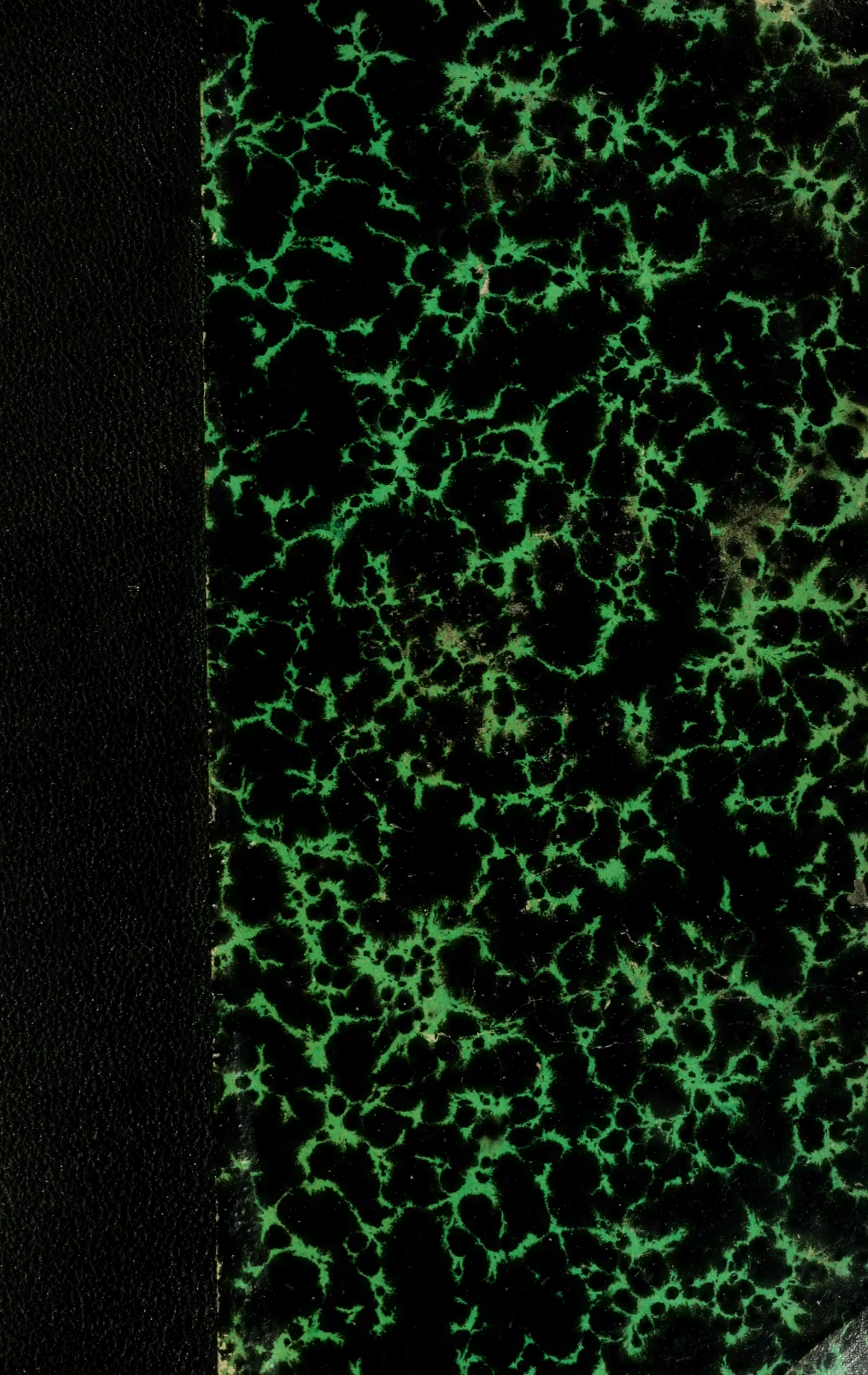






CAVOUR

ET L'UNITÉ ITALIENNE

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

La dissolution des Assemblées parlementaires. *Etude de droit public et d'histoire*. 1898. 1 vol. in-8°.

La Prusse et la Révolution de 1848. 1903. 1 vol. in-16.

Bismarck et son temps.

Tome I. — *La Préparation* (1815-1862), 2e édit., revue, 1912.
Tome II. — *L'Action* (1862-1870). 2e édit., revue, 1914.
Tome III. — *Triomphe, splendeur et déclin* (1870-1898), 2e édition, revue, 1916.

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques. (Prix Drouyn de Lhuys, 1908).

Les origines des Cavour. Extrait de la *Revue historique*, tome CXI, 1912.

En préparation :

Cavour et l'unité italienne. Tome II, 1848-1856.
id. Tome III, 1856-1861.

CAVOUR

ET

L'UNITÉ ITALIENNE

*

AVANT 1848

PAR

PAUL MATTER
Avocat général à la Cour de Cassation,
Professeur à l'École des Sciences politiques.

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, VIe

1922

AVANT-PROPOS

C'est un plaisir délectable de vivre dans l'intimité d'un grand homme, mort depuis longtemps. Etudier ses origines, la formation et les variations de son esprit ; le placer dans son milieu, parmi les hommes qu'il a aimés ou détestés, dans les idées qui furent siennes et les événements auxquels il a participé ; rechercher son influence sur l'histoire de son pays et des Etats voisins, rien n'est plus intéressant. Et le rouleau de la mort, le recul du temps permettent à cette étude la sereine impartialité sans laquelle il n'est point d'histoire.

Lorsqu'au lieu d'un chancelier à la poigne dure, insoucieux du droit et de l'indépendance humaine, le héros se trouve d'un génie aimable et souriant, d'un esprit souple et nuancé, porté à persuader plus qu'à contraindre, ennemi de toute oppression, épris de toutes libertés, quand, enfin, sous l'homme d'État apparaît l'homme, avec ses passions, ses faiblesses charmantes, ses riches qualités, alors de cette fréquentation naît une sympathie proche de l'affection.

Pour acquérir tout leur prix, ces relations doivent être directes, personnelles, et, pour ainsi parler, d'homme à homme. Certes il eût été impudent de négliger les biographies parues en Italie, en Angleterre et en France, car il en est d'excel-

lentes. Mais c'est surtout dans ses lettres, ses notes intimes, ses articles, ses discours, dans les souvenirs de ses amis que j'ai d'abord cherché Cavour. Je l'ai suivi dans les diverses étapes de sa vie : à la casa Cavour de Turin, où il a réalisé le vœu du poète : « Naître, vivre et mourir dans la même maison » ; dans son domaine de Léri où, jeune, il a cherché un remède à ses propres défauts, dans sa maturité conquis le plein de son intelligence, aux heures de fatigue et de déception trouvé un refuge calmant ; dans ce château de Santena, terre de sa famille depuis sept siècles, témoin des jeux de son enfance et champ de son suprême repos. Et partout je l'ai trouvé le même, car cette vie si ballottée et faite en apparence de contradictions, est en réalité d'une harmonieuse unité.

Mais il n'était point possible de séparer Cavour de son temps et de son œuvre : nul moins que lui ne s'est isolé dans une tour d'ivoire. Dès sa prime jeunesse, il a été passionné de la vie publique, et si les circonstances l'en ont longtemps écarté, il la suivait, la longeait avec une vive curiosité, le regret de n'y point participer, la secrète espérance d'y entrer un jour. 1848 lui prépare l'occasion, 1850 la lui donne et désormais l'histoire de Cavour est celle de l'unité italienne. Sans doute, il n'a fait que profiter du grand mouvement national, qu'il n'était au pouvoir d'aucun homme de susciter ni d'arrêter ; mais il a réussi à en prendre, plusieurs années durant, la direction, à lui imprimer quelques-unes de ses propres idées de tolérance, de liberté, et avec tant de force qu'elles ont donné à la nouvelle monarchie un caractère qu'elle n'a point perdu. Là fut son génie.

Le *Risorgimento* a été l'objet de belles études, dont je me suis naturellement inspiré. Mais j'y ai apporté, pour ses débuts au moins, un ensemble de documents inédits et d'un vif intérêt.

La monarchie française entretenait à Turin une ambassade plus importante que ne comportait cette petite capitale, mais qu'expliquaient les liens de famille unissant les maisons de Bourbon et de Savoie; jolie résidence, point de difficultés politiques, relations agréables, tout en faisait le poste rêvé de la diplomatie; de notables ambassadeurs y ont passé, La Tour du Pin, de Barante, Salvandy, tous gens de grand savoir et de grande expérience, et leur correspondance est pour le curieux une mine précieuse; en majeure partie, elle n'avait point encore été exploitée; j'y ai puisé largement pour ce premier volume. Et Cavour a fréquenté si régulièrement notre ambassade, ses pensées personnelles avaient une si proche parenté avec les opinions des sages représentants de la France, que la correspondance des uns éclaire toute la jeunesse de l'autre.

Avec ces vieux papiers, comment faire revivre une existence d'une telle intensité. Camille débordait de vie: en famille, aux champs, dans les salons, à son journal, au Parlement, dans son cabinet ministériel, — toujours, partout, — son intelligence était en perpétuelle production; dès son enfance, sa curiosité était sans cesse en éveil; lancé dans les affaires, il en entreprenait de tous genres et de tous côtés; dès son entrée dans la vie politique, il n'eut d'autre souci et d'autre joie que de produire: chaque jour, un acte. Et chaque acte, pris pour répondre à une nécessité du moment, vise au fond un but lointain, toujours le même, l'unité nationale. Bien avant la Révolution de 1848, Cavour a pour idéal la renaissance de sa patrie, il entend par là de sa grande Patrie, l'Italie entière. Avec un robuste bon sens, un optimisme inébranlable, il avance vers ce but malgré tous les obstacles, en homme qui cherche à profiter des événements et non à les brusquer. Car, dans des temps troublés, il possède l'art

merveilleux d'exploiter les difficultés mêmes de l'heure et les agitations qu'il n'a point provoquées, mais qu'il se garde d'apaiser, car il en sait tirer parti.

J'ai tenté de donner ici le reflet de cette époque agitée et de cette existence si vibrante et si féconde.

CAVOUR

ET

L'UNITÉ ITALIENNE

CHAPITRE PREMIER

LES TRADITIONS DE FAMILLE

§ I. Les premiers Bensi. Chiéri, berceau de la famille. — Acquisition de Santena. — Dislocation de la famille. — La fortune des comtes de Santena.

§ II. Les Cavour. Le marquis Michel-Antoine. — Décadence et nouvelle fortune. — La famille de Sales. — Michel de Cavour.

§ III. Les Sellon. Les ancêtres maternels du comte Camille. — Adèle de Sellon. — Son mariage avec le marquis Michel. — Les vertus familiales.

I

Tout homme subit dans sa jeunesse des influences variées qui dominent son intelligence : la race, la famille, le milieu, l'éducation, le climat même agissent sur lui par direction ou par réaction ; sa personnalité ne se dégage ensuite que sous la poussée de sa volonté et des événements. Pour comprendre exactement la formation intellectuelle et les débuts de Camille Benso, comte de Cavour, il est donc nécessaire de rechercher quelles traditions il a rencontrées à son entrée dans la vie, de quel milieu il est issu, sous quelles influences il s'est formé.

La ville de Chiéri, dont sont originaires les Bensi de Cavour, et à l'histoire de laquelle leur famille a été mêlée pendant

quatre siècles, est située à une douzaine de kilomètres et au sud-est de Turin, au flanc de coteaux qui dominent une plaine verdoyante. La région est agréable, fermée au nord par des collines frangées de pins, prolongée au sud et à l'infini par des terres fertiles. Rien ne choque le regard comme rien ne l'attire, c'est un pays de lumière douce et de climat tempéré, fait pour une population d'humeur égale, de sens pratique et d'équilibre moral.

La ville même est fort ancienne, mais elle n'a pris quelque importance qu'au XIIe siècle, lorsque les cités de la plaine piémontaise ont lutté contre leur seigneur pour se constituer en municipes indépendants. Asti, Novare, Verceil, Casal, Chiéri, dix autres, guerroyaient vers 1154 contre les marquis de Montferrat, les comtes de Biandrate, les évêques de Turin, avec une vaillance et un succès que seule l'intervention de Frédéric Barberousse parvenait à dompter. L'empereur repasse les monts ; le combat reprend sans trêve. C'est à ce moment qu'apparaît la famille dont Camille Cavour fut un des derniers enfants[1].

Au milieu du XIIe siècle un Benso inconnu s'établit à Chiéri : d'où venait-il ? Sortait-il d'une des nombreuses familles Bensia, Benso, Benzo, établies de longue date dans le Milanais ? Avait-il franchi les Alpes et apportait-il d'Allemagne la devise « Gott will Recht » demeurée jusqu'à nos jours dans le blason de sa descendance ? Rien ici n'est certain, et l'on doit se borner à cette constatation : en 1170 existait à Chiéri, une dame noble, domina Bensia, riche bourgeoise, mariée probablement à quelque étranger car son fils empruntait son nom, Ubertus de domina Bensia. Citoyen influent dans sa cité,

1. Sur les ancêtres du ministre, Paul Matter, *Les origines des Cavour*, Paris, 1912 (extrait de la *Revue historique*, t. CXI), d'après les travaux d'Angius, Manno, Cibrario, Casalis, Berti et des documents inédits.

Ubertus va jouer son rôle dans la lutte modeste, quoique violente, engagée entre Chiéri et son suzerain, l'évêque de Turin.

A huit kilomètres de Chiéri, les chanoines de l'église Saint-Sauveur à Turin possédaient le riche domaine de Santena situé sur le torrent de la Banna, dans une plaine riche et bien cultivée. Santena était dès lors un simple village entouré de vergers, de jardins potagers et de grasses prairies. Fécondé par les torrents issus des Alpes qui lui forment une ceinture bleuâtre, le pays est favorable à toutes cultures, aux céréales comme à la vigne, aux arbres fruitiers comme aux pâtures. Les bourgeois de Chiéri convoitaient ces belles terres et employaient tous moyens pour s'en saisir. Ils usèrent de la force d'abord et envahirent la région ; mais en 1184 l'évêque Milone exigea la restitution du domaine aux chanoines, ses protégés. Le 11 février, Ubertus de domina Bensia et quelques-uns de ses concitoyens signaient tristement un acte où ils s'engageaient, au nom de leur ville, à restituer les terres de Santena, à payer une indemnité d'occupation et à rétablir dans leur propre cité l'autorité de l'évêque. Mais ils étaient gens de ressources et de persévérance : ils attendirent la mort de l'évêque, alignèrent leurs sacs d'écus, et le 8 mars 1191 un cousin d'Ubertus, Guillelmus Bensius, acquérait des chanoines de Saint-Sauveur, en copropriété avec une dizaine de ses concitoyens, « Santena avec son château, sa villa, tout le district, libre pouvoir avec tout honneur et pleine juridiction, avec les terres, vignes, bois, herbages, eaux et aqueducs, le tout au prix de cinq cents livres moins vingt-trois deniers en bonne monnaie de Suse ».

Au cours des âges, la propriété fut partagée entre les descendants des acquéreurs, puis telle elle est restée d'âge en âge ; vingt générations de Bensi y ont passé, et, là même,

au XIXe siècle, Camille Benso de Cavour y a joué dans sa jeunesse, pris ses heures de repos dans son active maturité, pour enfin y dormir de son dernier sommeil.

Groupés d'abord en un seul bloc, vivant ensemble à Chiéri ou à Santena, les Bensi se divisent au milieu du XIIIe siècle en deux lignées, chacune prenant le nom d'une terre familiale : Bensi de Santena qui se prolongeront jusqu'en 1740 ; Bensi de Ponticelli, de Mondonio, d'Albugnano, d'Isolabella, enfin de Cavour, dont le dernier rejeton mourra en la personne du marquis Ainard de Cavour, neveu du ministre. Pendant trois siècles, ils resteront la plupart fidèles à leur coin de terre, patriciens de Chiéri, laborieux, intelligents et autoritaires ; pour se protéger contre les révoltes de la plèbe ou les surprises des bandes armées, ils se sont contruit de vastes et solides demeures, aux murs crénelés et aux fenêtres grillagées, dominées par de hautes tours, et pouvant offrir à tous es membres d'une même lignée un sûr asile contre les ennemis de la ville et du loin. Dans cet « albergo » familial, le chef reçoit ses fermiers, prépare l'envoi de ses céréales et de ses vins, prête son argent à bon intérêt : car cette aristocratie est active, sait la valeur de ses récoltes et de son argent, et à Chiéri, tout comme à Venise, Gênes ou Florence, elle a fondé des banques qui se ramifient dans toute l'Italie, en Provence, en Suisse et jusque dans les Flandres.

Mais au XVe siècle, Chiéri s'affaiblit ; elle a vaillamment lutté contre les seigneurs, les évêques ou les républiques du voisinage, contre elle-même parfois, divisée en deux factions, l'aristocratie et la plèbe. Puis les villes de la plaine ont grandi, les marquis de Montferrat sont devenus trop forts, et la petite cité a dû faire appel aux ducs de Savoie : c'est la mort de son indépendance ; sur toutes ces républiques du Piémont, Asti, Verceil, Coni, Chiéri, les ducs de Savoie

mettent la main, par des traités chacun plus excessif que le précédent; la torpeur envahit les petites cités; dans la sécurité, elles s'endorment. Beaucoup de familles aristocratiques en meurent, mais les plus robustes en tirent une force nouvelle, contraintes à dépasser d'étroites frontières, à connaître les grandes affaires, à éprouver de pires difficultés, mais aussi à recueillir de plus hauts succès. Ainsi advint-il des Bensi : au XVI[e] siècle, on les voit se répandre dans l'Italie entière, soldats ou prêtres, diplomates ou magistrats, la plupart aetifs, intelligents, insinuants.

Turin devient le centre de leurs intérêts et de leurs affections. Le grand mouvement du XVI[e] siècle avait donné à la capitale du Piémont un développement rapide ; située sur la grande voie de France en Italie, elle s'enrichit, malgré les guerres, de toute l'animation qui réunit les deux pays, et les riches familles des deux côtés des Alpes viennent y fixer, avec la dynastie régnante, leur domicile et leur activité. Ainsi les deux branches des Bensi s'attachent-elles désormais à la fortune de la famille de Savoie.

La lignée de Santena parvint la première à la grande notoriété; l'un des siens, Giaffredo Benso, fut au commencement du XVII[e] siècle l'un des plus rudes soldats et des meilleurs soutiens des ducs. Tenace défenseur de Montmelian contre l'armée de Louis XIII en 1630, victorieux assaillant du belvédère d'Asti contre les soldats de l'Espagne, il prend la première place dans les conseils du duché, grand homme dans son petit pays. Désormais les comtes de Santena sont à la tête de l'aristocratie savoyarde, et leurs représentants s'élèvent partout, dans l'armée, l'église, la magistrature. Au commencement du XVIII[e] siècle, l'opulent et fastueux comte Charles-Octave rivalise de luxe avec les plus riches, et, pour imiter son voisin, le marquis Tana, il construit le château resté

depuis lors la propriété de sa famille. Devant la cour d'honneur, largement plantée, s'élève une des façades, l'autre donnant sur de vertes pelouses que terminent agréablement des groupes de beaux arbres ; un rez-de-chaussée de hauteur majestueuse, deux étages que terminent quelques pilastres et vases d'ornementation, telle est cette demeure seigneuriale. Les comtes de Santena n'y firent d'ailleurs point longue lignée : cette famille si nombreuse en rejetons, s'effrite en quelques années ; son dernier héritier mâle décède en 1748, et un cousin, le marquis de Cavour, engage pour reprendre Santena une lutte procédurière qui durera trente ans.

II

Les Bensi de Ponticelli et Cavour avaient eu une fortune plus lente que les comtes de Santena, et plus traversée d'heurs et malheurs. Leurs générations s'étaient succédé dans des alternatives de splendeurs, de tragédies et de ridicules. Parmi eux l'on trouve de vaillants guerriers, tels que le comte Pompilio Benso, vainqueur des barbares sur mer et des Espagnols sur terre ; des magistrats concussionnaires, comme le Président Amédée Benso et le Conseiller Joseph-Antoine Benso, qui tous deux tantôt présidaient les Conseils et tantôt méditaient dans les geôles sur la fragilité des grandeurs humaines ; de pieux chevaliers de Jérusalem et des maris illustres par les aventures de leurs femmes.

C'est au milieu du XVIIe siècle que l'un de ces Bensi s'adjoignit le titre de Cavour. Michel-Antoine Benso était un fin courtisan, homme habile qui sut doubler sa fortune par un riche mariage et acquérir par ses bons conseils la confiance de son monarque ; en 1649, le duc Charles-Emmanuel qui était un sage et prisait les gens avisés, lui concéda la terre

et le marquisat de Cavour. Dans une vallée du haut Piémont, se dresse un roc altier, que dominait jadis une citadelle perchée en vrai nid d'aigle ; à son pied dort un bourg paisible. Le fief était vacant, lorsque le duc le bailla à son fidèle conseiller non sans lui réclamer, d'ailleurs, de copieux droits de concession ; le domaine était de petite importance, car les terres étaient peu étendues, et il n'en dépendait que de médiocres fermes ou des moulins de mince revenu ; mais le titre était beau et le marquis de Cavour marchait de pair avec la première noblesse du pays. Michel-Antoine égalait ses cousins de Santena.

A la seconde génération, le beau nom faillit sombrer dans le ridicule et devenir le synonyme de Sganarelle. Il y avait vers 1658 à la Cour, comme demoiselle d'honneur de la duchesse-mère, une jolie fille, pétillante d'esprit et de gaîté, Jeanne de Trécesson. Le duc Charles-Emmanuel la remarqua, elle ne lui fut point cruelle, et un mari devint indispensable comme paravent. Maurice-Pompilio, deuxième marquis de Cavour, donna dans le piège, épousa et fut la risée de la ville. Longtemps il ignora son malheur ; quand il l'apprit, il pardonna d'abord, et prit la frontière ensuite en cédant à son frère son droit d'aînesse. Quant à la Trécesson — c'est l'expression du temps — elle fut impliquée dans un drame sanglant, le meurtre d'un valet qui lui connaissait de nouvelles amours ; elle n'avait qu'à disparaître et partit pour un couvent, puis pour Paris où courir de nouvelles aventures.

Pour rendre au nom de Cavour un lustre fort endommagé, il fallut des générations de nobles gentilshommes et de vertueuses marquises. Pendant un siècle, ces générations se succédèrent, pleines de dignité et d'honneur, mais avec des fortunes parfois difficiles, car elles étaient nombreuses en enfants, les charges de cour rapportaient peu, et les procès

étaient coûteux, qu'il fallait engager pour revendiquer les droits contestés ou les biens laissés par des collatéraux : le marquis Michel-Antoine, deuxième du double prénom, ne parvint à recouvrer Santena et Isolabella qu'à coups de sacs et de parchemins : la lutte dura vingt-cinq ans.

A sa mort, en 1773, il laissait à son fils de belles espérances mais de rudes actualités, et le marquis Joseph-Philippe, grand-père de Camille Cavour, connut par expérience la mansuétude des usuriers et les âpretés de la saisie-exécution. Mais il était un vrai Cavour, prudent et audacieux tout ensemble, il fit face à toutes les difficultés, acquit de nouveaux biens, crut retomber en déconfiture, et se releva définitivement grâce à un bon mariage. La marquise Philippine, qui vécut jusqu'en 1849 et exerça une réelle influence sur le comte Camille, mériterait mieux qu'une esquisse.

Joséphine-Françoise-Philippine de Sales appartenait à une excellente famille de Savoie, illustrée un siècle auparavant par un saint homme, François de Sales. Née en 1762 au château de Duingt, qui reflète ses âpres murailles dans les eaux profondes du lac d'Annecy, elle avait passé une jeunesse isolée et austère dans le château de Thorens, élevée avec soin, prenant le goût de la lecture et surtout la passion de la nature : Rousseau exerçait son influence au pays de Mme de Warens. Le 24 février 1781, Philippine de Sales avait épousé le marquis Joseph-Philippe et, passant presque sans transition de la vie agreste de Thorens à l'existence brillante de Turin, elle sut s'adapter immédiatement à une société élégante, habituée au luxe et ardente au plaisir. « Elle n'est point jolie, disait quelques années plus tard un voyageur, mais très gaie, très instruite, très aimable[1]. » Le marquis avait rétabli sa fortune

1. Comte d'Espinchal. *Journal d'émigration*, p. 180, 187.

par son énergie ; le jeune couple fréquentait la Cour et la ville, et, dans sa loge au théâtre royal, dans les bals et les raouts, Mme de Cavour brillait au premier rang par son élégance, son esprit vif et primesautier, le piquant de sa conversation.

De son éducation et de son existence premières, elle conservait une forte vie intérieure et l'amour profond de la campagne. Dans sa vie nouvelle, elle avait acquis toute la tenue et le brillant vernis d'une grande dame et du meilleur monde. Elle était une femme très complète; jusqu'à sa mort survenue en 1849 (quarante-deux ans après la mort de son mari) elle conserva une rare force de séduction.

Son seul fils, Michel de Cavour, naquit à Turin le 30 décembre 1781 ; entré tout jeune dans l'armée sarde, il avait passé au service de la France sur le conseil du roi Charles-Emmanuel ; aide de camp du général Berthier, il faisait avec lui la campagne de Lombardie, promu capitaine à dix-sept ans, mais le lendemain même si grièvement blessé que sa carrière militaire en prit fin. Il se retira dans le palais familial de Turin, passant ses étés à Santena ou en voyage : ainsi advint-il qu'à Genève il se lia avec l'honorable famille de Sellon [1].

III

Au milieu du XVIIe siècle les Sellon avaient une situation enviable dans la société protestante de Nîmes lorsque la révocation de l'édit de Nantes les contraignit à s'expatrier [2]. En 1685, Jean Sellon se fixa à Genève, s'y maria et fit souche de citoyens genevois ; les générations se suivirent, chacune

1. Paul Matter. *Madame de Cavour, Revue Bleue* du 15 avril 1911.

2. Galiffe. *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, t. IV (1857), p. 352 et suiv.

accroissant la fortune familiale. Ainsi en 1786, Jean Sellon, notable bourgeois de la ville, membre du Grand Conseil, fut-il délégué pour recevoir à Genève un hôte de marque, Joseph II, empereur d'Allemagne ; et il se tira si galamment de son rôle de *cicerone*, que le monarque en partant lui bailla titre de comte du Saint-Empire ; tout protestant et républicain qu'il fût, l'excellent homme ne manqua point d'accepter titre et parchemin.

La demeure de M. le comte de Sellon à Genève, sa belle terre d'Allaman au bord du lac, étaient lieux de rendez-vous pour la meilleure compagnie, et les étrangers de marque avaient coutume de s'y faire présenter. Le jeune comte Michel de Cavour n'y manqua point ; ainsi entra-t-il en relations avec les enfants du comte, son fils, Jean-Jacques, ses trois filles, Victoire, Adèle, Jeanne. L'aînée était d'une radieuse beauté : ses portraits nous ont conservé les lignes exquises de son visage, le charme de ses yeux langoureux, la pureté d'un front ombragé d'une abondante et noire chevelure. A première vue, le jeune marquis italien tomba amoureux de la belle, et il s'empressa d'entretenir sa propre mère de son projet d'épouser la jeune genevoise ; mais Mme de Cavour de Sales, très catholique autant que monarchiste, ne pouvait envisager avec faveur le mariage de son fils avec une jeune fille de la religion protestante, d'une famille républicaine et d'une noblesse bien récente ; pendant qu'on tergiversait, un rival se présenta, qui enleva le cœur et la main de la belle Victoire, malheureusement pour elle, car son mariage avec le marquis de la Turbie fut un enfer jusqu'aux jours heureux de son divorce et de son deuxième mariage avec le duc de Clermont-Tonnerre. Chagrin d'amour ne dure qu'un moment et l'opposition des mères cède aux instances des fils : deux ans après, le 17 août 1805, le comte Michel épousait la

seconde des jeunes Sellon, Adèle. La troisième, Jeanne, se mariait en 1809 avec un gentilhomme français, le comte d'Auzers[1].

Adélaïde-Suzanne de Sellon, marquise de Cavour, n'avait ni la beauté de sa sœur Victoire, ni l'éclat de sa belle-mère, la marquise Françoise-Philippine. Mais son caractère était aimable et doux, ses manières et son esprit d'une parfaite distinction ; elle avait reçu une éducation très complète à certains égards, langues étrangères et talents de société ; elle avait surtout cette qualité, la première de toutes, la bonté. Le jour même de son mariage, elle adressait à ses beaux-parents une lettre exquise où se peignait tout entière son âme naïve et tendre : « C'est sans trouble, écrivait-elle, sans inquiétude, mais avec foi et sécurité que je m'engage à être la femme soumise et fidèle de Cavour, à être votre fille toute dévouée, tout aimante. Cette journée sera le chef de file d'une longue série de jours heureux, passée avec tout ce que nous avons de cher et de précieux sur cette terre. L'avenir s'éclaircit à mes yeux. » Elle fut pour Michel Cavour l'épouse la plus aimante et la plus dévouée, pour ses fils la mère la plus attentive et la plus tendre. Occupée dans le palais Cavour aux mille soins de la maison, à l'éducation de ses enfants, à ses devoirs multiples de société et de charité, elle répandait autour d'elle un charme discret et pénétrant. Aux jours sombres de son existence, Camille Cavour ne pouvait échapper à sa douce influence. « Elle est si bonne, ma mère, — écrivait-il pour lui-même —, si tendre qu'elle a encore de l'amour pour moi, qui ne le mérite guère[2]. » Elle vainquit ce cœur rebelle, par la force même de sa bonté, et au jour

1. Désigné parfois comme baron. Le marquis Michel écrivait souvent « Dauzers ».

2. Cavour. *Diario*, éd. Berti, 28 janvier 1834, p. 96.

où il la perdit, Camille pensait au temps où l'amour maternel avait fondu ses révoltes, lorsqu'il écrivait à une amie : « Elle répandait autour d'elle l'amour du bien et de la vertu. Je puis dire en toute vérité que le bon qu'il y a en moi, c'est à elle que je le dois. Auprès d'elle, on se sentait meilleur, les sentiments égoïstes s'affaiblissaient, on éprouvait le besoin de lui ressembler[1]. »

Au lendemain de son mariage, le jeune ménage s'installait à Turin pour y mener une existence d'aristocratique activité. Le comte Michel secondait son père dans la gestion des importants domaines de la famille, doublés par l'acquisition de biens nationaux, et bientôt il y manifestait cette subtile entente des affaires qui était un des traits de sa race. La mort du marquis Joseph, le 18 avril 1807, en le faisant chef de famille, avait accru ses devoirs et ses responsabilités. Le maître de l'Europe lui imposa de nouvelles charges. Napoléon tentait d'organiser autour de l'empire français des « marches » confiées à ces hommes de confiance qu'il croyait trouver dans sa famille : ses frères, Joseph, Louis, Jérôme, ses beaux-frères, Murat, Borghèse ; il avait remis au dernier le gouvernement général des départements français au delà des Alpes et entendait lui constituer une cour avec la noblesse piémontaise renouvelée par ses soins ; aussi la marquise douairière fut-elle créée comtesse d'empire et « notre cher et amé Bens de Cavour », baron d'empire, tout comme s'il n'était déjà marquis[2]. En même temps, Mme de Cavour de Sales était désignée comme dame d'honneur de la princesse Borghèse et le nouveau « baron » devenait chambellan du prince. Ni l'une ni l'autre

1. Cavour à Mme Mathilde de La Rive, avril 1846. *Lettere di Cavour*, éd. Chiala, t. V, p. 133.

2. Décrets du 3 décembre 1809, ampliations conservées au ministère de la Justice à Paris.

n'avaient désiré ces titres et dignités, mais il n'était pas bon de résister aux ordres du Maître ; en s'y soumettant, les Cavour obtenaient que leurs parents de Savoie, anciens émigrés, fussent réintégrés dans leurs biens. La marquise douairière prit au sérieux ses fonctions, suivit à Paris sa princesse et tenta d'apporter un peu de dignité dans l'hôtel du faubourg Saint-Honoré. Le marquis Michel demeura à Turin près du prince et surtout près de ses propres domaines.

La jeune marquise n'avait point reçu de fonctions impériales : elle en tenait de plus belles, de sa maternité. Le 27 juin 1806, elle avait eu son fils premier-né, Gustave-Joseph ; le 10 août 1810, son cadet, Camille, splendide rejeton de cette longue lignée.

Il est facile de retrouver dans la longue ascendance de Camille Cavour certains traits communs à sa famille et dont lui-même subit l'influence. Certes, dans une intelligence aussi souple et riche que la sienne, la personnalité prend une part dominante ; mais elle est marquée de cette forte empreinte que donnent les traditions de famille, et alors même qu'il se révoltera pour les repousser, dans les sombres années de 1831 à 1833, elles le domineront avec une douce autorité.

Camille Cavour est marqué au coin de sa lignée. Le pays de Chiéri, d'où sa famille est issue, est une région de lignes douces et sans rudesse, de climat égal et tempéré, de terres fertiles et salubres ; il a produit une race saine et robuste, laborieuse et probe, où le trait dominant est l'équilibre mental. C'est ici la marque distinctive des Piémontais ; ils n'ont point le brio des Napolitains, la superbe des Romains, la poésie des Florentins ou des Vénitiens, mais leur esprit est clair et droit, et dans les affaires comme dans la politique ils triomphent par la force de leur bon sens. Tel fut Cavour dans sa

vie privée comme dans son existence publique, il apporta une droiture d'examen, une justesse de vue, une bonne humeur intellectuelle que les Bensi avaient pratiquées pendant sept siècles.

Il avait reçu d'eux ce don spécial qu'est l'entente des affaires : une famille ne se maintient pas, ne grandit pas pendant sept cents ans, sans un continuel effort ; l'action brillante d'un de ses membres peut lui donner un éclat éphémère ; elle ne garde si longtemps son rang que par le travail commun des générations successives. Les Bensi ont toujours travaillé : dans les temps anciens à leurs terres, au moyen âge à leurs banques, sous la Renaissance et dans les temps modernes à la cour ou à l'armée, ils ont exercé une activité ambitieuse et féconde ; tous n'ont point également réussi, d'aucuns se sont effondrés, la plupart ont maintenu la fortune familiale grâce à leur ténacité, à l'habileté de leurs négociations, à leur flair de bons spéculateurs. Tel est le bisaïeul de Camille, le marquis Michel-Antoine qui lutta sa vie durant pour arracher aux plaids les héritages familiaux ; son grand-père, le marquis Joseph-Philippe, qui n'évita la faillite que par son énergie et reconstitua le domaine patrimonial ; son père, le marquis Michel, qui spécula sur les biens nationaux en 1801, et sur les biens des Borghèse en 1816 ; et lui-même, qui fut un merveilleux homme d'affaires, agriculteur, financier, et réussit dans la politique par ses qualités mêmes d'homme d'affaires.

De ses ancêtres, Camille Cavour tient encore l'amour inné de la terre : en 1191, un Benso, — l'un des premiers connus — acquiert en commun le domaine de Santena, et jamais cette motte de glèbe n'est sortie de sa famille ; les coutumes se sont modifiées, la tenure féodale s'est transformée en propriété libre et entière ; les invasions ont passé en flux et reflux sur

la terre italienne; les souverainetés se sont effondrées, la République de Chiéri n'est plus qu'une sous-préfecture, les évêques de Turin n'ont plus qu'un chapitre, et le descendant du prince de Savoie est roi d'Italie ; tout est changé, mais Santena appartient encore aux descendants de Guillelmus Bensius : grand et noble exemple de fidélité territoriale. Cavour en était imprégné ; c'est à Santena qu'il a passé ses meilleurs jours d'enfance; c'est vers un domaine analogue que le père avisé conduit doucement le fils en danger moral ; il y demeure des années dans la joie du travail solitaire et fécond ; plus tard, passé grand homme, il y va chercher le repos ou l'oubli ; et c'est à Santena, dans la crypte basse, dans la terre même de sa famille, dans la bonne glèbe humide et féconde que Camille Cavour a voulu dormir son dernier sommeil.

Mais, tout Benso qu'il fut, Camille Cavour avait une nature trop généreusement douée pour se borner aux idées formées dans une seule famille. Il emprunte de tous côtés pour enrichir son originale intelligence. De sa grand'mère, Philippine de Sales, il reçoit le goût des lettres et des hautes spéculations, que n'avaient guère les Cavour, gens d'esprit rassis, parfois un peu court ; tout jeune il se plaît à ses récits ; parvenu à l'âge mûr, il s'adonne à des lectures qui sont celles de la douairière. A sa famille maternelle, surtout, il doit un trait essentiel de son âme, celui qui aura sur sa vie politique une influence décisive : l'amour passionné de la liberté. Sa mère, la douce et bonne Adèle, est devenue toute Cavour par amour conjugal, jusqu'à se convertir au catholicisme quelques années après son mariage. Mais son fils va chaque année à Genève, dans la république dont la devise est : Patrie et Liberté ; il se trempe dans la famille Sellon, qui depuis plus d'un siècle a pris à la vie municipale une part de chaque instant. Catholique, il vit avec ses cousins protestants, et reçoit au vif une

grande leçon de tolérance; royaliste, il voit agir avec sagesse ses parents républicains, il comprend que la forme du gouvernement est vivifiée par l'esprit des gouvernants et son âme, indépendante par nature, en reçoit une ineffaçable empreinte.

Sous ces influences diverses, Cavour a grandi et s'est développé. Mais dès sa vingtième année sa personnalité s'est si vivement affirmée qu'il réagit contre les traditions de sa famille, presque jusqu'à la révolte. Ce n'est que pour un temps; il rentre bientôt dans l'esprit de sa race, non pour s'y conformer aveuglément, mais pour y puiser une force qu'il mettra au service de sa famille d'abord, du Piémont ensuite, de l'Italie enfin, prenant dans le passé pour former l'avenir.

CHAPITRE II

PRIME JEUNESSE

(1810-1820)

§ I. Premières années. La casa Cavour. — Le cercle de famille. — Gustave et Camille. — L'éducation française.

§ II. Premières influences. La chute de Napoléon et l'opinion publique en Italie. — Le retour de Victor-Emmanuel Ier et la réaction en Piémont : leurs conséquences pour la famille Cavour. — Voyages à Genève ; J.-J. de Sellon et sa famille ; leur influence sur les jeunes Cavour. — Un bon petit diable. — Premières études. — L'abbé Frézet.

I

Camille Benso de Cavour est né à Turin le 10 août 1810.

Turin est une ville agréable, aux longues rues quelque peu monotones avec leurs façades toutes pareilles et leurs arcades identiques ; ses monuments, ses places et ses boulevards donnent une impression de luxe aisé et tranquille ; c'est ici un lieu où travailler sans fièvre, d'un labeur sain et fécond. Dans le quartier le plus paisible et aristocratique, au coin de deux voies perpendiculaires, s'élève une maison de grand air, avec ses trois étages de hautes fenêtres, ses balcons ouvragés, son style d'une élégante sévérité ; à l'intérieur, une vaste cour emprunte un air vénérable aux arcades qui l'entourent et aux pavés mousseux qui en forment le sol ; un escalier solennel conduit aux salles du premier étage, fort élevées, peintes à la gouache, véritablement luxueux. Un bâtiment en équerre

contient les appartements privés, nombreux à contenir des familles entières. Cette noble et vaste demeure a été construite au milieu du XVIIIe siècle par le marquis Michel-Antoine de Cavour : ici est né et mort son arrière-petit-fils, Camille.

Le cercle de famille où il paraissait était des plus aimables et des plus attachants. La marquise douairière en était le centre, avec ses souvenirs de l'ancienne cour, ses récits toujours renouvelés et son amour passionné pour ses petits-fils qui lui donnaient le tendre nom de *Marina ;* dame d'honneur de la princesse Borghèse, ses fonctions l'appelaient parfois à Paris, comme pour opposer son élégante correction aux excentricités de « Paulette » ; mais ni les splendeurs du mariage de Napoléon, ni les brillants salons, ni les cours en Sorbonne ne remplaçaient pour elle le bonheur intime de la casa Cavour ; au faubourg Saint-Honoré, elle n'avait pensée que pour Turin, et les meilleurs moments de sa vie parisienne, c'était les leçons de pédagogie qu'elle prenait de l'abbé Girard, pour les rendre à ses petits-enfants. Le marquis Michel n'était guère absorbé par ses fonctions de chambellan, tant le bon prince Borghèse se posait peu en souverain ; M. de Cavour menait la vie du grand propriétaire, gérant ses terres, spéculant sur ses grains, fréquentant le meilleur monde de la ville et des étrangers. La jeune marquise était toute à ses enfants ; son grand souci, c'était leur éducation, et dans un touchant journal, conservé aux archives familiales, elle notait avec un soin pieux les moindres traits de leur caractère : « Gustave à l'âge de dix-huit mois, écrivait-elle, possède un fond de bonté et de sensibilité, il a beaucoup de mémoire et tient assez à ses habitudes. » Et trois mois plus tard : « Gustave commence à développer sa petite intelligence, il a beaucoup de facilité à retenir et un vif esprit de justice. » Tout l'amour maternel perçait dans ces lignes naïves.

A ces trois personnes aimables, et pour compléter le groupe familial, venaient se joindre divers parents. Deux oncles du marquis Michel ne tardaient point à s'installer définitivement dans la casa Cavour, vieux garçons y prenant leur retraite : le comte Mathieu-Barthelémy Benso avait servi le roi de Sardaigne en qualité de colonel de cavalerie et Napoléon comme directeur des haras, homme de valeur, bon soldat, auteur d'une intéressante relation de la bataille de Marengo. Le chevalier Hubert, — que l'on surnommait Franquin, parce que douzième enfant il avait apporté à son père franchise d'impôts —, fut une des grandes affections du jeune Camille ; major de cavalerie, il avait démissionné pour servir dans les remontes et avait traversé l'Europe pour ses achats ; il avait lui-même plus ou moins spéculé sur les marchés, n'y avait point fait fortune, et, retiré au foyer des Cavour, il faisait la joie de ses petits neveux par ses longs récits et les gâteries d'un oncle indulgent.

Presque chaque soir venaient à la casa Cavour les deux sœurs de la jeune marquise, Mmes de la Turbie et d'Hauzers. La toute belle Victoire, séparée de son mari, s'était établie à Turin pour y trouver deux foyers fraternels, et son esprit, sa beauté, son charme exquis avaient conquis, malgré sa situation délicate, « l'amitié des plus rebelles et l'estime des plus difficiles ». Divorcée, remariée avec le duc de Clermont-Tonnerre, elle ne quitta Turin pour Paris qu'à la Restauration quand son noble époux dut remplir ses charges à la cour de France. Quant à la sœur cadette, elle était retenue à Turin par les fonctions de son mari, alors directeur général de la police dans les départements français situés au delà des Alpes ; Henriette d'Auzers avait l'aimable simplicité de son aînée, une conversation plus brillante, moins de séduisante bonté ; le comte d'Auzers, galant homme, fonctionnaire

dévoué, avait si bien réussi dans ses fonctions à Turin qu'à la Restauration il s'y fixa à perpétuelle demeure. Peu d'années après, le cercle de famille se refit au complet, lorsque la belle duchesse de Clermont-Tonnerre, l'aînée des trois Sellon et son mari multiplièrent leurs visites et finalement, après la Révolution de juillet, y demeurèrent définitivement. Tant ce milieu aimable attirait ceux qui l'avaient approché.

Et deux petits garçons trottinaient leurs premiers pas.

L'aîné semblait le mieux doué : Gustave, né le 27 juin 1806, était un de ces enfants à qui toute étude est facile et dont le caractère tranquille et aimable attire l'admiration un peu dédaigneuse des parents dotés de gars bruyants. Tout jeune, il apprend à lire en jouant avec sa mère et sa grand'mère ; plus tard, il montre à l'étude le zèle le plus louable et ses maîtres, le professeur Maréchal, l'abbé Ferrero, l'abbé Frézet, n'ont jamais eu avec lui aucune difficulté, qu'il s'agît de grec ou de latin, de mathématiques ou de philosophie. A vingt ans c'était un homme fait, mais il s'arrêta là ; appliqué, réservé, il méditait de graves problèmes avec de graves amis, lisait et relisait Platon, Cousin ou Kant, et après de longues réflexions, prenant sa plume, se reprenant à chaque ligne, il écrivait un petit essai pour la *Bibliothèque universelle de Genève*. Au fond, Gustave de Cavour resta toute sa vie ce qu'il était dans sa jeunesse, un enfant sage.

Le contraste était piquant entre les deux frères : autant l'un était calme, digne et sérieux, autant l'autre était débordant, en dehors et remuant. Pendant trente années, il fut convenu dans la famille que, des deux, le grand homme c'était Gustave, et Camille ne manqua point de manifester quelque agacement de ce perpétuel éloge de son aîné. Sa nature affectueuse s'en consolait, et sa haute intelligence l'en vengea. Vivant si près l'un de l'autre, unis d'ailleurs d'une affection sincère mais

calme, il n'y eut jamais entre les deux Cavour une sympathie complète de pensée et d'idéal : leurs natures étaient trop différentes ; ils s'aimaient, s'estimaient, sans se comprendre.

Les premières années de Camille ne furent marquées d'aucun de ces incidents dont, à en croire leurs biographes, sont généralement signalées les enfances des hommes illustres. Dans une lettre adressée à Mme de La Rive, sa parente de Genève, la marquise de Cavour parle de son fils cadet, alors âgé de trois ans, comme d'un « bon luron, fort, tapageur et toujours en train de s'amuser ». « Je me réjouis, ajoutait-elle, de voir les tiens cet été et de te montrer mon gros Camille. » Il sondait avec sa mère et sa grand'mère, les mystères de l'alphabet, sans aucun enthousiasme. Une lettre intime, rédigée en 1814, révèle à la postérité que « Gustave aime l'étude, Camille l'a en horreur... ce pauvre Camille ne peut venir à bout d'apprendre à lire, ce sont des soupirs à fendre l'âme, et j'admire Adèle (Mme de Cavour) qui a le courage d'affronter ces douleurs et de faire dire b, a, ba [1] ». L'aimable femme y parvint, — les mères parviennent toujours.

La première éducation des jeunes Cavour était toute française d'ailleurs ; on ne parlait que français à la casa Cavour, comme dans la plupart des familles de l'aristocratie piémontaise ; beaucoup provenaient de Savoie, toutes avaient des parentés ou des alliances au delà des monts, et la correspondance s'échangeait dans les familles presque uniquement en langue française. Camille Cavour ne mania que sur le tard avec une complète aisance la phrase italienne ; longtemps il se fit traduire les articles qu'il destinait aux journaux de son pays ; toujours il conserva dans son langage comme dans sa pensée l'influence de son éducation française.

1. M. de La Rive. *Le comte de Cavour*, p. 38.

II

Pendant que le jeune Camille se débattait avec son alphabet, de grands événements bouleversaient le monde, qui réagissaient sur les moindres familles. Les revers de Napoléon en Russie et en Allemagne, les nombreux décès de soldats italiens morts au service de l'empereur français, l'approche des armées autrichiennes, tout avait modifié en 1813 et 1814 l'opinion publique en Italie : si favorable jadis à l'action de la France, qui préparait la renaissance de la péninsule, elle s'en détachait maintenant pour se rallier à cette grande idée, qui mettra un demi-siècle à se réaliser, l'indépendance italienne. Les deux représentants de l'empereur se sentant abandonnés à leurs propres forces, cherchent chacun une manière nouvelle de se maintenir au pouvoir, mais, loin de se porter secours réciproque, ils s'affaiblissent par leur rivalité et la contrariété de leurs efforts. Le prince Eugène, vice-roi d'Italie, veut rester français ; il se maintient par quelques heureux combats jusqu'en avril sur la ligne de l'Adige ; mais l'abdication de Napoléon marque l'heure de son départ, une révolte éclate à Milan, Eugène remet à l'Autriche le sort de ses États. Murat, roi de Naples, essaie de régner en italien ; négociant avec les Alliés comme avec les carbonari, il parvient à surmonter la première secousse, mais sa situation reste précaire, car les uns le considèrent comme un usurpateur et les autres le tiennent pour un autoritaire ; à la seconde tempête, au retour et au désastre de Napoléon, Joachim s'effondre à son tour.

Le renouveau s'était opéré en Piémont sans brutalité ; le 21 juin 1814, Victor Emmanuel Ier revenait de Sardaigne à Turin et annonçait le retour au bon vieux temps. Il n'avait point esprit de haine et de vengeance, car il était bienveillant et

cherchait le bonheur de son peuple. Mais il exécrait toute innovation et croyait que son premier devoir était d'anéantir les derniers vestiges d'une révolution qu'il tenait pour impie. Il ne songea pas un instant à se rallier aux idéologues qui rêvaient l'unité italienne sous la maison de Savoie ; il se contenta de rentrer dans ses États, d'ailleurs agrandis par la possession de Gênes, que les Alliés lui donnèrent ne sachant qu'en faire et parce que « les républiques étaient passées de mode ». Et Victor-Emmanuel abrogea les lois « abominables » venues de France, rétablit pieusement les cours ecclésiastiques et les privilèges féodaux, confia aux Pères Jésuites la direction de l'enseignement, et rétablit les cadres de l'administration sur les bases données par l'Almanach royal de 1793. Le tout sans haine, mais avec la joie sereine que donne le devoir accompli.

Dans cette nouvelle organisation, il n'y avait point de place pour les serviteurs de Napoléon. Le marquis Michel de Cavour s'était battu sous le drapeau de la France, il avait été le chambellan du prince Borghèse, et la marquise douairière avait accepté les fonctions de dame d'honneur de la princesse, sœur de l'usurpateur ; l'un et l'autre n'avaient plus qu'à vivre dans le repentir. Sans grands regrets, ils avaient abandonné des charges qu'ils avaient acceptées sans enthousiasme ; ils reprirent une existence paisible, partagée entre leur hôtel de Turin et leur château de Santena. Le comte d'Auzers, beau-frère du marquis, avait perdu comme lui ses fonctions administratives et peu soucieux d'être tenu en France pour un impérialiste, il se décida à rester en Italie ; il s'acheta une terre, Belangero, près de Santena, s'installa l'hiver à Turin, et, homme d'autorité, ne tarda point à devenir un ultra parmi les réactionnaires du Piémont : autant il avait montré de zèle au service de Napoléon, autant il manifesta d'enthousiasme pour la Congrégation.

La conversion politique du marquis Cavour fut plus lente ; pendant quelques années il se retira complètement de la vie publique, occupé de l'exploitation de ses terres, acquérant de nouveaux domaines. Le prince Borghèse, autre victime de la chute de Napoléon, désirait abandonner une vaste propriété qu'il avait reçue en majorat de son impérial beau-frère et qui s'étalait, riche et féconde, dans la plaine du Pô, entre Verceil et Livorno-Piemontese. Trois financiers de Turin, le marquis de San Giorgio, M. Luigi Festa et le marquis Michel de Cavour achetèrent moyennant trois millions de lires ce superbe terroir, qu'ils se partagèrent en 1822 : c'est ainsi qu'entra dans la fortune des Cavour ce Léri où Camille devait faire ses premières expériences de la vie économique.

Ces spéculations n'occupaient point exclusivement le marquis Michel ; il profitait des loisirs que lui donnaient la Restauration pour voyager et spécialement pour séjourner en Suisse. C'est ainsi que le petit Camille fut amené à diverses reprises et pour de longues semaines dans la famille de sa mère. L'empreinte qu'en reçut sa jeune intelligence fut ineffaçable, on n'y saurait trop insister, et on doit dès maintenant l'indiquer.

Alors plus que jamais, Genève était le refuge, comme l'emblème du libéralisme et de l'indépendance de la pensée. Partout ailleurs régnait la réaction : tragique dans le midi de la France, en Espagne, à Naples ; étouffante à Vienne, à Rome ou à Berlin ; lourdement bonhomme à Turin ou à Florence ; revêtant une forme plus correcte mais néanmoins autoritaire à Londres ou à Paris. Genève seule faisait exception, refuge des penseurs et des indépendants ; et si quelque novateur y venait chercher asile, loin de s'y refuser, elle lui faisait place dans ses sociétés littéraires ou même à l'Université comme pour Rossi. Les meilleures familles de la cité, illustrées par la science ou la richesse de leurs enfants, les Candolle, les

Saussure, les Diodati se faisaient un honneur d'accueillir les exilés d'Italie. La famille de Mme de Cavour ne manquait point à ce noble devoir.

Les trois sœurs, — les trois Grâces ne manquait-on point de dire, — étaient mariées au loin, parties de Genève, mais elles y avaient laissé un frère, Jean-Jacques de Sellon, qui fut bien l'un des esprits les plus généreux, les plus chimériques et les plus nobles de son temps. Au lendemain des grandes tueries, Leipzig ou Waterloo, cet homme enthousiaste était devenu le prédicateur de la paix ; en pleine et brutale réaction, il se faisait l'apôtre de la liberté ; alors que s'élevaient des échafauds pour les criminels politiques autant que pour les assassins, il réclamait l'abolition de la peine de mort. Sa parole pleine d'ardeur et d'enthousiasme exerçait une vive influence sur la jeunesse ; on dira plus loin ce que fut pour son neveu Camille cet homme de cœur et de foi.

Dans la maison même de Jean-Jacques, les jeunes Cavour trouvaient quatre cousines qui furent leurs amies d'enfance, Adèle, Amélie, Hortense et Valentine de Sellon ; les deux aînées se marièrent jeunes ; une tradition de famille prétend que les deux cadettes furent toutes deux « follement éprises » de leur cousin Camille, et se brouillèrent par dépit amoureux, — mais qui sait à quoi rêvent les jeunes filles ? Dans une maison voisine habitaient d'autres parents, M. et Mme de La Rive, avec leur fils Auguste, presque contemporain de Gustave de Cavour[1] ; et partout dans Genève on rencontrait des cousins et cousines jusqu'aux générations les plus éloignées.

Tel est le milieu lettré, cultivé, aimable où chaque année

1. Le fils d'Auguste de La Rive, William, est l'auteur du volume *Le Comte de Cavour, Récits et souvenirs* (Paris, 1863), première biographie du grand homme et précieuse mine de renseignements.

la famille Cavour venait passer quelques semaines ; tantôt elle s'installait à Genève même, rue des Granges, dans l'élégant hôtel du comte de Sellon qui devint celui de son fils ; plus volontiers encore elle séjournait dans une des résidences estivales de la famille : chez les Sellon, dans le beau château d'Allaman, imposante construction du moyen âge dont les jardins bordaient le lac ; chez les de La Rive, à Pressinge, dans une belle villa au pied de la chaîne des Voirons, entourée de vertes prairies et de sombres futaies ; et plus tard à La Fenêtre, villa construite par Jean-Jacques de Sellon près de Ferney-Voltaire, au Bocage, château acquis aux portes de Genève par la duchesse de Clermont-Tonnerre. Et cette société tout ensemble aristocratique et libérale, curieuse de nouveautés, éprise d'idéal, ne pouvait qu'exercer une vive influence, presque un mirage, sur ces deux jeunes enfants qui rencontraient, dans les familles de Turin, une allure d'existence et des idées bien différentes.

En 1816, le « gros joufflu » qu'était Camille n'était point touché par ces différences. Son cousin de La Rive a pieusement conservé la première impression que fit le gamin à ses parents de Pressinge. « C'était, a-t-il écrit, un petit bonhomme très malin, d'une physionomie à la fois vive et indiquant la décision, d'une gentillesse très divertissante, d'une verve enfantine intarissable. » Il avait, d'ailleurs, le caractère décidé et tranché qui fut celui de toute sa jeunesse, demandant tout net à son oncle de « casser » un maître de poste qui avait fourni de médiocres chevaux, et comme M. de La Rive s'y refusait, se rendant chez le syndic, un peu stupéfait de recevoir plainte si forte d'un enfant de six ans. D'ailleurs, toujours prêt à rire, plutôt qu'à travailler

A Turin, comme à Genève, il donnait la charmante impression d'un « bon petit diable ». Une jolie lettre de l'enfant,

écrite en mai 1816 à une petite amie, le livre tout entier : « Ma chère Fanchonette, écrivait-il [1], je suis bien fâché de ne pas t'avoir écrit. J'avoue ma mauvaise volonté et ma paresse. Pourquoi m'as-tu abandonné ? Quel crime tu fais-là ! je t'aime toujours et je t'appelle ma Fanchonette ; mais à présent j'ai fait connaissance avec une charmante, jeune et touchante dame que je dis cocote, mais son nom est Juliette Barol [2]. Ma petite amie est venue deux fois me prendre pour aller à la promenade avec elle dans sa plus belle voiture dorée. Il y a six jours que papa m'a mené à Santena avec Gustave et l'abbé [3]... » Et la lettre continuait ce délicieux babil pour finir par cet aimable adieu : « A nous revoir, bonjour, bonne nuit, bonsoir. »

L'enfant avait six ans, c'était alors l'âge où commençaient les études sérieuses. Il avait appris à lire et à écrire avec sa mère et sa grand'mère, sans grand enthousiasme. « L'étude m'ennuie, disait-il en bâillant, que voulez-vous que j'y fasse, ce n'est pas ma faute. » La patience des deux aimables femmes était arrivée à un beau résultat, car le gamin avait à six ans un joli brin de plume. A cette intelligence en éveil, il fallait un guide sûr et droit ; le marquis de Cavour en confia l'éducation à l'abbé Frézet ; le choix était heureux.

Né à Mentoules, près de Fenestrelle, dans ces vallées piémontaises où la culture était alors plus savoyarde qu'italienne, l'abbé Jean Frézet avait pris les ordres dans la congrégation de Saint-Joseph de Lyon, et, en 1790, était professeur au collège de Belley en Bresse. La Révolution ayant fermé le collège, l'abbé était entré en qualité de pré-

1. Lettre conservée dans les archives de la famille et publiée par Berti, *Il conte di Cavour avanti il 1848*, p. 50.

2. Juliette de Colbert, marquise Falletti di Barolo.

3. L'abbé Frézet.

cepteur dans la famille de La Marmora d'où il avait passé dans la maison de Cavour pour l'éducation de Gustave et de Camille. C'était un homme de bon sens, sans grande élévation, mais droit et honnête. Devenu professeur de belles-lettres à l'Académie militaire, il s'est livré tout entier, avec ses qualités moyennes et ses intentions très pures, dans un ouvrage en trois gros volumes consacré à l'histoire, ou plutôt à l'apologie de la Maison de Savoie[1] : tous les princes y sont éminents et vertueux, « dirigeant les affaires de l'État, comme les règle un père de famille qui entre dans les plus petits détails pour porter partout la justice, l'ordre et l'économie ». Dans une introduction naïve et touchante, l'excellent homme explique le but de son travail. « Je l'ai consacré particulièrement à l'instruction de la jeunesse. Elle y apprendra quelles sont les vertus qui fondent les États, assurent leur durée, augmentent leur prospérité. Elle se convaincra que la prudence, le courage, la persévérance du souverain, unies à la fidélité et à l'amour des sujets, triomphent de tous les obstacles. Elle se sentira enflammée d'une noble émulation, par le parallèle de ce que ses ancêtres ont été. » Et si quelque duc a commis une escobarderie trop marquée ou une paillardise trop éclatante, son historien l'omet avec pudeur ou l'excuse si bien qu'elle semble une vertu. C'était le Berquin de l'enseignement. Camille de Cavour, qui suivit d'autres voies, n'en parlait plus tard que comme du « bon abbé ».

Sous cette sage direction, les jeunes Cavour travaillèrent pendant plusieurs années, chacun selon sa nature, l'aîné studieux et appliqué, le cadet vif et primesautier. D'autres professeurs venaient compléter l'éducation des jeunes garçons : pour l'allemand, un émigré de Bohême, M. Maréchal,

1. Jean Frézet. *Histoire de la Maison de Savoie*, 3 vol. Turin (Alliana et Paravia), 1826-1827.

que ces gamins avaient surnommé le « Maréchal d'Encre », tant il trempait ses doigts dans l'encrier ; pour les nobles arts de l'équitation et de l'escrime, des spécialistes, qui ne réussirent guère avec Cavour. Et surtout la direction de la mère demeurait maîtresse.

L'intelligence prompte de l'enfant se développait sous ces diverses influences. Ses lettres enfantines prennent dès lors ce ton allègre, ce style pittoresque qu'il développera si heureusement plus tard. « Ma chère tante Victoire, écrit-il à cette époque à Mme de Clermont-Tonnerre, le 5 de ce mois j'ai dit adieu à Santena, à tous les peupliers, à tous les ormeaux, à tous les sapins, à tous les arbres... Je me suis mis en voiture avec maman pour aller à Turin pour tourmenter tout le monde, mais par malheur j'ai été malade, maintenant je suis très foliquet. » Et la lettre continuait, pleine d'entrain et de détails amusants[1].

Camille avait dix ans ; à l'éducation familiale, devait succéder un enseignement plus complet et une émulation plus vive dont découlerait la carrière de l'enfant. L'avenir des jeunes Cavour était d'ailleurs tracé par les traditions mêmes de leur race et de leur monde : il était naturel que l'un entrât dans la diplomatie et l'autre dans l'armée ; ainsi fut-il décidé que Gustave ferait son droit pour se préparer à la Carrière et que Camille entrerait à l'Académie militaire pour être soldat. Les familles proposent, le destin dispose : Gustave ne devint point ambassadeur, Camille ne fut que lieutenant pendant quatre années. Mais, celui qui ne devint point général, réussit quelque peu à brasser les grandes affaires internationales.

1. Ces lettres, conservées dans les archives de la famille, ont été dépouillées par Berti, *Il conte di Cavour aventi il 1848*, p. 50 et suiv.

CHAPITRE III

ANNÉES D'ÉTUDES ET DE TEMPÊTES

(1820-1826)

§ I. A l'Académie militaire. Organisation de l'Académie ; le comte de Saluces ; l'enseignement et ses défectuosités. — Ennui de Camille.

§ II. La Révolution de 1821. La réaction de 1815-1820 ; mécontentement général : révolution à Naples. — Les premiers troubles en Piémont. — Charles-Albert de Carignan. — La Révolution de mars, abdication de Victor-Emmanuel, fureur de Charles-Félix, fuite de Charles-Albert. — L'action inutile du marquis Cavour. — Défaite des constitutionnels. — L'influence sur le pays, sur le jeune Cavour.

§ III. Le départ de l'Académie. Les hautes classes : sciences et lettres. — Le prince de Carignan ; un page indiscipliné. — Fin des études. — Cavour congédié de son service de page. Effet du passage à l'Académie et à la Cour.

I

L'Académie militaire, où le jeune Camille de Cavour a passé six années d'études, avait été fondée au XVII siècle pour l'éducation des jeunes gentilshommes. Supprimée pendant les années d'occupation française, elle avait été réorganisée par le roi Victor-Emmanuel I[er] qui tenait à rétablir toutes les vieilles institutions, forces de sa dynastie : celle-ci était des meilleures. Aux termes de la patente du 2 novembre 1815, l'Académie avait pour but « d'assurer à la patrie et aux familles tous les avantages qu'on peut attendre de la morale religieuse unie à l'influence de la science et des con-

naissances humaines bien dirigées[1] ». Installée dans de spacieux bâtiments, via della Lecca[2], façades élégantes, vastes cours, salles claires et saines, elle donnait une impression de luxe sévère et de recueillement laborieux. Deux cents enfants des meilleures familles y étaient réunis, entrés à neuf ou dix ans, n'en sortant la plupart que pour s'incorporer dans l'armée sarde. Car c'était avant tout une institution militaire, sous la dépendance directe du ministre de la Guerre, et, dans leur uniforme de 1820, avec leur tunique à la française, leur grand shako à vaste plumet, leur petit sabre, les enfants se donnaient déjà l'allure de vieux troupiers.

Dirigée d'abord par le général de Robilant, l'Académie avait pour véritable rénovateur le comte de Saluces, qui en avait rédigé les statuts en 1815 et en prit la direction en 1821. C'était un fin érudit que le comte Cesare Saluzzo di Monesiglio[3] : appartenant à l'une des premières familles du royaume, destiné dans sa jeunesse à l'état ecclésiastique, il avait abandonné la théologie pour la jurisprudence, s'adonnant ensuite à la philosophie et aux belles-lettres, passant à la science militaire sans oublier la poésie ; secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Turin pour la classe de littérature, auteur de nombreux ouvrages d'histoire, sans aucune morgue d'ailleurs ni pédanterie, il s'imposait à ses élèves par l'étendue de ses connaissances et les séduisait par la franchise de son caractère. « C'était notre père à tous », disait Cavour en 1854 dans une cérémonie universitaire.

Le comte de Saluces avait donné à l'enseignement de l'Académie une base très large plutôt que profonde. Les élèves

1. F. L. Rogier. *La reale Accademia militare di Torino. Note storiche 1816-1860* (Turin, 1895). Chiala. *Lettere di Cavour*, t. V, p. 413 et suiv.

2. Elle y existe encore, sans changements.

3. Paravia (Pier Alessandro), *Vita di Cesare Saluzzo.*

étaient divisés en quatre brigades, dont la première comprenait les plus jeunes, âgés de neuf à douze ans : on leur donnait un enseignement général, ou plutôt des notions sur toutes choses, grammaire et littérature italiennes, langue latine, histoire sainte, grecque, romaine, arithmétique et géométrie élémentaire, quelque peu de géographie et beaucoup de religion. A la fin de ce premier cycle, les élèves devaient choisir entre l'infanterie, la cavalerie ou les armes savantes — artillerie et génie — et, selon leur décision, ils étaient répartis dans l'une des trois brigades de maturité. Là l'enseignement devenait plus technique ; sans abandonner complètement l'étude de la philosophie ou de la littérature, les « aspirants » s'adonnaient plus spécialement aux sciences militaires : histoire des armées, tactique et stratégie, artillerie, ponts et fortifications, mathématiques appliquées, physique et chimie surtout dans leurs rapports avec l'art de la guerre.

Les professeurs étaient bien choisis, la plupart enseignaient à l'Université de Turin, quelques-uns étaient des hommes de grande valeur ; néanmoins l'ensemble des études était faible, sauf peut-être pour les mathématiques ; la faute n'en était point au corps enseignant, mais à l'esprit même qui régnait à l'Académie, au groupement de tous ces jeunes nobles, enfants des plus aristocratiques familles, sachant qu'ils tiendraient leur situation de leur naissance, non de leur travail ; on dirait aujourd'hui, en langue familière, que l'établissement était trop « chic ». Les études s'en ressentaient, surtout celles qui ne tendaient point à un résultat pratique et immédiat. « Mon éducation littéraire a été singulièrement négligée », écrivait Cavour en 1835. Et le programme explique ce regret, car il était aussi pauvre en culture des lettres que riche en cours scientifiques et techniques.

Vainement essayait-on de donner aux enfants quelque goût des belles-lettres par les représentations théâtrales, de mode dans les collèges des Jésuites ; ils n'y voyaient que le plaisir de se déguiser — et les biographes de Cavour ne manquent point de rappeler que le jeune Camille y parut costumé en « génie de l'Italie ». De même que dans les voyages aux forteresses des Alpes, ils n'appréciaient d'abord que la joie de l'excursion, les histoires contées en route, et la partie de boule à l'arrivée. Pour un travail énergique, approfondi, tenace, tous ces enfants étaient trop élégants et sûrs de leurs appuis naturels.

Tel était le milieu où, le 1er mai 1820, arrivait le jeune Camille de dix ans. Il ne s'y plut point ; certes, il n'y fut point malheureux, il n'était point de ces « enfants qui pleurent toujours », son caractère était trop foncièrement gai, pour tourner à la mélancolie « dans les cours des écoles ». Mais trop de choses le choquaient. Il sortait du milieu familial le plus doux et le plus aimable, pour entrer dans l'internat, avec toutes ses brutalités et ses exigences. Il était habitué à vivre auprès de sa mère, de sa grand'mère, de ses tantes : il ne les pouvait plus voir qu'au parloir, à jours et heures fixes. Sa langue maternelle était le français, à tel point qu'il avait l'habitude de franciser les noms des familles et des lieux, écrivant Moncalier pour Moncalieri, Barol pour Barolo ; et à l'Académie il était défendu de parler autrement qu'en italien. A l'hôtel des Cavour, comme à Santena, il courait librement, parlant à son gré, parfois à tort et à travers ; ici régnait une discipline stricte et rigoureuse. Enfin et surtout, l'enfant était habitué à une religion sans étroitesse, catholique sans doute, mais élargie par la fréquentation d'autres dogmes ; à Genève, il voyait son oncle, ses cousins aller au Temple alors que lui-même se rendait avec sa mère

à la messe; il ne lui semblait point qu'il y eût déshonneur à être protestant; à l'Académie, on ne concevait point d'autre religion que le catholicisme, et avec toutes ses pratiques minutieuses, service journalier, confession régulière, et chaque enfant porteur d'un crucifix.

Dès son entrée à l'Académie, Camille s'ennuya; ce n'était pas un mauvais élève, au contraire; son esprit vif et pénétrant s'assimilait avec facilité tout ce qu'on lui enseignait, et ses notes, retrouvées dans les archives de la maison, témoignent qu'il se tenait en bon rang. Mais cet internement lui pesait, et dans ses lettres enfantines, quand il parle de Santena, « du jardin bien fleuri », « des travaux du jardin et du nouvel arrangement de la galerie », on croit entendre le bruissement des ailes de l'oiseau captif, aspirant à la liberté vers les prés et les bois. Il avait noué quelques amitiés qui devaient le suivre toute sa vie, avec son camarade Séverin Cassio, un « grand », car il était son aîné de trois ans, avec Pierre de Santa-Rosa, d'une famille liée à la sienne, et qu'il courait retrouver à chaque sortie. Mais ces camaraderies ne lui donnaient point la clef des champs.

Tandis qu'ainsi Camille bâillait à l'Académie militaire, une révolution éclatait à Turin, qui devait avoir une longue portée sur l'histoire du Piémont et sur le sort des Cavour.

II

Depuis sept années, l'Italie vivait dans un étouffoir. La Restauration avait morcelé à nouveau l'Italie en huit États, rétabli les monarques d'antan, étranglé toute idée libérale. A leur retour, les princes avaient été accueillis avec faveur, non seulement par les partisans de l'ancien régime, mais aussi par la masse du peuple qui les considérait comme les protecteurs

des aspirations nationales contre les ambitions françaises[1]. Mais lorsqu'on vit abroger tous les progrès réalisés depuis vingt ans, rétablir tous les privilèges de la noblesse et du clergé, dominer hautainement l'action autrichienne, un murmure de protestation s'éleva, sourd dans les campagnes, clair à Naples, à Gênes, à Milan. Partout on voyait les monastères reprendre leurs privilèges, les Jésuites s'insinuer dans l'enseignement public, les émigrés rentrer en possession de leurs biens. En Lombardie et en Vénétie, les fonctionnaires et les soldats de l'Autriche se tenaient comme en pays conquis de haute lutte ; loin d'accorder, ainsi que l'avait promis Metternich, « des lois conformes au caractère et aux coutumes italiennes », l'archiduc Rénier supprima toutes les institutions, qui, sous la domination française, donnaient au pays au moins l'illusion de l'indépendance ; il écarta systématiquement les Italiens de toutes les fonctions publiques ; il organisa tout un réseau de police tracassière, qui érigeait la dénonciation en devoir civique. A Naples, Ferdinand réagissait avec une si lourde et maladroite brutalité, que les puissances signataires du traité de Vienne durent intervenir avec une pressante persuasion. A Turin, le bon Victor-Emmanuel avait empoigné l'Almanach royal de 1793, et remettait toutes choses dans l'état de ci-devant, jésuites, oblats et capucins, même à Gênes, qui ne les avaient point connus.

Le mécontentement était général ; bien hardi eût été qui s'en fût plaint ouvertement ; on conspirait dans le silence ; de ville en ville, les « carbonari » glissaient des paroles d'espérance et de révolte. Les actes suivirent bientôt.

La nouvelle de la révolution espagnole fait éclater en juillet 1820 une insurrection à Naples et le mouvement s'étend

1. Bolton King, *Histoire de l'unité italienne*, t. I, p. 18.

prompt et irrésistible au royaume entier ; pendant quelques mois, un régime constitutionnel est instauré dans la monarchie des Deux-Siciles et le roi Ferdinand prête serment à la Charte. Mais les grandes puissances veillaient ; à Troppau, à Laybach, leurs représentants déclaraient nécessaire l'intervention de l'Autriche; le 7 mars 1821 l'armée du général Frimont franchissait la frontière napolitaine ; l'écrasement du nouveau régime était prochain.

Le Piémont paraissait sommeiller dans le calme, malgré les prédictions de quelques pessimistes et l'ambassadeur de France se plaisait à constater cette sérénité. « Je me sais bon gré d'avoir dit et répété à Votre Excellence que la tranquillité ne serait point troublée ici, — écrivait M. de La Tour du Pin à son ministre le 6 mars 1821 ; — ce n'est point assurément que le contraire ne me fût bien souvent annoncé[1]. » Le diplomate français manquait de perspicacité. La rixe sanglante qui s'était produite six semaines auparavant à Turin entre les étudiants et les troupes royales, les protestations contre « la prépondérance de l'Autriche qu'on voyait croître chaque jour », le mécontentement contre un régime d'écrasement, tout présageait l'orage. En réalité, depuis plusieurs semaines, un mouvement national était préparé par les chefs du parti libéral, qui en confièrent le secret au prince de Carignan le 2 ou 3 mars.

Charles-Albert avait vingt-deux ans ; cousin du roi, il était l'héritier présomptif de la couronne, ni Victor-Emmanuel ni son frère Charles-Félix, duc de Genevois, n'ayant de fils. Rien de plus difficile que de comprendre et juger ce prince, car dans son caractère comme dans son existence,

1. Le marquis de la Tour du Pin au baron Pasquier, 6 mars 1821. Archives du ministère des Affaires étrangères, Savoie, t. CCLXXXVII, f° 241. Documents inédits.

tout a été contradiction. Le premier abord séduisait : allure élégante, grand front sous une forêt de cheveux noirs, regard profond ; à le mieux connaître, la méfiance naissait, car vite on percevait un manque de franchise, une inquiétante dissimulation. Le courage physique de Charles-Albert était indiscutable ; il le montra en Espagne comme en Italie ; mais le courage moral lui manquait. Il semblait se donner et déjà se retirait. Il n'avait confiance en personne et n'inspirait confiance à aucun. « Je ne suis sûr de moi ni en politique ni en amour », dit-il quelque jour. Il était comme replié sur lui-même, aux aguets du péril prochain, et non sans raison, car le danger était en lui autant que dans les autres : il commença sa vie politique en abandonnant ses amis en 1821, il la termina sur le champ de défaite de Novare en 1849.

Tel était l'homme auquel les chefs du parti libéral vinrent confier leurs désirs d'une Italie indépendante, montrer la liste des conjurés, demander une bienveillante neutralité. Il fallait choisir : ou mettre les libéraux à la porte, ou leur prêter appui. Charles-Albert joua double jeu ; il reçut les confidences sans décourager ses « tentateurs » et révéla le complot au ministre de la Guerre. Il était trop tard. Le 9 mars, la garnison de Fossan, son colonel en tête, se mettait en marche vers Turin. Le 10, les troupes d'Alexandrie réclamaient une constitution, la marche contre les Autrichiens « pour les chasser de l'Italie et proclamer l'indépendance italienne ». Le 12, les régiments de Turin se révoltaient à leur tour, unis à la bourgeoisie et même à une partie de l'aristocratie pour demander la charte espagnole, et l'insurrection prenait nettement un double caractère, libéral et national. « Le cri de *guerre aux Autrichiens* est joint au cri de *Constitution*[1]. »

1. Le marquis de la Tour du Pin au baron Pasquier, 13 mars 1821.

Le bon roi Victor-Emmanuel s'effondra tout de go. « Il se contentait, a dit un contemporain, de gémir et de perdre la tête. » Et à la première menace des troupes, il annonça son abdication. La reine Marie-Thérèse s'indigna, réclama pour elle-même la régence, mais un vieux brave, Revel, gouverneur de Turin, soupira « qu'il connaissait l'esprit du moment, le mal est irréparable, il n'y a rien qui puisse nous sauver [1] ». Sur ces belles paroles, le roi signa son abdication en remettant au prince de Carignan les pouvoirs de la régence (13 mars). Le lendemain, il partait pour Nice. Deux jours après, Charles-Albert acceptait solennellement au nom du nouveau monarque la constitution espagnole. Les troupes remplaçaient immédiatement la cocarde bleue de la Savoie par la cocarde tricolore de l'Italie. Et l'ambassadeur de France de s'écrier douloureusement : « Il ne restait plus rien : Roi, armée, monarchie, tout avait disparu [2]. »

Le nouveau souverain, Charles-Félix, était en séjour chez son parent, le duc de Modène, entouré de quelques « amis de l'ordre », peu enclins à pactiser avec les idées nouvelles, et l'annonce de la révolution turinoise le mit dans une fureur telle qu'il n'en était point sorti lorsqu'il reçut Sylvain Costa, envoyé par le prince de Carignan. « Ne me donnez pas le nom de roi, cria-t-il, je ne le suis pas. L'abdication de mon frère est une violence abominable. Sortez. » De sa meilleure encre, il rédigea une proclamation tenant pour nulle toute modification dans la forme du gouvernement et pour rebelle quiconque aurait « la prétention de proclamer une constitution ou seulement d'introduire une innovation quelconque portant atteinte à la plénitude de l'autorité royale ». Et il donna

1. Costa de Beauregard. *La jeunesse du roi Charles-Albert*, p. 121.

2. Le marquis de la Tour du Pin au baron Pasquier, 17 mars 1821.

ordre au prince de Carignan de quitter immédiatement Turin pour aller attendre ses ordres à Novare.

Charles-Albert de Carignan avait reçu les confidences des conjurés ; il avait vu éclater et grandir l'insurrection qui lui avait été annoncée ; il avait assisté à l'abdication de son royal cousin et accepté la régence, suite directe de la révolution ; tout net, le prince était à la tête du mouvement national. A l'écho, rapporté par Sylvain Costa, de la grande colère de Charles-Félix, il prit peur, une peur qui ne lui permettait que la fuite. De nuit, il partit pour Novare, il y trouva l'ordre de se rendre à Florence, continua son chemin sans désemparer, et, sans souci de ce qu'il avait fait et de ceux qu'il laissait, ne s'arrêta qu'à Florence, où il se terra. Sa conduite fut honnie de tous : « Le rôle du prince de Carignan est fini, écrivait l'ambassadeur de France[1]. Ce qu'il a le mieux prouvé, c'est qu'il a manqué de toutes les qualités qui forment le sujet fidèle ou le chef ambitieux. Laissons-le dormir en paix. »

Cependant le mouvement s'étendait aux différentes villes du royaume ; Gênes, qui restait incertaine dans son individualisme d'ancienne république trop récemment unie au Piémont, se rallia à la Révolution lorsqu'on y connut l'orgueilleuse proclamation du nouveau roi. Mais, en même temps, l'embarras était grand au camp des conjurés, car avec la fuite de Charles-Albert s'effondrait tout leur plan d'avenir et la proclamation de Charles-Félix sonnait le glas de leurs espérances. Quelques hommes modérés cherchaient un terrain d'entente, et parmi eux était le marquis de Cavour.

La Restauration avait brisé la carrière politique du marquis Michel ; pendant quelques années il s'était occupé uni-

1. Le marquis de la Tour du Pin au baron Pasquier, 24 mars 1821. Archives des Affaires étrangères, *ibid.*, f° 281.

quement de l'exploitation de ses domaines, Santena et Léri, puis il s'était glissé à nouveau dans la vie publique par la voie la plus modeste, décurion au Conseil municipal de Turin, capitaine dans la garde nationale; son activité, son intelligence des affaires, l'avaient mis en vedette. « Le marquis de Cavour est l'homme influent dans le corps de ville », écrivait de lui l'ambassadeur de France. Avec l'abbé Marentini, président de la Junte et M. Dal Pozzo, ministre de l'Intérieur, il tenta une médiation entre le pouvoir royal et les libéraux, réclamant la constitution promise par le régent. Ces médiateurs ne réussirent point : le ministre de Russie, M. de Monicego, les manda à l'ambassade, leur promit d'intervenir pour éviter l'invasion du Piémont mais à une condition absolue, « soumission pleine et entière[1] ». Les documents qu'il produisait, démontraient si nettement la certitude de la victoire autrichienne, que l'abbé Marentini se rendit de suite à Alexandrie, pour négocier avec les chefs de l'armée libérale. Il échoua complètement. Le 8 avril, près de Novare, les troupes royales, appuyées d'un fort contingent d'Autrichiens, attaquèrent les 9.000 soldats « constitutionnels » et les bousculèrent aisément. Les Autrichiens occupèrent Alexandrie, et Gênes se rendit sans résistance. Depuis quinze jours, les soldats d'Autriche étaient installés à Naples. Dans l'un et l'autre royaume, la répression fut sans clémence.

Ainsi finit ce mouvement de protestation libertaire et d'unité nationale; malgré son échec, il ne fut point sans avoir de graves conséquences et une longue portée. Vainement les monarques reprirent-ils le pouvoir avec brutalité : des idées nouvelles avaient été semées dans la terre italienne, qui devaient germer pendant un quart de siècle. Les dures

1. Le marquis de la Tour du Pin au baron Pasquier, 30 mars, 2 avril 1821.

répressions de Naples et du Piémont déterminèrent une nette cassure entre les princes et les populations, — celles du moins capables de penser et d'agir. Dans le royaume du Sud, la réconciliation ne se fit point, jamais. En Piémont, une méfiance naquit envers la couronne, qui avait manqué à toutes les aspirations nationales; de Charles-Félix, vieux d'idées autant que d'âge, il n'y avait rien à espérer; mais de son successeur, jeune, point lié par la piété filiale, on aurait pu mieux attendre : la louche conduite du prince de Carignan en 1821 avait enveloppé Charles-Albert d'un tel tissu d'hostilité, voire de mépris, que pendant les premières années de son règne nul ne croyait en lui, nul ne l'approchait pour l'encourager; il ne gagna la confiance de son peuple qu'en 1847, en prenant avec franchise la direction du mouvement constitutionnel et unitaire[1].

Rentré à Turin, le nouveau roi, Charles-Félix, biffa d'un trait tout ce qu'avait écrit le prince de Carignan et refusa tout ce qu'on avait promis en son nom. On lui conseilla la modération, on lui proposa de prendre à son cabinet des hommes nouveaux, spécialement M. de Cavour, qui venait de jouer un rôle de modérateur. « Jamais, s'exclama le souverain, c'est un négociant, il vendrait mon royaume[2]. » Et le marquis Michel revint à ses cultures et à ses spéculations.

Ce grand heurt d'idées eut-il quelque influence sur le jeune élève de l'Académie royale? Il est difficile de le contester, car on a retrouvé dans ses papiers d'enfance un cahier contenant des extraits fort curieux de ses diverses lectures, et dont un chapitre, intitulé « Journal de la révolution du Pié-

1. Dans un article de la *Revue nouvelle* du 1er mai 1846, Cavour a montré avec une rare pénétration combien « le contre-coup de ce grand mouvement populaire fut considérable en Italie », et combien durables furent ses conséquences.

2. Chiala. *Lettere di Cavour,* t. I, 45.

mont en 1821, » montre quelle part le jeune adolescent prenait aux idées généreuses du temps[1]. L'armée et le peuple associés dans un même appel à la liberté et à l'union italienne, le succès du parti libéral puis son effondrement, la fuite d'un roi puis d'un prince régent, la menace de l'invasion étrangère, la déception des espérances paternelles, toutes ces choses marquaient fortement sur une jeune imagination, ouverte par sa vivacité même à toutes les impressions nouvelles. Ici encore des idées d'avenir furent semées.

III

Les années passaient ; le jeune « aspirant » continuait ses cours à l'Académie militaire, spécialisé maintenant dans les études pour l'arme savante du génie. Ses notes, fort irrégulières, présentent sa conduite comme tantôt bonne, tantôt mauvaise, ses progrès comme sensibles surtout dans les sciences exactes, « parmi les meilleurs en physique, chimie et mathématiques[2] ». Il avait pris goût à l'enseignement supérieur des mathématiques, fort complet à l'Académie dans les hautes classes, — mathématiques analytiques et appliquées, mécanique et hydraulique — et qui tenaient la majeure partie des heures d'étude ; les professeurs étaient choisis parmi les meilleurs de l'Université, ils tenaient leurs élèves de près, et formaient leurs intelligences. Cavour le reconnaissait, qui écrivait plus tard : « L'habitude que j'avais dans ma jeunesse de résoudre mentalement des problèmes de mathématiques, m'a mis en état d'accumuler dans mon cerveau une longue série de théorèmes et de déductions dans leur ordre de bataille. »

On serait un peu étonné de relever dans les notes du jeune

1. Berti. *Il conte di Cavour avanti il 1848*, p. 57, 350.
2. Rogier. *La reale Accademia militare di Torino*, p. 101 et suiv.

« académiste », cette mention « littérature italienne, médiocre », si l'on ne se rappelait que l'enseignement était tout en langue italienne et que l'enfant continuait à penser en français. En réalité, il lisait des ouvrages de littérature à son gré, pour lui-même, étudiant les lettres françaises dans le pesant traité de La Harpe, l'histoire anglaise dans les volumes de Luigard. Et à fréquenter ces gens de goût, il prenait dans la pensée et dans le style une élégance qui charme dans les lettres d'un gamin de treize ans. Chargé, à la suite d'une excursion scolaire, d'en rédiger le récit, il l'écrit d'une plume alerte, vivace, qui présage la jolie correspondance de sa vingtième année. Ses descriptions ont déjà un pittoresque descriptif. « La ville de Saluce, écrit-il, autrefois résidence de marquis qui portent son nom, est fameuse dans l'histoire par les grands rôles qu'elle y a joué. Elle était autrefois bien fortifiée, mais on ne voit plus même les restes de ses remparts, qui ont donné à faire à plusieurs armées. C'est maintenant une petite ville, chef-lieu de la province qui porte son nom, elle est fabriquée sur le revers d'une colline, et partie dans la plaine, ses rues ne sont pas très régulières, quoique de temps en temps on trouve d'assez belles maisons [1]. » C'est l'exact tableau de la petite ville de Saluces, et chaque bourgade est ainsi dessinée de quelques traits justes, parfois amusants : on croirait lire les voyages en zigzag de Topfer, c'est la même école de Genève.

L'hiver suivant se produisit dans l'existence de Camille un événement qui devait exercer sur lui une certaine influence, mais par réaction, et lui donner la première occasion de manifester cet esprit d'indépendance, trait essentiel de son caractère.

1. Voyage de septembre 1823. Archives de l'Académie militaire de Turin, récit reproduit par Chiala, *Lettere di Cavour*, t. V, p. XIV et suiv.

Le triste prince de Carignan vivait en exil à Florence, où le confinait l'impitoyable ressentiment de son royal parent ; Charles-Félix pensait à le traduire comme un accusé devant le congrès de Vérone, à requérir sa déposition avant son avènement, mais l'Europe, représentée par Metternich et Wellington, résistait à ces velléités ridicules. Charles-Albert demeurait donc l'héritier présomptif, et dès lors les gens prévoyants se mettaient en mesure de s'attacher à sa fortune. Ainsi l'avisé marquis de Cavour sollicitait-il au commencement de 1823 pour le jeune Camille une place de page à la cour du prince, lorsqu'un destin meilleur rouvrirait le palais Carignan. Charles-Albert se gardait de refuser, il connaissait le rôle du marquis pendant la Révolution de 1821 et quel appui il pourrait trouver dans cette puissante famille. Aussi écrivait-il le 9 mars 1823 à son « très cher Cavour » en termes affectueux. « Dès que ma position politique me mettra dans le cas de pouvoir faire quelque nomination parmi les personnes de ma cour, j'ose espérer que vous êtes bien convaincu que l'acquisition de ce jeune homme intéressant et qui donne de si grandes espérances, aura pour moi un double prix, surtout si je peux croire de pouvoir jamais vous montrer, au moins dans la personne de votre fils, la reconnaissance que je vous dois et l'amitié que je vous porte. » Le billet était galamment tourné, et il était confirmé peu de jours après par le prince Charles-Albert dans une lettre où il mandait au comte d'Auzers, beau-frère du marquis Cavour, que « la première des nominations dans ma cour sera certainement celle de ce charmant Camille, si intéressant par lui-même, et auquel je suis déjà sincèrement affectionné, le regardant presque comme votre fils[1] ».

1. Chiala. *Lettere di Cavour*, t. I, p. 5-6.

La nomination devait tarder plus d'une année, car au même moment, le prince de Carignan sollicitait du roi de Sardaigne « d'aller, comme volontaire, faire la campagne contre les constitutionnels espagnols[1] ». Il y a quelque ironie à rappeler que deux années auparavant, pendant son éphémère régence, l'unique acte du prince avait été l'octroi au peuple sarde de cette constitution espagnole dont il demandait humblement l'autorisation de pourfendre les partisans ; il espérait, ce faisant, obtenir le pardon de son souverain et prendre par l'Espagne le chemin de Turin. Le roi Charles-Félix acquiesça, non sans avoir fait attendre le prince, pour le compromettre « à tout jamais[2] », et le 2 mai Charles-Albert partait directement pour Marseille : huit jours après il passait la Bidassoa. Il y resta pendant six mois, à guerroyer bravement, — on l'a dit, il avait le courage physique, — prenant part en personne et très vivement à l'assaut du Trocadéro et ne quittant l'Espagne que la campagne terminée. Il eût voulu dès lors rejoindre Turin, mais la colère de Charles-Félix n'était point encore calmée, et cet homme d'autorité voulait des garanties, quelque chose comme un billet de confession avant mariage ; il envoya donc son héritier s'amuser cinq mois encore à Paris, — la pénitence semblait douce, — mais amère était la condition du retour au Piémont. Charles-Félix exigeait du prince qu'il signât un acte où il s'engagerait sur l'honneur à conserver intactes les bases fondamentales et les formes organiques de la monarchie, telles qu'il les trouverait à son avènement au trône. Longtemps, — on doit le reconnaître à sa louange — Charles-Albert hésita à se lier ainsi : à la fin de janvier, brusquement, il se décida et signa ce contrat de coercition. Le 7 février 1824, il rentrait à Turin.

1. Charles-Albert de Carignan à Sonnaz, 24 février 1823.
2. Costa de Beauregard. *La jeunesse du roi Charles-Albert*, p. 242.

L'accueil du roi fut « très médiocre »[1], quelques sèches paroles. Vainement le roi de France daigna-t-il, en personne, donner au jeune prince un témoignage de satisfaction. « Je lui dois cette justice, écrivait-il, qu'il s'est montré disposé à tout faire pour mériter la bienveillance de Votre Majesté et rentrer dans ses bonnes grâces[2]. » Les bonnes grâces tardaient. Officiellement, le prince de Carignan avait repris son rang à la cour, en réalité le roi le tenait pour suspect.

Il fallait constituer une maison du prince, aussi le 9 juillet 1824, le jeune Camille Cavour, cadet au corps du génie depuis le 27 avril, était-il appelé aux nobles fonctions de page de S. A. R. le prince Charles-Albert de Savoie Carignan. L'ancienneté de sa famille, le caractère du marquis son père, de brillantes alliances semblaient garantir avec sécurité la docilité de l'enfant et la pureté de ses opinions ; la réalité fut différente.

Il est assez difficile de préciser quel fut dans son jeune âge, le caractère d'un enfant devenu grand homme, car des traits définitifs sont rapportés, exagérés, voire inventés, comme autant de présages infaillibles et annoncent dans le gamin d'Ajaccio un génial capitaine, dans le turbulent de Schönhausen un forgeron des peuples, et dans le cadet indiscipliné de l'Académie turinoise un libéral invétéré. Mais, sans rien exagérer, on doit relever, avec certitude, que ses fonctions de page déplurent vivement au jeune Camille ; non que le prince de Carignan n'eût montré à son égard quelque bienveillance, aux débuts tout au moins de leurs relations. « Nommé page tout jeune, écrivait plus tard Cavour, je fus l'objet de

1. Le marquis de la Tour du Pin au vicomte de Chateaubriand, 12 février 1824. Archives des Affaires étrangères. Correspondance Turin, t. CCXCI.

2. Le roi Louis XVIII au roi de Sardaigne, 28 février 1824.

la faveur très marquée du prince de Carignan. Je répondis fort mal à cette haute prédilection [1]. » Tout, dans cette vie de petite cour, choquait le jeune indépendant : le service de l'antichambre, l'étiquette étroite et pointilleuse, les services religieux plus consacrés à de mesquines pratiques qu'à un culte selon l'esprit, même les chamarrures du costume : « Comment voulez-vous que nous fussions habillés, disait-il plus tard à son cousin William de La Rive, si ce n'est comme des laquais que nous étions, j'en rougissais de honte [2]. » Etourdi, de langue prompte, l'enfant laissa échapper dans l'été de 1825 quelques propos acérés, qui détonnèrent dans la morne antichambre du palais Carignan, en dépassèrent les murs, et s'enflèrent en minuscule scandale.

Le prince Charles-Albert ne pouvait se permettre une indulgence qui aurait pu sembler une connivence, et eût été inévitablement rapportée par ses adversaires à son royal cousin. Charles-Félix ne désarmait point à son égard ; s'entretenant du prince de Carignan avec le prince Frédéric des Pays, et portant la main à son front et à son cœur, le monarque disait de son parent : « Il n'a ni de ça, ni de ça. » Et l'ambassadeur de France, très au courant des secrets de la cour, soupirait en constatant « l'extrême éloignement du roi pour le prince... J'ai été jusqu'à nommer cet éloignement de la haine [3] ». Dans une telle situation, Charles-Albert, qui n'avait point de courage en ville, dut sévir contre l'imprudent page. La punition fut d'ailleurs modérée. « A vous dire la vérité, écrivait Camille à sa mère le 17 septembre 1825, mes affaires ne vont

1. Cavour à la marquise L. Costa de Beauregard, oct. 1847. Chiala. *Lettere di Cavour*, t. I, p. 385. Cpr. *Diario del Conte di Cavour*, éd. Berti, p. 130.

2. W. de La Rive. *Le comte de Cavour*, p. 47.

3. Le marquis de la Tour du Pin au vicomte de Chateaubriand, 2 juin et 13 novembre 1825. Archives des Affaires étrangères. Correspondance Turin, t. CCXCI.

pas du tout bien ; cette maudite affaire du prince que probablement vous saurez, a tout gâté [1]. » Il s'en exagérait la portée : quelques jours de consigne, ce fut tout le châtiment. Mais désormais la bienveillance de Charles-Albert disparut, il avait crainte que les étourderies de son page ne le compromissent lui-même ; il le tenait en méfiance ; quelques mois plus tard, à une nouvelle faute, il l'exécuta.

Cependant tout en assurant son « service d'antichambre », Camille de Cavour continuait ses études à l'Académie militaire et ses notes le représentent comme un élève brillant mais indiscipliné, suivant les cours sans grande attention, mais capable d'un effort de travail qui le mettait en tête de sa promotion, rebelle au joug de la discipline un peu étroite de l'école mais séduisant ses maîtres par les éclats d'une intelligence précoce, « bon enfant » avec ses camarades, puis les abandonnant pour se plonger, solitaire, dans d'interminables lectures « non de romans, mais déjà de journaux, de livres de politique et d'histoire [2] ». Le 30 juillet 1825, il avait été nommé sous-lieutenant du génie, tout en restant à l'Académie. Dans l'été de 1826, à la veille des examens de sortie, il fut pris d'une véritable « furia » de travail, pour reprendre l'expression d'un de ses camarades ; se jouant des matières les plus abstraites, il obtint sur presque toutes la note maximum, 50 sur 50 [3], et passa le premier de sa promotion ; le 16 septembre 1826, il était nommé « lieutenant au corps royal du génie ».

A ce moment, son humeur indépendante l'entraînait à une nouvelle manifestation contre son service de page et le régime

1. Cavour à sa mère, 17 septembre 1825. D. Berti. *Il conte di Cavour avanti il 1848*, p. 358.

2. Edward Diley. *Cavour* (Cambridge, 1861), p. 16.

3. Le détail dans Chiala, *Lettere di Cavour*, t. V, p. xxv.

fastidieux de la cour princière; était-ce chez lui un éclat du libéralisme qui s'affirmait de plus en plus dans son intelligence? était-il sous cette poussée d'indiscipline qui marque souvent la sortie de l'école chez un jeune homme trop longtemps refréné dans son indépendance [1]? L'une et l'autre explication se concilient si l'on réduit l'incident à sa juste portée. Tout fier de son nouvel uniforme de lieutenant du génie, il s'exclama auprès de quelques camarades qu'il était « très heureux de se déshabiller de sa livrée de page [2] ». Le propos fut exagéré, rapporté au prince de Carignan qui s'emporta assez maladroitement. « Le petit Cavour a fait le Jacobin, raconta-t-il à l'un de ses fidèles, je l'ai mis à la porte; pleurs, lamentations de toute la famille [3]. » Charles-Albert fit pire : une lettre de Cavour concorde sur ce point avec les souvenirs d'un contemporain; le prince dénonça le jeune homme au roi; Charles-Félix, de colère, réclama d'abord la démission du nouveau lieutenant; mais le commandant général du génie, marquis de Boyl, intervint avec sagesse et fermeté en faveur de son jeune subordonné et calma le roi qui, de l'aveu de Cavour lui-même, « se montra très tolérant à son égard [4] ». Tout l'incident, qui avait fait quelque bruit à la petite cour de Turin, se borna donc à la sortie un peu tapageuse d'un page devenu officier. Et sa seule conséquence fut de marquer le jeune lieutenant d'une note de libéralisme [5].

1. Il est à noter que son brevet de nomination de lieutenant donne encore au Sig. Cav. di Cavour le titre de Paggio di S. A. R. il Principe di Carignano.

2. Ercole Ricotti. *Ricordi,* publiés par le baron Manno (Turin, 1886).

3. Charles-Albert au comte Ch.-E. de Robilant, 31 décembre 1826. *Lettere inedite di Carlo Alberto, Principe di Carignano al suo scudiere Carlo di Robilant,* p. 14. Cpr. Reiset, *Souvenirs,* I, p. 117.

4. Cavour au marquis Costa de Beauregard, octobre 1847, Chiala, *Lettere,* t. V, p. 385. Ricotti, *loc cit.*

5. Il est assez difficile de fixer la date de cet incident. Il est postérieur

Quelle influence exerça sur l'âme du jeune Camille ce double passage à l'Académie militaire et à la cour du prince Charles-Albert ? Il convient de le demander à lui-même.

De l'enseignement, c'est les mathématiques qu'il goûta le mieux, et il en contracta une certaine netteté d'esprit, une précision de raisonnement qu'il reporta tout entière à sa pratique des sciences exactes. Pendant de longues années après sa sortie de l'école, et par manière de distraction, il suivait quelque théorème ou cherchait la solution de quelque problème et il a souvent vanté à ses amis intimes l'excellence des habitudes que donnent à l'intelligence la rigueur du raisonnement et le besoin de la certitude. « Ma tête, disait-il, doit beaucoup aux mathématiques. Voilà qui forme la tête et qui apprend à penser [1]. »

De la littérature, des « humanités », il reçut moins ; les cours étaient faibles, tenaient peu de place dans un enseignement consacré aux sciences pures ou appliquées à l'artillerie et au génie ; aussi se plaignait-il, lui-même, plus tard, de n'avoir point eu dans ses primes années la forte culture littéraire qui ouvre l'intelligence à toutes les curiosités et la prépare à toutes les études. « Dans ma jeunesse, écrivait-il en 1843, on ne m'a jamais appris à écrire ; de ma vie je n'ai eu de professeur de rhétorique, ni même d'humanité. J'ai senti, mais trop tard, combien il était essentiel de faire de l'étude des lettres la base de toute éducation intellectuelle ; l'art de

au 16 septembre, puisqu'on l'a dit, à cette date Cavour était encore page du prince ; la plupart des biographes le placent à la fin de septembre, remarquant qu'à la fin de l'année, Camille était malade. Mais le prince de Carignan, qui demandait, le 9 novembre, très affectueusement, des nouvelles de Camille « aux souffrances duquel j'ai pris beaucoup de part » (Charles-Albert au comte d'Auzers, 9 novembre 1826, Berti, *Cavour avanti il 1848*, p. 359), parle dans sa lettre du 31 décembre 1826 de la fugue de Cavour comme d'un fait tout récent.

1. W. de la Rive, *Cavour*, pp. 43 et 44.

parler et de bien écrire exige une finesse, une souplesse dans certains organes, qu'on ne contracte qu'autant qu'on les exerce dans sa jeunesse. »

A cette lacune dans son éducation, il suppléa par de nombreuses lectures : histoire, politique, roman, il dévorait tout dans ses premières années de curiosité intellectuelle ; plus tard, et peut-être sous l'influence de son oncle M. de Sellon, il apprit à lire, le crayon à la main, à tête reposée et à choix réfléchi. Très jeune, il aimait l'histoire dans ses relations avec la politique, et l'on retrouve, dans ses lettres et papiers de jeunesse, des appréciations personnelles qui dénotent, avec une évidente indépendance, un certain sens des grands mouvements nationaux. L'indépendance ! c'est surtout le trait qui domine dans cet enfant de seize ans ; en lui, rien de l'écolier appliqué, du fort en thème, qui suit fidèlement les admirations et les mépris de son maître ; mais un besoin inné de penser personnellement, de se « faire soi-même », comme on dira plus tard de l'Italie, *fara da se*. Tenter d'agir sur lui d'autorité, c'est le rebuter : à l'Académie, il se refuse à demander pardon après une faute et pour en éviter le châtiment. « Quant aux excuses qu'on voulait que je fisse, écrit-il deux ans plus tard, elles me répugnaient hautement, soit parce qu'elles me dégradaient à mes propres yeux, et à ceux de qui elles s'adressaient, soit parce qu'elles ne prouvaient autre chose qu'une basse peur des punitions [1]. » A la cour de Charles-Albert, il est rebelle au rôle de page, parce que sous le vêtement doré il sent le joug imposé par un prince. En famille, il vit entouré de toutes les opinions, le libéralisme très mitigé de son père, le royalisme aristocratique de son oncle le duc de Clermont-Tonnerre, l'autoritarisme napoléonien qui se

1. Cavour à son frère, 30 novembre 1828, édition italienne de W. de La Rive, *Il conte di Cavour* (Turin, 1911), p. 355.

muait en royalisme ultra de son oncle d'Auzers, les opinions libérales et humanitaires de ses parents de Genève ; et, spontanément, par la force même de sa nature et de son tempérament, il se porte au parti où sa pensée sera maîtresse d'elle-même. « Toutes les considérations personnelles, des avantages probables sous le rapport politique et pécuniaire, m'appelaient sous les bannières de l'absolutisme, continue-t-il dans sa lettre du 30 novembre 1828. Mais un sentiment inné de dignité morale, que j'ai toujours conservé avec soin, m'a repoussé d'un chemin où il fallait pour première condition renoncer à sa propre conviction, ne plus voir, ne plus croire que par les yeux et les lumières des autres. » A seize ans, l'esprit de liberté l'empoigna et jamais plus ne l'abandonna.

CHAPITRE IV

CAVOUR OFFICIER

(1827-1831)

§ I. Au sortir de l'École. Débuts à la Direction du Génie militaire. — Vacances : alpinisme et séjour à Genève. — La vie mondaine à Turin : les salons, le jeu. — Etudes personnelles : le Journal de la Révolution piémontaise.

§ II. L'influence de J.-J. de Sellon. Les brochures sur l'abolition de la peine de mort. — Correspondance de Cavour avec son oncle. — La paix universelle ; les réserves de Cavour.

§ III. Garnisons de province. A Vintimille : tristesse de Camille ; premiers différends avec son père. — A Exilles et Lesseillon : lectures, travaux et réflexions. — Voyage d'été et nouveau séjour à Genève. — Retour à la Direction de Turin.

§ IV. Le roman de Gênes. Nomination à Gênes ; la société gênoise ; de précieux amis ; Cassio. — L'incognita : marquise Giustianini ; un amour mélancolique.

§ V. La Révolution de 1830. Affolement à la Cour de Turin. — Enthousiasme de Cavour. — Brutalités policières à Gênes : Cavour suspect. — Retour à Turin. — Graves désaccords avec sa famille. — Révolution dans les duchés et les Romagnes ; l'esprit du cabinet de Turin. — Cavour envoyé au fort de Bard. — Sa démission.

Quatre années de travail intérieur.

I

Gravement malade à la fin de l'année 1826, Cavour ne put prendre qu'en février 1827 son poste à la direction du génie à Turin où il était affecté comme lieutenant en second.

Dans l'organisation militaire du Piémont, le génie avait une

place importante; serrée entre ses deux puissants voisins, redoutant sans cesse, à l'est comme à l'ouest, une invasion que de trop nombreuses expériences lui avaient démontré comme facile et désastreuse, le petit royaume ne pouvait se protéger que par une ceinture de fortifications ; vers la France, la défense était aisée, car les vallées présentaient des points de défense, redans naturels, que flanquait en seconde ligne le formidable mur des Alpes. Du côté de l'Autriche, la plaine du Pô était d'une protection plus difficile; il avait fallu créer des forteresses, Alexandrie, Casale, Ivrée, profiter du réseau de rivières et de canaux que le pays oppose aux envahisseurs. Toute la science des ingénieurs militaires s'y était employée.

Aux modestes travaux du jeune débutant, Camille de Cavour se mit avec ardeur et intérêt; il ne pensait point faire une longue carrière dans les armes, il y était entré surtout par tradition de famille, mais le côté scientifique de son arme l'intéressait vivement, et il était frappé de son utilité pratique pour son pays. Quelques mois, plus tard, causant par lettre avec son oncle de Sellon, fervent adversaire de la guerre, il exposait que dans sa petite situation lui-même travaillait à la paix en rendant plus difficile les hostilités. « Les officiers du génie, écrivait-il, qui s'efforcent de rendre les abords d'un État plus redoutables, coopèrent à empêcher, ou, du moins, à retarder les guerres en offrant un plus grand nombre de difficultés à vaincre à quiconque serait disposé de les entreprendre. Sous ce point de vue ils doivent bien mériter de l'humanité. *Les places fortes*, dit Carnot, *sont seules éminemment conservatrices, tandis que tous les autres moyens de la guerre tendent à détruire*[1]. » L'idée était juste, bien présentée.

1. Cavour au comte J.-J. de Sellon, 16 décembre 1828. Ruffini. *La Giovinezza di Cavour*, t. I, p. 52.

Son travail n'était point uniquement sédentaire ; aux études du bureau il joignait les constatations sur place ; bon marcheur, amateur des grands horizons, il se prit pour la montagne d'une belle passion, et, autant par goût que pour les besoins de ses fonctions, parcourut, l'une après l'autre, toutes les hautes routes qui d'Italie mènent en France ou en Suisse[1], voies merveilleuses, où la hardiesse des plans rocheux trouvent dans la belle lumière italienne un relief, une chaleur admirables.

Il continuait en Suisse ces excursions pittoresques : il passa une grande partie de l'été à Genève ou dans les jolies villas que possédaient ses parents sur les bords du lac, spécialement au Bocage chez sa tante la duchesse de Clermont-Tonnerre, et à Allaman, chez son oncle le comte de Sellon. Ce milieu, tout ensemble sérieux et fort gai, ne pouvait exercer que la meilleure influence sur le jeune Camille, et son père s'en réjouissait, toujours inquiet sur l'avenir d'un fils qui lui ressemblait si peu. « Je prie, écrivait-il le 24 septembre 1827 à sa belle-sœur la duchesse, que l'on fasse beaucoup comprendre à Camille le besoin qu'il a de travailler... Tonnerre, qui est si bon, pourra dans ses promenades le lui rappeler. » Plus encore qu'aux homélies du bon duc, Camille se plaisait aux conversations tenues dans le château d'Allaman ; il y avait noué une charmante camaraderie avec Mlles de Sellon, gentil « flirt » de cousin à cousines ; l'aînée, Adèle, qui devint la baronne Maurice, gaie, animée, spirituelle, avait avec lui de vives conversations, où les deux partenaires se relançaient les « bons mots » comme à la raquette et qui se prolongèrent par une amicale et amusante correspondance ; la seconde, « la douce Amélie », plus tard Mme Révillod, toute différente,

1. Cavour à William Brockedon, 9 mars 1829, Chiala, *Lettere*, t. V, p. 3.

douce, tendre, « élégiaque », attirait Camille précisément par des qualités si différentes des siennes ; les cadettes écoutaient avec admiration ; et tout ce jeune monde parcourait la campagne, sous la protection de l' « oncle Tonnerre », en devisant joyeusement. Cavour a lui-même dépeint cette agréable existence dans une charmante lettre à sa cousine Adèle, écrite quelques mois plus tard[1] : « Il est bien vrai, écrivait-il, que nous n'étions pas toujours d'accord, et que plusieurs légères querelles ont pu s'élever au sujet des lumières, des inconnus, qu'on ne connaissait pas, et autres ; mais, de grâce, oubliez ces petites bagatelles, pour ne plus songer qu'aux agréables parties que nous faisions ensemble au Tilet et à la Comète, et à ces charmantes promenades où nous accompagnions notre Oncle, en discutant gravement sur nos inclinations respectives. »

A côté de ces conversations sentimentales, Camille avait avec son oncle, le généreux comte de Sellon, de longs et passionnés entretiens philosophiques ; dans les nobles desseins de cet « ami de l'humanité », le jeune homme trouvait l'écho et comme la réalisation de certaines de ses propres pensées, vagues encore, dont il abandonna d'aucunes, mais dont il développa fortement certaines autres, en les dépouillant de ce qu'elles avaient d'un peu nuageux pour les marquer du sceau de la réalité. Dès cet été de 1827, entre ces deux hommes, l'un d'âge mûr, l'autre au sortir de l'enfance, si différents de nature, mais tous deux épris de vérité et d'indépendance personnelle, s'engagea un commerce d'idées qui devint, l'année suivante, plus étroit encore dans une correspondance riche en influence sur l'âme même de Cavour.

L'automne amena la fin de ces vacances charmantes ;

1. Cavour à Mlle Adèle de Sellon, 25 janvier 1828 ; Ruffini, p. 42.

Camille revint à Turin; il devait y passer une année entière, plus ou moins occupé par son service militaire à la Direction du Génie. De l'enfant, l'homme se dégageait, avec un caractère indépendant parfois jusqu'à la révolte, en pleine réaction contre l'esprit d'absolutisme somnolent qui régnait à la cour et dans les cercles de Turin. « Peu de changements, aucune innovation », c'était à peu près la seule constatation que pouvait faire un observateur attentif[1].

Le marquis Cavour, son fils Gustave, son beau-frère d'Auzers, étaient gagnés par cette torpeur, et Camille bâillait parfois d'ennui à la maison familiale; il commençait à fréquenter le monde : chose assez singulière, lui qui s'y plut tant, quelques années après, s'y ennuya d'abord, par comparaison, semble-t-il, avec ce qu'il avait entrevu dans les salons genevois. « Si j'étais à Genève, écrivait-il à cette époque, où le meilleur ton règne dans la société, où l'on rencontre partout des gens éclairés et instruits avec lesquels on peut causer de choses solides et s'instruire en conversant avec eux, alors vous me verriez fréquenter la société et m'y amuser beaucoup. Mais à Turin, où il faut être en garde à tous moments pour ne pas tomber, où l'on ne rencontre que des personnes qui ne vous parlent que du théâtre ou le plus souvent de la chronique scandaleuse de la ville, je ne connais pas de chose au monde plus ennuyeuse que la société, à moins que l'on ne fasse la cour à une dame ; et il me paraît que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de se retirer autant qu'on le peut sans blesser aucune convenance sociale[2]. »

Il ne devait pas tarder à tempérer son rigorisme, et à ne point se contenter des petits coins dans les salons. Mais avant

1. Marquis de la Tour du Pin au baron de Damas, 12 janvier 1825. Archives des Affaires étrangères. Correspondance Piémont.

2. Cavour au comte de Sellon, 4 avril 1828. Ruffini, p. 46.

de briller auprès des femmes dans une société qui était galante, Cavour se livra à d'autres sottises ; il se mit à jouer avec passion, de petites sommes car son escarcelle de lieutenant était légère, mais assez fortes pour qu'il fût gêné des pertes éprouvées et tancé par sa famille ; on invoqua l'influence du comte de Sellon, qui décrivit fortement les conséquences terribles du jeu ; le jeune pécheur en convint. « Le jeu, confessait-il, vous donne une excitation, une crispation qui nuit aux occupations ordinaires et à la tranquillité. » Il abandonna les cartes pour les reprendre trop souvent : joueur passionné, repentant à chaque perte excessive, il ne devint qu'assez tard un joueur intermittent.

Entre temps, il se livrait à quelques études personnelles : par goût autant que par nécessité de carrière, il faisait diverses recherches scientifiques. « Je m'occupe principalement de l'étude des sciences mathématiques et mécaniques, écrivait-il le 16 juin 1828 ; car ce sont celles pour lesquelles j'ai le plus de disposition et d'aptitude. » Mais dès lors son esprit se détournait de ce que lui-même appelait « l'étude aride et fatigante du calcul », pour se consacrer aux « belles-lettres ». C'est à cette époque, vraisemblablement, qu'il composa son *Journal de la révolution piémontaise*, qui a été retrouvé dans ses notes personnelles ; en se servant, comme guide, du livre de Santorre di Santa-Rosa, il y exposait les événements de 1821, et, ceci est à remarquer, y développait déjà l'idée italienne, la fraternité des nations égrenées dans la Péninsule, leur haine commune de l'Autriche, leur aspiration à un régime libéral [1].

De plus en plus son esprit se portait vers les idées générales ; et quoiqu'il s'en défendît fort, quoiqu'il se prétendît

1. Berti. *Cavour avanti il 1848*, p. 74-75.

inapte à toute métaphysique, et que « chez lui la folle du logis fût une vieille paresseuse qu'il avait beau exciter, elle ne se mettait jamais en mouvement[1] », c'étaient les problèmes de philosophie sociale, et les plus nobles, les plus ardus, qui l'attiraient passionnément. L'influence de son oncle de Sellon est ici directe et durable; elle a marqué une empreinte dans son esprit, profondément et à jamais. Il convient de s'y arrêter.

II

Croyant de tout son cœur généreux à l'amélioration de l'homme et de l'humanité, le comte de Sellon avait depuis quelques années entrepris une campagne, noble et ardente, contre la peine de mort[2]. Il la tenait pour « une guerre de la nation contre un individu dont on regarde la destruction comme utile et nécessaire à la conservation de la Société »; or elle manque son but, car « elle est inefficace comme exemple et comme répression du crime » ; elle choque les consciences « par les nombreuses erreurs commises dans tous les temps » ; elle est inutile, car les princes sages l'ont abolie, tel Léopold de Toscane ; elle doit être remplacée par des pénalités permettant aux délinquants « de réparer devant Dieu si ce n'est devant les hommes, les crimes qu'ils ont commis » ; enfin elle prive l'humanité d'une force qui peut être utilement consacrée

1. Propos tenu par Cavour à son cousin W. de La Rive qui le rapporte dans *Le comte de Cavour*, p. 45.

2. Les brochures de M. de Sellon à ce sujet sont nombreuses, on indiquera comme les principales : *Un mot sur la proposition de M. de Sellon pour la suppression de la peine de mort*, Genève, 1826 ; *Lettre de l'auteur du concours ouvert à Genève en 1826 en faveur de l'abolition de la peine de mort*, Genève, 1827 ; *Lettres et discours en faveur du principe de l'inviolabilité de la vie de l'homme*, Genève, 1828 ; *Développement de la proposition de M. J.-J. de Sellon en faveur de l'abolition de la peine de mort*, Genève, 1829. Sa fille, Adèle de Sellon, qui continua ses travaux, a écrit *La peine de mort au XXe siècle*, 2e éd., Paris, 1877.

aux travaux d'intérêt public ou à la mise en œuvre des colonies. Ces idées venaient à une heure favorable : l'étude du droit pénal sortait de l'examen des textes pour chercher sa source dans la philosophie et dans les faits : en 1825, le gouvernement français avait publié le premier compte rendu de la justice criminelle, introduisant ainsi dans la science criminelle la méthode de l'observation ; en 1826, un double concours était ouvert sur la légitimité et l'efficacité de la peine de mort, à Genève par le comte de Sellon, à Paris par la Société de Morale chrétienne avec un jury constitué du duc de Broglie, de Guizot, de Rossi, de Sismondi, etc.

De ces nobles idées, une imagination jeune, ardente, généreuse, ne se pouvait qu'éprendre, et c'est Cavour lui-même, tout indépendant qu'il fût et farouchement jaloux de sa liberté intellectuelle, qui sollicitait les conseils du comte de Sellon. Il trouvait aux pensées si élevées du philanthrope genevois une tout autre allure qu'aux réflexions mornes et somnolentes de sa famille de Turin ; la Casa Cavour s'endormait ; Camille voulait vivre. « Je vous en prie, mon cher oncle, écrivait-il le 4 avril 1828[1], de continuer à m'illuminer de vos conseils, et de me permettre de vous soumettre quelques réflexions de temps en temps, car c'est le plus grand service que vous pouvez me rendre que de m'avertir sur les dangers qui m'entourent et d'autant qu'on est bien plus porté à croire les personnes qui pensent à peu près comme vous sur tous les points importants que ceux dont les opinions vous révoltent. Les conseils de l'excellent d'Auzers ne me font pas la centième partie de l'effet que produisent ceux d'un philanthrope éclairé comme vous. »

1. Camille de Cavour au comte de Sellon, 4 avril 1828. Cette importante correspondance, dont Bert avait donné des extraits, a été publiée par Ruffini, *La Giovinezza del Conte di Cavour*, t. I, p. 85 et suiv.

Flatté de cette appréciation, heureux d'agir sur une jeune âme, brûlant de la convertir à sa foi, l'oncle de Sellon répondit en envoyant ses brochures. Et Camille de répliquer avec une justesse, un bon sens qui présageaient de son tempérament futur. « J'ai vu, écrivait-il le 16 juin 1828, avec grand plaisir que la cause pour laquelle vous combattez, qui est celle de l'humanité et de la civilisation, a fait de grands progrès ; on ne peut tout obtenir à la fois, et l'on ne peut se flatter de faire changer totalement d'opinion des personnes qui ont été élevées et qui ont vécu sous l'empire des préjugés jusqu'alors universellement reconnus, ni d'entraîner toutes les personnes nouvelles dans le sentier de la justice et de la raison. Mais lorsque la vérité peut se faire entendre, lorsqu'elle a d'éloquents interprètes, tous les jours elle fait des conquêtes, soit en ralliant de nombreuses troupes sous ses étendards, soit en gagnant quelques positions sur ses ennemis... C'est pour cela qu'on voit les personnes les plus éclairées s'élever contre la peine de mort ou, si du moins elles n'en réclament pas l'abolition totale, révoquer en doute son utilité et sa justice et appeler sur cette question vitale un profond examen. »

La conversation continua sur le même sujet avec d'autant plus d'intérêt pour les deux correspondants que la polémique engagée contre la peine de mort prenait chaque année plus de force. Les concours ouverts à Paris et à Genève s'étaient clos en 1827 : un même auteur avait obtenu les deux couronnes, c'était un tout jeune homme, Charles Lucas, qui débutait ainsi dans une belle carrière de sociologue et d'économiste[1] et son mémoire, paru la même année sous le titre : *Du système pénal et répressif et de la peine de mort en particulier*, eut

1. Charles Lucas devint inspecteur général au ministère de l'Intérieur, membre de l'Institut.

une certaine influence sur la réforme du régime pénitentiaire à laquelle son auteur devait longtemps contribuer en France dans ses fonctions administratives. Le comte de Sellon en profitait pour multiplier discours, propositions ou brochures, et pour échauffer le zèle de son neveu : mais celui-ci, tout acquis qu'il fût aux idées de son oncle, répondait avec plus de mesure que d'enthousiasme et dans ses lettres apparaissait, très nettement désormais, cet esprit de libéralisme prudent et de progrès par étapes qu'il apporta plus tard au gouvernement des hommes. Sa lettre du 5 mars 1829 est particulièrement significative à cet égard. « Je crois bien, écrit-il, que les philanthropes ardents doivent attaquer de front la peine de mort, mais qu'en même temps les législateurs doivent agir progressivement pour ne pas opérer une révolution subite qui pourrait entraîner de graves désordres momentanés. Le forçat évadé, qui, ayant fini de se corrompre au bagne, ne craint plus que la mort, se livrerait peut-être à toute sorte de crimes, si un changement subit dans le Code pénal lui assurait l'impunité de la mort. Le philanthrope doit indiquer le but et les moyens qui présentent le moins de difficultés, et quoique le but soit excellent, si on veut l'atteindre directement on court les plus grands dangers. Pour traverser une montagne qui nous sépare d'une plaine fertile, il faut faire de longs détours pour éviter les précipices dont le chemin est parsemé le plus souvent. »

Peut-être le bouillant apôtre trouvait-il que ce néophyte manquait d'enthousiasme et que pour un garçon de dix-huit ans il montrait une bien précoce raison. Mais déjà il lui prêchait de nouveaux dogmes.

Logique dans son apostolat en faveur de l' « inviolabilité de la vie de l'homme », le comte de Sellon estimait difficile aux nations de supprimer la peine de mort pour conserver leur existence aux criminels, alors qu'elles-mêmes vident leurs

querelles en répandant sur les champs de bataille le sang innocent de leurs enfants[1]. Ainsi de ses études sur le droit criminel et le régime de répression, allait sortir une noble campagne contre la guerre, pour la paix par la justice entre les peuples : soixante-quinze années avant les conférences de La Haye, il prêchait l'arbitrage international ; près d'un siècle avant le Congrès de Paris il réclamait la naissance d'une Société des Nations. Et, par une coïncidence heureuse, — qui est un effet non du hasard mais d'une tradition intellectuelle, — ce précurseur parlait à Genève, siège futur de la Société qu'il rêvait.

Dans une nouvelle série de brochures[2], il met à nu les désastres que causent les grandes guerres : jeunes existences fauchées, ruines matérielles ; il en étudie les causes, les unes tenant à la nature même de l'homme, à sa violence native, les autres tout artificielles, provenant d'institutions vicieuses dont les pires, à l'en croire, sont les armées permanentes ; il en cherche les remèdes, le retour aux principes du christianisme, la création des Sociétés de la Paix[3], le développement de l'arbitrage international, son organisation rationnelle. « La *permanence* d'une conférence composée des représentants des puissances, écrit-il, permet de promptes explications sur toutes les causes accidentelles de désunion et fournit un moyen tout naturel de rapprochement quand les cartes sont brouillées : c'est le germe d'un tribunal arbitral européen,... sorte d'aréopage universel dont ressortiraient les chefs des nations. »

1. J. de Mello. *Notice sur le comte Jean-Jacques de Sellon* (Paris, 1847).

2. *Lettres et discours en faveur de l'inviolabilité de la vie de l'homme* (Genève, 1828) ; *Lettre du fondateur de la Société de la Paix de Genève* (Genève, 1833) ; *Qu'est-ce que la Société de la Paix* (Genève, 1833) ; *Adresse aux chrétiens de toutes les communautés* (Genève, 1834), etc.

3. La Société de la Paix de Genève fut créée par M. de Sellon en 1830, la seconde en date de l'Europe.

Le comte de Sellon n'avait point manqué d'exposer à son neveu ses généreux desseins, et soit dans leurs entretiens, soit dans leur correspondance, la « guerre à la guerre » prenait une place intéressante. Mais ici, comme sur la question de la peine de mort, il avait pour interlocuteur un esprit éveillé mais très prudent, fort disposé aux progrès, pourvu qu'ils ne brusquassent point les institutions en cours au risque de les briser, et n'exposassent son pays à aucun danger. Dans une première lettre, datée du 16 décembre 1828, Cavour se montrait très réservé. « Je partage pleinement votre opinion sur le malheur des guerres, écrivait-il ; mais cependant vous conviendrez que le meilleur moyen de les éviter, c'est de s'y préparer et de présenter un appareil imposant de défense aux ennemis qui seraient tentés de menacer notre pays. *Si vous voulez la paix*, *préparez-vous à la guerre*, a été un adage répété de tout temps et dont la vérité n'a jamais été plus reconnue que dans ces temps-ci... Il n'y a nul doute qu'il y aurait un incomparable avantage à jouir d'une paix perpétuelle, au milieu des bienfaits d'une civilisation naissante ; tous les efforts des philanthropes généreux et des vrais citoyens doivent tendre à ce but. Mais malheureusement nous vivons au milieu des partisans de l'ignorance, de l'absolutisme, de la barbarie. Si les défenseurs de la civilisation se désarmaient pour ne point grever les peuples, les barbares du Nord, et les sicaires de M...[1] auraient bientôt profité de la confiance des honnêtes gens, et l'Europe serait replongée dans les ténèbres dont tant de maux n'ont pas suffi pour la retirer entièrement. »

Mais l'apôtre de la paix avait la forte persévérance de tous les croyants ; au commencement de l'année 1829, cet homme mûr, absorbé par ses travaux, déjà notoire en Europe, pre-

1. Metternich, évidemment.

nait le temps d'écrire au tout jeune lieutenant deux longues lettres où il développait ses nobles desseins et il lui envoyait sa brochure sur « l'inviolabilité de la vie de l'homme », premier linéament de son plan pour une entente internationale.

Avant de répondre, Camille réfléchit longuement : il trouvait indigne de sa jeune conscience de répliquer par des banalités ou de vaines flatteries ; sa prudence naturelle ne le menait ni si loin ni si vite qu'allait l'enthousiasme de son oncle ; il comprenait la nécessité de combattre la guerre, mais voyait mal la prompte réalisation des moyens proposés par le philanthrope genevois. Ainsi écrivit-il la lettre du 5 mars 1829, dont on a déjà donné un extrait[1], et où apparaît bien son tempérament mesuré. « La cause de la civilisation m'est aussi chère qu'à aucun autre, y dit-il. Je consacrerais volontiers ma vie entière pour la faire avancer d'un seul pas... Je crois qu'il serait utile de proclamer l'inviolabilité de la vie de l'homme, je crois que la guerre est un des fléaux les plus désastreux de l'humanité, et que la paix universelle, si elle n'était pas achetée au prix de la liberté des peuples, serait le plus grand bienfait de la divinité ; je crois que la civilisation de l'Afrique serait une œuvre grande, généreuse et en même temps utile aux nations déjà civilisées. Je réclame comme vous que l'esprit de l'Evangile soit la règle de la morale publique et privée. Mais tout en admettant ces points importants, je doute que, en l'état actuel de l'Europe, les moyens que vous proposez produiraient l'effet que vous en attendez... L'arbitrage européen... ou serait illusoire, ou ferait acheter la paix par le sacrifice d'intérêts bien autrement puissants. Il me paraît prouvé que la civilisation seule peut mettre un frein aux passions des monarques et des peuples, et les éclairant les uns

1. *Supra*, p. 62.

et les autres sur leurs véritables intérêts, empêcher l'écoulement du sang.

« Sans la civilisation, tout arbitrage serait impossible. La Sainte-Alliance n'a pu subsister quoique un intérêt général liât les souverains entre eux. Un simple pacte fédéral maintient unis vingt-deux États séparés par des immenses distances, ayant des religions différentes et des mœurs peu analogues. Mais dans ce dernier cas, la civilisation, les lumières, qui font connaître aux peuples leurs véritables intérêts, cimentent une union qui ne pourrait exister par aucune autre cause... La Diète germanique a-t-elle empêché les guerres qui ont ensanglanté l'Allemagne pendant bien des siècles? Un système fédératif, sur quelque échelle qu'il soit fondé, et quelques soient les liens qui le constituent, ne peut exister, s'il n'a pour base un intérêt commun, si les peuples ne possèdent pas un haut degré de civilisation qui les mette à même de bien entendre ce qui leur convient davantage. Or il me paraît que ce n'est point le cas de l'Europe.

« Si l'arbitrage tel que vous le désirez était admis, voici ce qu'il en résulterait à mon avis. Les gouvernements, ennemis des lumières et des théories modernes, sont numériquement les plus forts, il s'en suivrait que les décisions du congrès seraient toutes empreintes de l'odieuse politique de Metternich, qu'elles nuiraient toutes à la cause de la civilisation. »

Et toute la lettre se résume dans cette phrase : « Civilisez-vous, instruisez-vous et vous serez délivrés du fléau de la guerre ; voilà ce qu'il ne faut cesser de répéter aux peuples [1]. »

Horreur de l'absolutisme, respect de la culture intellectuelle, amélioration des peuples par leur instruction, la paix par la

1. La lettre entière dans Ruffini, p. 59 à 65.

civilisation, voilà quelle était la philosophie de ce précoce « libéral réaliste ».

III

Cependant la carrière du jeune officier l'entraînait loin de Turin. Au mois d'octobre 1828, il avait été envoyé avec d'autres officiers étudier les fortifications de Vintimille. Les traités de 1815 avaient alloué au Piémont une certaine somme sur le tribut imposé à la France, mais à condition de barrer de forteresses les routes qui de l'ouest mènent en Italie le long de la Méditerranée et par les vallées perpendiculaires ; protection moins contre les soldats que contre les idées de la France [1]. Il avait paru de plus nécessaire de laisser à la bonne nature le soin de défendre contre les invasions voisines un pays d'accès difficultueux, si bien que la route de la Corniche, commencée sous Napoléon, n'avait point été achevée. On ne pouvait se rendre de Gênes à Nice que par mer ; en décembre 1826, le roi voulut, après un séjour à Nice, rentrer dans ses États par voie de terre, il y dut renoncer, partit sur un vaisseau-amiral, fut « ballotté pendant quarante-huit heures par vents contraires », revint à Villefranche, et y attendit patiemment pendant une semaine une mer favorable : c'était un voyage un peu lent, le roi y mit douze jours [2]. On se remit avec ardeur à travailler au chemin merveilleux entre mer et montagne. Mais ainsi ouvrait-on la voie à toutes les influences françaises, car « cette frontière n'avait de défense que celle que lui donnait une route presque impraticable [3] ». Le gou-

1. Berti. *Cavour avanti il 1848*, p. 47 et suiv.

2. Le baron de la Tour du Pin au ministre des Affaires étrangères, 18 et 30 décembre 1826. *Archives des Affaires étrangères.* Correspondance Piémont, nos 225 et suiv.

3. Le baron Schiaffino, consul général de France à Gênes au ministre

vernement piémontais résolut de mettre à ce goulot un bouchon. Vintimille en fut choisi pour emplacement.

Vintimille serre ses ruelles, ses villas et ses jardins entre les rochers, la mer et un torrent, site enchanteur, fait pour la contemplation et la poésie : Cavour n'était ni un contemplatif ni un poète ; il s'y ennuya consciencieusement pendant quatre mois. Il commençait déjà à se rebuter de sa carrière d'officier, plus convaincu de la « servitude » que de la « grandeur » militaire. « Les plans que je lève me seraient infiniment utiles si je comptais passer ma vie dans le génie, écrivait-il de Vintimille à son oncle de Sellon le 16 décembre 1828 ; mais comme j'espère qu'il en sera tout autrement, je ne vois pas à quoi me servira tout ce que je suis sensé apprendre dans mon métier. » La ville même, alors une bourgade isolée de tout centre animé, — « le plus pauvre pays de l'Europe », écrivait-il encore, — offrait peu de distractions ; il aurait pu rencontrer dans les villas du voisinage quelques familles de l'aristocratie piémontaise, mais elles étaient absentes. Il aimait, déjà, à causer politique, être au courant des nouvelles, il priait son frère de les lui envoyer, mais de Turin encore lui venaient de nouvelles tristesses, nées de ses profondes divergences avec les opinions sages, traditionnelles, conservatrices de sa famille. Dans une lettre d'une mélancolie intense, qu'il écrivait le 30 novembre 1828 à Gustave de Cavour [2] « plus qu'un frère pour lui, un ami pour lequel il n'a rien de caché », il épanchait toute son amertume contre les siens qui « l'accusaient d'étouffer les sentiments de la nature par morgue philosophique », et voulaient « courber le ressort de son âme ». On devine par cette

des Affaires étrangères, 26 juin, 3 et 12 juillet 1830. *Archives des Affaires étrangères, ibid.*

2. Appendice dans l'édition italienne de W. de La Rive, *Il conte di Cavour*, p. 353 et suiv.

lettre que de graves dissentiments, des scènes pénibles avaient déjà éclaté entre le fils jaloux de son indépendance et le père fier de son autorité, qui, « dans un accès de colère, l'avait menacé de le faire mourir de faim en Amérique » et lui a reproché de « le faire périr de chagrin ». On a voulu le séparer d'un ami[1], l'humilier jusqu'à demander pardon de ses idées hardies, et le jeune homme se révolte. « Mes opinions, écrit-il, ont été cause des reproches les plus sanglants, on m'a appelé dégénéré de mes aïeux, traître à mon pays, à ma caste. Le ciel m'est pourtant témoin que je finirais plutôt mes jours dans un cachot, que de faire une seule bassesse, indigne de mon nom, et de la dignité d'un homme libre, bien supérieure à toutes les autres... Est-ce ma faute si je vois d'une manière différente de la leur ? Je ne suis pas maître de ma conviction et il m'est aussi impossible d'admettre la plupart de leurs doctrines, que de croire que deux et deux font cinq. Si je suis donc dans l'erreur, on doit plutôt me plaindre que me blâmer. » Et il terminait par un douloureux parallèle entre le sort des deux frères, l'aîné, Gustave, qui « sait à quoi s'en tenir sur son avenir et peut se livrer en paix à une douce indolence », le cadet, lui-même qui « ne sait ce qu'il deviendra » et que « le moindre faux-pas peut entraîner pour toute la vie ».

Ainsi ruminait-il ces choses pénibles, « dans ce vilain pays, travaillant à une besogne excessivement ennuyeuse et n'ayant d'autre délassement que d'aller jouer au jeu spirituel et instructif du loto[2] ». Vainement l'ami de sa jeunesse, Pierre di Santa-Rosa lui écrivait d'affectueuses lettres destinées à le réconforter, à le réconcilier avec la vie. Temporairement pessimiste, Camille ne voulait point être consolé. Il y avait bien là une large exagération de jeune homme, car il avait rencontré

1. Séverin Cassio, cpr. p. 75.
2. Cavour à Adèle de Sellon, 15 février 1829. Ruffini, p. 57.

quelques amis et reçu des livres où il se plongeait avec délice et qu'il lisait la plume à la main. Cette habitude excellente, qu'il devait continuer une grande partie de sa vie, il la tenait évidemment de son oncle, le comte de Sellon : le digne homme émettait presque chaque année une brochure, où sous le titre de « Réflexions », de « Considérations », il communiquait au public le fruit de ses lectures et les pensées de ses auteurs préférés. Cavour faisait pareille collection, mais pour lui seul : c'est de cette époque, semble-t-il[1], que date un carnet, d'abord consacré à des problèmes de mathématiques, ensuite appelé à récolter les formules des plus notoires publicistes du temps : Guizot, Benjamin Constant, les Dupin, Charles Comte, Chateaubriand, Mme de Staël, Lamartine, parmi les Français, et Hallam, Hume, Byron, Adam Smith, Mac Culloch, chez les Anglais. Au contact de ces grands esprits, il reprenait sa sérénité, et on peut constater, d'après ses lectures préférées, que le jeune révolté (tel que le considérait sa réactionnaire famille) n'était dès lors qu'un libéral prudent.

Enfin arriva le jour tant désiré qui devait marquer la fin de son « exil », — mais non de la manière qu'il espérait : il comptait aller à Gênes, puis à Turin, et c'est en pleine montagne que l'envoyaient les hasards de la carrière, — si les « hasards » n'étaient point amenés par un gouvernement peu désireux d'appeler dans une grande ville un aussi « mauvais esprit ». Le 25 février 1829, un ordre de service l'envoyait au fort d'Exilles, un nom prédestiné.

Modeste village sur la route qui mène d'Italie en France par le col de Fréjus, Exilles possède une vieille forteresse que le gouvernement piémontais voulait rajeunir : pendant trois mois, Cavour y travailla sous la direction du capitaine Sauli,

1. Bert, *Cavour avanti il 1848*, p. 86 et suiv., 360.

plus tard son collègue au Parlement subalpin. En mai, il était lui-même muté au fort de Lesseillon, près de Modane, qui n'offrait guère plus de réjouissances. Dans cette vie sévère, il travaillait et réfléchissait ; les livres, les lettres et les journaux qu'il recevait de son frère étaient ses seules distractions : il lisait avec le plus vif intérêt les trois volumes de Guizot sur l'*Histoire de la civilisation en France*, qui venaient de paraître, et cette philosophie de l'histoire, sage, raisonnable, fondée sur les faits, lui plaisait infiniment, car elle répondait à ses propres sentiments. « Plus je lis cet auteur, écrivait-il, plus je l'admire. Il introduit dans les sciences morales une méthode si rigoureuse qu'il les rapproche des sciences exactes. Sa manière de présenter l'histoire me paraît admirable. Il ne déclame pas, mais toujours prouve. Un homme de bonne foi, après avoir lu son cours d'histoire moderne, ne peut point ne pas demeurer convaincu que la civilisation suit sa route, surmontant tout obstacle. » Tristement il se souvenait du sommeil lourd où vivait son pays, et comparait le morne ennui de la cour de Turin avec l'activité fébrile des hommes politiques à Paris, le régime étouffé du Piémont avec l'indépendance des partis en Angleterre.

Dans la solitude, il se repliait sur lui-même, et cet enfant de dix-neuf ans dressait le bilan de son âme. A l'Académie déjà, sa foi religieuse avait été atteinte, choquée par l'étroitesse des dogmes et la petitesse des cérémonies les plus grandes. Pendant son séjour à Vintimille, il s'était produit en lui un « grand changement », c'est son expression même : « J'ai lu des livres qui m'étaient dépeints comme impies et je n'ai point pu ne pas m'apercevoir du fragile fondement de nos croyances religieuses[1]. » Dans cet effondrement de son catholicisme

1. Cité, mais en traduction italienne, par Berti, p. 103.

orthodoxe, il lui restait un déisme à la manière du XVIIIe siècle, un besoin d'un Être suprême, un appel à une justice divine.

Tout l'écartait du milieu familial, sauf l'affection, qui demeurait grande. Tout le rapprochait de la vie intellectuelle de Genève : les lettres de son oncle, de ses cousines, apportaient comme des rayons de soleil dans son étroite vallée de la Doire. En été, il obtint un congé de trois mois à passer à Genève.

Il commença par visiter les montagnes qui entourent Modane, franchit les cols de la Vanoise, de la Rouge, d'Aussois, passa à Moutiers chez le gouverneur de la Savoie, rejoignit son frère à Chambéry et se rendit avec lui chez leur tante, la duchesse de Clermont-Tonnerre [1]. Il y passa six semaines d'exquise détente. Tout l'enchantait, après ses longs mois de solitude. « Me voici au Bocage au milieu des personnes les plus aimables et les plus chères [2]. » Et sous les couleurs les plus riantes, il décrit la villa « toute délicieuse et pleine de confort », ses parents, ses quatre cousines, toutes admiratrices de leur pétillant cousin. La politique ne perd point sa place : le soir on combat avec le comte d'Auzers, « chevalier errant au service des gouvernements absolus [3] » ; on discute les sujets préférés de l'oncle de Sellon, la suppression de la peine capitale, la paix universelle ; on affirme une foi tenace dans le progrès de la civilisation, car « l'esprit humain est en marche, et malgré les vains efforts des ignorants et des méchants il continue à avancer d'un pas ferme [4]. » Bien souvent, à l'aube,

1. Cavour à William Brockedon, 4 septembre 1829, Chiala V, p. 4

2. Cavour à sa mère, 4 septembre, à sa grand'mère, 16 octobre 1829.

3. « Pauvre d'Auzers, écrivait Camille à son oncle Sellon quelques mois plus tard, rien de ce qui est noble et généreux n'est plus capable de l'émouvoir. »

4. Cavour à M. de Sellon, 30 janvier 1830.

on discutait encore[1]. Dans ce milieu noble et charmant, la gaîté n'était point étouffée par les plus hautes spéculations, la philosophie souriait, l'économie politique était bercée par les valses de Mozart : Cavour s'y retrouvait comme un exilé rentrant dans sa patrie.

A la fin d'octobre, il partit non pour Lesseillon, mais pour Turin où il était affecté à la Direction du Génie. A son départ de Genève, le bon oncle l'avait muni pour viatique du gros volume de Bentham, *Traité de législation civile et pénale*, traduction Dumont. Camille le lut consciencieusement, et envoya, en retour, à son oncle, une copieuse dissertation ; le « principe de l'utilité » ne l'enthousiasmait point, il était encore sous l'influence de l'atmosphère d'idéalisme qu'il avait respiré à pleins poumons pendant son séjour à Genève ; il objecte à la théorie de Bentham le droit des sentiments naturels, tout en s'opposant fort « au système de la loi naturelle », et tout cela est un peu confus, mais sans amertume ; il avait emporté du Bocage et de La Fenêtre une provision d'optimisme[2].

En mars 1830, il était envoyé à la Direction du Génie à Gênes.

IV

Les premiers mois que Cavour passa à Gênes marquèrent profondément dans le cours de sa jeunesse, elles furent comme une étape radieuse dans une existence trop souvent portée à se forger ses propres tourments. Un de ses parents en a parfaitement donné quelques raisons. « Comment cette Gênes magnifique, cette brillante cité si méridionale, opulente, hospi-

1. W. de La Rive. *Le comte de Cavour*, p. 34.
2. Cavour au comte de Sellon, 28 novembre 1829.

talière, inondée de soleil, toute de lumière, de vie et d'action, remuant affaires et idées, n'eût-elle pas séduit, enchanté un jeune homme plein de sève et de feu, ardent, altéré d'action et de liberté, et qui n'avait encore guère connu que le ciel inclément et l'atmosphère oppressive de Turin [1]. »

Gênes, rattachée depuis 1814 au royaume de Sardaigne, mais avec un régime qui lui conservait une certaine indépendance, avait pris avec le retour de la paix et la reprise de la navigation privée un développement sans cesse grandissant sous l'habile direction d'un gouverneur avisé, le marquis d'Yennes. « Gênes portera très loin et très haut ses destinées commerciales, l'esprit d'entreprise anime et agite son peuple », mandait l'ambassadeur de France à Turin [2]. En ce début de 1830, l'expédition préparée par la France vers les rives d'Algérie donnait quelque inquiétude aux armateurs génois, jaloux de conserver leur égalité avec leurs concurrents de Marseille. « On ne parle ici que de cette expédition », écrivait notre consul général [3], et comme on prévoyait qu'Alger serait placée sous la domination française, on proposait de mettre Tunis sous la tutelle « d'une puissance inférieure, pour ne point éveiller de jalousie :... et on donnait à entendre qu'on ne serait pas fâché d'être choisi pour remplir cet objet ». Deux mois plus tard, alors que l'expédition française s'affirmait comme prochaine, un incident opportun éclatait à Tunis et exigeait une « forte démonstration » de la flotte sarde. D'ailleurs on se réjouissait du coup qu'allait porter le geste de la France aux pirateries barbaresques ; avec sa merveilleuse finesse, le commerçant génois comprenait que

1. W. de La Rive. *Le comte de Cavour*, p. 46.

2. Le marquis de la Tour du Pin au comte de Villèle, 28 juillet 1824. *Archives des Affaires étrangères*. Correspondance Piémont.

3. Le baron Schiaffino au ministre des Affaires étrangères, 4 mars 1830.

la sécurité de la Méditerranée occidentale lui assurait des transactions tranquilles dans la partie orientale : et quoique rivaux les deux grands ports se réjouissaient dans la communauté de leurs intérêts.

Nulle société en Italie n'est plus agréable et intéressante que celle de ces banquiers, de ces armateurs dont les familles constituent depuis des siècles à Gènes une aristocratie de la fortune et de l'intelligence. Dans le centre de la ville, leurs palais, splendides et antiques, sont un double emblème de leur richesse et de leur ancienneté. Camille de Cavour, par sa naissance et ses relations, entrait d'emblée dans ce monde élégant et actif, auquel il trouvait plus d'agrément qu'aux courtisans endormis de Turin. Chez les Pallavicini, les Giustiniani, dans d'autres salons non moins illustres, il faisait sa véritable « entrée dans le monde », y brillait par sa vivacité, la grâce de son esprit, ses idées originales qui ne choquaient point, ici, des interlocuteurs ouverts à tout progrès. Chez MM. de la Rüe, riches banquiers d'origine genevoise, il était reçu comme un enfant de la maison, et se liait avec Emile de la Rüe d'une amitié à qui l'histoire doit une précieuse correspondance, interrompue le 28 mai 1861, dix jours avant la mort de Cavour [1]. Mais d'autres raisons lui firent trouver à Gênes un charme spécial : il y vit un ami, une femme, une révolution, tous trois selon son cœur.

Il avait retrouvé à Gênes le camarade bien-aimé de l'Académie militaire, Michel Severin Cassio. Plus âgé que Camille de trois ans, entré bien avant lui à l'Académie, déjà parmi les « moyens » alors que lui-même était un « petit », les deux jeunes gens s'étaient plu par une certaine indépendance de caractère, l'horreur du cérémonial, une tendance à tourner la

1. O. Bert. *Nouvelles lettres inédites de Cavour*, p. IV et suiv.

discipline. Confidents de toutes leurs pensées et partageant les mêmes opinions, ces deux intimes tendaient, comme il est de coutume à leur âge, à outrer leurs idées en se les communiquant. Le marquis de Cavour, effaré parfois des paradoxes de son second fils, en reportait toute la responsabilité sur ce camarade plus âgé, et le tenait pour un suppôt de Satan : il exigea une rupture que Camille n'accepta qu'avec rancœur, et puis répudia. « J'avais un ami à l'Académie, écrivait-il plus tard à son frère, un ami chez lequel j'avais trouvé une âme ardente et élevée qui, accablé sous le poids de cuisants chagrins, provenant de sa famille, avait été conduit presque aux portes du tombeau, qui avait mis en moi toute sa confiance, qui m'aimait passionnément, et l'on m'a ordonné, au nom des sentiments, de l'abandonner pour ne pas me rendre suspect [1]. » Parti comme officier en province, Camille avait renoué avec Cassio, en lui « demandant pardon » de son abandon temporaire, et il le retrouvait, comme lui, lieutenant du génie à Gênes et dans cette ville aux idées modernes, dans l'atmosphère de liberté qui flottait en ce printemps de 1830, toujours ardent de progrès et de liberté.

Mieux qu'un ami, Cavour avait trouvé à Gênes une femme : il aimait.

Camille n'était point un puritain. Ses parents avaient toujours craint pour lui l'influence féminine, et le bon marquis écrivait dès 1827 : « Les femmes auront beaucoup d'empire sur lui —, même trop. Il ne fera pas l'enfant, tout simplement [2]. » Il est vraisemblable qu'il avait commis déjà quelques sottises, mais cette fois il s'agissait d'une autre passion, et d'une nature autrement élevée.

1. Cavour à son frère, 30 novembre 1828. Cpr., p. 70.

2. Le marquis de Cavour à la duchesse de Clermont-Tonnerre, 14 septembre 1827.

Le roman de Cavour est longtemps resté dans une ombre discrète, il n'était connu que par de délicates allusions de ses proches[1], plus tard par des lettres d'où les noms et prénoms étaient supprimés, et celle qu'aima un grand homme était célèbre avant d'être connue, désignée par ce simple surnom : *l'Incognita*. L'histoire a été plus brutale : elle a voulu, elle a révélé les noms et les dates[2] ; heureusement il reste en cette idylle assez de mystère pour en conserver toute la poésie.

Elle s'appelait la marquise Anna Giustiniani, née Schiaffino ; son grand-père maternel, le comte Corvetto, financier important de Gênes, s'était donné au « parti français », à Napoléon d'abord qui l'avait nommé conseiller d'État, à Louis XVIII ensuite qui lui avait délivré des lettres de naturalisation et l'avait appelé au Conseil comme ministre des Finances en 1815 ; l'aînée de ses filles avait épousé le baron Joseph Schiaffino, également naturalisé français, d'abord maître des requêtes au Conseil d'État, puis nommé en 1817 Consul général de France à Gênes ; il garda jusqu'en 1830 ces fonctions et j'ai souvent eu recours à sa correspondance officielle, conservée aux Affaires étrangères, source féconde en renseignements très sûrs et d'une grande précision. Le baron et la baronne Schiaffino n'avaient qu'une fille, Anna, l'amie de Cavour.

Mlle Schiaffino avait reçu une éducation toute française ; elle écrivait d'une manière délicate, ses quelques lettres à Cavour publiées jusqu'à ce jour, marquent une âme mélancolique, passionnée, toute portée à la tendresse et à l'enthousiasme. Elle n'avait point la beauté éclatante des filles de Gênes,

1. W. de La Rive. *Le comte de Cavour*, p. 46.

2. Faldella. *I fratelli Ruffini, storia della giovine Italia* (1900), p. 134 ; Ambrosini, *Cavour innamorata e rivoluzionario*, dans la *Tribuna* du 5 août 1910 ; Pescio, *l'Innominata*, dans le *Seccolo XIX* du 10 août 1910 ; Ruffini, *La Giovinézza del conte di Cavour*, t. I, p. 101 et suiv.

mais sa « douce figure » souvent empreinte de tristesse, possédait une rare séduction. Charmante d'expression et d'attitude, les yeux tantôt baissés mystérieusement, tantôt relevés pleins de flammes, elle ne se livrait point facilement, mais lancée dans une discussion, s'y emportait tout entière ; alors elle devenait belle, par le feu de son regard, l'animation de ses traits, sa volonté de persuader son interlocuteur. Elle avait fait un beau mais non un bon mariage ; elle avait épousé en 1826 le marquis Etienne Giustiniani, fils d'une des premières familles patriciennes de Gênes ; mais aucune intimité de cœur ni de pensée n'existait entre eux ; un fils né en 1827, une fille née en 1828 ne leur servirent pas de traits d'union. Et cette déception d'un bonheur manqué avait augmenté chez la jeune femme sa mélancolie naturelle, exagéré aussi ses opinions personnelles. Petite-fille et fille d'hommes d'État, vivant dans le monde diplomatique, elle avait tout naturellement fait de la politique ; d'emblée, elle avait adopté le parti le plus libéral, et il est assez singulier de voir cette femme, aristocrate par ses origines et son mariage, faisant dans l'intimité profession de foi républicaine et tenant Armand Carrel pour un dieu. Dans ses chagrins intimes, elle avait passé par une intense crise religieuse ; dans sa prime jeunesse, « les Psaumes et l'Évangile avaient été ses lectures favorites », elle s'était plu à méditer sur les œuvres ascétiques de saint François de Sales ; mais « elle découvrit l'absurdité des pratiques catholiques, une vertu bornée, ignorante de tout ce qui n'était pas de la sacristie ne remplissait pas ses vœux ». Son âme vibrante aspirait à un idéal qu'elle ne pouvait elle-même définir. « Elle voulait aimer tout, connaître tout [1]. » Dans son splendide palais, près de son mari, de ses enfants, entourée de

1. Ces passages, extraits d'une lettre de la marquise Giustiniani à Cavour, 1834. Berti, p. 175.

ses parents, d'une foule d'amis, elle vivait dans une solitude profonde. Elle s'ennuyait. La passion l'attendait.

En ce printemps de 1830, Camille de Cavour arriva à Gênes ; il rencontra dans les nobles salons la jeune marquise Anna ; tout les rapprochait. Ils avaient reçu la même éducation et une identique culture : tous deux pensaient en français. Nés dans des familles patriciennes, leurs esprits indépendants avaient déchiré les principes étroits et désuets de leur monde et, non sans douleur, rompu avec leur religion formaliste pour croire à un Dieu de bonté. Ils avaient un même idéal, la liberté, une même foi dans le progrès de la civilisation. Tous deux étaient agités d'une même inquiétude, atteints comme d'un tourment intérieur. Ils étaient faits l'un pour l'autre. Leurs conversations roulèrent d'abord sur la politique et l'avenir des peuples, qu'ils entendaient de même manière ; quelques mots tendres ne tardèrent point à s'y mêler ; ils s'aimèrent. Leur amour a droit au voile de la discrétion.

Leur passion ne fut point éphémère, car elle avait des causes profondes et durables, une communauté de sentiments et d'espérances. Sans doute la vie les sépara. Cavour connut d'autres amours, mais à deux ou trois reprises ils se reprirent, la marquise Anna toujours aussi enflammée, Camille touché de sa fidélité[1]. Eloignés, ils échangeaient par lettres leurs enthousiasmes ou leurs haines, et puis leur correspondance se fit plus rare ; au jour où, affaiblie par une lente maladie, Mme Giustiniani sentit qu'allait finir une existence attristée par les souffrances et de tragiques difficultés, elle écrivit une dernière et touchante lettre à celui qu'elle avait tant aimé : « La femme qui t'aimait est morte — elle n'était point belle — elle avait trop souffert, ce qui lui manquait elle le savait mieux

1. Voyez *infra*, p. 107.

que toi. Elle est morte, te dis-je, et dans ce domaine de la mort elle a rencontré d'anciennes rivales. Si elle leur a cédé la palme de la beauté dans le monde où les sens veulent être séduits, ici elle les surpasse toutes. Aucune ne t'a aimé comme elle — aucune, car ô Camille, jamais tu n'as pu apprécier l'étendue de mon amour... Camille, adieu. Au moment où j'écris ces lignes, je suis dans l'inébranlable résolution de ne te revoir jamais. Tu les liras, — j'espère — mais lorsqu'une barrière insurmontable s'élèvera entre nous, — lorsque j'aurai reçu la grande initiation aux secrets de la tombe — lorsque peut-être (je frémis en y songeant) je t'aurai oublié. » Ayant écrit cet adieu passionné elle traîna quelques mois encore sa douloureuse existence et doucement elle mourut le 30 avril 1841.

L'amour de la marquise Giustiniani avait sur Cavour le même effet que l'amitié de Cassio, il développait ses opinions libérales ; en cette année de 1830, un événement se produisait, qui accroissait encore chez le jeune homme l'enthousiasme pour la liberté : la Révolution éclatait à Paris.

V

Ce fut un coup de tonnerre à la cour de Turin. Dans son assoupissement volontaire, elle croyait que tout dormait avec elle. Le premier ministre, marquis de La Tour, répétait depuis si longtemps aux ambassadeurs étrangers : « Ça va mal, ça va très mal », qu'il avait fini par ne plus le croire. Et le roi ne pouvait se décider à prendre aucune résolution, répondant, quand ses ministres le pressaient trop, par un « J'aviserai » qui équivalait à un classement définitif[1]. Si bien que du haut en bas de l'échelle administrative, tous gémissaient sur

1. M. de Chasteau au prince de Polignac, 15 mars, 7 avril 1830.

le mauvais esprit du siècle, et nul n'agissait pour le contrecarrer ou s'y conformer. Quelque chose comme le château de la Belle au Bois dormant.

Il faut le reconnaître, la situation de la monarchie sarde était difficile, prise entre ses deux grands voisins. Comme le remarquait un sagace observateur du quai d'Orsay, la Sardaigne était de toutes les puissances « une de celles qui ont conservé l'attachement le plus entier aux systèmes d'absolutisme et d'aristocratie et une des plus exposées par leur situation topographique à l'influence morale et matérielle des partis qui s'agitaient en France... La crainte des idées françaises effrayait la cour de Turin ; elle hésitait entre l'inquiétude qu'elle en éprouvait et celle que lui inspirait l'ambition de l'Autriche toujours empressée à se montrer à elle comme protectrice [1] ». Mais trop indécis pour se prononcer entre la politique réactionnaire de Metternich-Polignac et les principes modernes de l'école libérale, trop faible d'ailleurs pour exercer une influence européenne, le gouvernement de Turin restait dans une inaction somnolente, se plaisait à une volontaire ignorance des mouvements prêts à éclater, et suivait l'exemple de l'autruche devant le danger, la tête sous l'aile.

Il ne manquait point pourtant, dans le royaume sarde, d'esprits avisés pour prévoir l'inévitable cataclysme de la monarchie très chrétienne; Camille Cavour, qui les fréquentait et était inspiré par ses amis de Genève, se demandait, dès le mois de janvier, « marcherons-nous, ou serons-nous refoulés par Polignac et consorts au bon vieux temps ? J'espère beaucoup de la sagesse et de l'énergie des Chambres, des progrès de l'esprit public, de la diffusion des lumières. Mais je crains également la faiblesse du roi, l'entêtement du Dauphin, la

1. Mémorandum au ministre des Affaires étrangères : Sardaigne, juillet 1830 à février 1831. Correspondance Piémont, 1830, n° 234.

fureur des *ultras*, la sainte horreur des prêtres et la bassesse des ventrus. Les ministres actuels peuvent faire bien du mal à la France, et par conséquent à l'Europe, mais du mal quelquefois résulte un bien[1] ».

Et, six mois plus tard, des ordonnances résultaient les trois Glorieuses.

La nouvelle, qui en parvint à Turin dans les premiers jours d'août, y détermina un véritable affolement. Sur le coup, le marquis de La Tour, revenu en hâte de sa villégiature, chercha en vain un appui en Autriche, et ses conciliabules avec l'ambassadeur de la cour de Vienne, M. de Senfft, furent si fréquents et intimes que le bruit déjà courait de la signature d'un traité d'alliance offensive qui livrerait aux troupes autrichiennes les forteresses du Piémont[2]. La prudence native du premier ministre le reprit ; que gagnerait-il à attaquer le premier le nouveau gouvernement français ? des coups, d'abord, le hautain protectorat de l'Autriche, ensuite. Il se contenta d'augmenter l'armée de quelques milliers d'hommes, d'exercer vivement les soldats sous prétexte de revues générales, d'approvisionner les places fortes et d'attendre dans la mauvaise humeur. Il prétendit n'accorder la « libre pratique » aux bâtiments français que s'ils baissaient leur pavillon tricolore avant d'entrer dans un port de la monarchie et interdire aux matelots descendus à terre le port de la nouvelle cocarde. Les protestations énergiques de notre consul général à Gênes, le baron Schiaffino[3], les remontrances plus diplomatiques de notre ambassadeur à Turin, M. de Chasteau, assez embarrassé car il n'était plus « accrédité ».

1. Cavour au comte de Sellon, 16 janvier 1830.

2. M. de Chasteau au comte Molé, 25 août 1830, le baron Schiaffino, 9 septembre.

3. Le baron Schiaffino au ministre des Affaires étrangères, 12 août 1830.

de fortes instructions du comte Molé [1], amenèrent à conciliation le cabinet de Turin, qui se prépara à reconnaître le nouveau gouvernement français, en soupirant.

Le jeune Cavour ne soupirait pas, il exultait.

C'est en déjeunant avec son ami David de La Rüe, qu'il apprit par une lettre particulière, avant que nul n'en connût rien, même au Palais gouvernemental, la publication des ordonnances et l'éclat du mouvement parisien [2]. D'enthousiasme, il courut à la Direction du Génie annoncer la bonne nouvelle à son ami Cassio et entamer une vive discussion avec un camarade légitimiste, le comte Ruggero Gababone di Salmour, que les deux jeunes libéraux avaient surnommé « Polignac ». Le lendemain, tous deux savent le complet succès de la Révolution, la fuite de Charles X, l'avènement de la monarchie populaire ; leur enthousiasme est à l'apogée, « sans habit, les manches de chemise retroussées, tenant à la main un coupe-papier en guise de couteau, ils courent dans les couloirs du Padiglione en criant : Vive la République, à bas les tyrans ; et se précipitent dans la chambre de Salmour en riant et criant : A mort Polignac ».

Gênes avait accueilli ces nouvelles avec faveur : le souvenir y était resté vif de l'antique liberté pratiquée pendant des siècles alors que le peuple se gouvernait lui-même par les magistrats qu'il nommait ; l'aristocratie elle-même était restée libérale. Or le nouveau gouverneur, M. de Venanson, qui avait, pour employer une expression de M. de Barante, « toute la jactance de l'absolutisme » [3], mal vu de la noblesse,

1. Le comte Molé à M. de Chasteau, 29 août 1830.

2. Souvenirs du comte de Salmour, rapportés par Crispolti, *Documenti inediti della vita di Cavour*, dans le *Corriere della Sera* du 25 septembre 1910.

3. M. de Barante au maréchal Maison, 1er décembre 1830. Archives des Affaires étrangères. Correspondance Piémont.

odieux au peuple, tenait à mater cette population indépendante; il préparait tout, comme si la guerre était proche et certaine, les soldats consignés dans les casernes[1] : « pour maintenir le calme et la tranquillité dans Gênes, il menaçait les habitants de quarante mille Autrichiens, s'ils osaient remuer[2] ». Et il avait interdit aux journaux d'annoncer la reconnaissance par l'Angleterre du nouveau gouvernement que la France s'était donné[3]. Le comte de La Tour avait beau protester que le cabinet de Turin n'était pour rien dans ces excès de zèle ; en réalité le gouvernement, très préoccupé des événements de Belgique, redoutant que la vague de liberté ne s'étendît au Piémont, multipliait les patrouilles dans les villes, prolongeait indéfiniment les vacances à l'Université de Turin, et laissait faire le brutal gouverneur de Gênes qui menaçait comme pour provoquer.

Dès la fin d'octobre, Cavour se plaignait de ce régime dans sa correspondance avec son oncle de Sellon. « Notre gouvernement a pris à Gênes des mesures sévères, écrivait-il le 23 octobre 1830[4] ; la ville a été couverte d'espions ; des listes de suspects ont été dressées et je ne sais par quelle malheureuse fatalité presque tout le respectable corps du Génie en fait partie. Il s'en est suivi que, pendant un mois, toutes nos actions, toutes nos paroles, et je crois même toutes nos pensées étaient régulièrement rapportées. Vous comprenez qu'il eût été imprudent de ma part de m'exposer à fournir des pièces incriminatives à mes surveillants, aussi malgré le plus vif désir je me suis abstenu de vous écrire. »

1. Baron Schiaffino au ministre des Affaires étrangères, 9 septembre 1830.

2. M. de Chasteau au comte Molé, 23 septembre 1830.

3. Le comte Molé à M. de Chasteau, 27 septembre 1830.

4. Ruffini. *La Giovinezza del conte di Cavour*, I, p. 125.

Il avait raison de se méfier : le 15 novembre, cinq avocats, un libraire étaient arrêtés, mis au secret, sans qu'on voulût ni les traduire en justice, ni même dévoiler le motif de leur incarcération ; bientôt, d'autres arrestations suivaient, un autre avocat, deux jeunes aristocrates étaient envoyés en prison ou en exil. L'émotion était vive, le mécontentement général ; dans la noblesse, où fréquentait Cavour, « on n'était pas moins porté que dans les autres classes à blâmer une telle mesure et on y joignait un certain souvenir de république et d'indépendance. La précipitation et la brutalité qui avaient présidé à cette mesure de rigueur, l'estime dont jouissaient ces jeunes gens, la conviction qu'ils avaient, tout au plus, quelque imprudence à se reprocher, l'absence de toute procédure, de toute publicité même, tel était le sujet de toutes les conversations[1] ».

Cavour en était ulcéré. En vrai libéral, il désapprouvait les excès, d'où qu'ils vinssent. Or, de tous côtés, il percevait menaces et violences. A gauche, il redoutait que « la glorieuse révolution s'enfonçât dans l'ornière sanglante que 92 a tracée » et « il était saisi d'indignation quand il voyait des feuilles professant des sentiments généreux, s'emparer de la fameuse adresse de la Chambre, pour exciter le bas peuple contre les députés de la France et le gouvernement ; il était profondément dégoûté en lisant de sanguinaires déclamations[2] ». A droite, il voyait le gouvernement du Piémont passer, comme disait M. de Barante, le nouvel ambassadeur de France, « du laisser aller à la compression ». Et il écrivait à un ami anglais : « Tandis que toute l'Europe marche d'un pas ferme dans la voie progressive, la malheureuse Italie est courbée sous le même système d'oppression civile et reli-

1. Le baron de Barante au comte Molé, 29 novembre, 1er décembre 1830.
2. Cavour au comte de Sellon, 25 octobre 1830. Ruffini, I, p. 125.

gieuse. Compatissez à ceux qui, ayant une âme faite pour développer les principes généreux de la civilisation, sont réduits à contempler leur patrie (menacée) par les bayonnettes autrichiennes... Dites à vos compatriotes que nous ne sommes pas indignes de la liberté, que s'il y a des membres pourris, il y a aussi des personnes dignes de jouir des bienfaits des lumières. Pardonnez-moi si je divague, mais mon âme est oppressée sous le poids de la douleur et de l'indignation[1]. »

A Gênes, où séjournait alors le roi, la main de fer s'appesantissait toujours plus ; l'arsenal se remplissait de munitions, la garnison était augmentée, on activait la mise en état d'une forteresse « qui semblait destinée à menacer la ville autant qu'à la défendre ». Les jeunes prisonniers d'État étaient répartis dans les forteresses de Savone, de Gavi et d'Ivrée, sans procès, « par simples lettres de cachet », parce que, disait-on, ils étaient affiliés à des sociétés secrètes, qu'on avait découvert une organisation de carbonari[2].

Cavour se sentait personnellement menacé : trop franc pour dissimuler sa pensée et taire ses paroles d'enthousiasme ou d'indignation, il savait que ni le féroce gouverneur de Gênes, M. de Venanson, ni l'inspecteur général de l'armée, marquis Paolucci, réputé pour sa sévérité et comme ayant partie liée avec le gouvernement autrichien, ne l'auraient manqué, s'ils l'avaient trouvé en défaut. Et, tout hardi qu'il fût, il redoutait le sort des jeunes avocats génois. « Quoique je sois ici on ne peut mieux sous bien des rapports, écrivait-il de Gênes à son

1. Cavour à W. Brockedon, 2 décembre 1830, Chiala, VI, p. 8.

2. Baron de Barante au comte Molé, 22 novembre, 1er décembre 1830 ; le vice-consul de Gênes au ministre des Affaires étrangères, 11 décembre 1830. Le baron Schiaffino, père de l'amie de Cavour, avait été relevé de ses fonctions à la fin d'octobre, soit pour n'avoir point remplacé assez vite au fronton du Consulat les fleurs de lys par un drapeau tricolore, soit par manière de protestation du cabinet de Paris, contre l'attitude du gouverneur de Gênes.

père le 2 décembre, je ne peux y rester sans péril. L'irritation des ultras est à son comble, on ne parle que par menace ; étant sur tous les registres de la police, je cours les plus grands dangers. » Et déjà il prévoyait sa sortie inévitable de l'armée, car, ajoutait-il, « je ne puis en conscience avec mes opinions continuer à servir, je risquerais de me trouver dans de bien mauvaises positions [1] ».

Douze jours après, il était rappelé à la Direction du Génie à Turin. Etait-ce un changement normal, dû à sa promotion de lieutenant en premier, le 29 novembre ? Son père, qui n'était pas sans influence, avait-il pris l'initiative de cette mesure ? ou encore des chefs sages et avisés avaient-ils pensé qu'il était de son propre intérêt de rentrer dans la capitale « où, selon l'expression de l'ambassadeur de France, l'air était moins vif qu'à Gênes » ? la supposition est assez vraisemblable, car le confident Cassio quittait également la ville de « mauvais esprit ». De fait, le 15 décembre, de beaux yeux pleuraient dans le mystère et Cavour rentrait à Turin.

Il y trouvait la casa Cavour très attristée ; on a déjà signalé l'évolution de cette maison, jadis si libérale, lentement amenée à la réaction : le jeune comte Gustave, demeuré, lui, fervent de liberté, était fils trop soumis pour que son opinion comptât ; le vieux marquis, inquiet des événements de France, qu'il n'approuvait pas, redoutant que « l'incendie passât les Alpes » [2], blâmait l'attitude de son fils cadet, et si fortement que nul ne l'ignorait [3] ; le comte d'Auzers, avait été si dou-

1. Cavour à son père, 2 décembre 1830. Edition italienne de W. de La Rive, p. 357.

2. Marquis de Cavour à Baldassare Galvagno, 9 août 1830. Ruffini, I, p. 120.

3. « Le marquis de Cavour, généralement estimé, est le premier à gémir sur les principes et la conduite de son fils cadet. » Bombelles, ministre d'Autriche à Turin, au comte Sedelinski, ministre de l'Intérieur à Vienne, 2 octobre 1832.

loureusement frappé par la nouvelle des trois Glorieuses qu'il en était malade, le caractère aigri ; le duc et la duchesse de Clermont-Tonnerre vivaient dans une telle désolation à Genève, qu'ils se proposaient de se retirer à Turin, « le charme de leur vie était rompu [1] ».

Dans un tel milieu, Camille se sentait déplacé, surveillé, suspecté ; il s'y tenait coi, tant qu'il pouvait, se consolait par ses entretiens avec Cassio, plus tard avec les jeunes attachés de l'ambassade française, encore « de mauvais esprits », disait-on dans les cercles bien pensants. Et il s'en épanchait dans sa correspondance avec son oncle de Sellon. « La crise actuelle, lui écrivait-il, bien loin d'éclairer la société de Turin, de lui ouvrir les yeux, de lui montrer qu'il n'y avait de salut pour la classe aristocratique qu'en se mettant à la tête du mouvement, l'a rendue plus *ultra* que jamais ; on n'entend de toutes parts que les plus sottes bravades, que les propos les plus rebutants de bêtise et je dirais presque de férocité. Croyez qu'il est bien triste de vivre au milieu de telles personnes, surtout lorsqu'on les retrouve dans la maison paternelle après les avoir entendues dans le monde. D'autre part toutes les classes moyennes à Turin, toutes les classes dans les autres villes d'Italie qui n'ont pas été salies par les crachats des cours, ont salué avec enthousiasme la révolution française, et la regardent comme l'aurore du jour qui doit éclairer la régénération italienne. » Le risorgimento de l'Italie, qui est son souci constant, il en parle avec une force, une prescience singulière chez un jeune homme de vingt ans, mais qui témoignent de sa maturité, de sa conscience des aspirations et des nécessaires vicissitudes du peuple italien. Il continue. « Les Italiens ont besoin d'être régé-

1. Cavour au comte de Sellon, 23 octobre 1830.

nérés, leur moral complètement corrompu sous l'ignoble domination des Espagnols et des Autrichiens a repris un peu de vigueur sous le régime français, l'ardente jeunesse soupire après une nationalité ; mais pour rompre entièrement avec le passé, pour renaître à un état meilleur, de grands efforts sont nécessaires, il faut que les sacrifices de tout genre retrempent le caractère italien. Une guerre italienne serait un gage assuré que nous allons redevenir une nation, que nous allons sortir de la fange dans laquelle nous nous sommes débattus vainement depuis tant de siècles[1]. »

Le gouvernement du Piémont n'était certes point disposé alors à prendre la direction d'un tel mouvement : il était dans la terreur des révolutions qui éclataient partout. Après la Belgique, la Pologne, le mouvement s'étendrait-il à l'Italie ? le ministère de Turin vivait au jour le jour, « sans aucun plan », promettait à l'ambassadeur français de se garder d'aucune exagération, mais prenait ses « précautions » qu'il était prêt à transformer « au besoin en répression rigoureuse[2] ». Il n'ignorait pas le mécontentement des classes moyennes, à Turin comme à Gênes ; les jeunes libéraux se réunissaient dans la capitale, formaient une association secrète, les *Cavalieri della liberta*, sous l'inspiration d'Anfossi, de Brofferio, de Durando. Au commencement de février 1831, la révolution éclatait à Bologne, à Modène, à Parme ; en moins de trois semaines, toute la Romagne, les Marches, l'Ombrie jusqu'à Terni avaient jeté bas le joug du Pape[3]. Mais déjà les troupes autrichiennes avançaient, pour

1. Cavour au comte de Sellon, 5 février 1831. Berti. *Il conte di Cavour avanti il 1848*, pp. 117 et suiv.

2. Baron de Barante au ministre des Affaires étrangères, 20 janvier 1831.

3. Bolton King. *Histoire de l'unité italienne*. t. I, p. 131.

écraser l'infâme. Le moment était critique pour le Piémont[1].

A ce moment précis, Camille de Cavour fut durement frappé. Depuis son séjour à Gênes la police le guettait ; son indépendance ne lui permettait point de céler sa joie à voir la fuite de deux monarques autrichiens, le peuple maître de son destin du Pô aux Apennins. Se livra-t-il à quelque nouvelle et généreuse incartade ? Son père, la redoutant, demanda-t-il secrètement qu'il fût éloigné de Turin et envoyé dans un poste isolé, où il serait soustrait à toute influence libérale et mis dans l'impossibilité de se livrer à aucune manifestation[2] ? Le 5 mars 1831, il recevait l'ordre de se rendre immédiatement au fort de Bard ; l'ami Cassio, autre « mal pensant », était expédié à Fenestrelle.

Bard, forteresse démodée du val d'Aoste, dans une région perdue que l'alpinisme n'avait point encore mise à la mode, c'était vraiment suivant l'expression de Cavour lui-même un « lieu d'exil » ; si quelque directeur du génie avait projeté d'en rajeunir les murailles, les fonds manquaient pour le faire, et le comte de La Tour affirmait à l'ambassadeur de France qu'on y voulait consacrer « cent mille francs seulement »[3], et, de fait, quand Cavour y arriva, « il n'y avait ni ouvrage à exécuter, ni ouvriers à surveiller[4] ». S'il n'avait point eu pour chef un homme de haute valeur intellectuelle et morale, le commandant Olivero[5], il eût été complètement isolé ; quand

1. Baron de Barante au ministre des Affaires étrangères, 18 février 1831.

2. Berti. *Il conte di Cavour*, p. 119. Thayer. *The Life and Times of Cavour*, I, p. 22.

3. M. de Chasteau au ministre des Affaires étrangères, 24 octobre 1830.

4. Cavour au comte Léon Costa de Beauregard, octobre 1847. Chiala, I, p. 385.

5. Le commandant Olivero, à la fin d'une très belle carrière, devint directeur général du génie. Cavour lui resta très reconnaissant « de son amitié et des bontés constantes qu'il avait eues pour lui ». Cavour au colonel Olivero, 17 juillet 1838. Chiala, V, p. 72.

son chef partait en tournée ou en permission, c'était pour le jeune officier la solitude complète, sans aucun travail pour le distraire. Pour ne point périr d'ennui, il en était réduit à jouer au tarok avec les entrepreneurs.

Il s'efforçait de prendre sa disgrâce de bon cœur ; dans ses lettres à sa mère, il plaisantait sur sa solitude, affirmait qu'elle lui agréait et qu'avec son caractère facile, il finirait par s'habituer aux conversations insignifiantes des gens du cru [1]; il profitait de son isolement pour se perfectionner dans la langue anglaise, écrivait à son ami Brockedon, s'intéressait à la réforme électorale en Grande-Bretagne. En réalité, il s'ennuyait à périr ; il avait pris en dégoût et Bard, « ma prison », disait-il plus tard, et le métier militaire qui l'y tenait attaché. Et il rêvait de quitter l'un et l'autre.

Depuis des années, il n'avait point l'intention de rester longtemps officier; à Gênes, il s'était senti définitivement rebelle à la discipline ; à Bard, il se confirma dans cette opinion. Mais ce cadet de famille ne pouvait rien décider sans l'autorisation de son père. Il s'en ouvrit à sa mère, à son frère et avec eux rédigea une curieuse lettre au vieux marquis [2]. Il y rappelait que depuis plusieurs années ses goûts et son genre d'études le portaient ailleurs qu'à l'armée. Puis de fâcheuses préventions s'étaient élevées contre lui, facilement accueillies, car elles se trouvaient appuyées sur des apparences spécieuses. « Je n'avais jamais cru devoir cacher mes opinions, continuait-il, malgré le tort qu'elles m'avaient fait. Je sentais qu'il n'y avait rien en elles, qu'un homme d'honneur ne pût avouer ; mais dans ces derniers temps, ces mêmes opinions prêtaient à des actions innocentes et à des

1. Cavour à sa mère, 9 mai 1831.

2. Reproduite avec un fac-simile dans l'édition italienne de W. de La Rive, p. 361 et suiv.

paroles imprudentes une apparence coupable. Aussi dès l'année passée à Gênes, la police me nota comme une personne suspecte et dangereuse... A mon retour à Turin, à force de commenter mes discours, et d'interpréter défavorablement mes actions, l'on m'a fait passer pour un clubiste et un anarchiste, tandis qu'il n'y avait en moi qu'un jeune homme prenant un vif intérêt aux événements du moment, et exprimant ses opinions avec une franchise souvent imprudente. » Ainsi suspect à ses chefs, il ne croyait plus pouvoir continuer à servir.

Bien à regret, le père consentit ; à ce moment, Cavour était rappelé à la Direction de Turin (31 octobre), il ne modifia point sa décision et motiva sa démission sur des raisons de santé ; un ordre ministériel du 6 novembre 1831 le rendit à la vie civile.

Ces cinq années où il a été lié au service militaire, — 1827 à 1831, — ont eu sur la vie intérieure de Cavour une influence décisive. Comme résultat positif, immédiat, rien : les études et lavis du jeune officier sont enlisés dans la poussière d'archives délaissées ou depuis longtemps mis au pilon ; et, par une ironie méchante du destin, il a toujours travaillé contre ses opinions personnelles, à Vintimille, à Lesseillon, à Bard, contre la France, pour opposer des fortifications moins à des soldats qu'à des idées ; à Gênes, contre Gênes même, et pour étouffer sous les pierres ses aspirations au progrès et à la liberté. Comme officier il n'a rien produit, mais la pensée a pris en lui tout son développement : enfant en 1827, avec de vagues poussées d'enthousiasme et des instincts de libéralisme, homme il est en 1831, avec la volonté de ne servir que l'idéal de civilisation qu'il a forgé dans sa

pensée mûrie. Dans la solitude de ses petites garnisons, il a fréquenté par la lecture et la méditation les grands libéraux de son temps, Guizot, Benjamin Constant, Adam Smith, Bentham ; à Genève il a vécu dans une société formée depuis trois siècles à l'indépendance de la pensée, qui n'a jamais plié son for intérieur sous le joug de la tyrannie, et il a controversé avec un humanitaire, fumeux peut-être, mais généreux, dont les enthousiasmes ont marqué dans sa pensée une trace indélébile ; à Gênes, avec ses amis, camarade d'enfance et femme aimée, il a traversé la grande et noble crise de 1830, il en a partagé toutes les espérances, et il a pleuré de dépit à voir la liberté éclore si près et si loin du Piémont. Et à lire ses lettres de 1830 ou 1831, on est étonné jusqu'à l'admiration de trouver chez ce jeune homme de vingt et un ans tant de savoir et tant de sagesse. Dès lors il est une force.

D'autres pays ont su dans leur précoce maturité utiliser de semblables intelligences. L'Angleterre depuis longtemps, la France sous notre République ont eu leurs députés de vingt-cinq ans, leurs ministres de trente ans, apportant ainsi pendant de longues années à l'État la fougue de leur jeunesse puis la sûreté de leur longue expérience. Rien de tel au Piémont de Charles-Albert : Cavour est un « mauvais esprit », un utopiste dangereux, tenu pour tel dans sa propre famille ; jusqu'en 1848, il sera écarté de la chose publique ; il vivra des années décevantes, d'abord, parce qu'elles seront sans emploi, des années de voyage, ensuite, où il emmagasinera de nouvelles idées et de nouveaux projets, des années de travail, enfin, pour être tout prêt à sa tâche. Et seuls les temps de liberté le donneront à sa Patrie et lui permettront de réaliser partie de ses grands desseins, que la Mort interrompra, inachevés.

CHAPITRE V

LES TEMPS DIFFICILES

(1831-1835)

§ I. Point de place dans la vie publique. Que faire ? La situation politique. — Charles-Félix et Charles-Albert : débuts difficiles du nouveau roi. — Les réformes législatives. — La réaction ultra. — Les Révolutionnaires. — Mazzini. — Opinions de Cavour : ni réaction, ni révolution ; le juste milieu.

§ II. Pénible situation dans sa famille. Changements à la casa Cavour. — Idées nouvelles de la famille : l'évolution du marquis. — Dissentiments et discussions : le *Diario*. — La mort de la comtesse Gustave. — La vie mondaine ; l'*Incognita* à Turin. — Les inconvénients de l'oisiveté. — Occupations rurales. — Les tristesses d'un enfant du siècle.

§ III. Influence de l'ambassade de France. Le baron de Barante ; MM. de Chasteau et de Sesmaisons : le comte d'Haussonville. — L'esprit de l'ambassade. — Azeglio et Pellico.

§ IV. Lectures et premiers travaux. Jouffroy et les problèmes religieux. — Jacques Matter. — Les sciences politiques : influence de la pratique française, de la théorie anglaise : Adam Smith. — Le mémoire sur les pauvres en Angleterre : un succès. — Les questions agricoles. — L'influence genevoise : séjour en Suisse.

La Patrie italienne.

§ V. Complots et mouvements en Piémont. L'action de la « Jeune Italie ». Le complot de 1833 en Piémont ; une aventure de Jules Sandeau ; arrestations ; dénonciations et dures répressions ; émotion du pays ; désolation de Cavour. — L'expédition révolutionnaire en Savoie en 1834 : une sotte aventure ; son échec. — Réaction policière ; intervention des diplomates français : remontrances à la Suisse. — Prudence de Cavour.

Progrès de la personnalité de Cavour.

I

« Que faire maintenant ? » Telle était la question que se posait Camille de Cavour en ce mois de novembre 1831 où il abandonnait le service de l'armée. En avril de la même année, un changement dans la personne du monarque n'avait produit aucune modification dans l'allure politique du royaume.

Dès le début de 1831, le vieux roi Charles-Félix avait décliné lentement ; en mars sa mort apparaissait comme prochaine et les préoccupations se portaient, très vives, sur les conséquences qu'aurait le changement de règne[1]. L'inquiétude était profonde. Sans doute, Charles-Félix n'avait été qu'un monarque fort médiocre, autoritaire mais incapable de diriger fortement son État, tatillon mais sans intérêt pour les détails de l'administration royale, italien mais incapable de résister à l'Autriche ; son esprit borné et étroit ne lui permettait de discerner ni les désirs de son peuple, ni les aspirations de l'Italie entière, ni le mouvement général de l'unité nationale. Mais tout médiocre qu'il fût, il avait cet avantage d'être connu, et l'on savait comment vivre, s'entendre, se brouiller et se réconcilier avec lui.

Du prince de Carignan, tout était inconnu, sauf son passé, qui n'inspirait qu'une confiance relative. Hommes d'État, diplomates, notables de Turin, de Gênes ou de province, voire passants de marque, tous l'avaient approché, l'avaient entretenu de phrases banales, avaient tenté de surprendre le secret de son âme : nul ne l'avait pénétré. Depuis son aven-

1. D'après la correspondance de l'ambassade de France. Archives des Affaires étrangères, la plupart des dépêches de l'ambassadeur ont été publiées dans les *Souvenirs du baron de Barante,* t. IV et V.

ture de 1821, il semblait replié sur lui-même, craignant le roi, qui le traitait avec un dur mépris, redoutant l'opinion publique, qui avait été sévère à son égard, vivant sans ami comme sans vice, insaisissable. « Il ne se communique à personne, écrivait de lui à cette époque M. de Barante, on ne lui sait de confiance en qui que ce soit ; nul n'a jamais semblé lui plaire ni gagner son affection. »

Il passait pour hostile à la France et aux idées libérales : pourtant il faisait tenir quelques paroles aimables à l'ambassadeur français et entretenait quelques relations secrètes avec les libéraux, qui s'en méfiaient ; car on pouvait penser qu'il agissait de même avec l'ambassadeur d'Autriche et les ultras. Bref, c'était un homme de toute inquiétude.

Sentant sa fin prochaine, et pour le salut de son âme autant que pour le bien de son royaume, Charles-Félix avait cru nécessaire de se réconcilier avec son héritier : il l'avait mandé à son chevet, lui avait témoigné beaucoup d'affection, lui multipliant les bonnes paroles. « Je meurs content de vous. » Le prince avait recueilli ces manifestations avec une reconnaissance polie et une émotion modérée. Le 27 avril, il était roi de Sardaigne.

L'espérance est un besoin pour les peuples comme pour les hommes. Toute méfiante qu'elle fût et prévenue de n'avoir dans le libéralisme de Carignan qu'une confiance réservée, « l'opinion publique mettait en lui un grand espoir », car, après tout, peut-être le Roi tiendrait-il ce que le Prince n'avait point promis. Mais l'ambassadeur de France remarquait combien l'enthousiasme était à petit bruit, « les conversations mêmes étaient d'une indicible prudence ». A la cour, les hommes du vieux régime restaient au pouvoir, et c'était la première faute du nouveau monarque, qui était « tout enveloppé de préjugés aristocratiques et ce qui est pis de préjugés de fonction-

naires[1] », et comme paralysé dans ses intentions les meilleures. Avait-il quelque idée généreuse ? ministres, commis et magistrats se gardaient d'y contredire tout net, mais renvoyaient la décision au lendemain, soulevaient des objections, invoquaient les saints principes et les traditions de leurs pères. Charles-Albert a-t-il décidé de ne plus signer de billets royaux, actes de volonté souveraine qui dérogent aux lois, aux jugements, aux contrats ? le premier qui lui est présenté, le refuse-t-il ? Garde des sceaux, Conseillers d'État, Procureur Général tous donnent des avis, citent des précédents, rappellent les grands juristes — en faveur de la signature, et le roi signe. A-t-il résolu d'accorder une large amnistie, et spécialement de rouvrir les frontières aux bannis politiques ? les ministres délibèrent, et, sans heurter le désir royal, ils « croient devoir » soumettre au monarque la situation inquiétante de l'Italie, les menées grandissantes des carbonari, la lourde responsabilité pour un prince..., et l'amnistie est engluée.

Plus ferme néanmoins fut le roi pour exiger des réformes législatives ; ce fut son idée de début, et à laquelle il se tint avec une fermeté remarquable chez un prince aussi indécis ; dès le mois de mai 1831, on annonçait que le Garde des sceaux, le comte Langosco, un vieux débris du précédent règne, était remplacé par un vigoureux avocat de Turin, le comte Barbaroux ; une grande commission était constituée, pour préparer le renouvellement des lois civiles et criminelles par la fusion harmonieuse de l'antique droit romain et des conceptions modernes, en prenant pour types les codes français ; elle travailla dans le silence mais avec activité[2] et en peu d'années produisit trois Codes, civil, pénal et de commerce, splendide monument juridique, base de la législation

1. Baron de Barante au comte Sébastiani, 7, 16 et 21 mai 1831.
2. *Infra*, p. 181.

italienne et qui sont le meilleur résultat — sinon le seul, — de l'initiative personnelle de Charles-Albert.

Ces préparatifs, le remplacement de plusieurs ministres, la création d'un Conseil d'État avaient suscité chez les libéraux une attention pleine d'espérance ; elle ne dura guère, car ces « innovations » avaient en même temps éveillé chez les autres une méfiance qui se manifesta par un redoublement d'inertie. « Maintenant il faut aller doucement, disait dès le 28 mai à l'ambassadeur français le premier ministre, comte de Latour, on doit des ménagements à l'opinion royaliste, la seule vraiment fidèle ; elle commence à s'inquiéter. D'ailleurs le peuple piémontais est froid et raisonnable, il n'est pas pressé... Plus tard, on verra ce qu'il y a à faire. » Au Conseil d'État on accumulait les hommes médiocres, en écartant tous ceux qui auraient apporté des lumières, du mouvement, et de l'indépendance [1]. Les nouveaux ministres prenaient l'attitude des anciens, qui était toute de somnolence. Et les commissions de réformes législatives, absorbées dans leurs travaux préparatoires, n'apparaissaient plus à l'opinion publique que comme des réunions de juristes ratiocineurs, épluchant des textes, sans résultat.

Cette morne allure de la monarchie sarde contrastait avec l'activité fiévreuse que déployait le parti révolutionnaire.

Partout une jeunesse ardente s'agitait, et les persécutions ne faisaient que l'exciter davantage : à Modène, en février 1831, elle chassait le duc, mais cinq mille Autrichiens rétablissaient son pouvoir, sept cents personnes étaient en jugement : « Ce qui s'y passe est atroce », écrivait le représentant de la France à Parme, comte de Saint-Priest [2]. Les Romagnes étaient en feu,

1. M. de Barante au comte Sébastiani, 29 octobre 1831.

2. Le comte de Saint-Priest au baron de Barante, 4 juin 1831.

Bologne, Ancône occupées par des bataillons d'insurgés, enthousiastes mais sans discipline ; les troupes autrichiennes pénétraient dans les États du Pape, tantôt victorieuses, tantôt vaincues ; et puis on passait un « convenio ». Milan s'agitait sourdement, les sociétés secrètes tramaient dans l'ombre et les « carbonari » recrutaient dans tous les milieux des adhérents passionnés. Un grand cri s'élevait dans toute l'Italie, de colère et de défi. Et toutes ces ambitions, ces haines et ces espérances s'incarnaient dans un jeune homme en exil : Mazzini.

Alors âgé de vingt-trois ans, Joseph Mazzini avait déjà un passé, littéraire et politique ; à Gênes, sa patrie, il avait brillamment débuté dans la critique ; la révolution de 1830 l'avait jeté dans la polémique ; il avait déjà joui des plaisirs austères du *carcere duro*, arrêté pour crime d'*opinione carbonara*, et, après six mois de détention, il avait été expulsé du royaume ; réfugié à Marseille, il envoyait à ses amis connus et inconnus d'Italie des écrits incendiaires, trouvait le carbonarisme trop circonspect, et rêvait mieux, une Société aussi ardente que secrète, prête à tout, à sa volonté ; ainsi naissait sous son souffle brûlant la *Jeune Italie*. Peu après l'avènement de Charles-Albert il avait adressé au nouveau souverain par lettre publique un appel si véhément que l'on s'est demandé quel en était le degré de sincérité et s'il ne comptait point sur son insuccès pour enlever aux Italiens la confiance qu'ils pouvaient avoir dans la personne royale[1]. Non ; il était sincère, mais très surexcité ; c'était un apôtre à nerfs vibrants. Dans son épître[2], il invectivait le roi de forte manière, lui rappelant sans ambages que le prince de Carignan avait été

1. Bolton King. *Histoire de l'Unité italienne,* t. I, p. 148.
2. Mazzini. *Opere,* I, 52 ; III, 315 ; IX, 243.

un conspirateur, « il n'est point de carrière plus sainte au monde que celle du conspirateur, qui se constitue le vengeur de l'humanité et l'interprète des lois éternelles de la nature » ; il lui notifiait que le monarque sarde n'était que « souverain d'un fief allemand » ; et, avec une réelle éloquence le sommait de se mettre à la tête de la nation en écrivant sur son drapeau : Union, Liberté, Indépendance. Répondez, criait-il en terminant, la postérité vous proclamera « le premier parmi les hommes d'Italie ou le dernier parmi ses tyrans ». Stupéfait de tant d'effronterie, le gouvernement de Turin se réveilla et ne se rassura qu'après qu'une condamnation, d'ailleurs par défaut, eût rappelé mais en vain, le jeune Mazzini à plus de déférence.

Telle était la situation en Italie au moment où le lieutenant Cavour était rendu à la vie civile, et, en vérité, il semblait qu'il n'y eût le choix dans la politique qu'entre la réaction et la révolution.

Il ne voulait ni l'une, ni l'autre.

De la réaction, il avait horreur, et elle le lui rendait. On a retrouvé aux archives de Vienne les notes que la police impériale prenait sur les notables piémontais, Camille de Cavour y est en bonne place. « Je le considère comme un homme très dangereux, écrivait le comte de Bombelles au gouvernement de Milan le 2 octobre 1832, et tous les essais faits pour le ramener ont été infructueux. » Et comme l'ambassadeur d'Autriche à Turin apprenait que Camille se préparait à voyager en Lombardie, il ajoutait : « Il mérite donc une surveillance suivie[1]. » La police sarde avait pareille opinion, et elle ne manquait point de communiquer ses renseignements au roi, depuis longtemps fixé sur les péchés de

[1] Rapporté par Chiala, *Lettere di Cavour*, t. I, p. 13.

son ancien page. « Des deux Cavour, disait-il à son secrétaire, l'aîné est très médiocre, le second un carbonaro impertinent [1]. »

Révolutionnaire ? nullement, et Charles-Albert le connaissait bien mal. Toute exagération choquait un esprit remarquablement pondéré chez un jeune homme de vingt-deux ans que l'insuccès, les persécutions mesquines auraient pu porter à l'extrême opposition. Carbonaro pour la cour, peut-être même pour sa propre famille, il paraissait un modéré aux révolutionnaires. Une formule, alors à la mode, se retrouve souvent sous sa plume et s'applique exactement à sa situation : le *juste milieu*. Dans une lettre qu'il écrivait vers cette époque à son cousin Auguste de La Rive [2], il s'opposait à ses amis des partis extrêmes et se définissait lui-même avec une rare précision : « Parmi mes amis et les connaissances qui m'entourent..., les uns modérés réformateurs se sont jetés à corps perdu dans le mouvement, ne se contentent plus maintenant de rien que d'un bouleversement complet ; d'autres de la même nuance ont reculé tout effrayés, vers l'ultraïsme ; des personnes qui auraient été enchantées des concessions raisonnables, veulent maintenant la République, et quelques autres, qui ne craignaient que trop de précipitation dans les réformes, sont reculées jusqu'au siècle de Louis XIV, évoquant le souvenir du grand Roi, pour gouverner les peuples du XIXe siècle. Quant à moi j'ai été longtemps indécis au milieu de ces mouvements en sens contraire. La raison me retenait vers la modération ; l'envie démesurée de faire marcher nos reculeurs me rejetait vers le mouvement ; enfin, après de nombreuses et violentes agitations et oscillations,

1. A. Brofferio, *I miei tempi*, XIII, p. 83.
2. Chiala, *Lettere di Cavour*, t. I, p. 282 ; V, p. 29.

j'ai fini par me fixer comme le pendule dans le *juste milieu.* Ainsi je vous fais part que je suis un honnête *juste milieu,* désirant, souhaitant, travaillant au progrès social de toutes mes forces, mais décidé à ne pas l'acheter au prix d'un bouleversement général, politique et social. »

Cette profession de foi, c'est le programme de toute sa vie.

Ainsi, il n'y avait de place pour lui ni dans la Jeune Italie, ni dans le gouvernement de Charles-Albert. Il savait exactement comment le jugeait le roi, et un jour où le souverain, dissimulé à son habitude, parlait au marquis Cavour « avec éloge et intérêt » de celui qu'*in petto* il traitait de « carbonaro impertinent », Camille notait dans son journal : « Que m'importe ; au point où en sont les choses il n'est guère possible que Charles-Albert modifie sa marche de manière à ce que je puisse le servir avec honneur. » Et il soupirait : « Tout est fini pour moi politiquement[1]. »

Rien à espérer dans les affaires publiques.

II

Cette vie publique, désormais impossible, était-elle du moins remplacée par le bonheur intime de l'existence familiale ? Ici encore Camille de Cavour trouvait de nouvelles déceptions, dont, il faut le reconnaître, il était parfois l'auteur autant que la victime.

La casa Cavour avait été tristement éprouvée ; la mort venait de frapper à sa porte, et à deux reprises. Franquin, le vieux parent qui y avait cherché un refuge après une vie difficile, était mort le 15 décembre 1831[2] et son esprit aimable

1. Cavour. *Diario*, 31 juillet, 21 août 1834, p. 129, 130.

2. Chevalier Franchino Uberto Benso di Cavour, voyez *supra*, p. 19.

et conciliant manquait au foyer familial. Trois jours après disparaissait le comte d'Auzers[1] et c'en était fini de ces discussions passionnées où l'oncle et son neveu se disputaient cordialement.

L'air même de la maison était changé. Le duc et la duchesse de Clermont-Tonnerre, qui ne voulaient plus paraître à Paris depuis la Révolution de 1830, — à la grande indignation de leur neveu Camille, — partageaient leur existence entre Genève et Turin ; ils grossissaient la troupe de ces exilés volontaires, « mécontents, ardents d'opinion, aigres dans leurs plaintes, vifs dans leurs espérances, répandant des jugements hostiles contre ce qui se faisait en France et des présages funestes sur notre avenir, même le plus prochain. La haine ou le dédain, tel était le sens de leurs discours[2] ». Le duc et la duchesse apportaient à la casa Cavour leurs récriminations et leurs ambitions, que Camille désapprouvait également, mais sans les heurter de front, car le noble duc n'aimait point les contestations d'une jeunesse frondeuse et M[me] de Clermont-Tonnerre tenait à conserver à son salon le style du pur faubourg Saint-Germain. « Ils ont, écrivait leur railleur neveu, toujours une illusion toute prête pour remplacer celle qui vient de s'évanouir. Un jour c'est M. de Bourmont emportant Lisbonne d'assaut, un autre c'est don Carlos entrant dans Madrid ; tantôt ce sont les fanfaronnades de Nicolas qui les tiennent en joie, et tantôt les finesses de Metternich. Enfin quand les Ultras parviennent à se former en petit cercle dont tout profane est exclu, ils trouvent toujours le moyen de se créer une atmosphère

1. Epoux d'Henriette Cavour, sœur du marquis. Sur cette mort voir la lettre de Cavour au comte de Sellon, 19 décembre 1831. *Lettere*, I, 12.

2. Le baron de Barante au comte Sébastiani, 25 septembre 1831.

d'illusion, qui suffit à leur tranquillité. Je me garderai bien de vouloir la dissiper[1]. »

Le marquis Cavour, lui-même, avait mal supporté le coup de 1830 ; il accentuait l'évolution qui le menait du libéralisme de sa jeunesse à la réaction de sa vieillesse ; arrivé à l'âge où l'homme doit réaliser ses ambitions, il était en droit de penser que ses facultés, qui étaient grandes, demeuraient sans utilité pour le bien public et il espérait trouver dans le changement de règne un emploi digne de sa capacité et de son nom. Le nouveau roi le consultait souvent, parlait parfois de lui confier une grande charge, la direction des affaires municipales de Turin, la vice-royauté en Sardaigne. Et, à la veille de la réalisation de ses désirs secrets, le marquis redoutait les frasques politiques de son enfant ; l'envoyé d'Autriche, comte de Bombelles, exagérait à peine lorsqu'il écrivait que « le marquis de Cavour, généralement estimé, est le premier à gémir sur la conduite et les principes de son fils cadet ». Et celui-ci en pensant à son père, constatait avec mélancolie : « Je suis peu propre à seconder ses vues, au contraire, je les entrave continuellement[2]. »

La mère était douce et accueillante au retour de l'enfant prodigue ; mais elle avait une secrète préférence pour son aîné, si sage, si raisonnable, bien marié, père de beaux enfants, et qui faisait honneur à la famille dans la prudente société de Turin. Et le jeune comte Gustave, fier de son aînesse et de sa vertu, en faisait sentir tout le poids à son cadet, avec une supériorité pédante qui venait non de son cœur, qui était bon, mais de son esprit, qui était médiocre.

1. Cavour à Mlle de Sellon. Ruffini, I, 204.
2. *Diario*, 28 janvier 1834, p. 96.

De là naissaient des scènes, où Camille mettait trop souvent les torts de son côté.

Dans son désœuvrement, il tenait un Journal où il notait ses pensées intimes et ses lectures favorites, ses espérances et ses déceptions. De ce précieux *Diario* on n'a retrouvé qu'une partie qui a été publiée[1], non, semble-t-il, sans quelques coupures, peut-être même quelques « amodiations » ; mais, tel quel, il présente le plus vif intérêt pour qui veut connaître la vie intérieure de Cavour à vingt-cinq ans. Les discussions de la maison y tiennent malheureusement une large place : sourde hostilité de ses tantes, comtesse d'Auzers et duchesse de Clermont-Tonnerre, navrées d'avoir un pareil neveu ; discussions violentes avec son frère sur l'éducation des enfants et spécialement du jeune Auguste Cavour, chez qui le père ne voyait que des qualités, et l'oncle que des défauts, alors que c'était un bon petit garçon, bien gâté et gentiment insupportable ; désaccord constant en toutes matières politiques, religieuses et sociales, avec souci perpétuel d'éviter d'en parler parce qu'on y pensait toujours ; nouvelle discussion avec son frère sur des vétilles d'habitation privée, une chambre qu'on se dispute, une bibliothèque inconfortable, l'aîné fait le fier, le cadet s'emporte, le père intervient, donne alternativement raison à chacun, et chacun tire de son côté, mécontent de l'autre et de soi-même.

Un deuil cruel, la mort de la comtesse Gustave Cavour parut rétablir la concorde entre les frères par la communauté de la douleur ; la jeune femme, fille du marquis Lascaris, bien née, parfaitement élevée, d'un caractère ferme et loyal, exerçait une influence détendante sur son grognon beau-

1. *Diario inedito con note autobiographiche del Conte di Cavour*, publié par D. Berti, Rome 1881 ; le journal est complet du mois d'août 1833 à juin 1835, par extraits pour 1836, 1837, 1838, octobre 1842 à mars 1843.

frère : elle avait eu un enfant[1] le 13 décembre 1833, peu de jours après elle était prise d'une maladie qui présente tous les symptômes d'une fièvre puerpérale ; le 31 décembre, elle mourait en pleine connaissance d'elle-même, entourée de tous ceux qu'elle aimait. « C'était un admirable tableau, écrivait Cavour dans la nuit même. Cette femme belle, jeune, forte, énergique sur le lit de mort, et à côté de son lit, dans la ruelle, la figure tragique et noble de son père, qui l'exhortait à la prière et à la résignation[2]. » Camille l'aimait comme une sœur, « il avait eu toujours toute sa confiance ». De sa mort, il souffrit sincèrement ; pendant quelque temps il se rapprocha de son frère, mais de nouvelles discussions surgirent où Camille ne sut céder à son aîné, cruellement éprouvé ; entre eux, plus de confiance, aucun abandon. « Nous ne nous aimons plus », soupirait Camille.

Sans doute, à ces zizanies perpétuelles de famille cherchait-il des distractions dans la vie mondaine. Il y avait maintenant pris goût ; il aimait les salons de l'aristocratie dont sa haute naissance et son esprit brillant lui ouvraient les portes ; ici, le cadet morose faisait place à un mondain gai, animé, prêt à tous les rites de la société. Une conversation s'engage ? il s'y lance, jette les étincelles de ses paradoxes, glisse des vérités imprévues, passe d'une plaisanterie légère à une dissertation doctrinaire. Une table de jeu s'organise, il s'y installe, repris de passion pour les cartes, prêt à perdre en quelques instants « à peu près tout son gain de l'année et même quelque chose au delà », ou « à finir sa journée en jouant le goffo au café Florio. C'est, ma foi, bien employer son temps ?[3] » Une jolie femme est-elle isolée sur un canapé,

1. Le marquis Aynard de Cavour, dernier du nom.
2. *Diario*, 31 décembre 1833, p. 82.
3. *Diario*, p. 96, 104.

il la rejoint, plaisante, piaffe, s'anime, ravi « d'une coquetterie charmante », prêt à la suivre... où elle voudra. Et les aventures ne lui manquèrent point.

La douce et mélancolique Inconnue[1] avait disparu de son existence depuis près de quatre années, habitant Milan où elle avait éprouvé « de longs malheurs », vivant « dans un état continu de souffrance et de maladie » ; et Cavour confessait que s'il « conservait d'elle un tendre et pénible souvenir..., à vrai dire, il ne restait plus dans son cœur pour elle des sentiments d'amour et de passion. » Il n'ajoutait pas qu'il s'était fréquemment consolé par ailleurs. Et soudain le 5 juillet 1834 il reçoit à Santena un petit billet de cette écriture bien connue, qui lui apprend qu'elle est arrivée à Turin et désire le revoir. Il accourt, il la trouve au théâtre, entourée d'importuns. « Enfin nous restâmes un moment seuls, raconte Cavour. Hélas! l'abondance des choses que nous avions à nous dire étouffa la parole dans nos gorges ; après un long silence, elle me dit : « Qu'avez-vous pensé de moi ? » « Ce que j'ai pensé, ai-je répondu, pouvez-vous me le demander ? Vous avez bien souffert ? » — « Ai-je souffert ? Oh oui, j'ai bien souffert ! » Voilà les seuls mots dont (*sic*) je me rappelle... Je la quittai ce soir-là plein d'espérances, d'amour, de regrets et de remords[2]. » Et ce fut pendant quelques jours entre eux un renouveau d'amour, passionné chez elle surtout, car il filait en même temps avec une autre, une intrigue assez banale. A nouveau séparés, la correspondance continua de tendres relations, et là encore, pour employer une expression de Cavour lui-même, c'est la femme qui aima le mieux. Les lettres de la marquise Giustiniani sont d'une exquise délicatesse en même temps que d'un amour

1. Voyez *supra*, p. 76 et suiv.

2. Berti. *Il conte di Cavour*, p. 165 et suiv.

vibrant. Elle s'était donnée à son ami, et, sans remords comme sans espérance, elle ne s'était jamais reprise. « Je suis à toi, comprends-tu bien, à toi, Camille, âme de ma vie. Et c'est mon bonheur, c'est tout ce que je pouvais rêver de plus beau, de plus brillant. En retour, ô Camille, je ne te demande rien. Suis seulement l'impression de ton cœur, puisse-t-elle te guider vers ta constante amie. » Le temps, l'éloignement les séparèrent à nouveau ; la santé de la marquise s'était altérée, elle se savait condamnée et écrivait encore à son ami des lettres passionnées. On a déjà cité la dernière, qui était comme un soupir d'amour et de mort[1].

Ce roman n'était, il faut le reconnaître, qu'un incident dans la vie de Cavour, s'il était la vie même de la marquise. Parfois il « se prenait à regretter que sa balourdise et de malheureuses circonstances l'eussent empêché de former avec cette femme douce et aimable une liaison qui aurait jeté tant de charme sur sa triste et monotone existence ». Mais elle était mariée, mère de famille, et il avait vingt-quatre ans. Même lors de leur revoir en 1834, leurs amours étaient sans espérances. « Ce qui se passe entre elle et moi est triste », confiait-il à son *Diario*[2]. Et sa « triste et monotone existence » continuait, avec ses perpétuelles discussions de famille.

A la suite d'une de ces pénibles querelles, le marquis Cavour lui avait adressé une vive admonestation qui n'était point imméritée. Le jeune homme pleura, de rage et d'humiliation, déclara qu'il était « dur de s'entendre reprocher la maigre pitance qu'on lui donnait, et l'inutilité de sa vie lorsque tous les chemins... lui étaient hermétiquement fermés », et il avait raison, ses torts provenaient de son oisiveté. Le père le comprit ainsi, embrassa son fils « et lui

1. *Supra*, p. 80.
2. *Diario*, 29 juillet 1834, p. 120.

assura qu'il ferait ce qu'il pourrait pour lui créer une occupation à la fois lucrative et intéressante et lui donner les moyens de se créer un sort par lui-même [1] ».

L'occupation était toute trouvée : c'était la gestion des domaines de son père, véritable vocation de Camille où il devait plus tard retrouver son équilibre moral. Déjà en 1833, le marquis Cavour appelé aux fonctions « honorables, mais infiniment laborieuses de *Maire de Turin* », avait chargé son fils cadet, l'aîné voyageant en France, de gérer « ses entreprises agricoles et commerciales [2] ». Et Camille s'était mis au travail avec joie : il allait à Grinzane discuter avec les fermiers, à Albe dîner chez l'évêque avec les fonctionnaires locaux, distribuait à ses gens des conseils d'agriculture et des semonces morales, épluchait les comptes avec son intendant, « lui prodiguant les noms les plus doux, tels que ceux de menteur, de voleur et autres », intervenait en moraliste dans les scandales campagnards, et passait des soirées charmantes chez l'intendant de la province, comte Sonnis, « vrai type du libéral consciencieux d'une petite ville de province ». A le voir s'intéresser à tous les menus faits de la vie locale, curieux de tous progrès agricoles, soucieux d'assurer à ses cultivateurs plus de bien-être et plus de vertu, on le trouve dans sa vraie voie, the right man in the right place, aurait dit son ami Brockedon.

Malheureusement les fonctions syndicales ne duraient qu'une année en Piémont et encore cette année de labeur fut-elle interrompue pour Camille par un long séjour en Suisse, probablement motivé par des raisons de prudence politique [3]. Au début de 1834, le marquis Cavour reprenait la gestion de ses

1. *Diario*, 30 mai 1834, p. 110.
2. Cavour à Brockedon, 15 mars 1833, *Lettere*, V, p. 23.
3. *Infra*, p. 123.

domaines, et Camille retombait dans sa morne et oisive existence. C'en fut la plus triste période. Il gémit sans cesse sur son triste sort, certes avec l'exagération de son âge. « Je suis, écrit-il, plus dégoûté de la vie que jamais, n'ayant pour me consoler que les souvenirs d'un passé sans intérêt et d'un avenir sans but, sans espoir, je dirais presque, sans désir. » Et plus loin : « Dans mes rapports de famille, je n'ai plus d'agréments. Amoureux d'indépendance avant tout, je suis le plus dépendant des hommes, fils de famille dans toute la force du terme ; doué d'une volonté ardente, tracassière, je n'ai aucun sujet à l'exercer. »

Son caractère s'altérait, grognon, quinteux, désagréable, surtout à la casa Cavour, parfois même dans le monde ; et il s'analysait, découpait en petits morceaux ses sentiments et ses sensations, se plaignant de son obésité naissante, de son manque de plaisirs intellectuels. « Mon esprit s'épaissit sous le poids de la chair, mon humeur s'en ressent, je suis morose et irritable[1]. »

Dégoûté des autres et de lui-même, l'horizon vide devant lui, « aucun lien ne l'attachant plus à la vie », il appelait la délivrance par la mort ; en bon romantique de 1830, il dissertait sur le suicide. « To be or not to be. » Et, après analyse, le jeune Hamlet concluait qu'il avait « Benthamiquement parlant » des doutes sur sa moralité et qu'il valait mieux s'abstenir. Mais le ciel ne pourrait-il lui envoyer une libératrice maladie? Il lui adressait « d'ardentes prières » pour l'octroi d'une « bonne fluxion de poitrine, qui m'emportât dans l'autre monde ». Et déjà, ironique, il prévoyait son oraison funèbre. « On se rappellerait de moi quelquefois, pour faire une leçon à mes neveux sur les dangers d'un

1. *Diario*, 20 décembre 1833, p. 80, 28 janvier 1834, p. 92, 94.

développement trop précoce de l'intelligence, l'amour excessif de l'indépendance, et l'excès de vanité. »

Intelligence trop tôt poussée, existence arrêtée net dans son activité, mal du siècle, romantisme à la Musset chez le plus pondéré des classiques, oisiveté, ennui, Cavour se gâtait.

Heureusement trouvait-il sur la route de sa vie quelques amis de haute culture et de grand cœur et avec eux, sur leurs conseils, par de sages lectures, pratiquait-il une forte vie intellectuelle, qui le sauvait de sa misère.

III

En quête d'intelligentes distractions, Camille de Cavour allait régulièrement à l'ambassade de France, et il fallait toute sa hardiesse pour oser ainsi fréquenter dans les salons du représentant de la monarchie de juillet, chez le diplomate que le premier ministre de Savoie combattait sourdement et obstinément ; mais il n'était pas maison mieux composée pour plaire à un jeune homme d'esprit libéral, curieux de toutes idées modernes, et, malgré les apparences, de juste équilibre.

Le maître de céans, baron de Barante, avait derrière lui un passé littéraire très estimable et une vie politique assez contradictoire. Il avait débuté fort jeune dans la littérature en éditant les Lettres de Mlle Aïssé, n'avait cessé de multiplier les essais historiques et politiques, et enfin avait publié une très érudite, très noble *Histoire des Ducs de Bourgogne*, qui fut beaucoup lue... vers 1830. Auditeur au Conseil d'Etat et Préfet de l'Empire, il avait été promu par la monarchie légitime Conseiller d'État, Directeur général, Pair de France, — en disgrâce d'ailleurs au temps de Villèle et de Polignac, — et la branche cadette l'avait nommé dès septembre 1830

ambassadeur à Turin. D'ailleurs le plus galant homme du monde, d'opinion modérée et d'esprit tolérant, constitutionnel à l'anglaise; et s'il fut amené à servir trois régimes, ce n'est point, pensait-il, qu'il changeât sa ligne politique, mais parce que les gouvernements eux-mêmes avaient changé. A Turin, plus tard à Pétersbourg, il fut un excellent ambassadeur, conservant dans ces cours de réaction ultra la dignité qui convient au représentant de la France et des Trois Glorieuses; observateur sagace, ayant une vue large, ne craignant point de dire de pénibles vérités qu'il édulcorait par la bienveillance de sa parole, et rendant de toutes choses compte au Quai d'Orsay dans des rapports demeurés classiques par l'abondance des informations et la noblesse de la forme. Homme du monde, de conversation diserte, bienveillant à la jeunesse, il exerça sur Camille de Cavour une influence considérable, et, à certains égards, décisive [1]; car il représentait pour le jeune homme l'idéal du doctrinaire sans pédantisme et de l'érudit de bonne compagnie. Dans son salon, près de la baronne, demeurée fort belle, et de leurs enfants, s'entretenant des événements du jour, avec goût, avec mesure, passant d'une question de politique étrangère à un débat de droit constitutionnel, de l'histoire aux belles lettres, il montrait au jeune Piémontais toutes les qualités de la vieille race française, bon sens, esprit, raison. C'était, a écrit plus tard un de ses collaborateurs de 1830, « l'entretien familier d'un esprit supérieur à la fois aimable et sage » [2].

Il était fort bien entouré; le premier secrétaire, M. de Chasteau, était à Turin depuis plusieurs années, assurant la continuité de la représentation française dans le changement

1. W. de La Rive. *Le comte de Cavour*, p. 87.

2. Comte d'Haussonville. *Souvenirs et mélanges*, p. 269 et suiv.

de régime ; il avait les traditions de la Carrière, une manière sobre et ferme, des relations dans la meilleure société ; à plusieurs reprises il manifesta un réel courage dans la protection des Français de passage et qu'accablait une police tracassière, on en verra un exemple plus loin. Le second secrétaire, M. de Sesmaisons, s'était lié intimement avec le jeune Cavour dont le rapprochait inévitablement une parfaite communion de pensée et d'opinion ; tous deux, au dire de l'ambassadeur d'Autriche, étaient « des jeunes gens mal pensants[1] », c'est-à-dire farouches adversaires du despotisme. Enfin peu de temps après 1830, était arrivé un troisième secrétaire, l'aimable comte d'Haussonville : à vingt-deux ans, Joseph-Othenin d'Haussonville était ce qu'il fut toute sa longue vie, esprit délicat, modéré, épris de liberté raisonnable, et un ami charmant : Camille de Cavour et lui avaient à peu près le même âge, ils se lièrent d'une amitié qui vraisemblablement continue aux Champs-Élysées où un Lucien ou un Fénelon moderne les représenterait s'entretenant de régime parlementaire et de *Chiesa libera in libero Stato*. Plus tard, feuilletant les souvenirs d'un riche passé, d'Haussonville écrivait : « Voici le cabinet où Camille de Cavour, affranchi par sa démission du joug de la discipline militaire, s'efforçait toujours d'entraîner après dîner notre ambassadeur. Quelle n'était pas la curiosité de cet infatigable interrogateur ! Quand il craignait d'avoir lassé la complaisance pourtant infinie du chef de notre légation, venait le tour de l'obscur secrétaire. Ce n'était point petite besogne que d'expliquer à ce futur ministre d'Italie de 1859 tout ce qu'il avait besoin de savoir sur les hommes et sur les choses de 1830. Mise sur ce chapitre, la conversation ne s'arrêtait plus. Que de

1. Comte de Bombelles au comte Sedilinzki, ministre de l'Intérieur, 2 octobre 1832. Ruffini, I, 140.

fois, avec le vif entrain et la confiance facile de notre âge, n'avons-nous point ainsi passé ensemble les nuits, moi, vantant les mérites de nos institutions parlementaires, lui, rêvant d'en doter un jour sa patrie, sans nous douter ni l'un ni l'autre que cette heureuse liberté, le jour où elle serait acquise à l'Italie, serait enlevée à la France[1]. » D'Haussonville tombe brusquement malade, « point de côté », déclarait-on alors, pneumonie ou pleurésie, dirait-on aujourd'hui ; les médecins s'en mêlent, se disputent et le mal s'aggrave, on craint une issue fatale, le malade « n'en a plus pour douze heures ; il était temps pour lui de penser aux soins de son âme ». Mais quel prêtre convient-il ? nouvelles discussions, celui-ci est trop libéral et cet autre sectaire ; finalement on mande un moine, lecteur dans la paroisse voisine ; tant et si bien que, lorsque le prêtre arrive, le malade va mieux, et que, quand le Père revient pour administrer le moribond, celui-ci est en voie de guérison « avec autant de calme et de sérénité qu'il avait montré de courage, lorsque le danger était imminent[2] ».

Avec l'ambassadeur et ses secrétaires, on ne rencontrait à la maison de France que des visiteurs de la meilleure compagnie : les voyageurs de passage vers Rome ne manquaient point de s'y arrêter, membres de l'Institut, aristocrates ralliés à la monarchie de Juillet, diplomates français ou étrangers, tous gens graves, mais sans morgue, réfléchis, mais sans pédantisme, pour qui Casimir Périer était dieu et Guizot son prophète. Quelques Italiens de bon ton étaient heureux de pareilles fréquentations, rares aubaines dans la vie ennuyeuse de Turin : Maxime d'Azeglio, le futur émule de Cavour dans

1. Article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1862. Recueilli dans les *Souvenirs et mélanges* du comte d'Haussonville.

2. Cavour. *Diario*, 20 novembre, 5 décembre 1834, p. 70 et suiv.

la rénovation de l'Italie, alors occupé seulement de peinture et de belles-lettres[1]; le comte Balbo, qui, peu d'années après, jouera un rôle de premier plan dans le mouvement national; Silvio Pellico, le noble poète récemment libéré du Spielberg et qui préparait le récit de ses souffrances dans le simple et poignant volume : *Le mie Prigioni*.

Ce milieu instruit et pondéré avait d'étroites affinités avec la Société de Genève, si chère à Cavour; il s'y trouvait comme en famille intellectuelle, car les idées de tolérance, de modération, de libéralisme prudent qui y avaient cours, il les avait ancrées de naissance en son âme et toujours les développa; là, point de paradoxe, mais de l'esprit raisonné, point d'appel à la révolution, mais la recherche du progrès par l'évolution, et une seule haine commune, la tyrannie que les Italiens de sang, Azeglio, Balbo, Pellico, Cavour personnifiaient dans l'Autriche, contre qui, seule, la révolution était licite. Camille aimait la sagesse de Barante et de ses amis, reposant sur de sérieuses études, se formulant avec esprit, acceptant la contradiction, si différente de la hauteur impertinente des réfugiés ultras qu'il rencontrait chez son oncle Clermont-Tonnerre ou souvent même à la casa Cavour. De ceux-ci, il était rebuté par leurs récriminations altières, leurs préjugés mesquins, leurs petitesses de caste. A l'ambassade, il découvrait une autre France dont « il estimait le bon sens, la sagesse et la raison, sans cesser d'en goûter l'esprit et d'en

1. Dans une lettre un peu postérieure en date, adressée le 10 mai 1834 à son oncle de Sellon, Cavour traitait durement d'Azeglio : « Je ne saurais avoir aucun rapport avec lui, il est trop méprisable à mes yeux. De violent libéral et de carbonaro déclaré qu'il était, il s'est fait le plus plat et le plus dégoûtant courtisan du monde ; il a échangé sans honte les insignes de chef de loge pour une clef de chambellan, et cette honteuse transformation s'est opérée chez lui sans ménagement aucun, ni d'autre raison plausible que son intérêt pur et simple. » Boutade difficile à expliquer, et qui n'a sa raison que dans l'incompatibilité d'humeur des deux jeunes hommes. Cf. Ruffini, I, p. 215 et suiv.

admirer l'ardeur[1] ». Le confirmer dans son opinion de *juste milieu,* et développer son goût des sciences sociales, tel fut le résultat heureux de ses soirées à la maison de France.

Cette parenté de pensée, il l'avait déjà rencontrée dans deux amis, Cassio, le fidèle camarade de service militaire, Santa-Rosa, le futur ministre de l'Agriculture et du Commerce ; mais ils étaient souvent loin de Turin, et malgré une correspondance intéressante et suivie[2] leur influence diminuait en raison même de la distance. Plus près des yeux et du cœur se trouvait le doux Pellico, qui était devenu un intime de la famille Cavour. Sans fortune, pourchassé pour ses opinions politiques, Silvio vivait péniblement de ses travaux littéraires, lorsque la censure en permettait la publication ; et souvent trouvait-elle dans ses tragédies des allusions et des rapprochements historiques qui, dans le passé, critiquaient le présent ; Cavour aimait « cette âme douce et tendre » ; il ne se faisait pas illusion sur la profondeur de ses pensées, il écrivait avec un certain dédain : « Je crois une question de haute philosophie soit rationnelle, soit morale, au-dessus des moyens de Pellico[3]. »

Ce besoin de « haute philosophie », il l'avait satisfait à l'ambassade de France ; mais son ami d'Haussonville avait quitté Turin dès la guérison obtenue malgré les médecins ; revenu à l'ambassade, il l'avait définitivement abandonnée en décembre 1834. M. de Sesmaisons, l'autre « mal pensant », était également parti en 1833 ; le baron de Barante prenait de longs congés, abandonnant la maison au sage M. de Chas-

1. De La Rive. *Le comte de Cavour.*

2. Berti. *Il conte di Cavour avanti il 1848,* p. 187 et suiv.

3. Cavour au comte de Sellon, 10 mars 1834.

teau[1] ; pendant ces absences, les salons étaient fermés ; et Cavour n'avait pour se distraire que l'étude, mère de consolation.

IV

Le *Diario* de Cavour et sa correspondance révèlent ses lectures préférées et ses préoccupations intellectuelles, et permettent de dresser exactement le bilan de ses pensées à cette époque où, écarté de toutes fonctions publiques, il étudiait pour son propre plaisir et par besoin de culture intellectuelle. Son histoire, on l'a justement remarqué[2], est celle de tous les grands fondateurs de l'unité italienne, Rattazzi, Lanza, Massimo d'Azeglio, Quintino Sella, etc., qui ne se sont point inféodés à des emplois où le fonctionnaire prend des habitudes de discipline qui tuent parfois en lui l'esprit d'initiative ; ils se sont formés par des études personnelles, préparant ainsi les réformes qu'ils devaient un jour introduire dans leur patrie. Comme eux, Cavour se tire de son propre fonds.

De philosophie pure, il ne s'occupe qu'occasionnellement, et comme accessoirement à d'autres lectures : sans doute il lit, le crayon à la main, les *Mélanges Philosophiques* de Jouffroy et y trouve « une logique si éclairée et si rigoureuse et une absence si complète d'esprit de système et de dogmatisme, que Jouffroy lui ferait presque prendre du goût pour la métaphysique ». Mais les passages du profond penseur qu'il copie et sur lesquels il disserte avec le plus d'intérêt, traitent de problèmes religieux, et spécialement de l'origine des religions. Il en était intimement préoccupé ; il n'avait plus la foi catholique, qui est toute de soumission ; volontiers plai-

1. M. de Chasteau au comte de Rigny, 10 décembre 1834. Archives des Affaires étrangères.

2. Berti. *Il conte di Cavour avanti il 1848*, p. 129.

santait-il les pratiques mesquines et les superstitions, legs de l'antiquité païenne. Mais il avait des aspirations religieuses, et il cherchait un idéal supérieur à l'humanité dans ce qu'on appellerait aujourd'hui la philosophie des religions. C'est ce qu'il définit en copiant, tout en l'interprétant, dans son *Diario*, un essai de mon grand-père, Jacques Matter, sur le Polythéisme romain de Benjamin Constant. « Ici sans doute, il y a une révélation ; mais cette révélation est universelle ; elle est permanente, elle a sa source dans le cœur humain. Que sont les dogmes ? La rédaction des notions conçues par l'homme sur la divinité. Quand ces notions s'épurent, les dogmes doivent changer. Que sont les rites et les pratiques ? Des conventions supposées nécessaires au commerce des êtres mortels avec la divinité. L'anthropomorphisme sert de base à cette idée. Ainsi tout symbole est bon pour un temps ; mais le sentiment religieux représenté par le symbole ou le signe est seul éternel, et tout ce qui est passager devient mauvais en voulant changer de nature, devenir permanent. Avec cette prétention à la perpétuité commence l'erreur d'une situation stationnaire, c'est-à-dire que là commence la lutte entre le progrès et l'immobilité, entre la vie de la pensée et la mort du symbole[1]. »

Tolérant en matière religieuse par la tournure même de son âme, il l'est par ses relations de famille, pris entre ses proches italiens, qui sont catholiques, et ses parents de Genève, qui sont protestants ; il ne pratique point, mais il conserve son culte en lui-même et ne se détache point de toute église ; au jour où son ami d'Haussonville parait en danger, Cavour se charge « d'annoncer au malade la nécessité de l'intervention d'un prêtre » ; de même, en son dernier

1. Cavour, *Diario*, 23 juillet 1834, p. 115.

jour, il fera venir le Père Jacques et s'entretiendra avec lui, ainsi que trente ans auparavant l'avait fait son ami, « sans bravade philosophique, sans piété affectée, et comme l'aurait pu faire un philosophe éclectique dans les moments les plus calmes de sa vie. »

Bien plus que les questions religieuses, les sciences politiques ont pour Cavour un constant attrait; il essaie d'en définir la portée en écrivant : « La politique, considérée philosophiquement, doit être l'application des forces de l'esprit humain à la direction de ses propres destinées ; elle n'a d'autre but que de livrer le gouvernail des affaires aux idées les meilleures, les plus vastes, les plus justes. » La phrase est lourde et assez maladroite, mais une expression doit y être retenue, car elle est bien du grand Cavour, que la politique ne doit être gouvernée que par les *idées les plus vastes*. Et c'est dans l'économie politique, science encore vague, mais déjà *vaste*, qu'il va chercher les principes directeurs pour la conduite des nations.

Dans ses préoccupations de politique actuelle, de luttes quotidiennes au Parlement, l'influence française est, sur Cavour à vingt-quatre ans, certaine et dominante : il connaît les hommes et les partis, s'intéresse aux grands combats du Palais-Bourbon, s'y passionne de loin comme un habitué des tribunes ; ici, on retrouve un écho des conversations journalières dans les salons du baron de Barante et il a si bien pris le ton de la maison que parlant de lui quelqu'un demande : « Quel est donc ce petit monsieur qui est toujours à l'ambassade et ressemble si fort à tous ces petits doctrinaires qui pullulent dans les salons de MM. de Broglie et Decazes ? » Il en diffère par plus d'indépendance, de primesaut, d'initiative ; il leur ressemble par la pondération, l'amour du juste équilibre.

Mais dans les questions de principe, sur les théories d'économie politique, l'influence anglaise agit plus fortement sur lui. Il a étudié patiemment, longuement, les écrits d'Adam Smith et de l'école écossaise ; il sait assez la langue pour suivre le mouvement des idées économiques, spécialement dans la *Revue d'Édimbourg* ; il en apprécie l'esprit pratique, le raisonnement fondé sur des faits précis, des statistiques financières ou commerciales, bridé par là-même contre tout écart de creuse phraséologie. C'est précisément sur un travail anglais qu'il va écrire un premier essai, qui attirera l'attention des spécialistes sur son jeune auteur.

L'opinion publique s'était émue en Angleterre de l'accroissement continu de la taxe sur les pauvres, qui chargeait lourdement les contribuables, sans remédier sérieusement au paupérisme. Le gouvernement avait ordonné en 1833 une enquête dans tout le royaume « pour reconnaître l'emploi et l'administration des secours publics, accordés aux pauvres », et rechercher leur meilleure répartition. Les commissaires procédèrent avec un soin minutieux, recueillirent des déclarations par centaines, et remirent en février 1834 leurs conclusions au Roi et au Parlement sous forme d'un projet de loi (*poor-law*) adopté par les Chambres et promulgué le 14 août 1834 : le tout formait plusieurs volumes. Cavour se procura ce lourd bagage, le dépouilla et séduit par l'importance du problème en tira un opuscule qu'il intitula modestement « Extrait du rapport des commissaires de S. M. britannique qui ont exécuté une enquête générale sur l'administration des fonds provenant de la taxe des pauvres en Angleterre ». C'est un travail méthodique, fort intéressant, sur cette question, hélas ! toujours d'actualité, comment remédier à la pauvreté ; après avoir rappelé les origines de la taxe sur les pauvres qui sont fort anciennes, et ses modifica-

tions qui furent nombreuses, Cavour relève ses inconvénients : elle grève les propriétaires, surtout les fermiers des petites communes, d'un fardeau tel que beaucoup ont renoncé à leurs exploitations, ne la pouvant payer ; elle encourage à la fainéantise certains non-travailleurs, qui y trouvent leurs moyens d'existence, au détriment de plus malheureux, moins habiles à en tirer parti. Ainsi tous sont mécontents ; que faire ? mieux employer un argent plus équitablement obtenu ; et à traits précis, Cavour étudie les maisons de travail, — le chapitre est excellent, digne d'être retenu après quatre-vingt-dix ans d'études et cinq cents brochures, — les secours à domicile, les loyers des pauvres, la protection des enfants naturels, le domicile de secours, l'inspection du travail, la répartition entre les ouvriers agricoles de petits espaces qu'ils cultiveraient à leur compte. Dans tout cela, sans doute, une évidente inexpérience, mais beaucoup d'idées, non en l'air, mais reposant sur des faits, avec des exemples typiques à l'appui, et qu'éclaire parfois un sentiment d'humaine pitié : bref un beau morceau de jeunesse[1].

Répandu en copies d'abord, le mémoire parvint au ministre des Finances, comte de Pralorme, qui le lut, s'y intéressa, en conseilla la publication ; et le marquis Cavour, flatté de ce succès inattendu fit les frais d'une brochure à tirage restreint. A Turin, ce début fit quelque sensation dans le monde très limité qui s'intéressait à de telles questions. César Balbo, le futur auteur des *Speranze d'Italia*, en rendit compte aux lecteurs de la *Gazetta Piemontese*[2] dans un article fort documenté où il s'écriait avec lyrisme : « Notre patrie, notre belle et bonne Italie peut se promettre un écrivain de plus. »

1. Le mémoire est dans le tome V des *Lettere*, p. LXI à XCVII.
2. *Gazetta Piemontese* du 16 février 1835, p. 36.

Et comme il avait exprimé le regret que Cavour eût écrit son travail en langue française, le jeune auteur lui répondit modestement qu' « il ne croyait travailler que pour son père » et que « la langue italienne lui était restée jusqu'à présent tout à fait étrangère... il ne saurait s'en servir avec élégance » ni même « éviter de commettre des fautes nombreuses et grossières[1] ».

L'influence des publicistes anglais s'exerce spécialement sur Cavour à propos des questions agricoles : ici, il est sur son terrain — si l'on peut dire ainsi ; tout jeune il a accompagné son père dans la visite des exploitations familiales ; au temps où le marquis était retenu à Turin par la Curie, il l'a suppléé ; il prévoit et appelle le moment où lui-même prendra la direction des domaines. Ici tout l'intéresse : un modèle nouveau de charrue comme la loi sur les céréales en Angleterre, l'amélioration des races bovine ou chevaline de même que la transformation de la culture par les engrais et les machines agricoles. Et il se tourne vers l'Angleterre, pays des progrès industriels.

Non moindre est sur sa formation intellectuelle l'influence de Genève : il n'a jamais perdu le contact avec ses parents de Sellon et de La Rive, et leurs lettres inspirées d'un libéralisme raisonné et d'un noble idéalisme, ont été de tout temps pour lui comme un souffle pur et calmant. Dans ses heures mauvaises, c'est vers eux qu'il se tourne : « Je sens, écrit-il le 13 mai 1833 alors qu'on venait de découvrir un complot où certains de ses amis génois semblaient compro-

1. Cavour à Balbo, 12 mars (1835). Lettre passée en vente chez Charavay. « J'ai eu tort, continue-t-il, je le sens, d'attendre si tard sans m'être occupé de la première de toutes les études, celle de la langue de mon pays. Mais, lorsque j'aurais dû le faire après avoir abandonné la carrière militaire et la culture des sciences, je suis tombé dans un tel état de découragement intellectuel et moral que j'étais incapable de toute étude sérieuse. Je me flatte d'avoir surmonté cette crise... »

mis, que le séjour à Genève doit me faire un bien moral immense, car après avoir vécu trois ans au milieu des exagérations les plus violentes et les plus opposées, l'atmosphère de raison qu'on respire dans votre pays doit être tout à fait restaurante [1]. » Et bientôt il part pour Genève, il y fait un séjour que prolonge probablement le désir de ses parents de le maintenir éloigné de Turin où perquisitions et arrestations se multipliaient [2]. Il se délecte aux discussions politiques parfois vives, toujours élevées, entre hommes de partis différents, mais qui connaissent bien les questions qu'ils débattent. Il court les comices agricoles, assiste aux prêches, visite les prisons, s'émeut à Coppet, devient lyrique au château de Chillon. « C'est le site le plus imposant que je connaisse, écrit-il. La vue qu'on découvre est sublime, mais d'une sublimité sévèrement mélancolique. Le grandiose des glaciers, la sévérité des rochers arides et dépouillés, la tranquillité imposante du lac, le riant des collines voluptueusement ombragées, forment un tout harmonique qui réveille dans l'âme les sentiments les plus tendres et les plus élevés, tout en leur donnant une certaine teinte de tristesse, pleine de charmes intérieurs qui s'évanouiraient si on était contraint à les partager avec des êtres indifférents [3]. »

Et cet air de liberté qu'il respire en Suisse lui fait paraître d'autant plus pesant à son retour l'atmosphère de Turin, de toute l'Italie.

Qu'importe, c'est la Patrie : sans doute, il s'intéresse aux affaires françaises, anglaises, suisses, portugaises, voire espagnoles ou allemandes, mais pour l'Italie seule, il a passion, on dit exprès « l'Italie », car le Piémont n'est qu'au

1. Cavour à la comtesse de Sellon, 15 mai 1833. *Lettere*, I, p. 231.
2. Voyez infra, p. 109.
3. *Diario*, 25 septembre 1833, p. 33.

second plan, sa Patrie, c'est l'Italie entière. Elle est pauvre, morcelée, écrasée par l'Autriche ; les gouvernements en sont mesquins et têtus, tournés vers le passé, sans vue vers l'avenir ; le souverain véritable, c'est une police souterraine et perfide. Lui-même, il est honni de son roi, presque chassé de l'armée sarde ; il est genevois par sa mère, il ne pense et n'écrit qu'en français ; qu'importe encore, ses pensées sont italiennes, et le deviennent chaque jour davantage [1]. Dans ces années difficiles pour lui-même comme pour sa patrie, il appelle, il entrevoit un avenir meilleur pour lui comme pour elle, sans prévoir qu'il leur sera commun. Et quand il s'agit de la renaissance italienne, il perd quelque peu de sa modération et de sa pondération, il annonce que « pour émanciper l'Italie des barbares qui l'oppriment une crise tant soit peu violente est inévitable ». Mais, ajoute-t-il en revenant à son *juste milieu*, « les tentatives forcenées des hommes du mouvement ne font que la retarder et la rendre plus chanceuse [2] ».

A ce moment, en effet, et à deux reprises, en 1833 et 1834, échouaient en Piémont des tentatives de soulèvement durement réprimées.

V

Le Piémont n'avait été que légèrement atteint par la Révolution de Juillet ; tandis qu'en 1831 de graves insurrections éclataient en Romagne, dans les Marches, en Ombrie, Turin restait calme ; Gênes était plus touché, la police y procédait

1. « Grâce au ciel, écrit-il, dans sa lettre à Balbo du 12 mars 1835, malgré toutes les déceptions politiques qui abreuvent d'amertume chaque jour les esprits éclairés, mon amour pour ma patrie et ma patrie italienne ne s'est point affaibli dans mon cœur. J'aime l'Italie, et je voudrais la servir de quelque manière, je voudrais contribuer à son bonheur et à sa gloire... »

2. Cavour à Auguste de La Rive, juin 1833, *Lettere*, I, p. 283.

à quelques arrestations, bien superfétatoires ; malgré la lettre ardente de Mazzini au nouveau monarque, personne ne bougeait. Mais la *Jeune Italie*, installée à Marseille, à Genève, à Lugano, procédait pendant le cours de l'année 1832 à un sourd et persévérant travail qui ne devait point tarder à produire ses fruits. Dans les milieux libéraux des grandes villes, parmi les riches cultivateurs, dans l'armée surtout, les idées de Mazzini pénétraient par infiltration : l'Italie délivrée des barbares et régénérée par l'union de tous ses fils, la liberté et la fraternité des peuples, dogmes puissants et séducteurs. De Provence ou de Suisse arrivaient, déguisés et mystérieux, des missionnaires de la nouvelle religion, annonciateurs de temps nouveaux et d'un radieux avenir ; des circulaires clandestines, voire un journal *la Giovine Italia*, circulaient sous le manteau.

Dès le début de 1833, le gouvernement de Turin se doutait qu'un puissant mouvement était en préparation, prêt à se déclencher au premier signal de Mazzini. Mais comment atteindre les auteurs, qui se dérobaient comme des fantômes dans l'ombre. Ainsi que l'écrivait, en l'absence de l'ambassadeur en congé, l'avisé M. de Chasteau, « il existe dans ce pays des sociétés républicaines qui ont leur mot d'ordre, leur signe de ralliement, et sur lesquelles le gouvernement n'a aucune prise parce que leurs adeptes n'écrivent jamais et ne correspondent avec ceux qui leur sont affiliés à l'étranger qu'au moyen d'émissaires et d'une manière verbale ; dès lors la surveillance devient beaucoup plus difficile et les moyens de répression nuls ». Le gouvernement le savait, cherchait en vain des renseignements précis, et « vivait sous l'empire de la peur[1] ».

1. Les dépêches de M. de Chasteau au Quai d'Orsay renferment de précieuses indications sur le mouvement encore mal étudié de 1833. *Archives*

La police fut servie par le hasard, qui est son plus fin limier. A la suite d'un duel entre deux sous-officiers à Gênes, l'un d'eux fit des révélations sur la *vente* de *carbonari* à laquelle il était affilié, sur les menées de la *Jeune Italie*, sur un libelle que Mazzini faisait répandre dans les régiments du Piémont : la police se crut sur la trace d'un vaste complot, relié au mouvement républicain de Paris, destiné à renverser de leurs trônes les monarques d'Italie, et elle procéda à quelques arrestations à Gênes, Alexandrie, Chambéry, au petit bonheur. Dans sa hâte, elle crut avoir déniché à Turin un dangereux émissaire de Paris, un homme de lettres qui portait tantôt le nom de Sandeau sur son passeport, et tantôt dans ses papiers celui de Sand, probablement pour s'assimiler à un malfaiteur qui avait acquis en Allemagne, une « horrible célébrité » ; et voilà comment fut jeté dans un obscur cachot le bon Jules Sandeau, qui voyageait en Italie, peut-être pour oublier sagement George Sand, avec qui il venait d'écrire *Rose et Blanche ;* il était arrivé à Turin avec une lettre de Sosthène de La Rochefoucauld pour le marquis de Cavour, avait fréquenté la maison de Camille, dont il avait presque l'âge, et un beau soir, en rentrant du théâtre, il reçut la visite de sbires indiscrets qui bouleversèrent ses valises, fouillèrent ses papiers, s'emparèrent de ses lettres et de ses vers, procédèrent à un interrogatoire serré, et conduisirent le pauvre au corps de garde. Il protestait si fort de son innocence que le lendemain on se contenta de le mettre aux arrêts dans sa chambre d'hôtel sous la garde d'un soldat. Il eut l'heureuse idée d'appeler à son secours le ministre de France, qui était un galant homme : M. de Chasteau accourut,

inédites des Affaires étrangères, fonds Piémont. Voir aussi les rapports de M. Decazes, Consul général de France à Gênes, et de nombreux documents contenus dans le volume CCCIII, Turin, correspondance de divers.

comprit aux premiers mots l'erreur, et se rendit incontinent chez le premier ministre : M. de La Tour prit d'abord ses grands airs, parla « d'écrivain républicain », de fréquentations déplorables, — peut-être pensait-il à ce mauvais garnement de Cavour, — mais M. de Chasteau tint ferme ; deux heures après le bon Sandeau était en liberté, avec restitution de ses papiers et excuses en due forme ; il s'empressa de filer sur Gênes et Rome : c'était un sage.

D'autres perquisitions et arrestations avaient été moins vaines ; il était certain qu'un très vaste mouvement avait été préparé par les émissaires de Mazzini dans quelques régiments et certains milieux libéraux ; les inculpés ne furent point tous courageux, plusieurs dénoncèrent leurs complices, — ce qu'on appelait alors « prendre l'impunité » parce que la lâcheté assurait l'absolution, — et l'on parvint à dévoiler toute l'organisation, un peu chimérique, préparée par les conjurés : révolution générale, république universelle, conservant d'ailleurs à chaque pays sa nationalité, et, but plus immédiat et pratique, résurrection de l'Italie par l'expulsion des Autrichiens : Mazzini, qui avait tout prévu, confessait que néanmoins manquait l'argent, nerf de la guerre [1]. La répression fut d'une impitoyable brutalité et il semble certain que le roi Charles-Albert ne fut pas étranger à cette sévérité, « il s'y intéresse personnellement, son inquiétude est grande », écrivait M. de Chasteau ; les Conseils de guerre furent saisis des poursuites, toutes garanties de la défense suspendues, dur contraste avec les beaux projets de réforme criminelle, et si quelques juges militaires agirent avec justice et humanité — comme à Chambéry, — d'autres furent odieux, comme

1. Le volume n° 303, Turin, des Archives des Affaires étrangères contient, sous le n° 123, copie d'une proclamation de Mazzini, au nom de la Fédération de la Jeune Italie, saisie à Paris.

le gouverneur d'Alexandrie, qui présidait la cour martiale, et « révolta tout le monde ». En peu de jours, douze condamnations capitales furent passées à exécution, les années de détention multipliées et les prévenus traités si durement, que l'un d'eux, le Dr Ruffini, de Gênes, soit par crainte de révélations sur lui [1], soit redoutant d'en faire contre les autres [2], se suicida en s'ouvrant une veine avec un morceau de fer arraché à la porte de sa prison. On arrêta jusqu'à un chapelain du roi [3], « homme érudit, d'une grande capacité, d'opinions très libérales », l'abbé Gioberti, qui débutait ainsi dans la vie publique.

Les bruits les plus sinistres circulaient, facilités par la police qui entendait bien tirer du complot un effet de terreur : les conspirateurs avaient des projets infernaux ; le fer, le feu, le poison étaient leurs auxiliaires ; ils comptaient poignarder le roi et sa famille, les gouverneurs des provinces, les chefs des grands corps de l'État. Et pour frapper ferme et haut, à Gênes, citadelle du libéralisme dans le royaume, le gouvernement procédait à des arrestations dans le monde le plus aristocratique ; M. Maximilien Spinola, ancien opposant de 1814 et 1821, « homme de beaucoup d'esprit et d'instruction », M. Pareto, un des brillants causeurs du salon Pallavicini, le marquis Balbi-Piovera, grand ami du Consul général de France, les frères Mari, de la Société des jeunes gens nobles... C'était le monde même où Cavour avait fréquenté lors de son séjour à Gênes en 1830 et 1831, ses amis, ses pairs de pensées et d'opinions, qui étaient ainsi atteints. Pourquoi ? nul ne le savait, peut-être même point la police. « Arrestations sans aucune espèce de motifs, écrivait

1. M. Decazes au ministre des Affaires étrangères, 20 juin 1833.
2. Orsi. *Histoire de l'Italie moderne,* p. 107.
3. Démissionnaire depuis un mois.

M. Decazes, si ce n'est la connaissance que la Police devait avoir des opinions libérales hautement manifestées des individus qui ont été frappés[1]. »

De ces arrestations, le gouvernement lui-même fut bientôt embarrassé, et de quelques autres faites à la légère, celle, par exemple, d'Asario, avocat de Turin, qu'on avait mis à l'ombre à toutes fins, sur sa mauvaise réputation et pour voir si on ne trouverait pas quelque chose contre lui. D'autant que le pays, demeuré jusqu'alors paisible, « apathique », commençait à s'émouvoir, mais en faveur des prévenus ; que l'archevêque de Gênes était venu à Turin pour protester contre des incarcérations sans cause ; et que, prises de peur, redoutant pour le lendemain une villégiature de prison, « beaucoup de personnes de la haute société quittaient la ville ». Le baron de Barante, qui revenait enfin le 27 juillet 1833 à Turin où sa présence était naturelle, trouvait « qu'on y avait réellement perdu la tête ». Il remarquait : l'influence de la Congrégation impitoyable ; les conseils des carlistes, réfugiés de France, tous pour la forte répression ; « personne qui voie les choses d'un peu haut; une inconcevable précipitation apportée dans toute cette affaire » ; l'action certaine de l'Autriche. La politique extérieure du Piémont s'en ressentait, Paris et Marseille étant tenus pour les refuges des révolutionnaires. M. de La Tour était froid envers le baron de Barante ; le gouverneur de Gênes grossier envers M. Decazes, et « le roi Charles-Albert était plus disposé que jamais à faire cause commune avec les ennemis de la France[2] ».

Et Cavour ?

Le pauvre Camille était dans la peine, car il désapprouvait,

1. M. Decazes, consul général de France, au ministère des Affaires étrangères, 22 juillet 1833.

2. Le baron de Barante au duc de Broglie, 31 juillet, 7 et 21 août 1833.

avec une égale sincérité, et les conspirateurs et leurs persécuteurs, sûr d'être honni à droite et à gauche, à cause même de sa pondération : car, selon le mot prêté à Machiavel par un grand homme d'Etat français, « quand les guelfes le disaient gibelin et les gibelins guelfe, il se savait dans le droit ». Nous vivons, écrivait Cavour le 13 mai 1833, « au milieu des exagérations les plus violentes et les plus opposées :... quand je vous parle des exagérations extravagantes des partis extrêmes, je vous parle à bon escient, car on vient, il y a peu de jours, de découvrir ici chez nous un complot d'ultra-républicains, qui, sans autre moyen que leur rage, devaient renverser le gouvernement et établir je ne sais quoi. On a saisi quelques papiers, et arrêté bon nombre de sous-officiers, matière éminemment *révolutionnable*. Ce complot de cerveaux brûlés, qui ne pouvait avoir aucune chance de réussite n'aura d'autre résultat que de rejeter encore davantage notre gouvernement, qui n'y est que trop disposé, dans les bras de l'Autriche et des congréganistes[1]. » Il prédisait juste, et quand il vit la brutalité de la répression, ses amis de Gênes emprisonnés sans cause, par procès de tendance, la vague de réaction qui roulait le gouvernement de Turin, il inquiéta par ses propos intimes sa famille qui redoutait leur divulgation, une perquisition, son arrestation, — aussi justifiée d'ailleurs que celle de ses amis Mari à Gênes ou du bon Sandeau à Turin ; et comme les aimables cousins de Sellon l'avaient invité à passer l'été en Suisse, que le temps était chaud et l'air malsain à tous égards, le marquis Cavour imita la prudence des aristocrates génois et envoya son fils à Genève, avec prière d'y prolonger son séjour.

Il y demeura tout l'été, dans « une atmosphère de raison ».

1. Cavour a Mme de Sellon-Bude, 13 mai 1833. *Lettere*, I, 281. V. 25.

Quand il revint, en automne, le Piémont somnolait de nouveau. Point pour longtemps ; au début de 1834, un nouvel incident éclata, inopiné et absurde.

Un certain nombre de Polonais étaient réunis dans le sud-est de la France, évadés des massacres qui avaient étouffé la révolution de leur pays. Mazzini eut l'idée singulière de les réunir et de les jeter sur le Piémont pour y fomenter la Révolution. C'était, a-t-on écrit sans exagération, le plus sot dessein qu'on pût imaginer ; choisir la Savoie pour champ de la Révolution italienne, assaillir en bandes désordonnées et peu nombreuses des lieux fortifiés par la nature, déclarer la guerre aux princes de Savoie, que défendait une armée très exercée et dans une province qui leur était toute dévouée, c'était pure folie[1].

Aux Polonais, Mazzini joignit quelques républicains de France, une poignée de ses amis de la Jeune Italie, et mit à leur tête un certain Ramorino, ancien chef de bande en Pologne, nommé général pour l'occasion, qui se targuait de vagues relations avec le maréchal Soult, lui-même suspect d'ailleurs à tous, exilé par le gouvernement royal et soupçonné plus tard d'avoir été payé pour faire avorter l'expédition[2]. Un jeune marin de la Riviera, Joseph Garibaldi devait révolutionner la flotte. Pour animer d'un saint enthousiasme cette petite troupe, le « gouvernement provisoire insurrectionnel », composé de Mazzini, Melegari et Jean Ruffini, lança le 1er février 1834 une proclamation enflammée[3], annonçant au peuple que « partout où il y a despotisme, l'insurrection est le plus saint des devoirs » et arrêtant dans son article premier

1. Gualterio. *Gli ultimi rivolgimenti italiani,* t. III, p. 139.

2. King. *Histoire de l'Unité italienne,* t. I, p. 149. Ramorino a été fusillé en 1859 pour abandon de poste.

3. Texte dans les Archives des Affaires étrangères. Turin, 1834, f° 28.

que « dès ce moment l'insurrection est proclamée », puis en établissant les formalités qui allaient depuis le tocsin et les feux allumés sur les hauteurs jusqu'à la confection des barricades et le maintien dans leurs bureaux des conservateurs des hypothèques. Ainsi tout était prévu. Et en avant.

Il partit ainsi quelques centaines d'insurgés — les chiffres varient, il est vraisemblable qu'ils ne dépassaient guère la moitié d'un millier — répartis en trois groupes. Les uns, montés dans des barques rustiques, passèrent dans la nuit du 31 janvier, des ports de Nyon et de Rolle sur la rive gauche du lac, n'osèrent descendre en territoire sarde, prirent pied à Bellerive sur sol genevois, et furent dispersés sans aucune résistance par un détachement de milice. Les autres, commandés par le général Ramorino en personne, se réunirent sur territoire genevois près de Saint-Julien et piquèrent quelques reconnaissances qui leur montrèrent dégarni de troupes le village d'Annemasse ; ils y pénétrèrent le 2 février, déshabillèrent les douaniers savoyards, pillèrent la caisse et arrachèrent l'écusson de Savoie. Ils distribuaient la proclamation de Mazzini à de paisibles paysans qui les regardaient, ahuris et ne lisaient point la prose enflammée, ne sachant lire. Enfin, comme l'avait prédit Mazzini, le tocsin retentit, mais pour appeler les soldats du contingent de réserve ; et le brave général Ramorino, qui avait avancé ses cohortes sur le territoire sarde vers Thonon, crut prudent de les replier sur le sol genevois ; il disparut, pendant que « quatre-vingts Polonais environ qui ne savaient où donner de la tête, ont été ramassés par la milice genevoise[1] ». Le troisième groupe, enfin, réuni sur territoire français, traversa le 3 février au soir la rivière qui sert de limite à la Savoie, pénétra dans le petit bourg des Echelles et

1. Le baron de Barante au duc de Broglie, 5 et 8 février 1834. *Archives des Affaires étrangères.*

s'empara de la caserne des carabiniers, dont le poste était de trois hommes; l'un d'eux fut tué, un autre parvint à s'échapper par une fenêtre et s'empressa à Pont-Beauvoisin, où cantonnait une compagnie sarde; un officier et cinquante hommes accoururent aux Echelles ; à leur vue les insurgés se hâtèrent de regagner le territoire français où ils s'égaillèrent. Mais ils avaient laissé deux prisonniers entre les mains des autorités sardes, l'un, Italien de Milan longtemps réfugié dans le Tessin, l'autre, ouvrier tisserand de Grenoble, « pauvre diable qui pleurait et se désespérait d'avoir été enrôlé dans cette bande ». Leur compte fut vite réglé : une procédure fut ouverte contre eux, « rapide et sommaire » ; l'inculpation était patente, invasion du territoire sarde à main armée, meurtre d'un carabinier; le jugement fut prompt ; le 17 ils étaient exécutés [1], victimes obscures de phrases sonores et d'une aventure insensée.

Telle fut l'expédition absurde et tragique.

Naturellement elle eut au Piémont des conséquences désastreuses : la police ne manqua point l'occasion providentiellement offerte, de faire du zèle réactionnaire ; les perquisitions se multiplièrent, on procéda à quelques arrestations à Gênes, en Savoie, au hasard des rencontres et Garibaldi fut condamné à mort — par contumace et pour la première fois ; déjà on annonçait que « des dépôts d'armes avaient été découverts », qu' « on était sur la trace des intelligences que les insurgés avaient dans le pays ». Les ambassadeurs d'Autriche et de Russie poussaient à ces mesures, que désapprouvait le baron de Barante, mécontent de l'exécution du pauvre tisserand de Grenoble, la conscience un peu inquiète de n'avoir rien fait en sa faveur. Trois Français, les frères Doria, ayant été à leur

1. Le baron de Barante au duc de Broglie, 22 février 1834.

tour emprisonnés à Gênes, leur Consul général, M. Decazes, un homme de courage et de tête, protesta vivement auprès du gouverneur, M. Paulucci, qui le voulut rebuffer avec grossièreté, mais l'ambassadeur vint à la rescousse, les Doria furent bientôt mis en liberté ; le premier ministre, comte de La Tour, en conçut quelque irritation, il insinua au baron de Barante que les insurgés de février avaient pu bien facilement se réunir en Dauphiné, qu'en avril un nouveau groupe s'était formé aux Echelles « et y avait fait quelque tapage » : mais à la France, grande puissance, il n'osait trop dire, il se rabattit sur la Suisse. Les cabinets de Vienne et de Turin firent de solennelles représentations au gouvernement fédéral sur l'attitude des autorités vaudoises et genevoises, et la note sarde, spécialement, se faisait remarquer par « son ton de hauteur et ses formes impérieuses[1] » ; c'était aussi absurde que l'insurrection même, les milices locales étant immédiatement intervenues. Le canton de Genève était directement pris à parti et il demeurait évident que les gouvernements de réaction profitaient de cet incident pour humilier un tout petit Etat, berceau et refuge de la liberté. On batailla ainsi par papiers pendant quelque mois, et, pour calmer les monarchies réactionnaires, il fallut l'intervention conciliante de l'ambassadeur de France en Suisse, M. de Rumigny, puis une démarche personnelle de deux notables genevois, MM. de La Harpe et Rigaud, auprès du roi Charles-Albert en séjour à Chambéry[2]. Et tout rentra dans le silence.

Sur cette échauffourée, Camille Cavour conserva un silence prudent ; ni ses lettres, ni son journal n'en disent rien ; il avait peut-être ses raisons de se taire, se sachant surveillé de près.

1. Le ministre des Affaires étrangères au baron de Barante, 10 mai 1834.

2. Sur l'attitude de la Suisse lors de l'expédition de Savoie, B. van Muyden. *La Suisse sous le Pacte de 1815*, t. II, p. 298 et suiv.

Mais ses pensées secrètes se devinent aisément : dans son amour du « juste milieu », il condamnait avec une égale sévérité les excès des révolutionnaires et ceux du gouvernement, leur attribuant non sans raison une réciproque et fatale influence : le mouvement de révolte surgissant par haine de la réaction monarchique, mais l'aggravant encore par ses propres exagérations. On peut remarquer dans son *Diario* que s'accentue à cette époque la note amère et désillusionnée, pour aboutir à cette réflexion douloureuse : « Je vis, mais pourquoi, dans quel but ? [1] »

Il traîna ainsi quelques mois encore une vie oisive.

Ainsi plus de trois années s'étaient écoulées depuis que Cavour avait repris sa liberté en quittant le service militaire. Qu'en avait-il fait ? en apparence, rien de bien : des criailleries dans sa famille, des parties de goffo, quelques intrigues dans le grand monde, à peine, de-ci de-là, quelques semaines de travail agricole ou de voyage intéressant ; et toujours de vaines protestations contre la politique des extrêmes de droite ou de gauche ; mais d'action, point.

A pénétrer dans son for intérieur, on constate au contraire un heureux développement de sa personnalité : il a fréquenté à l'ambassade de France une société moins ancienne peut-être, mais plus policée que la sienne ; et il a été gagné par une urbanité de bon ton qui n'exclue point l'amour du progrès, voire même une prudente hardiesse dans les idées. Il y a contracté une discipline intellectuelle avec d'autant plus de facilité qu'elle répondait au penchant naturel de son intelligence : goût des lectures sérieuses et suivies, modération dans

1. *Diario*, 13 février 1834, p. 103.

le jugement, recherche d'une évolution plutôt que d'une révolution. Ces belles qualités, il n'en faisait guère montre dans sa famille, où il apparaissait surtout comme un grinchu, un mécontent, dont on redoutait toujours quelque incartade, en ce temps de perquisitions et d'arrestations où la prudence était de rigueur. Alarmé sur les fâcheuses dispositions de son fils, sur son triste état d'âme, aurait-on dit alors, le vieux marquis Cavour cherchait qu'en faire, pensait à lui confier la gestion d'une de ses terres, à solliciter pour lui le fermage d'un domaine royal, ne pouvant obtenir une fonction d'État pour un tel suspect. Mais, en dernière analyse, il pensa qu'un long voyage en France et en Angleterre assouplirait ce jeune indépendant, peut-être aussi l'éloignerait utilement du Piémont où la police était curieuse et exigeante. L'idée était excellente. Quelques mois de voyage façonnèrent définitivement l'âme du jeune Cavour.

CHAPITRE VI

EN VOYAGE

(1834-1835)

§ I. Préparatifs de voyage. Projets avec Santa-Rosa. — Le départ. — Genève : les cours universitaires; les questions religieuses. — Préparation d'un voyage sérieux.

§ II. A Paris. Première impression ; vieilles relations. — La politique : la crise ministérielle en permanence ; le cabinet de Broglie du 12 mars ; impressions de Cavour ; grande séance à la Chambre des députés ; le besoin d'ordre ; apathie générale ; fréquentations politiques de Camille. — La Chambre des pairs et le « procès monstre ». — A la Sorbonne et au Collège de France : les cours de Jouffroy. — Visite de Paris. — Les salons. — Pourquoi il ne se fixe pas en France. — Son départ.

§ III. En Angleterre. La politique anglaise. — Brockedon et le plan de voyage en Angleterre. — Les communes : wighs et tories ; sir Robert Peel ; les réformes ; lettre à M. de Barante. — Le commerce et l'industrie en Angleterre : visite d'établissements, chemins de fer. — L'agriculture. — Les inconvénients du machinisme ; le bill des pauvres et son application ; établissements pénitentiaires et d'aliénés. — Visite de Londres : tribunaux, banquets et salons. — Tocqueville. — Voyage dans les comtés. — Mylord Camillo.

§ IV. En Belgique. Colonies pénitentiaires et phalanstères. — Visite à Gioberti. — Le chemin du retour.

Les résultats du voyage.

I

Depuis longtemps, Cavour avait le projet de faire un grand voyage d'agrément et d'études avec Pierre de Santa-Rosa ; son ami l'en avait pressé à plusieurs reprises : en 1833, il

voulait l'entraîner dans les villes historiques de l'Italie centrale et méridionale ; Camille n'avait point refusé tout d'abord, puis, retardé par quelque intrigue ou quelque visite aux domaines familiaux, avait laissé partir son ami, qui l'en avait agréablement puni en lui envoyant, comme pour lui inspirer un plus cuisant regret des splendeurs négligées, de Florence, de Rome, de Naples, les lettres les plus intéressantes et les plus pittoresques [1]. Dès 1834, l'insatiable voyageur parlait de repartir pour la France et l'Angleterre : Cavour en était fort tenté, mais de nouvelles difficultés se soulevaient, le consentement du père, dispensateur des fonds largement nécessaires, était lent à venir ; probablement la pensée de donner à son jeune étourdi un sage compagnon décida-t-elle le vieux marquis, car Pietro di Santa-Rosa était intelligent, actif, partageant sa vie entre ses travaux agricoles dans son domaine des Mollie près de Savigliano, diverses œuvres de bienfaisance, ses études littéraires, toutes consacrées à la renaissance de la patrie, et des voyages préparés et réalisés avec goût ; — au demeurant « un bien bon garçon qui avait un cœur honnête, une âme droite et un esprit distingué [2] ». En décembre 1834, tout était décidé. Le projet des deux amis comportait un séjour de deux mois à Paris, autant en Angleterre, retour par Bruxelles, le Rhin et la Suisse. Et comme Cavour devait aller à Genève, pour y soigner et distraire sa tante, Mme de Clermont-Tonnerre, gravement malade [3], ils s'y donnèrent rendez-vous, pour en partir au début de février 1835 ; Camille se rendit en Suisse dès la fin de décembre.

Il y passa six semaines ; nul séjour ne lui convenait mieux. Il aimait la vie de liberté politique et intellectuelle qui était

1. Berti. *Cavour avanti il 1848*, p. 201 et suiv.
2. Cavour à Auguste de La Rive, 31 mars 1835. Chiala, *Lettere*, V, p. 40.
3. Cavour à Brockedon, 7 janvier 1835. Chiala, *Lettere*, V, p. 32.

le privilège et l'honneur de la petite république ; la dignité de son attitude dans la crise de 1834, la manière tout ensemble ferme et libérale avec laquelle elle avait garanti sa stricte impartialité et son indépendance attaquée par les puissances réactionnaires, la lui rendaient plus chère encore. Dans une lettre de cette époque, faisant l'éloge du juste milieu, qui était sa doctrine politique, il ajoutait : « Genève, quoique république, est éminemment juste milieu, soit dans ses théories, soit en pratique ; aussi les choses y vont admirablement bien. Au milieu des secousses et des perturbations qui agitent l'Europe entière depuis bientôt cinq ans, Genève, ce pays de liberté et d'égalité, jouit de la paix et de la tranquillité la plus parfaite, que de sages concessions faites à temps et une résistance énergique opposée aux fauteurs de troubles lui ont assurées [1]. » Et, profitant du droit de libre critique que possède tout citoyen genevois, même occasionnel, il entamait de vives discussions avec ses tantes, la duchesse de Clermont-Tonnerre et la baronne d'Auzers, qui représentaient la fraction cléricale de la famille et soupiraient, pour le faire bondir : « Camille s'occupe avec ardeur d'économie politique, science erronée, qui fausse l'esprit et n'est d'aucune utilité [2] ».

Son travail sur les pauvres en Angleterre était connu et apprécié des philanthropes genevois et lui assurait déjà une notoriété de bon aloi. Il comptait d'ailleurs le développer, se renseignait sur la situation des classes ouvrières, se faisait donner des lettres de recommandation pour les spécialistes de France et d'Angleterre. Il passait ses après-midi aux cours de l'Académie ; tout l'y intéressait : l'économie politique enseignée par M. Cherbuliez, savant homme, ne manquant

1. Cavour à l'abbé Frézet, 14 janvier 1835, de Genève. Ruffini. *La giovinezza di Cavour*, I, p. 247.

2. Cavour. *Diario*, éd. Berti, p. 154, 156, janvier 1835.

point de hardiesse, aimant la controverse, la provoquant parfois ; — la phrénologie dont M. Dumontier essayait de découvrir les lois ; — la physique, très habilement enseignée par M. Auguste de La Rive, et Camille se passionnait aux expériences du brillant professeur, qui était son parent ; — l'histoire du christianisme, domaine du pasteur Diodati, qui (remarquait Cavour avec malice) « ne pouvait s'empêcher de se complaire dans les spectacles du triomphe de la puissance spirituelle sur la puissance temporelle, l'esprit prêtre se faisant jour à travers les maximes du professeur protestant ».

L'attitude religieuse de Cavour à Genève était curieuse ; il était catholique comme ses tantes, dont il différait de tous points, et d'une autre religion que ses parents Sellon et de La Rive, dont il était si proche par la pensée. S'intéressant aux questions religieuses plutôt que croyant, il aimait à s'entretenir avec les prêtres de l'une et de l'autre religion, écoutait avec attention les sermons de l'Église et du Temple, mais ses intimes convictions le portaient alors plus vers le protestantisme, dont il aimait l'esprit d'indépendance et de libre examen. « Jamais, notait-il à la suite d'une conversation avec le pasteur Munier, jamais je n'ai entendu de ministre donner une interprétation plus large et plus philosophique au christianisme, et juger d'une manière plus saine les tendances religieuses de l'époque. » Catholique de naissance, il le demeura en la forme extérieure ; mais, philosophe à la manière déiste du XVIIIe siècle, il se rapprochait du protestantisme libéral, du « rationalisme » pratiqué au milieu du XIXe.

Surtout, il profitait de son passage à Genève pour préparer son séjour à Paris et en Angleterre ; il n'en voulait point faire un simple voyage de curiosité et d'amusement, courir uniquement les salons, les théâtres et les lieux de plaisir. Ses frivoles tantes s'étonnaient qu'il se « montrât froid quand

elles lui parlaient des spectacles de Paris ». Certes, de ces mondanités il ne faisait point fi, et il ne s'en priva jamais, au contraire ; mais il avait pour son voyage des desseins plus élevés ; fréquenter les hommes de haute culture, les entendre au Parlement ou à la Sorbonne, pénétrer les secrets de la grande politique, visiter les établissements de bienfaisance et les maisons de correction, voir quelques importantes usines en Angleterre ; ainsi par le spectacle de deux grandes nations au travail cultiver sa propre intelligence ; bref, apprendre, tel était son objet. Il n'en est de meilleur pour un voyageur de vingt-cinq ans.

Au milieu de février, l'ami Santa-Rosa le rejoignait à Genève, vers le 20 février, ils arrivaient à Paris.

II

« Nos journées sont toutes pleines ; nous passons ordinairement la première partie de nos matinées en nous livrant à l'étude et à la méditation des choses vues le jour avant, puis à midi nous sortons et nous commençons nos excursions intéressantes. Hôpitaux, hospices, prisons, écoles, monuments, établissements publics de toute espèce sont passés en revue, visités, analysés, anatomisés. Vient le soir, le monde, les spectacles, les bals, les clubs politiques ou savants de toutes les couleurs, sont honorés par notre présence, et notre haute intelligence s'exerce ainsi jusqu'à minuit[1]. » Voilà l'existence à Paris des deux voyageurs, décrite par Santa-Rosa.

En y arrivant, écrit un de ses biographes, Cavour se crut dans la maison de vieux amis[2] ; l'expression est exacte. Bien

1. Pierre de Santa-Rosa à Gustave de Cavour, 20 mars 1835. Ruffini, I, p. 269.

2. Berti. *Cavour avanti il 1848*, p. 217.

qu'Italien on ne pouvait le tenir ici pour un « étranger », tant il avait avec la France de pensées et de traditions communes ; c'était comme un parent de bonne race qui vient faire connaissance de ses proches. Pour beaucoup, il n'était point d'ailleurs un inconnu : son oncle et sa tante, duc et duchesse de Clermont-Tonnerre, arrivés à Paris peu de jours après lui, le présentaient dans leur monde, qui était le plus réactionnaire du faubourg Saint-Germain. Par ses relations avec le baron de Barante [1], qui était en séjour prolongé à Paris, avec le comte d'Haussonville, il pénétrait dans les cercles de la monarchie nouvelle. Enfin ses études personnelles, les conversations qu'il avait eues avec des savants de passage à Turin et à Genève, l'appelaient à la Sorbonne et au Collège de France. Partout il était « comme en pays de connaissance ».

La politique d'abord l'attira : l'heure était bien choisie pour l'étudier sur place. Depuis près d'une année, le ministère était en état de crise chronique. Le cabinet du 11 octobre 1832, qui s'était constitué cinq mois après la mort de Casimir Périer, et pour le remplacer, avait pour président plus décoratif qu'effectif le maréchal Soult, pour chefs réels un brillant triumvirat, composé du duc de Broglie, de MM. Guizot et Thiers. Mais M. de Broglie s'était retiré en avril 1834, la Chambre lui ayant refusé d'approuver un traité signé par le ministère Périer avec les Etats-Unis pour fixer à 25 millions le solde de vieilles réclamations américaines. En juillet, le maréchal Soult avait donné sa démis-

1. C'est par erreur qu'au tome Ier, p. 290, des *Lettere di Cavour*, Chiala indique le baron de Barante comme résidant alors à *Torino*; le baron avait quitté son ambassade le 9 décembre 1834 avec le vicomte d'Haussonville (Chasteau au comte de Rigny, 10 décembre, *Archives des Affaires étrangères*) et n'y retourna plus. Il fut suppléé par M. de Chasteau jusqu'en novembre où le marquis de Rumigny le remplaça. Cpr Barante, *Souvenirs*, V, p. 170, 189.

sion sur un désaccord avec ses collègues dans les questions algériennes, et le maréchal Gérard, qui lui succéda, était une de ces « illustres épées », auxquelles le roi aimait à recourir autant pour tenir en équilibre les deux influences rivales de MM. Guizot et Thiers que pour éviter l'autorité d'un vrai président du Conseil [1]. Le maréchal Gérard, tiraillé à la Chambre, sans autorité sur ses collègues, n'avait duré que deux mois et à sa retraite, le 29 octobre, le roi ne put — ou ne voulut — lui donner de successeur immédiat : sur quoi les ministres donnèrent leur démission. Louis-Philippe essaya d'un cabinet d'hommes nouveaux dont il remit la direction à un vieux débris du premier Empire, le duc de Bassano, jadis le plus docile instrument du despotisme impérial, étranger aux affaires publiques, si embarrassé dans ses affaires privées, qu'à peine nommé, une multitude de petits créanciers vinrent faire saisie-arrêt sur son traitement [2] : le scandale fut tel que le ministère en mourut, trois jours après sa naissance. Revenant alors aux hommes du 11 octobre, le roi rappela au pouvoir MM. Thiers, Guizot et plusieurs de leurs collègues, mais en leur donnant pour chef un vieux brave, le maréchal Mortier, si insuffisant qu'il dut se retirer le 20 février 1835 en alléguant l'état de sa santé. Et pendant plus de deux semaines, le roi envoya ses aides de camp frapper à toutes les portes, chez le comte Molé, M. Dupin, le maréchal Soult, le général Sébastiani, le maréchal Gérard ; en réalité Louis-Philippe ne voulait point donner à son cabinet un chef effectif, crainte de diminuer par là-même sa propre autorité, faussant ainsi tout le gouvernement parlementaire [3].

Une telle situation causait un vif mécontentement dans les

1. Odilon Barrot. *Mémoires*, I, p. 287.
2. Thureau-Dangin. *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. II, p. 281.
3. Dupin. *Mémoires*, t. III, p. 132.

milieux politiques, dictait à la presse la plus orléaniste des articles d'amer désenchantement, et accroissait chaque jour à la Chambre la force du parti d'opposition que l'on appelait le tiers parti, parce qu'il n'était ni républicain ni doctrinaire, qu'il se modifiait au gré des événements, ayant pour programme, selon l'expression de M. Thureau-Dangin, moins un corps de doctrine qu'un état d'esprit. Pour l'heure, l'opinion était mécontente et le tiers parti en pleine agitation. Louis-Philippe sentit le péril et se résigna : le 12 mars, il appela le duc de Broglie à la tête du cabinet, une fois encore remanié, mais conservant ses deux fortes colonnes, Guizot à l'Instruction publique et Thiers à l'Intérieur.

Cavour était arrivé à Paris au plein de cette crise : c'était une rare fortune pour un jeune observateur ; il ne la manqua point et se passionna au spectacle, ses nouveaux amis le menant dans la salle et dans les coulisses. « De toutes les pièces qui se jouent sur les théâtres de Paris, écrivait-il le 10 mars à son cousin Maurice-Sellon, la plus intéressante c'est l'enfantement du nouveau ministère, qui n'est point encore arrivée à son dénouement. Comme au jour de grande représentation aux Français, tous les principaux acteurs politiques ont passé devant le public. M. Sebastiani, le maréchal Soult, MM. Molé, Dupin sont venus un moment sur l'avant-scène pour disparaître l'instant d'après sans avoir rien conclu. Le fin mot de la chose, c'est que le roi veut gouverner sans les doctrinaires ni les hommes du tiers parti, et que cela est impossible. Un ministère sans Thiers, Guizot ou Dupin n'a aucune chance de durée ; eh bien ! Louis-Philippe veut de ces messieurs, mais sans les conditions indispensables de leur existence politique. La manière la plus simple de tout arranger aurait été de laisser le ministère actuel en lui donnant le chef qu'il réclame, le duc de Broglie. Mais le roi s'est buté contre

celui-ci, et voilà trois semaines qu'il s'évertue à trouver une combinaison quelconque de laquelle MM. de Broglie et Dupin fussent exclus, mais il n'y a pas réussi et je doute qu'il y réussisse mieux ces jours... Te dire quand cela finira, c'est ce qui n'est pas possible; demain il y aura des interpellations adressées aux ministres, et je crois que la Chambre aura de l'humeur. Il y a de quoi en vérité [1]. »

Deux jours après ce pronostic, le roi prenait sa décision, le cabinet de Broglie était constitué, et, le 14 mars, Camille assistait à la Chambre, d'une place que lui avait cédée l'ambassadeur des Etat-Unis, M. Livingston, à l'interpellation de M. Mauguin sur la crise parlementaire. Le bouillant chef du tiers parti avait demandé au cabinet des explications sur ces deux questions, qu'il avait rédigées par écrit : « Pourquoi le ministère a-t-il été pendant trois semaines en état de dissolution avouée? — Sur quoi portaient les dissentiments qui se sont élevés entre les membres du cabinet? Portaient-ils sur la politique extérieure ou sur l'ensemble du système? [2] ». M. Guizot qui fut le premier à répondre au nom du gouvernement, quoique ministre de l'Instruction publique, le fit non sans embarras, car, pour dire toute la vérité, il lui aurait fallu découvrir la personnalité du roi : il exposa le désaccord du cabinet sur la question de l'amnistie, il entonna principalement l'éloge du juste milieu, ce parti « honorable et salutaire », qui s'est assuré la prépondérance politique par « sa justice, sa modération et son impartialité ». Cavour se délectait à ces paroles, partisan convaincu du juste milieu. Garnier-Pagès, Mauguin répondirent vivement, et Thiers, ministre de l'Intérieur leur répliqua avec son naturel et son esprit

1. Cavour à P.-E. Maurice Sellon, 10 mars 1835. Ruffini, t. I, p. 255-4.
2. *Séance de la Chambre des députés du 14 mars 1835, Moniteur universel* du 15, p. 518 et suiv.

ordinaires, posant nettement la question de cabinet ; puis, après un vigoureux et éloquent discours de Sauzet, on renvoya au surlendemain la suite des débats. Le 16, la forte parole du duc de Broglie vint décider du succès : abordant la question en son plein, il ne dissimula point les causes profondes de la crise, qui venaient, non de la question d'amnistie, mais de la situation parlementaire, de l'instabilité de la majorité politique ; il appartenait à la Chambre de résoudre définitivement la crise, en se prononçant avec netteté, pour ou contre le ministère. La cause était entendue, et, malgré un ardent discours d'Odilon Barrot, la clôture fut prononcée sans vote au fond.

Pour ses débuts à la Chambre, Cavour avait vu le défilé de presque tous les ténors parlementaires[1] : il en conserva une forte impression et fit une remarque curieuse et vraie ; ce qui l'avait frappé dans ces débats, plus que la « haute éloquence » de Guizot, l' « esprit infini » de Thiers, la valeur de Sauzet, c'était « la grande vivacité quant aux personnes et l'extrême modération quant aux opinions. Evidemment, ajoute-t-il, les paroles exagérées, les excitations passionnées n'ont plus de retentissement, ni dans les masses, ni dans l'opinion publique, le modérantisme est à l'ordre du jour[2] ». Et il remarquait ailleurs que « le besoin du moment, c'est un besoin d'ordre et de stabilité. Malgré cet interrègne ministériel, jamais on n'a joui d'une tranquillité plus profonde et d'un bien-être plus général, on ne sent pas la moindre petite odeur d'émeute, le temps est à l'insouciance et à l'apathie... Les partis extrêmes sont au plus bas[3] ». L'observation est

1. Peu de jours après, il entendit Berryer dans un de ses plus puissants discours, sur le traité avec les Etats-Unis. Berti, p. 218.

2. Cavour au comte de Sellon, 17 mars 1835. Ruffini, t. I, p. 262.

3. Cavour au comte de Sellon, 17 mars 1835, au comte Gustave de Cavour, 20 mars 1835.

exacte : le temps des grandes émeutes, du cloître Saint-Merri, de Lyon, était passé ; les attentats de Fieschi, de Darmès, d'Alibaud n'étaient que des actes isolés, réprouvés par l'opinion universelle, produisant un effet exactement contraire à celui que voulaient leurs auteurs. La monarchie de Juillet se faisait bourgeoise, calme, un peu plate ; le parti républicain, pourchassé par la police, redouté et déconsidéré en suite de ces attentats mêmes, ne pouvait plus, écrivait Cavour, que travailler « en sous-main ». Le parti carliste, déchu de ses grandes ambitions, surtout depuis l'aventure de la duchesse de Berry, se montrait bénin, et « s'imaginant qu'en faisant de larges concessions aux idées nouvelles il arriverait au but..., professait hautement la modération et la nécessité de la fusion des partis... faisait toutes les avances possibles à la grande masse du juste milieu..., se disant prêt à lui faire le sacrifice de tous ses préjugés aristocratiques et à se constituer le défenseur de l'ordre contre les républicains exagérés [1] ». Et le gros du pays, préoccupé surtout d'intérêts matériels, de cet « enrichissement » qui, quelques années plus tard, lui fut indiqué comme but suprême de son existence, vivait au jour le jour, sans ressauts comme sans idéal.

Sans doute la prospérité de la nation était ainsi assurée, et des lois importantes, de grands desseins comme la conquête de l'Algérie pouvaient être votés ou entrepris à l'abri de cette tranquillité. Mais le peuple se désintéressait des affaires publiques, et des jeunes gens vibrants et généreux comme Santa-Rosa, comme Cavour, ne pouvaient qu'être choqués de cette apathie générale. « L'état d'indifférence morale des Français m'effraye », écrivait le premier. « C'est un spectacle peu beau à voir, renchérissait le second, cette absence

1. Cavour à Auguste de La Rive, 31 mars 1835, Chiala, *Lettere*, V, p. 37.

d'idées larges et généreuses afflige sous plus d'un rapport[1]. » Déjà, avec sa jeune et prophétique ardeur, Camille prédisait que si « les révolutions nouvelles étaient ajournées à plusieurs années,... le dégoût viendrait ». Et, il annonçait que « la société marche à grands pas vers la démocratie, il est peut-être impossible de prévoir les formes qu'elle revêtira, mais quant au fond, il n'est pas douteux... Préparons-nous-y ».

Tout cela était bien vu.

En même temps qu'il fréquentait assidûment les séances de la Chambre, Cavour faisait la connaissance des principaux orateurs. S'il n'est point certain qu'il entra dès lors en relations avec M. Thiers, lui-même raconte qu'il « pénétra grâce à M. de Barante chez M. Guizot » ; il avait déjà lu, annoté l'Histoire de la civilisation française, dont il avait goûté toute la sévère profondeur et il en appelait l'auteur « le grand penseur de l'époque[2] » ; il le dit à Guizot, qui le croyait aussi. Il avait déjà, semble-t-il, rencontré à Genève chez ses parents de Sellon le duc de Broglie, qui venait presque chaque été au château de Coppet, et il avait pour le rude ministre une admiration passionnée. « C'est la plus noble âme de l'Europe », disait-il un jour de lui. Pourquoi tenait-il beaucoup à voir A.-M. Bérenger, savant conseiller à la Cour de cassation et député si habitué à l'opposition qu'il en faisait même quand son parti était au pouvoir[3] ? peut-être parce que l'honorable parlementaire appartenait au tiers parti, dont Camille voulait sonder les idées et l'avenir. Il aurait voulu,

1. Santa-Rosa et Camille Cavour au comte Gustave, 20 mars 1835. Ruffini, I, p. 273 et suiv.

2. Cavour à la comtesse de Circourt ou à Mme Villeneuve de Walmor, mai 1835. Chiala, *Lettere*, I, p. 290, V, p. XCVII, note 2.

3. Cavour à J.-J. de Sellon, 17 mars 1835 ; Ruffini, I, p. 264, note 1, qui publie cette lettre, confond le savant criminaliste avec le poète-chansonnier et se demande pourquoi Cavour le tient pour « une des sommités du tiers parti ».

avec ces grands hommes, rencontrer un jeune écrivain politique qui débutait alors avec éclat, mais Tocqueville était à Londres; la *Démocratie en Amérique* venait de paraître et son succès avait dépassé celui réservé en général par le grand public aux ouvrages de cette austère vertu ; tout Paris répétait le mot de Royer-Collard, « c'est une continuation de Montesquieu », et Cavour se l'appropriait dans une lettre du 20 mars. L'œuvre était faite pour le séduire, par la nature même du sujet traité, la profondeur des analyses et des déductions, la noblesse du style. Aussi Cavour était-il dans l'enthousiasme. Il en recommandait la lecture à son frère : « Hâte-toi de te le procurer... C'est certainement l'ouvrage le plus remarquable et de la plus haute portée des temps modernes... celui qui jette le plus de lumière sur la question politique de l'avenir. »

De l'animation du Palais-Bourbon, Cavour passait quelquefois au calme de la Chambre des Pairs : ce calme allait d'ailleurs être troublé pendant de longs mois et le Palais du Luxembourg secoué par le « procès monstre » qui devait se dérouler devant la Haute Cour ; il s'agissait de juger les insurgés d'avril 1834 à Lyon, et ceux qui les avaient poussés, et ceux soupçonnés de les avoir plus ou moins inspirés, comme Armand Marrast ou Godefroy Cavaignac ; 164 républicains étaient ainsi accusés, 152 défenseurs se portaient à la barre, et quels défenseurs, Ledru-Rollin, Auguste Comte, Michel de Bourges, Carnot, Jules Favre, Lamennais, etc... Il y eut plutôt quelques incidents, mais Cavour n'en vit que les escarmouches de début ; car le procès commença le 5 mai, Camille assista aux premières séances, introduit dans les tribunes par son oncle, le duc de Clermont-Tonnerre, et son grand ami, le baron de Barante ; il prévit que les violences de la défense feraient grand mal à la cause des

accusés, qu'elles seraient lassées par « la patience » de la Chambre haute [1] ; il n'en vit point davantage, car il partit de Paris le 9 mai.

Ne se laissant point absorber par la politique, l'intelligent voyageur fréquentait les studieuses maisons du quartier latin : la Sorbonne, le Collège de France, la Faculté de Droit. En l'absence de ses notes journalières (le *Diario* est suspendu pendant le séjour à Paris, faute de temps pour le rédiger), il est difficile de savoir quels cours il fréquenta, on n'en peut indiquer que deux avec certitude, à l'Ecole de Droit celui de Rossi, son compatriote, grand penseur, noble cœur, à la Sorbonne celui de Jouffroy ; on l'a déjà dit [2], il avait lu, le crayon à la main, les *Mélanges philosophiques* et hautement apprécié la logique rigoureuse, l'accent convaincu, la profonde sincérité du noble penseur ; il mit à se rendre à son cours « ce religieux empressement qu'on doit apporter lorsqu'il s'agit du plus consciencieux et du plus rationnel des philosophes modernes » ; dans la petite salle du Collège de France, il vit, selon le dire de Taine, « un homme maigre, un peu voûté, les épaules saillantes, comme tous les poitrinaires ; les yeux d'un bleu pâle, profondément enfoncés dans l'orbite flétrie, l'air pensif et mélancolique, portant dans toute sa personne une expression de fatigue, de noblesse et de résignation [3] ». Et le portrait que Cavour esquissa le jour même n'est pas moins expressif dans son incorrection grammaticale : « Superbe figure : on dirait un Abeilard, que les méditations et veilles ont maigri et imprimé (*sic*) quelque chose de mystique ». Chargé du cours de philosophie grecque et latine, Jouffroy expliquait ce jour-là le système moral de Kant. « Il

1. Cavour à Maurice Sellon, 11 mai 1835.
2. *Supra*, p. 117.
3. Taine. *Les philosophes français du XIXe siècle*, 1re éd. (1857), p. 198.

s'est acquitté, continue son auditeur, de cette tâche difficile avec une singulière habileté ; il a su rendre intelligible et claire l'obscure théorie du philosophe allemand ; il a su mettre à la portée d'un ignorant comme moi ce système hérissé de difficultés métaphysiques et enveloppé de nuages spiritualistes. » Séduit par tant de clarté et de noblesse, Cavour retourna au cours de Jouffroy ; il avait appris ainsi le chemin du plus noble quartier de Paris ; à chaque voyage, il y revint ; par là, il est jugé ; l'intelligence du voyageur à Paris se mesure au nombre d'heures passées sur la butte sacrée, qui est celle de la rive gauche.

En même temps, fidèle aux conseils de son père, il courait les hôpitaux [1], les écoles et conformément aux enseignements de son oncle il visitait les prisons ; c'est le propre vainqueur du concours Sellon sur le système répressif en 1827, A. Lucas [2], qui le menait dans les établissements qu'il inspectait pour le ministère de l'Intérieur, et Cavour se promettait de livrer à son oncle de Sellon ses impressions sur le régime pénitentiaire comparé en France, en Angleterre et en Belgique.

D'autres visites, plus aimables, venaient à temps pour le distraire ; les monuments de la capitale « dont la beauté surpassait son attente », et le faisait s'écrier : « Paris, depuis les Tuileries jusqu'à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, est la plus belle ville du monde » ; — les théâtres, les Français, surtout l'Opéra italien où il était sous un tel charme

1. « Je désire, lui écrivait son père, que tu études à bien connaître les hôpitaux. Sa Majesté me demande des renseignements de tes visites à Paris, particulièrement sur ce point. La reine elle-même en parle à ta mère. » Berti. *Cavour avanti il 1848*, p. 217. Je ne suis pas sûr que les visites de Cavour à Paris, de ce chef et de tous autres, ne fussent indifférentes à Charles-Albert, l'essentiel était que ce mauvais sujet ne fût point à Turin.

2. *Supra*, p. 61.

d'une représentation des *Puritains*, avec les meilleurs artistes du temps, qu'il écrivait à un ami « de se hâter de partir pour venir l'entendre ; il en est temps encore ; s'il laisse échapper cette occasion, qu'il y renonce, car certes, on ne trouvera jamais plus réuni, en fait d'hommes, des chanteurs de la force de ceux des Italiens cette année, dans un opéra où la musique soit si parfaitement adaptée à leur voix et à leur talent [1] ». Chose singulière, du Louvre, mot : peut-être simple lacune dans la correspondance publiée [2].

Et surtout, il fréquentait les salons, en vrai mondain qu'il fut toujours. Mais, s'il ne craignait point d'aller « au bal danser », comme disait la chanson du temps, il préférait les salons politiques, où voir, connaître, pénétrer les hommes du jour. On sait le nombre et l'influence des salons politiques sous la monarchie de Juillet ; Cavour en visitait de deux nuances, chez les ultras et dans le parti du juste milieu. Par son oncle Clermont-Tonnerre, il avait entrée dans les hôtels les plus aristocratiques, car lui-même était de vieille race et pouvait montrer plus de quartiers de noblesse que maints de ses hôtes ; mais là, il s'ennuyait, car on dormait. Il n'est brocards dont il ne couvre ces « carlistes », retardataires, fanatiques. Il préférait les salons où, comme sur un terrain neutre, fréquentaient les gens de divers partis, formant par leur contraste un piquant ensemble ; il allait chez la comtesse de Circourt-Klustine, aux lundis de la duchesse d'Abrantès, qui recevait « des célébrités de tous les genres et des débris de tous les régimes », parce que née de Saint-Martin Pennion dans un vieil hôtel du quai Conti, descendante par sa mère de la famille impériale des Comnène, elle avait épousé le

1. Cavour à P.-E. Maurice Sellon, 10 mars 1835.

2. Il écrivait presque chaque jour à l'Inconnue, souvent à son père, à son frère. Peu de ces lettres ont été publiées.

général Junot, et malgré sa langue pointue — la Petite Peste, disait d'elle Napoléon — avait partout des amis. « Son salon est fort curieux, écrivait Cavour, on y trouve un échantillon de tous les genres et de tous les pays. »

A le voir ainsi, à son aise dans tous les mondes, le pied déjà parisien, quelques amis lui conseillaient de s'installer dans la capitale, d'y tenter fortune dans les lettres, dans la politique, comme Rossi, son illustre compatriote. Il s'y refusait, trouvant parmi les réfugiés italiens trop « d'exagération et d'exaltation frénétiques », « ni élévation dans l'âme, ni lumières dans l'intelligence » ; et comme on insista, il s'en expliqua dans une très intéressante lettre à l'une de ses belles amies. « Non, madame, je ne puis quitter ma famille ni mon pays. Des devoirs sacrés s'y opposent et me retiennent auprès d'un père et d'une mère... Et pourquoi, madame, abandonner mon pays ? Pour venir en France chercher une réputation dans les lettres ? Pour courir après un peu de renommée, un peu de gloire, sans jamais pouvoir atteindre au but que se proposerait mon ambition ? » Qu'y ferait-il d'ailleurs, et comment y trouver réputation ? Par la littérature ? il ne se sent aucun génie littéraire, « sa tête est raisonneuse et peu inventive ». Par la science ? il pourrait devenir un savant, un mathématicien profond, un grand physicien, voire un chimiste habile, c'est une manière d'obtenir la gloire, mais « elle a peu d'attrait pour l'Italien au teint rose et au sourire d'enfant ». Par les sciences morales ? oui, il les aime avec passion, mais ne peut-on les cultiver qu'à Paris. « Cette société factice est un entourage peu convenable pour celui qui veut étudier les lois de l'humanité. Les grands philosophes, les grands moralistes, les économistes célèbres n'ont pas vécu dans les grandes capitales. » La vie factice de Paris a tué le génie de Cousin, perdu Guizot pour la science,

annihilé Rossi, « l'homme le plus spirituel de l'Italie, le génie le plus flexible de l'époque, l'esprit le plus pratique de l'univers... cet homme, qui a abjuré sa patrie, qui ne sera rien pour nous[1]... » Et suivent ces déclarations de patriotisme italien : « Quel bien pourrais-je faire à l'humanité hors de mon pays?... Non, non, ce n'est pas en fuyant sa patrie parce qu'elle est malheureuse qu'on peut atteindre un but glorieux. Malheur à celui qui abandonne avec mépris la terre qui l'a vu naître, qui renie ses frères comme indignes de lui ! Quant à moi, j'y suis décidé, jamais je ne séparerai mon sort de celui des Piémontais. Heureuse ou malheureuse, ma patrie aura toute ma vie, je ne lui serai jamais infidèle, quand (même) je serais sûr de trouver ailleurs de brillantes destinées[2]. »

Trois jours après il quittait Paris : cette lettre contient donc comme le résumé de son impression sur la vie parisienne. Certes il s'est plu à Paris : il a vibré à entendre Guizot, Thiers, Sauzet, de Broglie, Berryer à la Chambre ; il s'est intéressé à la vie politique telle qu'il l'a saisie au Parlement, dans les salons du juste milieu ; il a suivi avec émotion la pensée de Jouffroy ; il a visité avec une humaine pitié les hospices, les écoles, les prisons ; il s'est amusé au bal, au théâtre, dans la rue. Il a tout voulu voir, toujours pressé « car dans cette maudite ville, on ne sait jamais comment trouver un quart d'heure pour en disposer à sa guise » ; et riche de souvenirs, plein d'admiration pour cette grande cité, pour sa civilisation, pour ses splendeurs, c'est à sa petite patrie qu'il entend consacrer sa vie, à son morne Turin, à son

1. Le jugement sur Rossi était hâtif et injuste, le pronostic fâcheux : Rossi mourut pour avoir voulu donner à Rome et à la papauté le libéralisme généreux dont il était imprégné jusqu'aux moelles.

2. Cavour à la comtesse de Circourt ou à Mme de Villeneuve de Walmor, mai 1835.

Piémont étouffé, malheureux. « Jamais je ne lui serai infidèle. » Ainsi fit-il.

Le 9 mai de bon matin, il partait de Paris dans la malle-poste, en compagnie du fidèle Santa-Rosa et d'un négociant marseillais, grand admirateur de Babœuf et de Robespierre. Le soir il était à Rouen, s'y reposait deux jours, à visiter la cathédrale, l'église Saint-Ouen [1], à mettre à jour sa correspondance ; le 11, il prenait le bateau à vapeur qui le menait au Havre, et le 12, il « faisait voile pour l'Angleterre ».

III

Au moment où Cavour arrivait en Angleterre, la situation politique y était presque aussi instable, difficile, mouvementée qu'en France : depuis six ans, les changements de ministère, de politique, de régime parlementaire s'étaient précipités. A la mort de Canning, le duc de Wellington avait formé un cabinet nettement tory, qu'avait disloqué la Révolution de 1830 ; lord Grey, à la tête d'un ministère whig, proposa la première réforme parlementaire, — suppression de cinquante-six bourgs pourris, accroissement du nombre des députés des villes et des comtés, abaissement du cens électoral, extension du droit de suffrage, — réforme qui ne fut votée en 1832 qu'après une dissolution de la Chambre des Communes et une forte résistance des Pairs. Mais les résultats des élections

1. Ce qui fait dire à l'un de ses biographes (Ruffini, t. I, p. 239), qu'il était parti de Paris le 9 pour être à Saint-Ouen le 10 : ce serait un peu long comme voyage : il suffit de lire le *Diario* p. 163 et de le comparer avec la lettre du 11 mai, pour voir que Cavour est arrivé le 9 au soir par la malle-poste à Rouen, où le lendemain il a visité « la cathédrale et l'église de Saint-Ouen, cette dernière est intérieurement fort grande et fort belle ; elle est d'une architecture gothique fort ancienne ». L'église Saint-Ouen, à Rouen, commencée en 1318, possède en effet un admirable vaisseau gothique.

furent déconcertants, les nouveaux membres aussi inexpérimentés que violents [1], et lord Grey, lassé, donna sa démission en 1834 ; le vicomte Melbourne, également du parti whig, tenta de remanier le ministère ; il dut se retirer en novembre 1834, devant la sourde hostilité du roi Guillaume IV et les tories revinrent aux affaires avec sir Robert Peel comme Premier, mais pour peu de temps ; sous prétexte que la majorité était incertaine aux Communes, et en réalité pour s'en forger une [2], sir Robert obtint du roi la dissolution de la seconde Chambre, mais le parti tory succomba dans la bataille électorale et au mois d'avril 1835, les whigs reprenaient le cabinet sous la direction de lord Melbourne. Malgré ces perturbations politiques, de grandes et nobles réformes avaient été engagées, qui menaient l'Angleterre à de nouvelles destinées : la réforme électorale, qui, d'un régime oligarchique, devait la conduire à la représentation nationale, transportant le gouvernement de la Chambre des Pairs aux Communes [3] ; la suppression du monopole de la Compagnie des Indes, qui assurait la liberté du commerce et par suite son essor ; la loi des pauvres, en 1834, si minutieusement analysée par Cavour, généreux effort pour la solution des plus douloureux problèmes ; les subventions accordées aux écoles à partir de 1834, modeste début de l'organisation de l'enseignement public, etc... En revenant au pouvoir, le parti whig était bien décidé à continuer, à activer ce mouvement de réformes.

Cavour connaissait ces choses ; depuis longtemps il s'intéressait à la politique anglaise, séduit par « cette race qui vit

1. J. Green. *Histoire du peuple anglais*, trad. Monod. t. II, p. 426.

2. Todd. *On parliamentary Government in England*, t. II, p. 406. Paul Matter, *La dissolution des assemblées parlementaires*, p. 191.

3. Tocqueville au comte Molé, Londres, 19 mai 1834, *Correspondance* (éd. 1861), t. II, p. 37.

par la loi, qui avance de précédents en précédents et qui gagne davantage par une patience raisonnée que d'autres peuples par une révolution [1] ». Lisant et écrivant couramment l'anglais (s'il le parlait médiocrement), il avait suivi le mouvement des journaux et des magazines, spécialement de l'*Edinburgh* et du *Quarterly Review*, et il avait entretenu une correspondance régulière avec un bon Londonien, Brockedon. Voyageur, dessinateur, archéologue, William Brockedon visitait presque chaque été les vallées des Alpes, qu'il avait décrites et esquissées dans de brillants ouvrages [2] ; ayant quelque renseignement à demander sur les Alpes italiennes, alors bien peu connues, il s'était adressé au lieutenant Cavour, qui y tenait garnison, et avait remercié son correspondant par l'envoi d'un de ses volumes [3] ; puis il était venu le voir à Turin, les jeunes gens s'étaient plu ; ainsi s'était engagé entre eux un commerce de lettres, qui avaient roulé d'abord sur les beautés de la montagne, l'histoire de ses vallées, la toponymie, la topographie et autres accessoires de l'alpinisme ; puis les amis avaient échangé leurs impressions sur quelques sujets littéraires ; et enfin ils avaient passé à la politique, avec Cavour on en venait toujours là : effets de la Révolution de juillet, « convulsions » de l'Europe, question des céréales, Reform bill, débats passionnés aux Communes, tout était effleuré dans leurs affectueux entretiens [4]. Dès 1830, Brockedon engageait son jeune ami à visiter Londres, et chaque année Cavour promettait sa venue... pour l'année prochaine. Le 7 janvier 1835, il écrivait enfin de

1. Thayer. *The Life and Times of Cavour*, t. I, p. 50.
2. W. Brockedon. *Illustrations of the Passes of the Alps*, Londres. 1828.
3. Cavour à Brockedon, 9 mars 1829. Chiala. *Lettere*. p. 2 et suiv. Cpr *supra*, p. 56.
4. Lettres de 1830 à 1835 dans Chiala, *Lettere*. t. V, p. 5 et suiv.

Genève : « Cette année, j'espère que rien ne viendra plus déranger le projet que j'ai formé depuis si longtemps de faire un voyage en Angleterre. » L'aimable Brockedon allait être pour lui le guide le meilleur.

Camille avait soigneusement préparé son voyage, réservant à Paris un autre emploi de son temps qu'en Angleterre ; tandis qu'en France, le plan d'étude était surtout : politique, cours littéraires, société parisienne ; en Angleterre le plan comportait essentiellement : politique, industrie, économie sociale ; et, en France, Paris seul devait être visité ; dans la Grande-Bretagne toute une série de villes allaient satisfaire les curiosités du jeune interrogateur. Mais, dans l'île comme sur le continent, partout, en première ligne, la politique.

Il avait remarqué, avec beaucoup d'autres, combien il est difficile de connaître de loin la politique anglaise [1], les contradictions souvent apparentes des partis déroutant l'observateur le plus attentif et le plus impartial, s'il n'est sur place pour en discerner les raisons profondes. Camille veut voir, comprendre, juger, de lui-même. Peu de jours après son arrivée à Londres, il se rend à la Chambre des Communes, il y retourne à nombreuses reprises. Il est frappé, presque choqué, de l'attitude de la « physionomie », de l'assemblée. « Tous les membres chapeau sur la tête, et dans un costume fort négligé et rarement élégant, sont assis sur les bancs sans distinction, sans se piquer de conserver une tenue bien convenable. Excepté lorqu'un des grands orateurs parle, il y a dans la Chambre un mouvement continuel de gens, qui vont, qui viennent, qui se lèvent, se promènent, causent, jasent comme dans un club. » Et ailleurs il insiste sur « la tenue négligée des membres de la Chambre, leur peu de gravité [2] ».

1. Cavour à Brockedon, 7 janvier 1835.
2. Cavour. *Diario*, 25 et 29 avril 1835, p. 176, 190.

Ce n'est qu'une observation superficielle de jeune aristocrate, habitué à l'élégance des gens de son monde, mais elle se multipliera par des remarques analogues sur la difficulté de comprendre la vie, les mœurs britanniques. « L'Angleterre, écrit-il alors, est le pays du monde qui est le moins facile à voir en courant, car les ressorts de la société ne sont pas à la surface du sol ; ils sont profondément enracinés dans le sein de la nation, et pour les découvrir il faut de longues et pénibles recherches [1]. » Et son premier étonnement c'est de se trouver en sympathie sur beaucoup de points avec les tories ; peut-être se les représentait-il de loin comme des squires figés dans leurs préjugés, raidis dans leur admiration du passé, hostiles à tout progrès ; à la Chambre, dans ses visites, il les voit tout différents, et whig de loin, il se rapproche des tories à les fréquenter. Il a été séduit aux Communes par leur chef, sir Robert Peel. « Il a une bonne physionomie animée, franche et spirituelle, écrit-il après l'avoir entendu. Il parle avec une aisance remarquable, tantôt s'adressant directement aux ministres, tantôt leur tournant le dos comme pour interpeller directement ses amis. Il riait lui-même des plaisanteries qu'il faisait sur le ministère et il n'a pas mis de l'aigreur dans une seule de ses phrases. » Toute l'habileté de sir Robert est d'amener à lui les whigs timorés, « une foule de gens honnêtes, éclairés, et dont les intentions sont libérales mais qui craignent la violence des radicaux ». En bon chef de parti, Peel se garde de tout critiquer dans le programme de ses adversaires, il annonce qu'à son retour au pouvoir, il continuera les réformes que les whigs ne peuvent eux-mêmes mener à bonne fin, — et on sait que ce n'était point là vaine promesse, le cabinet tory

1. Cavour à P.-E. de Sellon, 2 juin 1835, Ruffini, p. 312.

de 1841 réalisera en matière financière et économique les plus fécondes transformations. Aussi dès 1835 beaucoup de gens « se sont trouvés attirés dans le parti de la résistance par la détermination que ses chefs ont montré, M. Peel surtout, de continuer la réforme des abus bien que la Constitution ne soit pas en danger ». Mais, ce faisant, sir Robert ne manque point d'insister sur les dangers de progrès trop brusques, et profitant des exagérations de quelques nouveaux députés whigs, de ce débraillé qui avait choqué le jeune Cavour, il insiste auprès de ses alliés du centre sur le péril d'une Chambre toute radicale, sur la nécessité de maintenir dans les élections le vote public, au lieu du scrutin secret (le *ballot* dans le jargon du temps), que déjà réclament les nouvelles couches parlementaires. Cette prudence, cette sagesse dans le progrès est trop dans le tempérament de Cavour pour qu'il ne s'y rallie point, plus peut-être qu'on ne se fût attendu, qu'il ne s'y fût attendu lui-même à son départ de Turin. Et ainsi réclame-t-il, « un temps d'arrêt de quelques années pour coordonner toutes les parties du système aux grands principes qui ont été dernièrement établis. Pendant ce temps, la société reprendra une assiette plus ferme, les idées se mûriront et l'établissement de nouveaux principes deviendra possible et nécessaire ».

Pendant six semaines, il va ainsi du Parlement aux clubs, des whigs aux tories, se renseignant, interrogeant, notant.

Il a entendu un des chefs du parti radical, M. Senior, discuter la question de la division de la propriété avec M. de Tocqueville et, « chose extraordinaire, le radical anglais soutenait la grande, et le légitimiste français la petite propriété » ; M. Senior croyait qu' « un petit propriétaire n'a ni sécurité ni aisance et qu'il vaut mieux pour lui d'être à la solde d'un grand propriétaire et n'avoir rien à craindre du sort et des

saisons; M. de Tocqueville a fort bien réfuté cet argument spécieux par des considérations matérielles et des considérations morales ». Cavour a vu Hallam, le publiciste *whig* par excellence, « monter en voiture pour aller de Londres au fond du Straffordshire donner son vote au candidat anti-ministériel ». Il a écouté un riche propriétaire, M. Le Fèvre, qui « réunit toutes les bonnes qualités des Anglais au plus haut degré », se dire partisan du vote par ballot (au scrutin secret), « comme moyen de diminuer l'influence de l'aristocratie et de la démagogie ». Il n'a point été convaincu ; mais de tous ces traits, il a conclu que l'Angleterre est dans une période de transition, qu'elle veut avancer, mais prudemment, que la politique ne doit point entraver son commerce, ses industries, et qu'un grand peuple, fort d'un long passé, peut avancer par sages étapes sans rien brusquer.

A la veille de quitter Londres, il résume ses opinions sur la politique anglaise dans une très intéressante lettre au baron de Barante, qu'il faudrait citer entièrement, tant elle est fouillée et significative, si bien elle représente la situation de l'Angleterre et l'état d'âme de son visiteur[1]. « L'état politique du pays, écrit-il, est bien difficile à constater pour un étranger qui arrive ici avec des anciennes notions sur les partis qui ne signifient plus rien. Le *Reform's bill* a complètement changé le terrain sur lequel ils combattaient auparavant, leurs rangs ont été rompus, et ils se sont ralliés sous des noms et des bannières différentes. Tout ce qu'il y a de raisonnable dans le parti *tory* a parfaitement compris que les anciennes positions qu'il défendait avec acharnement n'étaient plus tenables, que le changement qui s'opérait dans le mode d'élection devait nécessairement entraîner des changements

1. Cavour à M. de Barante, 9 juin 1835. *Souvenirs du baron de Barante*, t. V, p. 184.

analogues dans les autres parties de la constitution, et que, pour ne pas exposer l'État à de graves dangers, il fallait cesser de s'opposer aux réformes qui portaient sur des abus incontestables. Je crois que dès le jour où le *Reform's bill* a été adopté, Peel et Wellington se sont décidés à suivre cette nouvelle ligne politique et à élever la nouvelle bannière de la réforme conservatrice. » Ainsi, point d'entêtement de parti, — et peut-être Cavour a-t-il opposé les rivalités de personnes constatées à Paris et l'indépendance de pensée qu'il relève ici, — mais une politique de réalités, de progrès effectifs, non d'idéologie ; il en résulte que les partis se disloquent et se reconstituent au gré des besoins publics ; les chefs du cabinet sont abandonnés par les whigs modérés, qui ont passé au camp ennemi, mais soutenus par les radicaux, alors qu'eux-mêmes « diffèrent moins de leurs adversaires que de ceux sur qui ils s'appuient ». Il en conclut — et c'est une erreur — à la chute du ministère ; plus logique avec lui-même, il aurait prédit l'évolution du cabinet, qui lui assura six années encore d'existence.

S'il ressent, en matière parlementaire, un certain étonnement nuancé à quelques égards d'un léger désappointement, sur le terrain économique, au contraire, Cavour n'éprouve qu'une admiration sans mélange ; il ne connaissait point la grande industrie ni le commerce à vaste envergure ; à Londres, ses visites lui révèlent un monde nouveau et il les multiplie à plaisir ; à l'usine à gaz, « immense établissement qui éclaire une grande partie de la ville » ; à la grande brasserie Barcklay « qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer » ; à l'imprimerie Stowes, « le plus grand établissement de ce genre dans Londres ; on y imprime le *Penny Magazine* et le *Saturday Magazine*, le premier à 180.000 exemplaires, le second à 80.000 » ; à la fabrique de serrurerie Mordant où il

est accompagné par le fils du propriétaire, « parfaitement bien élevé, il parle français à merveille, s'exprime bien et a les manières d'un homme comme il faut ; c'est cette classe-là qui ne voudra plus porter le joug de l'aristocratie... », etc. Dans chaque usine, il se fait expliquer la marche des machines, et note sur son *Diario* les prix de revient, les gains des ouvriers, le revenu du capital. Il se renseigne sur les industries textiles, soie, coton, laine, et remarque l'évolution de l'industrie moderne ; « une foule de petits fabricants sans capitaux ni connaissances, n'avait fait aucun progrès depuis des siècles, et par conséquent, était dans un état continuel de souffrances » ; mais grâce à la liberté du commerce, assurée par Huskisson en 1824, « l'industrie a changé de face, de grandes manufactures se sont élevées dans ce pays, on y a introduit tous les perfectionnements connus dans la mécanique, et peu à peu elle atteignit un état de prospérité et de progrès que rien jusqu'ici n'a interrompu ». Une autre nouveauté va transformer la vie économique de l'Angleterre et du monde, la construction des chemins de fer ; Cavour visite les travaux du futur railway entre Greenwich et Londres où il remarque les premiers essais de béton armé, il circule sur les chantiers de la ligne de Londres à Birmingham, et note comment est organisée la compagnie, quels capitaux elle doit engager, quels résultats elle peut obtenir. Et c'est ici qu'il prend sa première leçon de finances privées, dont il cherchera plus tard à tirer un parti, tantôt heureux, tantôt désastreux, dans la création de sociétés commerciales en Italie ou même en France, de banques d'escompte ou de compagnies d'exportation.

Moins prospère est la situation de l'agriculture, car les fermiers souffrent « excessivement » du bas prix du blé ; mais ce bon marché d'une denrée indispensable à l'alimentation, et

qui provient du développement des importations, s'il grève les cultivateurs, est favorable à la population des villes et contribue à leur bien-être. C'est ce que voit Cavour, à premier examen, et il s'en exprime avec enthousiasme dans sa lettre au baron de Barante : « Jamais le pays n'a joui d'une aussi grande prospérité... Les richesses de l'Angleterre ont, pendant ces dix dernières années, prodigieusement augmenté, tout le prouve : la surabondance des capitaux, l'accroissement constant de toutes les branches du revenu public, les entreprises gigantesques des compagnies anonymes, les bénéfices prodigieux de presque tous les manufacturiers, le taux élevé des salaires, enfin les embellissements et les améliorations de tous genres entrepris sur tous les points du pays, et poursuivis avec une activité sans exemple[1]. »

Mais cette prospérité a son revers, l'enrichissement des uns fait la ruine des autres ; le pain à bon marché entraîne la misère des cultivateurs ; le développement des manufactures textiles frappe les tisserands en chambre qui ont souffert « d'une manière irrémédiable de l'introduction des machines, leur industrie est morte,... leurs souffrances ont été inouïes et sans les lois sur les pauvres, plusieurs d'entre eux seraient morts de faim ». De là, nécessité de réformes et d'institutions d'intérêt général, qui prime tout, car il convient d'abord de vivre, et Cavour conclut : « Le devoir de tout homme réellement intéressé à la cause du progrès, est de travailler maintenant sans relâche à la réforme sociale, en renvoyant à d'autres temps la continuation de l'œuvre de la réforme politique[2]. »

Déjà une disposition législative a été prise, ce *bill* sur les

1. Cavour à Barante, 9 juin 1835.

2. Cavour, *Diario*, 25 mai 1835, p. 179.

pauvres qui a été pour Cavour l'objet d'une étude attentive[1] : comment a-t-il été accueilli ? Qu'a-t-il donné dans son application, demande le jeune voyageur ? Il a soulevé quelque opposition, lui est-il répondu, il a donc fallu ne l'appliquer qu'avec prudence et par étapes, en commençant par les régions où il est accepté sans résistance ; les seules personnes qui y ont résisté ouvertement, ce sont les petits boutiquiers, à cause de la taxe à payer, et les débitants de bière et d'alcool, parce que les pauvres ne reçoivent plus d'argent à dépenser au cabaret. Partout où il est franchement exécuté, « le *bill* est suffisant pour empêcher l'accroissement du paupérisme, et même pour faire disparaître ce qu'il a de plus intolérable ».

Et si les indigents sont malades que deviennent-ils ? et Camille de visiter les hôpitaux, Saint-Bartholomé, Saint-Thomas ; ici, quelques réserves : « Ces deux hôpitaux sont propres, bien tenus, mais ils n'ont aucune apparence de luxe ou de charité. L'absence de personnes qui se dévouent par esprit de charité à ce pénible métier se fait partout sentir. » D'ailleurs pas de statistique, pas de généralisation possible, c'est une lacune, une infériorité sur l'assistance à Paris.

Et si ces malheureux perdent le sens ? Où envoie-t-on les *lunatics* ? et Cavour de se rendre dans une maison de fous, à la campagne. « L'aspect en est agréable, rien ne rappelle extérieurement sa triste destination ; au contraire, un joli jardin soigneusement tenu lui donne l'air d'une maison de campagne d'un riche seigneur. » Donc, impression favorable.

Et s'il se trouve à Londres quelque criminel, où le met-on ? interroge Cavour, et comment dépeindre à mon oncle de

1. *Supra*, p. 120.

Sellon des établissements pénitentiaires d'Angleterre? et il visite les prisons avec le zèle attentif d'un vieil inspecteur : Tothillfields, prison toute neuve, régime cellulaire, silence absolu, les condamnés travaillant au *tread-mill*, grande roue qu'ils font tourner en marchant à l'intérieur, et bien inutilement, car son axe ne répond à aucune machinerie ; Cavour ne manque point de s'en étonner et de blâmer ; Milbank, maison pénitentiaire, place pour 620 condamnés, « nourriture saine et abondante », où le gouverneur et le chapelain se disputent sur l'opportunité des remises de peines : la grâce est utile, dit le premier ; elle n'encourage que l'hypocrisie, réplique l'aumônier : Cavour ne note point ce que dit le condamné. — Couvent Garden, prison, hélas ! d'enfants : plus de garçons que de filles, cela tient, remarque Cavour, « à ce que les filles de douze à quatorze ans peuvent être placées comme servantes, tandis qu'il est difficile de trouver un emploi pour les jeunes gens » ; les temps sont changés, aujourd'hui la difficulté est inverse. — Cold-Bathfields, prison supérieure à tout dans ce genre ; Newgate, d'autres encore. Mon oncle de Sellon sera satisfait des notes et renseignements. Peut-être y manque-t-il une toute petite note de pitié.

Ces intéressantes études et tournées ne l'empêchent point de visiter Londres et les Londoniens : il parcourt avec admiration les grandes artères, le Strand, Piccadilly, si vivants chaque jour, qu'anime encore davantage quelque cérémonie, un grand drawing-room à la cour, une parade de horseguards : et ce serait superbe, si n'était installée la bonne pluie londonienne. Il se perd dans les petites rues de la cité, affairées en plein midi, mornes matin et soir ; il circule dans les docks, les ports, amusé par cette agitation ordonnée ; il visite les *Inns*, « immenses bâtiments composés

de plusieurs cours et contenant une foule de petits logements où demeurent les hommes de loi[1] ; chacun de ces *Inns* forme une corporation, dans l'une desquelles il faut nécessairement que le jeune avocat qui veut obtenir la faculté de plaider devant les cours du royaume se fasse entendre ». Il assiste aux audiences des cours, *King's Bench*, où « lord Denman et ses trois confrères jugent vêtus d'écarlate en l'honneur de la fête de la restauration de Charles II » ; *Court of the Exchequeer* où le président, sir John Scartlett, plaisante d'un air goguenard avec les avocats ; *Common-pleas*, etc..., admirant l'autorité du Juge, qui statue, seul, sans contrôle, fort de sa situation personnelle, née de son passé, de sa science et de son impartialité. Le soir, il est tantôt au banquet de la Société royale de géographie, où le jeune aristocrate étranger est fêté avec cet art d'hospitalité que pratique tout Anglais ; tantôt il assiste à un meeting pour l'abolition de l'esclavage, tenu par les quakers, « braves et honnêtes gens dans toute la force du terme », pas très éloquents, mais convaincus, convainquants par l'ardeur de leur foi et la noblesse de leur cause. Tantôt il va au bal, admirer les charmantes figures des jeunes misses et les riches parures des vieilles ladies ; moins qu'à Paris, il fréquente les salons politiques, néanmoins il est présenté au duc de Devonshire, à lord Hamilton, au marquis de Lansdowne. Et c'est dans un cottage de la banlieue, chez M. Senior qu'il rencontre enfin Tocqueville. Le jeune et déjà célèbre auteur de la *Démocratie en Amérique* était venu[2] avec son fidèle ami Gustave de Beaumont en Angleterre, tout comme le jeune

1. Où plutôt ils ont leurs cabinets ; leur demeure est toujours loin de l'office.

2. Ou plutôt revenu, car il y avait déjà fait un séjour de six semaines en 1833.

Cavour, pour y étudier l'état social et moral du royaume ; il était comme auréolé de son récent succès, reçu en égal par les maîtres, consulté par le Parlement, et il promenait, dans tous les milieux, son intelligente ingéniosité ; ses notes [1], qu'il est curieux de comparer avec celles du jeune Italien, sont d'un esprit plus mûr et plus instruit certainement, moins pénétrant parfois, peut-être moins libre de toute idée préconçue ; peu d'hommes ont exercé plus d'influence sur Cavour, il a lu son grand ouvrage, il le presserait volontiers de questions, car ils sont presque du même âge, — cinq années à peine les séparent, mais Tocqueville est déjà un maître, et « commence à s'entourer de cette réserve *digniteuse* qui sied bien aux grands hommes » ; il semble que Cavour, peu timide par nature, en fut quelque peu interloqué : devant un tel seigneur, il se sentait mince personnage.

Ainsi le temps passe et bientôt presse : il faut quitter Londres, et pendant une semaine Cavour parcourt l'Angleterre centrale : Windsor et son château, Oxford et ses collèges, Strafford où naquit Shakespeare, Birmingham et ses vastes usines [2]... Le 6 juillet il retraversait le *Channel*.

Ce séjour de deux mois fit sur Cavour une impression forte et durable. Il avait pour les institutions politiques de l'Angleterre une admiration si vive qu'elle le fit taxer à Turin d'*anglomanie* et lui valut parfois le surnom de *Mylord Camillo* [3]. Il avait, de lui-même, constaté l'initiative individuelle s'exerçant dans un pays de liberté. « Les Anglais parlent moins que les autres nations, mais ils font infiniment

1. A. de Tocqueville. *Notes de voyage en Angleterre*, 1835, dans le volume de *Mélanges* (éd. 1865), p. 340 et suiv.

2. On possède encore peu de renseignements sur ce voyage dans la province anglaise : le *Diario* a une lacune de quelques jours, la correspondance de cette date n'est pas publiée.

3. Ruffini. *La Giovinezza del conte Cavour*, I, 314.

davantage », écrivait-il en les comparant aux peuples qui attendent tout de leur gouvernement[1]. Il remarquait un « besoin général d'améliorer », ne se perdant point en discours, mais aboutissant à un travail opiniâtre, « réforme des prisons, réforme des écoles, réforme des institutions charitables, etc... » Et il concluait : « Comme il y a dans la nation anglaise un esprit de persévérance et de suite, je ne doute pas qu'on n'opère de grands changements au profit de l'humanité[2]. »

VI

En arrivant à Bruxelles le 7 juillet 1835, toujours accompagné du fidèle Santa-Rosa, Cavour voulait avant tout étudier les institutions pénitentiaires de la Belgique ; c'est une vieille tradition dans le jeune royaume de devancer les autres peuples en pareille matière et les notes très intéressantes de Cavour montrent qu'en 1835 la Belgique avait su créer tout un ensemble d'établissements de préservation et de répression : Camille et son ami visitent une colonie de jeunes détenus, grand domaine exploité par l'enfance coupable, donnant des résultats matériels excellents et moraux « moins mauvais qu'on ne l'imagine » ; ce n'est que plusieurs années après qu'une organisation aussi saine et spacieuse a pu être créée en France par M. de Metz à Mettray.

Les deux voyageurs se rendent ensuite dans une colonie libre où 55 familles et 260 individus travaillent pour le compte d'une compagnie ; c'est une sorte de phalanstère agricole, bien installé, maisons propres, spacieuses, soigneusement

1. « L'esprit d'individualité est la base du caractère anglais », écrivait Tocqueville presque le même jour, 30 mai 1835. *Loc. cit.*, p. 355.

2. Cavour à P.-E. de Sellon, 2 juin 1835.

arrangées, résultats financiers très médiocres, mais état de moralité fort bon.

Les deux jeunes gens vont enfin au château de Hoogstraeten, transformé en dépôt de mendicité pour la province d'Anvers ; ici l'institution est excellente : depuis 1819, les mendiants, vagabonds et autres miséreux sont employés à l'exploitation d'un domaine, qui a été toujours croissant au fur et à mesure des défrichements successifs ; les résultats ont été si favorables, que la Belgique a créé ultérieurement un tel dépôt par province ; l'Allemagne a organisé des établissements analogues ; en France, quelques dépôts de mendicité et maisons d'assistance par le travail occupent à la culture agricole leurs hospitalisés, mais il ne semble pas qu'aucun soit aussi fortement organisé que Hoogrstraeten en 1835, tel que le décrit Cavour dans son *Diario*.

Et malgré l'excellence de son administration pénitentiaire, la Belgique voyait croître avec inquiétude le nombre des criminels. Cavour en recherche les causes et en trouve deux : l'indulgence excessive du jury et l'absence d'une police fortement organisée. De trop de crimes, les auteurs demeurent inconnus, et ceux qui sont découverts bénéficient de l'ignorance et de la faiblesse des jurés. L'opinion publique s'est émue, et la peine de mort, abrogée en fait, sinon en droit, depuis la révolution de 1830, a dû être de nouveau appliquée à deux reprises en 1835, malgré les protestations des abolitionnistes. Quelle triste exemple à rapporter au bon oncle de Sellon !

Pendant son séjour à Bruxelles, Cavour ne manqua point de se rendre dans la modeste maison d'éducation où s'était retiré Gioberti, banni d'Italie après les événements de 1834[1].

1. Cpr. *supra* p. 128.

Le jeune homme connaissait, semble-t-il, le grand patriote, qui avait été chapelain de la cour sarde; leurs chemins devaient être bien différents, mais dirigés vers un même but, l'unité nationale.

Vers le milieu de juillet, les deux voyageurs reprirent le chemin du retour par Malines, Anvers, Liège, le Rhin et la Suisse, achevant ainsi en son entier le projet dessiné par Camille dans sa lettre à Brockedon en janvier. A la fin du mois, ils rentraient au Piémont.

Ces six mois de voyage marquent une étape décisive dans la vie de Cavour. Jusqu'alors il n'avait vécu que dans des villes de second plan, Turin, Gênes, Genève ; sans doute, il avait cherché à en tirer ce qu'elles pouvaient lui donner de meilleur, à l'ambassade de France en Piémont, dans l'activité économique d'un grand port, dans la culture intellectuelle de la Suisse ; mais à Paris, à Londres, il avait trouvé bien autre chose, une intensité de vie, dans tous les domaines, comme il n'en était alors point d'autre au monde. A ce mouvement politique, moral, artistique, industriel, Cavour s'était mêlé avec une joie intense et comme s'il était né pour une telle existence : il a fréquenté et interrogé quelques-uns des grands hommes du temps, il a vécu leur vie et désormais peut la revivre de loin par la pensée et en imitation. Les grands problèmes de l'humanité en lutte, qu'il n'avait étudiés jusqu'alors que dans sa chambre solitaire, il en a vu le débat en pleine réalité. Ainsi est-il sorti de lui-même pour entrer dans la vie des nations. Son intelligence s'est élargie, car elle a participé à l'âme de deux grand peuples.

CHAPITRE VII

FIN DE LA JEUNESSE

(1835-1840)

§ I. La politique du Piémont. Déception du retour. — Le choléra. — Stagnation politique. — M. de la Marguerite et la politique de la Congrégation. — Affaires d'Espagne. — M. de Pralorme. — Isolement et incertitudes du roi Charles-Albert : ses sentiments envers l'Autriche ; préparatifs militaires. — Réformes pratiques. — Le Code civil. — Cavour toujours écarté du pouvoir : sa rancune.

§ II. La grande culture. Le marquis Cavour, vicaire de Turin. — Camille agriculteur : résignation et premières joies. — Les domaines familiaux : Grinzane ; Trufarel ; Léri. — L'influence de Léri sur le caractère de Cavour. — La culture de la plaine du Pô. — Le régime des eaux. — Les rizières. — La betterave et l'industrie sucrière. — Le bétail : voyage d'affaires en Carinthie.

§ III. Affaires diverses. Mort du duc de Clermont-Tonnerre : la gestion d'une succession embrouillée. — Voyage de Cavour à Lyon, en Dauphiné, à Paris et Vauvillers. — Spéculations commerciales. — Affaires de navigation : le *Verbano* et la *Société savoyarde*. — La Bourse. — Les jeux de hasard.

§ IV. L'activité intellectuelle. Séjours à Genève. — Mort de l'oncle Sellon. — A. de La Rive et la *Bibliothèque universelle*. — Projet d'article sur le paupérisme en Angleterre. — Question d'assistance sociale : les asiles infantiles. — La Commission de statistique : un plan d'enquête.

§ V. Vie privée. Meilleures relations avec sa famille. — Projets de mariage. — Un célibataire endurci. — Le « terrain d'autrui ». — La vie mondaine.

§ VI. A Paris. Les séjours de 1837-1838. Intérêts de Mme de Clermont-Tonnerre et de la ville de Turin. — La politique : calme plat. — Les salons. — Les Tuileries. — Vie de plaisirs. — Le *Jockey-Club*. — Quelques sottises. — Le voyage de 1840 : séjour à

Lyon pour la Compagnie savoyarde, à Paris. — Grave situation de la France. — Impression de Cavour. — Duplicité du cabinet de Turin. — Le plein de la crise. — Une spéculation malheureuse : désespoir ; lettre du père. — Une forte leçon.
Cavour à trente ans.

I

Cavour avait vécu pendant six mois dans les milieux les plus intelligents et les plus actifs de France et d'Angleterre : au Palais-Bourbon, au Luxembourg, à Parliament House, il avait assisté aux tournois politiques, à l'éternel combat du pouvoir et de la liberté ; à la Sorbonne, au Collège de France, il avait réfléchi avec de grands penseurs, rejeté des idées surannées, cherché la vérité ; en Angleterre, il avait visité des institutions d'une initiative hardie et déjà riches en résultats bienfaisants ; toute sa pensée s'était tournée vers l'avenir. Et il retombait dans une ville somnolente, vivant d'une existence mesquine et comme ratatinée, tout enchaînée au passé. Il lui sembla qu'après avoir respiré l'air pur, le grand vent du large, il pénétrait dans une chambre depuis longtemps close, à l'atmosphère étouffée, à vague odeur de moisi.

L'impression était d'autant plus vive, pour le jeune voyageur, qu'il rentrait en Piémont à un moment tragique : au début de l'été une violente épidémie de choléra-morbus avait éclaté sur la côte méditerranéenne, avait frappé brutalement Gênes où elle faisait jusqu'à trois cents morts par jour, s'était étendue à Coni, et menaçait Turin [1] : l'ignorance des médecins, la fuite des populations terrorisées, les calomnies et les préjugés les plus ridicules, tout aggravait la terreur publique [2].

1. Brofferio. *Storia del Piemonte del 1814 ai nostri giorni*, fasc. 3, p. 92.
2. *Souvenirs historiques de la marquise d'Azeglio, née Alfieri*, p. 13.

La fin de l'été seule marqua la fin de l'épidémie et l'existence reprit en Piémont sa torpeur engourdie.

Rien ne changeait dans la vie politique du Piémont, les hommes se succédaient, le régime demeurait. Dès son arrivée à Turin, l'observateur étranger était frappé de la fixité des choses, le gouvernement étant fondé non sur des personnes, qui passent, mais sur de vieilles traditions, qui se transmettent de générations en générations comme un flambeau fumant. Le nouvel ambassadeur de France, le marquis de Rumigny, signalait à son gouvernement, l'existence de puissances occultes et anonymes : « L'on cherche vainement, écrivait-il, où est l'autorité qui dirige et gouverne. D'après la forme du gouvernement, l'on devrait supposer que c'est le Roi puisqu'il est absolu, ou du moins ses ministres. Dans la pratique, l'on reconnait que ce n'est ni l'un ni les autres ; mais en réalité une sorte de puissance mystérieuse, intrigante, qui sous divers noms exerce le véritable pouvoir et influe sur tout ce qui se fait. On la retrouve sous toutes les formes. Tantôt, c'est une Société qui va tête levée sous le titre de Congrégation ; tantôt c'est l'un ou l'autre personnage étranger aux affaires ; tantôt l'archevêque, tantôt une femme, Mme de Robilant, grande maîtresse de la Reine et favorite du Roi, etc., etc. Comme au milieu des divers mobiles qui mettent en œuvre ces diverses volontés, il est impossible qu'il y ait accord parfait, il en résulte un perpétuel conflit qui tient dans l'irrésolution les organes patents de l'autorité, et en même temps, de la crainte et de la défiance parmi les gouvernés qui cherchent en vain quelle est la volonté du roi [1]. »

1. M. de Rumigny au duc de Broglie, 26 février 1836. *Archives du ministère des Affaires étrangères*. Cette importante dépêche a été publiée avec de très intéressantes notes par le Cᵗ Weill, *Relations de la France et de la Sardaigne*, *Revue des Etudes historiques*, juillet et octobre 1918.

Sans doute, il y avait, sinon un cabinet, du moins des ministres. Mais en les renouvelant, le roi Charles-Albert avait soin de les prendre différents d'esprit et d'opinion, comme pour les opposer les uns aux autres.

Au commencement de 1835, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, — qui était par ses fonctions et par son autorité le premier dans le gouvernement, — comte de La Tour, s'était senti fatigué par un long exercice du pouvoir et avait pris sa retraite dans la charge reposante et dorée de gouverneur de Turin. Le roi n'en avait été que médiocrement attristé, car le comte était autoritaire, même envers son monarque, auquel on prêtait cette exclamation : « Enfin me voilà hors de tutelle[1]. » Déjà l'opinion publique désignait pour remplacer de La Tour un ou deux hommes notoires dans la politique ; à l'étonnement général, le roi fixa son choix sur un personnage jusqu'alors de second plan, le comte Solaro della Margherita, — ou, suivant la langue en usage à la cour, — le comte de la Marguerite. Le comte de La Tour approuvait fort ce choix, qui semblait médiocre, car il espérait continuer ainsi à diriger par l'intermédiaire d'un premier commis les affaires de l'État ; le roi, au contraire, avait pris un homme nouveau pour le conduire en personne. Or arriva-t-il que l'obscur débutant devint maître de l'heure en s'appuyant sur les puissances mystérieuses qui avaient frappé M. de Rumigny.

Le comte Solare de la Marguerite, qui allait diriger pendant douze ans la politique extérieure du Piémont et prendre sur la politique intérieure une influence souvent décisive, avait déjà exercé des fonctions nombreuses et diverses : professeur de droit civil, procureur général à Turin, chargé

1. M. de Chasteau à l'amiral de Rigny, 14 février 1835.

d'affaires à Madrid, il était depuis peu ministre à Vienne et y avait pris, de Metternich, sa suprême leçon de diplomatie. Il avait la réputation d'un esprit étroit et méticuleux, sans fixité dans les idées, ayant « des opinions d'absolutisme et de fanatisme religieux ». Il était et demeura sous l'influence du parti ultramontain, de ce qu'on appelait alors la « Congrégation », et, à parcourir son memorandum[1], on est frappé de l'importance qu'y prennent les questions religieuses : privilèges ecclésiastiques, édits contre l'hérésie, établissements de nouveaux monastères. Son action dans le pays était toute de réaction. « Tous les jours, écrivait le chargé d'affaires français, les bons serviteurs du Roi, les gens éclairés et sincèrement attachés à leur pays, se sentent découragés de la marche que l'on suit, des hommes que l'on emploie et désespèrent de voir le gouvernement sarde ne se livrer à aucune amélioration[2]. » A l'extérieur, même politique : conserver, en apparence, de bonnes relations avec la France : gouverner, en réalité, sous l'influence des trois puissances d'autorité, de l'Autriche spécialement, et combattre le libéralisme partout où il se rencontrait : en Suisse, en Portugal, en Espagne surtout.

Le gouvernement de la reine-régente Marie-Christine tentait d'introduire en Espagne un gouvernement constitutionnel et le premier ministre, Martinez de la Rosa, avait fait promulguer, le 10 juillet 1834, un statut royal inspiré de la Charte française de 1830, avec un Parlement à deux Chambres et toute l'organisation d'un régime représentatif. Pour le comte de la Marguerite, c'était œuvre infernale, et il tenait, avec Metternich, « la reine Isabelle pour la Révolution incarnée

1. Della Margherita. *Memorandum storico*. Turin, 1851.

2. M. de Chasteau au duc de Broglie, 27 mars 1835.

dans la forme la plus dangereuse; don Carlos représente le principe monarchique aux prises avec la Révolution pure. La question ainsi posée est claire [1] ». Si claire, que les agents piémontais avaient ordre de combattre le gouvernement régulier, de favoriser les menées carlistes. Le consul sarde à Barcelone alla un peu fort, et le gouvernement espagnol, se fâchant, fit procéder à son arrestation; on trouva à son domicile des papiers compromettants pour le secrétaire d'État de l'Intérieur en Piémont, M. de Lescarène; le roi Charles-Albert montra en cette occasion de la décision [2], releva le maladroit ministre et le remplaça par le secrétaire d'État aux Finances, M. de Pralorme.

M. de Pralorme passait pour ultramontain et autrichien : en réalité, il fut piémontais et parfois même italien; nul plus que lui ne poussa le roi dans la voie des réformes progressives, et il ne tarda point à être vivement attaqué par la Congrégation. Le roi le maintint six années au pouvoir, car, avec le Garde des Sceaux, Barbaroux, un très noble esprit, le nouveau ministre balançait l'influence de La Marguerite. Cet équilibre était pour Charles-Albert un système de gouvernement.

Triste, indécis, craintif, le roi vivait dans l'isolement moral le plus absolu. Nul ami, point d'adversaire de face, mais des ennemis remuant dans l'ombre, et d'autant plus à redouter. Il se trouvait fort à plaindre et disait naïvement à M. de Rumigny : « Croyez-moi, monsieur l'ambassadeur, le métier de Roi est bien pénible, je vous l'assure [3]. » Ses craintes n'étaient

1. Metternich. *Mémoires*, 17 septembre 1834, t. V, p. 640.

2. Le roi avait d'ailleurs envoyé en 1834 un million à don Carlos « à la sollicitation des autres souverains qui en ont fait autant », ainsi qu'il fut dit de sa part à M. Foster, ministre d'Angleterre à Turin. M. de Rumigny au comte Molé, 30 novembre 1836.

3. M. de Rumigny à M. Thiers, 26 février 1836.

point d'ailleurs sans raisons, il se sentait perpétuellement, aurait-il dit plus tard au duc d'Aumale, « entre le poignard des carbonari et le chocolat des Jésuites ». Il était trop intelligent pour ne point comprendre que la mélancolie, la terreur et l'hésitation ne constituent pas une politique, mais il n'avait pas assez de caractère pour secouer brusquement, d'un coup, le joug de la Congrégation et de l'Autriche. Il procéda donc par petites secousses, qui échappaient en partie aux contemporains, d'autant plus qu'elles étaient suivies de sauts en arrière, imprévus et déconcertants. Sur l'heure, on ne voyait point ce qu'il voulait et où il allait ; de loin, sa voie apparaît mieux, tortueuse, mais dirigée vers le progrès sans liberté, « autocratie éclairée et progressive [1] ».

Il était las des procédés autrichiens ; par inconséquence et faiblesse, il avait remis la direction de sa diplomatie à M. de la Marguerite, qui était inféodé au Ballplatz ; mais il trouvait humiliant pour un prince, dont la maison marquait dans l'histoire depuis neuf siècles, d'être à la remorque de M. de Metternich. S'il faisait quelques avances à l'envoyé de la France, ce n'était point par admiration pour la monarchie de Juillet, car il la trouvait bourgeoise, issue des barricades, mais pour obtenir un contrepoids aux intrigues du ministre autrichien, M. de Bombelles, « esprit tracassier et remuant, mêlé à beaucoup de démarches auxquelles il eût été sage de demeurer étranger ». Et il déclarait tout net à M. de Rumigny : « Je n'attaque l'indépendance de personne, mais je veux garder la mienne tout entière [2]. » En 1838, il profita d'une occasion pour se dégager... pendant quelques jours. Metternich voulut conduire en Italie l'empereur Ferdinand Ier

1. Bolton King. *Histoire de l'Unité italienne*, trad. Yves Guyot, t. I, p. 177.

2. M. de Rumigny au comte Molé, 23 septembre 1836.

(monté sur le trône depuis trois ans) pour le faire couronner à Milan roi de Lombardie-Vénétie[1]. Il avait l'intention d'inviter à cette cérémonie tous les princes de la péninsule, pour les grouper comme des vassaux autour du Roi des Rois. Déjà on annonçait l'acceptation de Charles-Albert, et un poète patriote, Giusti, lançait une ode indignée :

> Regarde le premier souiller ses genoux,
> Le Savoyard jaune de remords.

Mais bientôt on apprit que le Roi ne se rendrait pas à Milan, — et l'on expliqua cette abstention par son désir d'éviter « d'ajouter à l'éclat des cérémonies qui allaient y avoir lieu et de relever en quelque façon la splendeur de la couronne du roi des Lombards » ; lui-même déclarait « qu'il n'avait pas été question de ce voyage[2] ». Tout de même, dix jours après le couronnement, il se rendait à Pavie, — très près de Milan, — où il avait donné rendez-vous à Metternich et se montrait « on ne peut plus aimable à son égard ; Clément a été content de lui », ajoutait la princesse de Metternich, sans ironie aucune[3] ; et Charles-Albert remettait la grand'croix d'un de ses ordres à Radetzky, le futur vainqueur de Novare.

Le roi de Piémont pensait-il déjà à préparer la guerre contre l'Autriche ? On l'a soutenu[4], c'est peut-être aller bien loin dans ses desseins. Mais il estimait qu'un monarque doit être prêt à toute éventualité, qu'il n'est pas d'État fort sans de bonnes finances et une bonne armée, et il améliorait l'une et les autres. Il confia le portefeuille des Finances à un libéral,

1. Orsi. *L'Italie moderne,* trad. Bergmann, p. 109.
2. M. de Rumigny au comte Molé, 9 août, 5 septembre 1838.
3. Mémoires de Metternich, *Journal de la princesse Amélie,* t. VI, p. 255.
4. Gualterio. *Gli ultimi rivolgimenti italiani,* t. III, p. 155.

Gallina, homme de 1821, sage et éclairé, que ses adversaires taxaient d'économie sordide, ce qui est un bel éloge pour un grand argentier. En même temps, on créait un vaste camp d'exercice, on organisait le corps de ces bersaglieri, héros de tant de prouesses pendant les quatre guerres contre l'Autriche, de 1848 à 1918. Si ce n'était point là préparer la guerre, du moins était-ce la rendre possible.

Dans le domaine économique et administratif, surtout, étaient introduites d'heureuses réformes sous l'influence du roi ; les partisans de la politique absolue les ont taxées de « bavardages, de caquets de progrès[1] » ; mais les peuples ne vivent pas seulement d'idées pures ; ils sont assez sensibles aux contingences matérielles. Et Charles-Albert en sentait l'importance lorsqu'il disait plus tard : « Je crois que nous sommes le plus agréable à Dieu, en utilisant chacune des découvertes de la science et de l'art pour le plus grand bien du peuple. Un gouvernement doit, de lui-même, se placer à la tête du progrès. »

C'est ainsi que les caisses d'épargne furent réorganisées et le service postal amélioré avec distributions quotidiennes du courrier ; les droits protecteurs des douanes furent légèrement diminués, et, quelques années plus tard, la constitution du port franc de Gênes assura la navigation de la flotte de commerce sarde tandis que de nouveaux traités facilitaient les transactions des négociants piémontais avec l'étranger ; une exposition de l'industrie et des arts nationaux permettait de constater les progrès acquis ; des savants italiens avaient résolu de réunir périodiquement un congrès scientifique, qui eut son importance dans l'histoire nationale ; la seconde session se tint à Turin en 1840, encouragée par le Roi. Le gou-

1. Brofferio. *Storia del Piemonte*, fas. 3, p. 79.

vernement serrait de près l'étude des chemins de fer, craignant d'être devancé par les Autrichiens qui préparaient une ligne d'Ancône à Arona sur le lac Majeur et prévoyaient sa continuation vers Bâle par un tunnel sous le Saint-Gothard, à la grande admiration de Cavour « J'en reste stupéfait », notait-il dans ses tablettes[1]. Enfin de moindres réformes : subventions à l'industrie séricicole, création d'usines à gaz, encouragement aux refuges de mendicité et salles d'asile, nomination d'une commission de statistique, — complétaient cet ensemble intéressant.

Plus décisive encore était la réforme des Codes ; elle a, dans la vie d'un peuple, une importance capitale, car l'amélioration de ses lois l'élève dans ses aspirations, leur unification le solidarise étroitement ; en Allemagne, l'unité législative réalisée par les Codes de 1876, 1877, 1900, a exercé une influence profonde sur l'unité nationale. En Piémont, les lois civiles étaient nombreuses et d'esprits différents ; en Savoie et en Piémont, le Code civil de France était demeuré pour partie en vigueur, la Sardaigne subissait encore le régime féodal du moyen âge. La législation pénale était médiocre et retardataire, la procédure compliquée, avec plusieurs Cours souveraines, — des *sénats*, — dont les jurisprudences étaient contradictoires. Une Commission avait été constituée en 1831, sous la présidence de Barbaroux, pour reprendre et compiler toute la législation du royaume[2]. On commença par le droit civil, en adoptant pour canevas le Code Napoléon : le travail dura six ans, — « nous devons procéder avec prudence et circonspection », disait le monarque[3], — le nouveau Code fut

1. Cavour. *Diario*, 2 février 1838, p. 264.

2. F. Sclopis. *Histoire de la Législation italienne*, trad. Ch. Sclopis, t. III. p. 261 à 307.

3. M. de Rumigny au duc de Broglie, 10 decembre 1835.

promulgué le 30 juin 1839, complété par diverses ordonnances ou lettres patentes sur la tenue des registres de l'état-civil, les majorats, l'expropriation pour cause d'utilité publique, le retrait des droits féodaux en Sardaigne, etc. Moins libéral à certains égards que notre Code civil, notamment par le maintien des privilèges ecclésiastiques, la célébration du mariage suivant les formes de l'Église (sauf pour les non-catholiques), la confirmation du droit d'aînesse et des majorats, il était en progrès sur d'autres chefs, tel que le régime hypothécaire, la réglementation des servitudes et le régime des eaux. Et on l'a remarqué justement [1], les rédacteurs du Code sarde n'ont pas travaillé pour des Français, leur rédaction ne pouvait qu'être conforme aux mœurs et à la civilisation de leur pays ; d'habiles révisions ont perfectionné leur ouvrage et l'ont mis à l'égal de notre droit.

Le Code civil terminé, on s'attaqua successivement à la législation pénale, à la procédure civile et criminelle, au droit commercial : ainsi fut promulgué en peu d'années, pendant le règne même de Charles-Albert, tout l'ensemble de la législation de droit privé ; la tradition nationale en a fait remonter l'honneur au monarque, qui en prit l'initiative, et a donné à son œuvre le nom de Codes Albertins.

Dans ce travail, si considérable et varié, il n'y avait point de place pour Camille de Cavour, et pour diverses raisons.

Rien à faire pour lui dans la diplomatie, où son nom, ses études, ses voyages semblaient l'appeler naturellement. Là, M. de la Marguerite était maître, il savait les aventures et les opinions du jeune libéral, il n'en voulait pas dans un corps où il n'admettait que des jeunes gens à ses idées et à sa dévotion. Dans les études législatives, Cavour n'avait aucune com-

1. Portalis, *Le code civil de Sardaigne*, lecture à l'Académie, publié dans l'édition de ce code par Victor Foucher, p. xxvi.

pétence, n'ayant jamais mis le pied dans une Faculté de Droit ni scruté les livres de jurisprudence. Dans les réformes économiques, il eût été bien à sa place ; déjà quelques études de cet ordre lui avaient donné un renom de bon aloi, et le ministre de l'Intérieur, comte Pralorme, désira l' « attacher au gouvernement ». Il s'en ouvrit au Roi..., et se heurta à un veto absolu : Charles-Albert avait conservé un mauvais souvenir de son ancien page, il le savait porté au progrès, ce qui était bien, mais dévoué à la liberté, ce qui était abominable. Il lui faisait d'ailleurs bon visage, s'enquérait de ses nouvelles auprès du marquis son père, le chargeait même à Paris de quelques commissions. Mais lorsque Pralorme « revint à la charge », il trouva « dans la volonté suprême un obstacle invincible [1] ».

Cavour le savait ; *in petto* il en eut peut-être quelque mélancolie, car il avait la politique dans les moelles, il était ambitieux et sa famille l'en plaisantait, en disant « qu'il voulait devenir tout de suite *premier* [2] ». Il eût bien accepté de commencer par le commencement, et dès 1834, se rappelant qu'à son âge Pitt était chef de cabinet, il soupirait : « Ah ! si j'étais anglais, à l'heure qu'il est, je serais quelque chose, et mon nom ne serait pas tout à fait inconnu [3]. » Mais il sentait qu'il n'avait point entrée dans cette maison administrative, qu'il qualifiait d'enfer intellectuel, « la science et l'intelligence, écrivait-il, sont réputées choses infernales par qui a la bonté de nous gouverner [4] ». Et, trop droit pour dissimuler son parti et ses pensées, il ajoutait : « Quand je conserverais

1. Cavour au marquis Costa de Beauregard, octobre 1847. *Lettere*, I, p. 386.

2. Marquis Cavour à Camille, 18 octobre 1840. Ruffini, I, p. 218.

3. *Diario*, 31 juillet 1834, p. 125.

4. De La Rive. *Le comte de Cavour*, p. 104.

encore le même goût pour la politique que j'en avais il y a quelques années, il me serait impossible de me mêler d'une manière active des affaires publiques sous un gouvernement dont mes opinions et mes circonstances personnelles m'éloignent également [1]. »

Il ne prit point d'ailleurs la mine d'un boudeur ; il continua à fréquenter le monde officiel et les ambassades, en bons termes même avec le ministre d'Autriche, — c'était le prince Félix de Schwarzenberg dont la poigne brutale refit l'empire en 1849, — qui lui confiait la haute mission d'acheter des caisses de cigares à Genève [2]. Mais il renonçait à toute ambition dans un pays où « rien ne change, c'est toujours le même système de faiblesse et de colère, d'indécision et de mauvaise foi [3] ».

Ainsi écarté des affaires publiques, il ne restait à sa jeune et bouillonnante activité que la pratique des affaires privées.

II

Quelques semaines avant le retour de Camille en Piémont, le marquis Cavour avait enfin obtenu une de ces situations politiques qu'il ambitionnait depuis si longtemps ; le 27 juin 1835, le roi l'avait nommé « *vicario* et superintendant de politique et police pour la cité de Turin ».

La charge était depuis longtemps occupée par le comte de Serravalle ; le temps de son administration venant à expiration, la municipalité, — le corps des décurions —, avait présenté au roi une liste de trois candidats, le vicaire sortant placé en tête, mais pour la forme, car son état de santé ne

1. Cavour à Naville de Chateauvieux, 1er décembre 1835.
2. Cavour au baron Maurice, 5 février 1839, 25 mai 1840.
3. Cavour au baron de Barante, 23 juillet 1837.

lui permettait plus de continuer ses fonctions ; Charles-Albert écarta les deux autres sous divers prétextes, et demanda une autre liste, laissant insinuer qu'il désirait nommer le marquis de Cavour ; le corps des décurions s'empressa de présenter une nouvelle liste, comprenant le nom du candidat voulu par le monarque et celui-ci désigna immédiatement Michel « Bens de Cavour » pour le vicariat. « C'est, constate le ministre de France, une notabilité du pays, homme fin, adroit, très actif, sans opinion bien prononcée, caressant tous les partis, et étant bien avec tout le monde. On le redoute un peu pour la dépense, on craint qu'il ne soit pas très économe des deniers de la ville ; mais du reste, on lui rend généralement justice, et on croit qu'il réussira dans la place qui lui est confiée[1]. »

Les fonctions étaient absorbantes, car le *vicario*, chef de la police municipale, avait des occupations multiples : surveiller les marchés et les marchands forains, assurer la propreté des rues et la santé de la ville, veiller à l'observation des arrêtés municipaux, prêter le concours des agents locaux au gouverneur chargé de la police judiciaire et au ministre de l'Intérieur, investi de la police politique, et à ce dernier titre « tenir à l'œil, traquer, persécuter tous ceux qui étaient affligés du renom de libéraux ou avaient manifesté cette fâcheuse tendance[2] » ; quelques critiques insinuent que le marquis s'entendit d'autant mieux à cette chasse qu'il était un libéral converti. Certes la charge de vicario n'était que secondaire, bien inférieure à celles que le marquis avait rêvé obtenir : ministre ou vice-roi en Sardaigne. Mais il n'était plus jeune, cinquante-trois ans révolus ; l'heure était venue

1. M. de Chasteau au duc de Broglie, 13 juillet 1835. *Documents inédits*. Archives des Affaires étrangères, fonds Turin, 1835, t. CCCVI, f° 196.

2. Ercole Ricotti. *Il regno di Vittorio Emmanuele II*, t. I, p. 87.

de débuter ou de renoncer ; et le marquis espérait que, par son zèle et son succès, il s'imposerait pour de plus hautes fonctions. Il se mit donc avec ardeur à sa fonction : c'était d'ailleurs un homme consciencieux, honnête dans sa tâche, incapable de ne point donner toute sa vie à l'emploi qu'il avait accepté.

Et de fait, il eut de rudes débuts, car le choléra s'étant étendu à Turin, le vicario dut préparer des lazarets, prendre des mesures d'hygiène, veiller à un nettoyage général d'une ville d'ailleurs très bien tenue. « Lits, linge, remèdes, moyens de transport pour les malades et les morts, on a pourvu à tout, mandait le chargé d'affaires français, M. de Chasteau. M. le marquis de Cavour déploie dans cette triste circonstance la plus grande activité et le zèle le plus intelligent. Aussi, son éloge se trouve-t-il dans toutes les bouches [1]. » Grâce à la diligence de la municipalité, le fléau se fit peu sentir à Turin, aucun désordre n'éclata, la population se trouvait habilement protégée et soignée [2]. Déjà l'on racontait à l'ambassade de France qu'on tiendrait compte au vicaire de Turin de « son activité, son intelligence et son habileté », et que le roi l'appellerait au ministère de l'Intérieur en remplacement de M. de Pralorme, qui prendrait les Affaires étrangères [3].

Il était désormais impossible au marquis Cavour de s'occuper en personne de ses vastes domaines : son fils aîné, Gustave, toujours absorbé par quelque sujet de philosophie, par ses « noumènes », écrivait Camille non sans ironie [4], n'était pas fait pour une importante gestion immobilière ; force donc

1. M. de Chasteau au duc de Broglie, 19 août 1835.
2. Brofferio. *Storia del Piemonte*, 3e fascicule, p. 90.
3. M. de Chasteau au duc de Broglie, 17 octobre 1835.
4. Cavour à Santa-Rosa, 14 août 1837. *Lettere*, V, p. 67.

fut à M. de Cavour de confier à son cadet l'administration de ses terres, qu'il lui avait jusqu'alors refusée. Ainsi Camille de Cavour devint-il agriculteur.

Dans quel esprit ce jeune homme de vingt-cinq ans adoptait-il ainsi une carrière nouvelle ? Avec enthousiasme, a-t-on dit et redit. Ce n'est exact qu'en partie : il se donnait à l'agriculture par devoir, pour gagner sa vie, afin de conserver en bon état le patrimoine familial. « Il faut que vous sachiez, écrit-il à un ami de Genève, que je suis devenu agriculteur pour tout de bon ; c'est maintenant mon état. A mon retour d'Angleterre, j'ai trouvé mon père définitivement engagé dans les affaires publiques et ne pouvant vaquer aux siennes ; il m'a proposé de m'en charger et j'ai accepté avec empressement, car lorsqu'on a entrepris de faire valoir soi-même toutes ses terres, il y va de sa fortune à ne pas en soigner l'administration [1]. » Et ailleurs : « J'y suis forcé par ma position ; je suis cadet, ce qui veut dire beaucoup dans un pays aristocratiquement constitué : il faut que je me crée un sort à la sueur de mon front. Il vous fait bon à vous autres richards qui avez des millions à foison de vous occuper de sciences et de théories ; nous autres pauvres diables de cadets, il nous faut suer sang et eau avant d'avoir acquis un peu d'indépendance [2]. »

Mais la première appréhension dissipée, — un de ses parents écrit « la première répugnance » [3] surmontée, — il applique à cette profession non désirée toute son intelligence et toute son activité. « Je ne sais pas faire les choses à demi, écrivait-il lui-même, une fois lancé dans les affaires, je m'y suis

1. Cavour à M. Naville de Châteauvieux, 1er décembre 1835. *Lettere*, V, 45.

2. Cavour à Auguste de La Rive, 4 septembre 1836.

3. W. de La Rive. *Le comte de Cavour*, p. 56.

donné tout entier. » Et bientôt, par une juste loi de l'humanité, il sera épris de son travail, par le plaisir dans la lutte, l'excitation du succès, la joie de bien faire ce qu'il faisait. Cinq mois après ses débuts, il constate : « Les occupations que j'ai entreprises d'abord par raison, je les suis maintenant par goût ; peu à peu je me suis attaché aux travaux agricoles et ce n'est pas sans un vif regret que je me verrais obligé d'y renoncer. » Ce goût deviendra passion, et, en plein combat, il se plaira à prendre dans ses terres quelques jours de repos, à humer l'odeur saine des terres grasses, à « discutailler » avec ses métayers le prix du grain ou la composition des engrais. Mais c'est là un amour d'habitude ; il avait une passion originelle, une vocation irrésistible : ce n'était point l'armée, qui fut sa première carrière, ni l'agriculture, sa seconde profession ; c'était la politique, celle-là il l'avait dans le cœur et dans les moelles ; mais de longues années devaient s'écouler encore avant qu'il pût s'y donner.

Les propriétés du marquis Michel étaient importantes et nombreuses : le château familial de Santena, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Turin, comportait quelques terres de culture, dont M. de Cavour conserva la surveillance. Le château de Troffarello — Trufarel disait-on dans la famille — avait cet avantage d'être proche de Turin, sur la colline qui offre au sud-est de la ville d'agréables promenades. Santena devant revenir à l'aîné, le marquis arrangeait Trufarel pour Camille. « Je t'assure, lui écrivait-il, qu'un jour ton domaine sera un des plus beaux de la colline ; si tu épouses une femme à cinquante mille livres de rente, blonde, douce et jolie, c'est le bonheur que je te souhaite[1]. » Le domaine de Grinzane, dans la province d'Albe, était confié à

1. Marquis Cavour à Camille, 31 déc. 1837. Ruffini, II, 89.

un fermier dont il fallait suivre de près le travail ; depuis trois années, Camille avait été chargé de ce soin par son père, il ne cessa de se rendre sur place, poussant son agent, toujours en quête de quelques améliorations et de quelques essais[1] ; syndic de Grinzane de 1832 à 1848, il contribua à l'érection de la localité en commune et en paroisse indépendantes, à la construction de l'église, à la percée d'une bonne route menant à Albe. Mais c'est surtout au domaine de Léri qu'il va consacrer toute son activité ; sans doute il n'y résidera point à perpétuelle demeure ; dans les années 1837, 1840, 1843, il entreprendra des voyages, qui l'éloigneront pendant de longs mois de ses cultures ; mais toujours il y reviendra avec allégresse ; là, il est « chez lui », et jusqu'à sa mort ce sera son *Tusculum*, un Tusculum bourdonnant d'activité.

La plaine de Verceil, située entre Turin et Novare, est parmi les plus fertiles de l'Italie septentrionale ; ses terres basses sont brûlées du soleil, mais l'eau peut y être amenée du Pô ou des torrents alpins, et dès qu'elles sont habilement arrosées, elles sont propres à toutes les céréales, et d'une rare fécondité. Le pays est plat et monotone ; les champs de blé et les rizières s'étendent en tous sens, rarement coupés par des lignes de peupliers ou de saules au grêle feuillage, fermés à l'horizon par de douces collines et vers le Nord par la ligne lointaine des Alpes. A dix kilomètres environ de la petite ville de Livorno-Vercellese, une grande église en briques domine quelques maisons, de vastes cours de ferme, une villa : c'est Léri. Ici, aucun luxe : point d'entrée monumentale, de jardin d'agrément, de parc ombreux. Les champs arrivent jusqu'à la demeure du maître, son étroit balcon domine la cour de la

1. Cavour à Emile de La Rüe, 27 juillet 1836 ; Bert, *Nouvelles lettres de Cavour*, p. 3.

ferme et les terres d'alentour, comme pour faciliter la surveillance des travailleurs. La maison est de construction fort simple, à deux étages, avec quelques salles vastes, fraîches et claires. Rien d'une villa de plaisance, encore moins d'un château; tout parle de travail paisible, régulier, continu. Ni au Jockey-Club, ni à la Société du Whist, peut-être même point au ministère, Cavour n'a trouvé autant qu'ici le repos de l'esprit par l'activité suivie; c'est là que son caractère, jusqu'alors inquiet et troublé, s'est assagi dans le travail quotidien; que plus tard il est venu se réfugier dans ses heures de mécontentement, se recueillir dans ses moments de doute, mûrir dans la solitude ses grands projets. Et c'est avec une juste fierté que l'actuel tenancier, le rustique chevalier Vercellotti, nous disait naguère : « Ici s'est faite la patrie italienne[1]. »

Le domaine de Léri, avec son importante annexe de Montarucco était entré définitivement, comme on l'a dit, dans la fortune des Cavour en 1822[2]; à la fin de 1836, Camille y adjoignit la propriété de Torrone, qu'il acheta à crédit, espérant s'acquitter du prix sur les bénéfices annuels. « Je suis, écrivait-il le 4 septembre, dans de grandes spéculations, j'ai acheté une vaste terre dans les rizières. Je crois avoir fait une excellente affaire, il me manque seulement l'argent pour la payer; à cela près, elle doit me donner des bénéfices superbes[3]. » Quelques spéculations malheureuses, des pertes de jeu et de Bourse, l'en empêchèrent longtemps, et ce n'est que dans une période plus assagie de son existence, entre

1. Paul Matter. *Chez Cavour. IV. Léri*; *Revue Bleue* du 24 février 1912. Le dernier des Cavour, le marquis Aynard, neveu du grand homme, a légué le domaine de Léri à l'hospice de la Charité de Turin.

2. Voyez *supra*, p. 24.

3. Cavour à Auguste de La Rive, 4 septembre 1836; à Émile de La Rüe, 1er décembre 1836.

1841 et 1848, qu'il parvint à se libérer. Mais dès maintenant il était à la tête d'un vaste terroir, un *latifondio* dépassant quinze cents hectares, avec deux cents ouvriers agricoles, un bétail nombreux. Depuis quelques années, la surveillance des Cavour s'était un peu relâchée ; le marquis, très autoritaire, ne la voulait confier à personne autre que lui-même et ne se rendait pas assez régulièrement sur place ; il fallait là une activité jeune et pleine ; dès qu'il eut obtenu de son père un pacte de famille, — ce que lui-même appelle un « bail social [1] » — Camille s'y mit avec toute son ardeur.

L'agriculture piémontaise était demeurée jusqu'alors dans une simplicité assez primitive : elle était fondée, explique un mémoire de Cavour rédigé en 1841 [2], sur l'alternance des prairies arrosées et de la culture des céréales pratiquée en grand : le blé succède au maïs, le trèfle au blé, le maïs au trèfle, et, grâce à la splendeur du soleil, à la douceur d'un climat que favorise l'immense paravent des Alpes, tout pousse, à moindre coût et meilleur rapport que partout ailleurs en Europe, la Belgique exceptée. Dans les terres basses et fertiles du Vercellese déjà, de date lointaine, le blé était introduit, le riz aussi dans les parties les plus humides, et comme tous deux étaient d'un beau rendement, il fallait les développer richement ; pour le premier, l'engrais était indispensable, pour le second l'eau, et c'est à amener ces deux produits que s'évertue le jeune agriculteur. D'engrais, en n'avait connu jusqu'alors que celui produit naturellement par les troupeaux ; mais déjà les progrès de la chimie ont révélé d'autres fécondants, et Camille de suivre les découvertes, de projeter l'installation à Léri même d'une

1. Cavour à son père, 18 octobre 1840. Ruffini, II, p. 204.

2. On ne le connaît que par un compte rendu de M. Bottin à la Société centrale d'agriculture de Turin, Chiala, *Lettere di Cavour*, t. V, p. cvi.

fabrique d'engrais chimiques. Quant à l'eau des rizières, il n'y a qu'à la chercher ; les neiges et les glaciers des Alpes la fournissent en quantité, mais au loin, où il la fallait quérir.

Le régime des eaux en Piémont était précisément à cette époque l'objet d'études spéciales par les auteurs du nouveau Code civil, car les torrents qui descendent des Alpes peuvent être soit des éléments de fécondité, soit des instruments de ruine. Depuis des temps immémoriaux, des canaux d'irrigation avait été creusés, dont les distributions étaient régies par d'antiques coutumes, formulées dans des règlements vieillis : on les rajeunit en les perfectionnant, on régularisa la servitude légale qui oblige toute commune, tout individu à subir sur son fonds le passage des eaux en faveur de son voisin, sauf à en profiter au passage ; et on détermina un barême modèle pour la distribution des eaux [1]. Cavour entra avec sa vigueur accoutumée dans ces études et chercha sans cesse à profiter des règlements pour développer l'arrivée des eaux sur ses domaines. Il veut utiliser pour sa terre de Montarucco les eaux d'un domaine voisin, les Apertole, propriété de la reine Marie-Christine ; on pourra ainsi améliorer les rizières, éviter le brusan (maladie du riz) grâce à des semailles précoces ; il en parle deux, trois fois à son père, et, même en voyage, le relance par une lettre détaillée, précise, pressante, pleine de chiffres et d'alléchantes perspectives [2]. Est-il sur place, il pousse ses voisins, contribue à développer la *Società per l'irrigazione vercellese*, obtient la percée d'un nouvel et important canal, qui jouxtera ses terres en les fécondant, et qui sera nommé un jour, par un juste baptême, le canal Cavour.

1. F. Sclopis. *Histoire de la Législation italienne*, trad. Ch. Sclopis, t. III, p. 249 et suiv.

2. Cavour à son père, 2 novembre 1840. Ruffini, t. II, p. 235 et suiv.

Bientôt le succès répond à ses initiatives : le blé est plus serré, les rizières en plus grand nombre donnent de meilleurs et plus abondants produits ; partout il leur cherche de nouveaux débouchés, et, rencontre-t-il en voyage quelque amateur, il lui glisse un échantillon ; jusqu'à ses parents de Suisse il expédie des balles de riz [1]. Absorbé « dans tous ses instants », il se réjouit des premiers résultats, dus à ses efforts personnels, car « en agriculture, il n'y a de bonnes affaires que celles qu'on peut diriger soi-même [2] ». Mais pendant que son blé et son riz poussent, déjà il pense à d'autres entreprises.

A la recherche de toutes innovations, il a appris qu'une nouvelle culture donne de beaux revenus dans les terres de France, la betterave : or en Piémont, on ne la cultivait que pour la nourriture des bestiaux ; il n'existait point de sucrerie ; il y avait là toute une nouvelle industrie agricole à créer et des bénéfices importants à réaliser. Camille se documente, fait venir des brochures et des renseignements, des graines de Silésie, puis il se livre à des essais comparés dans les terres sèches de Grinzane et dans les rizières de Léri : les betteraves de coteau donnent des résultats suffisants, sans plus, celles des terrains humides sont « magnifiques ». Le voilà au clair, il a même déjà établi ses devis de production et de bénéfice, et lorsque son ami Emile de La Rüe lui demande des indications sur la possibilité d'introduire en Piémont l'industrie sucrière, il lui répond sans fard : « La personne qui s'en est le plus occupé et qui a déjà fait quelques essais à ce sujet, c'est votre très humble serviteur, qui a l'honneur de vous écrire [3]. » Et il développe ses

1. Cavour au baron Maurice, 15 avril 1840.

2. Cavour à Auguste de La Rive, 21 mai 1836.

3. Cavour à Emile de La Rüe, 27 juillet 1836. Bert. *Nouvelles lettres*, p. 1.

plans ; mais à une étude attentive, la question ne lui paraît point mûre : il sait que les fabricants du nord de la France sont en désaccord et dans les premiers tâtonnements d'une industrie nouvelle et compliquée ; « les éléments manquent encore pour asseoir notre jugement ». Il parle le langage de la saine raison : « Il est plus sage de suspendre l'exécution des projets de fabrication pour le moment. Laissons l'industrie saccharine se développer et s'asseoir sur des bases fixes. Préparons-nous seulement à profiter des travaux et de l'expérience des autres. » Cultivons avec abondance la betterave, employons-la comme nourriture pour le gros bétail, et, le moment venu, « nous pourrons sans peine créer un établissement pour tirer (de cette racine) le sucre qu'elle contient [1] ». Et, en effet, c'est dans une phase suivante de sa vie, entre 1841 et 1847, que mettant à profit ce qu'il a vu au cours de ses voyages en France, Cavour cherchera à « industrialiser » la culture, en installant à Léri soit des machines, soit des usines agricoles.

Pour l'heure il s'agit de tirer le meilleur parti du sol, en développant le cheptel : son troupeau bovin est important, et sans cesse il l'accroît en plaçant du jeune bétail au pacage d'été dans un alpage bien situé, à Mentoulles, où lui-même séjourne pendant les lourdes chaleurs [2] ; il voudrait bien en importer en France, mais la Chambre des Députés à Paris est protectionniste, et déjà Cavour s'enquiert des prochaines élections. « la nouvelle Chambre sera-t-elle plus favorable que l'ancienne aux réformes commerciales... Comme agriculteur je désire vivement qu'on diminue les droits d'entrée sur la viande de boucherie et sur les laines [3] ».

1. Au même, janvier 1837.
2. Cavour à l'abbé Frézet, 15 mai 1837, 20 avril 1838.
3. Cavour à M. Naville de Châteauvieux, 24 novembre 1837.

Il profite d'un séjour en montagne pour acheter et revendre des mulets. Et, comme il n'est petit profit pour le bon propriétaire, il dépose à la Société d'agriculture un long mémoire sur la culture du ver à soie : ses conclusions sont curieuses, presque contradictoires : il démontre les avantages des grandes magnaneries, mais prône l'éducation des vers à soie *à domicile*, pratiquée par les paysans de compte à demi avec les propriétaires du sol, et « qui établit entre eux des rapports trop précieux pour qu'il soit sage de les sacrifier à un avantage pécuniaire au moins problématique », ami de l'économie politique, plus ami de l'accord des campagnards, grands et petits.

Surtout Cavour poursuit la réunion d'un très important troupeau de moutons, un de ces troupeaux qui chaque été, par des chemins antiques, montent aux pâturages d'été, passent le temps des chaleurs sous le grand ciel de la montagne et, aux premières brumes, redescendent dans la plaine, conduits par un berger aux loques splendides et des chiens aux jarrets infatigables. De ces moutons, Cavour cherche partout les meilleurs, se livre aux croisements les plus savants pour « diminuer la grosseur de leurs os », afin qu'ils soient plus gras [1], fier de constater que « nos laines sont supérieures à tout ce que l'Espagne produit de plus fin [2] », et de ces espèces ainsi améliorées envoyant des produits jusqu'au delà des Pyrénées. Pour acheter un troupeau de bélier mérinos, il se rend lui-même à Villach, en Autriche, et fait un intéressant voyage dans le nord de l'Italie.

Il n'avait jusqu'alors été qu'au nord et à l'ouest du Piémont, en Suisse, en France, en Angleterre ; l'occasion était bonne pour lui de connaître l'Italie orientale et les confins autri-

1. Cavour à son père, 2 novembre 1840.

2. Cavour, *Diario*, 19 février 1836.

chiens, — il n'a que fort peu voyagé sa vie durant en Italie. Et aussi, semble-t-il, sa famille était désireuse de l'éloigner de Turin où il venait d'éprouver au jeu de goffo des pertes assez sérieuses. Il part le 1er avril 1836, tout heureux de « l'agréable perspective » et de ses aventures il a fait un pittoresque récit[1] : ses démêlés à la frontière lombarde avec la police autrichienne malgré les lettres de recommandation que lui avait remises l'ambassadeur d'Autriche, comte Brunetti ; sa visite de la « superbe Milan », de Vérone, « qui abonde en signes d'ancienne grandeur, dont il ne reste que des traces ; l'amphithéâtre admirablement bien conservé est digne de la magnificence romaine ; j'ai été voir par respect pour Shakespeare et par acquit de conscience le tombeau de Roméo et de Juliette, qui n'est autre chose qu'un abreuvoir de bœufs auquel on a mis un nom pompeux ». A Vérone, il se fait rouler par des maquignons et à Villach il touche ses moutons ; et c'est tout une affaire de les expédier, d'établir un compte, de distribuer des commissions. Enfin il revient, non par les États du Pape, comme il en avait d'abord le projet, car la frontière était fermée, crainte que le choléra ne revînt, mais par les lacs italiens : échange heureux, au lieu de la plaine des Romagnes, les lignes colorées de Cadenabbia ou de Stresa, la luxuriante végétation de Bellagio ou des îles Borromées, et au-dessus de Colico ou de Luino la ligne bleue des montagnes se fondant dans le bleu infini du ciel.

Au début de mai, il était de retour à Turin ; c'était le début des récoltes à Léri : il s'y activa. Il avait pris goût à ses travaux de culture agricole ; sa vie était encore partagée,

1. Le récit est fort long dans le *Diario*, p. 223 à 235, mais n'a guère qu'un intérêt anecdotique. Voir aussi la correspondance dans Ruffini, t. II, p. 36 et suiv.

et lui-même confessait qu'à Turin « il se trouvait sur un mauvais terrain, mille circonstances, mille causes diverses m'ont poussé dans une voie essentiellement mauvaise ». Il n'avait pas encore l'énergie nécessaire pour s'arracher à ce milieu pernicieux ; mais, lentement, la bonne terre, forte nourricière des viriles résolutions, le détournera d'une existence où se serait inévitablement dépravé sa merveilleuse intelligence.

Rapprochement digne d'intérêt ; à la même époque, à cinq cents lieues au nord, un jeune référendaire qui avait mené vie joyeuse à Aix-la-Chapelle et Potsdam, se retirait pour d'impérieuses raisons d'argent dans le domaine de sa famille, et Bismarck prenait à Kniephof les leçons que trouvait Cavour à Léri. Dans le grand drame qui se joua en Europe au milieu du XIX[e] siècle, les deux acteurs principaux ont travaillé la terre avant de travailler les hommes.

III

En même temps que la gestion de Léri, d'autres affaires sollicitaient l'activité de Cavour ; le soin de la fortune de sa tante, M[me] de Clermont-Tonnerre, ses entreprises ou spéculations personnelles.

Le 14 avril 1837, le duc de Clermont-Tonnerre était mort brusquement à Turin ; dans cette famille si unie, ce fut « comme un coup de foudre ». Depuis qu'il avait quitté la Chambre des Pairs et Paris, pour rompre avec une politique et un régime qu'il abhorrait, le brillant gentilhomme était entré d'affection dans la famille de sa femme et avait partagé son existence entre Genève et Turin ; spirituel, la conversation pétillante, entier en ses opinions mais tolérant par amitié, il était la gaîté de la Casa Cavour, un peu morne

par elle-même. « Sa mort, écrit Camille, a été pour nous tous un coup terrible [1] », et chacun en souffrit. La duchesse n'avait jamais quitté son mari, avec lui elle avait partagé peines et plaisirs, « il était pour elle le but de sa vie, le mobile de toutes ses actions ». Elle était comme annihilée par la douleur.

M. de Clermont-Tonnerre avait laissé à sa femme toute sa fortune, qui était considérable, mais mal administrée ; sa succession comprenait des immeubles dans diverses régions, à Paris, en Franche-Comté, en Dauphiné, en Suisse ; et comme le noble duc n'avait point voulu depuis des années surveiller ses hommes d'affaires, chacun avait tiré à part soi, sans oublier ses propres intérêts et tout était en grand désordre. Mme de Clermont-Tonnerre était incapable de s'occuper de ces affaires embrouillées, elle avait la plus grande confiance en Camille, « son cher Délicieux », écrivait-elle dans une charmante correspondance qu'elle entretenait avec lui [2], elle lui demanda donc de s'occuper de sa fortune et d'y rétablir un peu d'ordre. Dès qu'il eut dépouillé les papiers de la succession, Cavour s'aperçut que « c'était là un bien triste héritage » : immeubles abandonnés aux fermiers, emprunts en cours à renouveler, comptes de banque fantastiques ; « mieux aurait valu pour elle que le duc eût donné tous ses biens à sa famille en l'obligeant de payer ses dettes et de desservir une rente à sa femme [3] ». Il n'était point possible de remettre de loin le tout en bon état. Il était indispensable de se rendre sur place. Et Cavour de partir à deux reprises.

Le 2 juillet 1837, il quitte Turin, et va passer encore deux

1. Cavour à M. de Barante, 23 juillet 1839, à M. Maurice-Sellon, 24 avril 1837.

2. Cavour à Mme de Clermont-Tonnerre, 4 mars 1836, 24 juillet 1836, etc. Ruffini, t. II, p. 26, 57.

3. Cavour à M. Maurice-Sellon, 4 décembre 1838, à sa mère, 2 août 1840.

jours dans ses deux domaines, morigène le gérant de Montarucco, se réjouit de voir à Léri « les belles apparences des récoltes », fait ses recommandations pour les rizières du Torrone, et à Ivrée prend la diligence du Petit-Saint-Bernard. Il arrive au col par la neige, le 5 juillet ; il y avait (déjà) un recteur qui avait d'excellent vin et faisait cordial accueil aux passants, prédécesseur du digne et aimable chanoine qui a réconforté tant d'alpinistes pendant les dernières années du siècle. Ainsi réchauffé, il redescend dans la vallée de Bourg-Saint-Maurice, admirant dans le pays, plus encore que le merveilleux pittoresque des Alpes, le labeur fécond des habitants. « Le pays est magnifique, les terres sont cultivées comme des jardins. Le moindre espace de terrain, si haut qu'il soit placé est mis en valeur et travaillé comme s'il était à la porte du village[1]. » Il reste deux journées à La Ferrière, où villégiature son vieux parent le comte de Sellon, qui l'entreprend naturellement sur la paix universelle et l'abolition de la peine de mort. Et il continue son voyage.

D'une plume alerte et gaie, il conte ses modestes aventures, ses démêlés avec une bande de commis-voyageurs exubérants, ses conversations avec ses compagnons de route, « dont il peut toujours tirer quelque chose ». Et il arrive à Lyon, pour travailler avec l'homme d'affaires de sa tante, M. Passier : il n'y reste que trois jours, emportant cette impression : « ville d'une saleté extrême, il n'y a de beau que les quais, la place Bellevue et quelques rues dans les nouveaux quartiers ». — Lyon a progressé depuis 1837. — Au milieu de juillet, il est à Roybon, chef-lieu de canton de l'Isère, où le duc de Clermont-Tonnerre possédait de vastes forêts ; des comptes de mitoyenneté et de gestion

1. *Diario,* 5 juillet 1837, p. 241. Sur ce voyage, les notes de Cavour, dans le *Diario,* et ses lettres dans le tome II de Ruffini, le Ier de Chiala.

avaient déterminé un procès épineux avec quelque voisin. Cavour se fait expliquer la difficulté et de suite perçoit que « la logique et la raison n'étaient pas de mon côté, c'étaient de misérables chicanes, j'avais honte de les entendre ». Il propose un arrangement ; le voisin, homme « de retenue et de modération » accepte, il n'y a plus qu'à signer et à partir pour Paris.

Les intérêts de la duchesse dans la capitale étaient bien compliqués, faut-il croire, car le jeune Cavour dut y prolonger son séjour plusieurs semaines et puis y revenir à plusieurs reprises ; on dira plus loin ce qu'il vit et fit à Paris pendant ces divers voyages. En septembre il se rendit à Vauvillers dans la Haute-Saône, où la duchesse avait des forêts et des difficultés non moindres que dans le département de l'Isère ; il arpenta les unes, tenta d'arranger les autres, mais avec moins de succès qu'en Dauphiné, car il dut revenir à Vauvillers en décembre 1837, en juillet et novembre 1840 ; et l'on doit penser que partout les affaires du bon duc étaient aussi embrouillées que les pièces du jeu de jonchet, alors à la mode, puisqu'à son retour Camille soupirait de nouveau : « Quel triste héritage. » Un de ses avantages était d'avoir amené le neveu, quoique non héritier actuel, à voyager en diverses parties de la France, à comparer des procédés variés de culture, à visiter des usines ; et d'ailleurs, quand il était aux champs ou aux ateliers, il ne faisait ni spéculations hasardeuses, ni pertes de jeu ; à Turin, ces aventures étaient trop fréquentes.

Il aimait les affaires aventureuses, il s'y croyait infaillible (son père le lui reprochera un jour de déconfiture), il y réussissait parfois, point toujours. Avec l'expérience qu'il acquérait de la culture et de ses produits, il pouvait se livrer avec chance de succès aux spéculations sur le blé ou la laine, et

de ce chef il réalisa quelques gains. Il avait pris pour courtier son ami Émile de La Rüe, banquier à Gênes[1], bien placé pour être à même de le renseigner, et le maïs d'Égypte, le blé de Russie, le riz de Piémont et de Lombardie faisaient sur le port des différences de cours permettant à un audacieux de hardies combinaisons : en un coup, Camille réalisait avec son ami Santa-Rosa un bénéfice de 3.000 francs, et, en bon spéculateur, se plaignait de son banquier : « Si de La Rüe m'avait écouté, nous aurions fait une spéculation magnifique à Naples, mais il a perdu une semaine et la hausse avait déjà eu lieu ; nous aurions facilement gagné 10.000 francs, *senza dolor del mastro*[2]. »

Son esprit curieux s'intéressait aux progrès de l'industrie et il aurait voulu prendre une part personnelle dans le développement des usines italiennes ; avec une rare intelligence, il avait vu, du premier coup d'œil, le gros obstacle à l'industrie de son pays, la pénurie de charbon. Plus de bois, les forêts des Alpes sont presque épuisées ; on a vainement cherché du charbon de terre, les mines des Apennins fournissent des produits tellement imparfaits qu'on a presque abandonné leur exploitation ; les gisements d'anthracite n'ont donné que de misérables résultats ; reste la tourbe, il en est dans le pays, mais Cavour se trompe quand il la croit appelée à prendre un certain développement[3]. En tout cas, la nécessité apparaît de développer la navigation pour permettre l'exportation des produits agricoles et l'importation de la houille. Et il se lance avec quelques amis dans deux grosses affaires, la société *Verbano*, qui devait fournir des bateaux à

1. Voyez la correspondance de Cavour et de La Rüe, *Nouvelles lettres de Cavour*, p. 14 et suiv.

2. Cavour à Santa-Rosa, 2 août 1838, *Lettere*, V, p. 75.

3. Cavour à Naville de Châteauvieux, 3 octobre 1833.

vapeur pour le lac Majeur et la *Compagnie Savoyarde* qui devait construire des canaux et couvrir de bateaux toutes les voies navigables de la péninsule ; les résultats de celle-ci furent déplorables ; on avait trouvé un inventeur de génie qui présenta des plans de machines « infaillibles » ; mais ses chaudières ne donnèrent point de vapeur, et les bateaux refusèrent de marcher [1] ; on modifia les plans de telle manière que les bateaux devaient « voler sur l'eau » ; ils préférèrent ne point bouger ; néanmoins les constructeurs présentaient des factures impeccables, leurs travaux étant conformes aux plans qui leur étaient imposés ; et à la fin de l'année 1840, Mme de Cavour notait avec mélancolie : « Ce matin notre Camille est enfin arrivé... de Chambéry, où il a vu la fin de la Compagnie Savoyarde [2]. »

Il éprouvait la vérité de ce dire de Rabelais, qu'il est plus de manières de perdre l'argent que de le gagner. A Gênes, à Paris, peut-être à Genève, il avait voulu jouer à la Bourse, tâter de l'émotion qui vous fait en une demi-heure millionnaire ou décavé ; il avait même réalisé quelques bénéfices à Paris en 1838, et avait cru amadouer son père en lui envoyant 4.000 francs sur 20.000 qu'il avait gagnés : le vieux gentilhomme toucha très bien ce petit impromptu ; mais deux ans après se produisit une catastrophe, — on la dira plus loin —, qui fit rugir le sage marquis et guérit à jamais Camille des spéculations à la Bourse.

Il était une habitude plus dégradante, dont il ne parvenait point à se défaire, et il s'en indignait lui-même : le jeu de cartes ; il l'avait contractée dès sa jeunesse, développée dans ses années mauvaises, de 1832 à 1834, et il en reconnaissait lui-même tous les vices. « Je néglige les études, écrivait-il, je

1. Cavour à sa mère, 2 août 1840.
2. Ruffini, II, p. 250.

laisse se rouiller toutes mes facultés intellectuelles, mes facultés morales se détériorent, et tout cela dans quel but ? Pour assouvir la misérable passion du jeu qui avilit celui qu'elle domine non seulement aux yeux du public, mais surtout aux siens propres[1]. » Il savait son mal, il prenait pour le combattre les résolutions que lui dictaient « la conscience, la raison, l'amour-propre, son intérêt bien entendu » ; et il y succombait dès qu'apparaissait un jeu de cartes. Au *goffo* du « claquedent » de Turin, au *whist* du Jockey-Club, il n'avait plus de volonté, rien que la passion du joueur.

IV

Son intelligence se dégradait-elle réellement ? N'y avait-il point dans ses amères réflexions quelque exagération, marque de ce pessimisme qui était comme la mode intellectuelle de l'époque, et dont, la même année, un jeune homme de son âge donnait la morbide description dans les *Confessions d'un Enfant du siècle* ? A lire ses lettres, à constater ses préoccupations et ses études, on ne trouve ni ses « facultés morales » si « détériorées », ni son esprit si « avili » qu'il se plaisait à l'écrire.

Sur son développement intellectuel, l'influence de ses parents genevois s'exerçait, forte autant qu'heureuse : presque chaque année, il passait auprès d'eux quelques jours, le plus souvent quelques semaines, et dans ce milieu sain, vivant, éclairé, il se reprenait, élevait son âme, la purifiait de toute mesquinerie ou même de toute souillure. Tantôt il était auprès du vieil oncle de Sellon, le plaisantant bien quelque peu de ses aspirations parfois vagues, et de ses espérances

1. Cavour, *Diario*, 1er avril 1836.

démodées ou prématurées d'un siècle, mais admirant la noblesse de cette existence toute consacrée au bien ; et lorsque cet « ami des hommes » vint à mourir, le 7 juin 1839, Camille marqua dans ses lettres à ses parents une émotion sincère sur « le malheur qui a si cruellement frappé toute notre famille [1] ». Tantôt avec ses cousins Auguste de La Rive et Maurice-Sellon, avec son ami Naville de Châteauvieux, il s'intéresse aux petits soucis de la politique locale, aux difficultés plus grandes de la vie publique en Suisse, qui était toujours en vibration, comme à Rome, où jamais la liberté ne fut plus franche que lorsque le forum était agité ; et avec ces hommes indépendants, curieux de tout progrès, il prolonge les soirées, « donnant un libre essor à nos esprits créateurs pour refaire ensemble et l'Europe et le monde [2] ». L'Université de Genève a-t-elle besoin d'un professeur de littérature latine ? c'est Cavour que l'on charge de rechercher ce phénix dans les écoles d'Italie, il se met en quête et enfin découvre « un homme qui est sans contredit supérieur à tous les latinistes de France et d'Angleterre, et probablement aussi à ceux de l'Allemagne et de la Hollande » ; la nomination traîne, Cavour revient sans cesse à la charge [3], il n'a trêve ni repos que son candidat ne soit agréé ; enfin M. Petrucci est nommé, il s'installe, il enseigne, et ce fut un professeur très médiocre [4].

Auguste de La Rive aurait voulu l'attirer plus intimement encore dans la vie intellectuelle de Genève ; lui-même venait de prendre la direction de la *Bibliothèque universelle et*

1. Cavour au baron Maurice-Sellon, 9 juillet 1839.

2. Cavour à Auguste de La Rive, 25 décembre 1835.

3. Cavour à Auguste de La Rive, 23 décembre 1835, 29 mars, 21 mai, 4 septembre 1836 ; à Maurice-Sellon, 1er janvier 1837.

4. Ruffini. *La Giovinezza di Cavour*, II, 62.

Revue Suisse; âgé déjà d'une quarantaine d'années, ce recueil avait été longtemps le seul de son genre en langue française; il avait eu ensuite à lutter contre ses brillants émules de Paris, la *Revue Britannique*, la *Revue des Deux Mondes*, la première *Revue de Paris*, mais il avait su, par la tenue et la valeur de ses articles, conserver un rang très estimable; et son nouveau directeur voulait lui donner un vif essor, le mettre à l'égal des deux grands périodiques de l'Angleterre, la *Revue d'Édimbourg* et la *Quaterly Review;* il cherchait donc à recruter de nouveaux collaborateurs, en tous pays, lui apportant des notes inédites; Camille de Cavour lui paraissait désigné comme correspondant d'Italie, avec son esprit vif et pénétrant, ses relations de Turin, son éducation autant italienne que française; Auguste de La Rive écrivit donc en novembre 1835 à Cavour pour lui demander quelques articles sur des sujets à son libre choix.

Camille fut flatté et tenté: déjà son étude sur le paupérisme en Angleterre avait eu quelque succès, dont il avait été très fier; il avait ainsi pris goût à cette jouissance de communiquer sa pensée, d'en pénétrer ses lecteurs, qui est la récompense du publiciste probe. Il accepta donc la proposition du Directeur « avec reconnaissance et empressement. Je crains seulement, ajoutait-il, que votre partialité comme parent et comme ami ne vous ait aveuglé en la faisant, car quelque dose d'amour-propre et de vanité dont je sois doté, je comprends fort bien que ma place n'est pas au milieu des illustres collaborateurs que vous avez réunis... » Cette protestation de modestie faite, un appel à l'indulgence ajouté, Camille se demande quel article fournir. Aucun d'imagination, car, continue-t-il, « chez moi la *folle du logis* est une vieille paresseuse que j'ai beau exciter, elle ne se met jamais en mouvement. Ainsi donc je ne puis vous faire aucune rela-

tion tirée de mon voyage, car il faudrait pour amener quelques-unes des remarques et des observations que j'ai pu faire, broder un fond quelconque, et je n'ai jamais pu y parvenir ». Donc, quelque article de pur raisonnement, et il propose de reprendre son étude sur les pauvres en Angleterre, de la remanier en profitant des constatations qu'il a pu faire et des conversations qu'il a eues à Londres, et de rédiger ainsi une série pour la Revue [1]. De La Rive accepte... et le temps passe, si bien qu'aucun article ne parut : les nombreuses occupations, les voyages fréquents de Cavour, ne lui avaient point permis un travail suivi, surtout il fut arrêté par une grave divergence d'opinion avec un des principaux rédacteurs de la Revue, M. Naville, qui venait d'écrire sur la *Charité légale* des pages que Cavour désapprouvait : son article l'aurait entraîné à une polémique, « qui pourrait indisposer quelques collaborateurs infiniment plus utiles que lui à la réussite de l'entreprise [2] ». La Revue dut attendre plusieurs années encore avant de porter la signature de Cavour [3], qui se contenta pour l'heure de lui fournir des collaborateurs aussi méritants que désargentés. Il en lisait d'ailleurs avec soin les articles, et adressait à Auguste de La Rive, avec des éloges mérités, des critiques fines et sensées, témoignant de son goût littéraire et de son amour d'un sage progrès : même en littérature, il était « juste milieu ».

Il continuait d'ailleurs à s'intéresser aux questions d'économie sociale, et entretenait une intéressante correspondance avec M. Senior, « l'homme le plus éclairé de la Grande Bretagne », et le comte Pollone, ministre de Piémont à Londres,

1. Cavour à Auguste de La Rive, 30 novembre 1835.

2. Cavour à Auguste de La Rive, 21 mai 1836.

3. Rossier, *Cavour et la Bibliothèque Universelle*, dans la Bibliothèque de septembre 1910.

qui tous deux l'avaient accueilli lors de son voyage en Angleterre : très épris des idées anglaises sur la « charité légale », il louait vivement les efforts du ministre de l'Intérieur, comte de Pralormo, qui venait d'obtenir du roi, « malgré la plus vive opposition de tous les partisans des vieux abus et des vieilles routines », des mesures pour contrôler les établissements de charité, « le haut clergé, ajoute-t-il, qui avait eu jusqu'ici, ou du moins avait prétendu avoir la haute main dans l'administration des deniers du pauvre, est furieux de voir transporter en partie une surveillance, qui n'existait pas, à des commissions de laïcs ». La thèse devait devenir une des favorites de Cavour, l'État reprenant l'administration de toutes les affaires d'intérêt public, l'Église restreinte à la célébration du culte : c'est ici, sous sa plume, une des premières manifestations de sa formule : l'Église libre dans l'État libre.

Dans cet immense domaine de l'assistance sociale, il était une part, la plus importante peut-être, à laquelle il s'intéressait activement, non plus seulement par spéculations théoriques, mais par manière pratique et créatrice : la protection et l'éducation de l'enfance. Sur l'initiative, semble-t-il, de Carlo Boncompagni, se forma un groupe d'esprits éclairés, le comte Frédéric Sclopis, le comte Franchi di Pont, l'abbé Fantini, curé de l'Annonciade, Cavour, qui voulaient créer des asiles infantiles à Turin. Mais il fallait commencer par organiser une association, grosse affaire sous le régime réactionnaire du Piémont : d'où nécessité de déposer en corps une supplique au ministre de l'Intérieur, M. de Pralormo, enquête, avis défavorable du premier Secrétaire d'État, comte della Margherita, qui flairait une concurrence aux écoles congréganistes, mais avis favorable du département de l'Intérieur et finalement décision conforme du souverain. Alors constitution de la société, nomination d'un comité, Camille Cavour tréso-

rier, répartition en sous-commissions. Et le mieux est que, malgré toute cette complication, l'association fit une œuvre excellente. Pendant plusieurs années, Cavour prit part personnelle à l'administration des « salles d'asile » ; il ne s'en retira qu'après son entrée dans la politique pour n'en point compromettre la direction par son attitude critiquée ; et, le 17 mars 1851, il se plaisait à leur rendre un éclatant hommage, à la tribune du Parlement.

Ainsi était-il avantageusement connu de quelques hommes sérieux, qui le voyaient d'esprit ouvert, d'activité personnelle et devouée. Ils en parlèrent au secrétaire d'État pour l'Intérieur, comte Pralormo, qui eût volontiers utilisé au service de l'État cette jeune et brillante intelligence, mais se heurtait au veto du Roi. Faute de mieux, il proposa à la commission de statistique, qu'il présidait, de demander à Camille de participer à ses travaux. Tout alors était à la statistique : dans les pays de pur absolutisme, on n'osait trop parler d'économie politique, science qui sentait le fagot, moins encore de questions sociales, ce qui était l'abomination : mais à Berlin, à Vienne, à Turin on faisait de la statistique, et le diable n'y perdait rien, car les esprits critiques après avoir aligné des chiffres en tiraient des conclusions, ce qui n'est pas la plus mauvaise façon de faire de l'économie politique. Ainsi l'entendait Cavour, il accepta donc la proposition du comte Pralormo, et le 10 décembre 1836, il était nommé membre de la commission supérieure de statistique, sur la proposition de la commission même. Il en fut un membre zélé, autant que le lui permettaient ses longues absences, quêtant des chiffres en Prusse, à Genève[1], et rédigeant de courts mémoires encore inédits, peut-être méritant de le rester, dont il donnait lecture

1. Voir les lettres à ce sujet publiées par Ruffini, t. II, p. 59 et suiv.

devant un auditoire point futile. Une de ses études lue à la séance du 17 janvier 1840 avait déjà une belle allure, et constitue, avec le travail sur les pauvres présenté en 1834, la meilleure production de sa jeunesse[1]. Sous ce titre « Sur la statistique morale et intellectuelle de la nation », Cavour traçait devant ses collègues le plan d'une vaste enquête, qu'il proposait à leurs délibérations, et portant sur cinq « chefs » : l'instruction, avec la statistique des illettrés et des écoles, les résultats acquis et les progrès de la presse ; le paupérisme et la charité publique et privée, avec l'étude de toutes les institutions de bienfaisance ; le culte, avec le dénombrement du clergé et des églises ; la statistique judiciaire, tant civile que criminelle, et qui devrait être renouvelée chaque année ; les habitudes morales enfin, avec l'étude de ce qui les pouvait dépraver, et Cavour y mettait en première place « la propension au jeu », — il avait ses raisons personnelles pour ce faire. Dans l'ensemble, il demandait ainsi à la commission de dresser un vaste bilan de la condition morale de son pays en 1840 ; l'idée était curieuse, il serait bon que de temps à autre chaque peuple établît ainsi son examen de conscience.

Et il semble ainsi démontré que l'intelligence de Camille n'était point si « dégradée », si « détériorée » qu'il se plaisait à le dire ; peut-être, après tout, ses gémissements sur son « moi » misérable n'étaient-ils qu'une forme de ce mal de 1840, dont nous avons déjà constaté chez lui quelques poussées, le dandysme de la désespérance.

1. Publiée par Chiala. *Lettere*, t. V, préface p. XCIX et suiv., sur la communication du baron Antonio Manno ; ce travail est écrit en italien, est-ce là une traduction ? si l'original est en italien ce serait le premier écrit dans cette langue par Cavour à qui ses amis, notamment Cesare Balbo, reprochaient véhémentement de ne vouloir écrire. Cavour au comte Balbo, 12 mars 1835.

V

Au demeurant, le meilleur fils du monde.

Ses relations avec sa famille avaient heureusement perdu cette aigreur, ce ton de bouderie réciproque trop fréquents dans les années précédentes. Son père ne le tançait plus comme un gamin — sauf lors d'une occasion que lui fournit l'incorrigible joueur, — et reconnaissait les incontestables services qu'il rendait aux siens, la supériorité de son intelligence, sa curiosité toujours en éveil. Comprenant mieux ses fils, il voyait la différence entre l'aîné, sage, pondéré, un peu ennuyeux, et le cadet, tout bouillonnant d'idées, avec ses défauts de jeunesse, ses splendides qualités d'avenir. Avec la mère, un abandon délicieux ; elle était tombée gravement malade aux bains de Vaudier pendant l'été de 1838. Camille était accouru pour lui prodiguer ses soins [1], il le fit avec une douceur de femme. « Vous savez qu'on ne soigne pas mieux que Cavour, écrivait le marquis avec émotion. C'est une grande tranquillité pour sa mère, pour moi, quand il est présent ; je suis bien plus tranquille que lorsque j'y suis moi-même. » Et, si Camille s'éloigne, sa tante, Mme de Clermont-Tonnerre, lui écrit ce billet charmant : « Il est bien juste, mon cher Délicieux, que tu sois tenu au courant de la santé de ta bonne mère, à laquelle tu as si puissamment concouru [2]. » Mme de Cavour avait quelque peine à comprendre la nature si riche, mais parfois contradictoire de son Camille. « Son état flottant me peine et m'inquiète », écrivait-elle dans son calendrier. Et un soir qu'il allait à un bal, elle notait : « Je l'ai vu partir

1. Cavour à Santa-Rosa, 2 août 1838.
2. Mme de Clermont-Tonnerre à Camille Cavour, 28 août 1838.

sans plaisir pour aller à toutes ces fêtes. Cet entrain factice, qui donne peu de satisfaction au cœur, ce mouvement au milieu d'indifférents a besoin de l'intérêt, qui ne peut se rencontrer que sur le terrain d'autrui. Ces frais de société, qui n'aboutissent à rien de solide ni d'utile, finissent par fatiguer un homme capable d'une vie mieux employée[1]. »

Connaissant dans le cœur de son enfant un coin charmant de tendresse, un besoin d'affection, elle eût voulu fixer par un heureux mariage son « état flottant »; elle le voyait déjà installé à Trufarel, tout près de Turin, avec une aimable compagne[2]. Elle y mettait toute sa diplomatie féminine, en parlait à de vieilles amies de la famille — les enragées marieuses de toutes les bonnes sociétés, — chargeait le digne abbé Frézet d'exercer sur son ancien élève toute son affectueuse influence; peut-être avait-elle trouvé l'enfant rieuse capable de conquérir le cœur du volage Camille. Mais le volage Camille se dérobait, et persistait dans son célibat.

Etait-il si hostile à toute idée de mariage? On est frappé, à lire ses lettres intimes de cette période, de la délicatesse et presque de la mélancolie avec lesquelles il parle mariage et enfants; il trouve, pour féliciter ses cousins Paul et Adèle Maurice de leur bonheur intime, les mots les plus fins, les plus tendres, et lorsqu'ils attendent un enfant, lorsque naît le « joli poupon », ce jeune mondain a sur les devoirs et les joies de la maternité les traits les plus heureux. « Lorsqu'Adèle se sera faite au doux métier de mère, écrit-il, lorsqu'elle saura qu'on endure avec joie toutes sortes de privations et de peines lorsqu'il s'agit des êtres auxquels on a donné la vie, peut-être alors sentira-t-elle tout le bonheur qu'il y a à remplir auprès de ses enfants les pénibles obligations que la

1. Calendrier de Mme de Cavour, 22 février 1841. Ruffini, t. II, p. 253.
2. Marquis Cavour à Camille, 23 décembre 1837.

nature paraît avoir imposées aux mères[1]. » Il joue avec ses neveux, les gâte, va les voir en pension, faut-il pour les atteindre faire un voyage[2]. Son ami Santa-Rosa se marie-t-il ? Il s'en réjouit avec cordialité lui demandant simplement « de dérober une demi-heure à l'amour, pour la donner à l'amitié[3] ».

Alors, que ne faisait-il comme ses amis ? pourquoi ne se mariait-il pas ?

Pourquoi ? Pour de nombreuses raisons : il était ambitieux, il voulait, quoiqu'il en ait dit dans son *Diario*, mener une existence brillante, et n'admettait point le second plan ; cadet de famille, il n'avait point de fortune et ses besoins étaient grands ; pour mettre son ménage au rang de son ambition, il lui fallait trouver une très grosse dot, car, grondait un jour le vieux marquis, « un appartement occupé dix ans par ton grand-père de Salles ne peut aller à Mme la comtesse Camille, il lui faudrait équipage brillant, complète indépendance... Tout avis à tes yeux paraît *rococo* ». Et le père ajoutait avec mélancolie : « Dès que j'ai acquis cette conviction, j'ai renoncé à te voir marié de mon vivant[4]. »

A cette raison d'argent, s'en ajoutait une autre, plus cachée et plus tenace, la chaîne fleurie nouée à Gênes en 1831 : la marquise Giustiniani habitait loin de Turin, elle n'y revenait que rarement, sa liaison avec Cavour s'était forcément desserrée, mais elle ne s'était jamais rompue entièrement ; et l'on doit ajouter, tout à l'honneur de Camille, que sachant sa maîtresse triste et malheureuse, il ne voulait l'abandonner à sa

1. Cavour à P.-E. Maurice de Sellon, 15 mai 1836.

2. Cavour à Mme de Clermont-Tonnerre, 4 mars 1836, à son père, 17 juillet 1840.

3. Cavour à Santa-Rosa, 14 août 1837.

4. Le marquis Cavour à Camille, 18 octobre 1840.

désolation. En arrivant à Paris, le 21 juillet 1837, il trouve d'elle « de tristes lettres qui l'ont navré, ce sont les dernières qu'il recevra d'elle, que va-t-elle devenir[1] ? » Ne se sentait-il point parfois, tout au fond de lui-même, lassé de cette larmoyante élégie si contraire à son caractère enjoué et changeant ? C'est bien possible. N'était-il point infidèle à sa belle amie ? C'est trop certain. Il eut dans le monde galant de Turin plusieurs intrigues, et, pour reprendre le mot de son excellente mère, fréquenta trop « le terrain d'autrui ». Une nouvelle marquise entra dans son existence, bientôt enlevée par une mort soudaine, le 7 janvier 1836. Sa douleur ne dura que peu de mois. Au début de 1837, il écrivait dans son journal : « Il m'est arrivé bien des aventures pendant ces trois derniers mois. Je suis dans une position bien difficile et malheureusement je n'y suis pas seul ; une autre personne qui m'est plus chère que moi-même est exposée aux plus grands dangers. Je voulais m'éloigner ; elle ne veut pas. Les femmes savent bien mieux aimer que les hommes[2]. » Cette nouvelle passion dura quelques années, non sans être traversée d'ailleurs de quelques passades, intrigues d'un jour... ou d'une nuit[3].

Ainsi dépensait-il assez sottement sa jeunesse en menue monnaie d'aventures, le cœur trop souvent plein pour ne pas être vide[4]. Sans grand plaisir, il fréquentait les salons de l'aristocratie piémontaise, dansait un quadrille ou une valse,

1. *Diario*, 21 juillet 1837, p. 248.

2. *Diario*, 1837, p. 237. On pourrait se demander si cette phrase ne vise pas l'*Inconnue* : M. Ruffini, t. II, p. 15, croit qu'elle concerne une troisième intrigue.

3. *Diario*, 26 février 1838, p. 266.

4. On racontait quelques années plus tard à Turin que Cavour avait été passionnément amoureux d'une jeune fille de son monde : il l'aurait demandée en mariage, mais aurait été préféré par le comte Mestiatis. Daniel Stern. *Florence et Turin. Etudes d'art et de politique. 1857-1861*. p. XXI. Cpr. Chiala, *Lettere*, V, p. LX, Ruffini, II, p. 94. Le conte est-il vrai ? Chi lo sa ?

coquetait avec quelque belle, s'asseyait un moment à une table de whist. Il approchait de la trentaine : ces plaisirs mondains ne l'enivraient plus. Il leur préférait les agréables soirées de sa vieille amie, la marquise de Barolo, née Maulévrier, une vendéenne apparentée à la famille Colbert, instruite, aimable, attirante ; elle avait su se composer un « salon » de bonne compagnie et de conversation brillante, où aimaient à se retrouver les esprits les plus délicats de Turin : Silvio Pellico, César Balbo, Frédéric Sclopis, Santa-Rosa, les frères Cavour[1]. Camille s'y sentait dans son milieu intellectuel : le ton de la maison lui rappelait les grands salons de Paris, car depuis son séjour de 1835 il tenait Paris pour sa capitale spirituelle et n'avait qu'un désir, y retourner.

VI

Cavour revint à Paris à plusieurs reprises, et dans des intentions bien différentes : pour les affaires de sa tante Mme de Clermont-Tonnerre, à la recherche du plaisir, pour fréquenter le monde politique, en quête d'intéressantes études et de sages distractions. Dans la période de 1836 à 1840, il y fit trois séjours, qui ne sont point les meilleurs, et de loin.

Il arriva dans la capitale le 21 juillet 1837, après avoir visité les propriétés de la duchesse en Dauphiné, et s'installa, comme en 1835, dans le bel hôtel Caumont La Force, 105, rue de Grenelle ; il n'y resta que quelques semaines, retourna pour trois mois à Turin, et, après avoir passé les fêtes du premier jour de l'an à Genève, revint à Paris le 8 janvier 1838 où il séjourna plusieurs mois, d'abord chez sa tante, ensuite à l'hôtel Mirabeau où le rejoignirent ses cousins

1. Berti, *Il conte Cavour avanti il 1848*, p. 237.

M. et Mme Maurice-Sellon. Que fit-il pendant ce double séjour ; l'impartial historien doit dire qu'il fréquenta plus les boulevards que la Sorbonne et le Collège de France.

Il s'occupa, d'abord, et avec conscience, des affaires si embrouillées de Mme de Clermont-Tonnerre ; son journal, ses lettres, ses papiers sont pleins de notes, de comptes, de conversations avec les hommes d'affaires ; et c'était bien le moins, car la duchesse faisait les frais du séjour ; c'était de l'argent bien placé, d'ailleurs, car le jeune Camille était un fin financier, point facile à tromper, rompu aux négociations les plus délicates ; et finalement il sut tirer au clair la succession la plus difficultueuse. Son père l'avait également chargé de quelques commissions officielles, surveillance d'une statue destinée à Turin, étude de l'éclairage à Paris, « la ville de Turin n'a rien fait sur l'éclairage à gaz, elle ne conclura rien avant ton retour ; tu m'as déjà envoyé des notions intéressantes ; tâche de connaître à fond l'avis de la police municipale [1] » ; sans compter des commissions personnelles, dont il était arrivé à Paris avec une longue liste. De tout, il s'occupait avec un égal soin, à l'admiration de son père, pourtant sévère : « Il y a du plaisir à lire un compte rendu par toi », lui écrivait-il. D'ailleurs en s'occupant des affaires d'autrui, il n'oubliait pas les siennes, spéculait avec quelque prudence — d'abord — et gagnait quelques milliers de francs à la Bourse.

Entre temps, il s'occupait de politique ; il retournait à la Chambre des députés, assistait à un intéressant débat sur la question d'Espagne où prenaient part quelques-uns des grands orateurs du temps, Molé, Mauguin, Dufaure, Guizot. Il surveillait curieusement les évolutions de l'opinion publique, et ses jugements sont intéressants par leur exactitude. « A en juger

1. Le marquis Cavour à Camille, 1er février 1838. Le deuxieme volume Ruffini fourmille de renseignements inédits sur ces séjours.

par les apparences extérieures, écrivait-il en juillet 1837, jamais Paris n'a été plus calme ni plus tranquille : la presse me paraît assoupie... L'approche même des anniversaires de la révolution n'émeut personne ; je crois que tout se bornera à quelques feux d'artifices et à des fêtes populaires aux Champs-Elysées[1]. » Et en effet « les fêtes de la grande semaine se sont passées le plus tranquillement du monde... Le bon peuple a sauté dans les Champs-Elysées sans laisser voir si c'était en l'honneur du triomphe de la liberté qu'il sautait : il a été le soir assister à une grande fête sur la Seine... La fête finie, tout le monde est rentré chez soi, et moi, sur mon chemin, j'ai trouvé le palais du nonce et celui de notre ambassadeur pompeusement illuminés : eux aussi fêtaient Juillet ![2] » Le point d'exclamation était de mise. Bref, tout est au calme, dans une « ère de paix », car la grande majorité des Français sont « essentiellement centre gauche[3] », et l'on peut « souper avec un légitimiste à longue barbe, un républicain renforcé et le rédacteur d'un journal ministériel par excellence, représentant les trois nuances d'opinion les plus prononcées, qui vivent entre eux dans la meilleure harmonie, et se voyant tous les jours, jamais il ne leur arrive d'avoir la moindre dispute[4] ».

Même esprit pacifique dans les salons, où il retrouvait ses relations de 1835. Il se rendait chez le comte d'Haussonville, accueilli avec cette parfaite politesse qui l'avait attiré lors de ses relations avec le courtois diplomate à Turin en 1831, un peu plus distraitement par la jeune comtesse qui ne voyait en lui qu'un étranger de petite marque. Il dinait chez le marquis Brignole, ministre de Sardaigne, avec Molé, Montalivet, Pasquier,

1. Cavour au baron de Barante, 23 juillet 1837.
2. Cavour au comte de Sellon, 31 juillet 1837.
3. Cavour à M. Naville de Châteauvieux, 24 novembre 1837.
4. Cavour à Santa-Rosa, 14 août 1837.

Decaze, Flahaut, Salvandy (Sale Dandy, notait-il)[1]. Il s'ennuie chez la princesse Belgiojoso, « on ne m'y reprendra plus », et se plaît chez la comtesse de Circourt, car cette femme aimable, russe de naissance, française par mariage, grande voyageuse de ses goûts, a fini par se fixer à Paris et son salon est fréquenté par des hommes distingués de tous les pays, intéressants par leur contraste même. « Votre salon, lui écrivait Cavour, est un heureux oasis qui ne ressemble à rien de ce qui l'entoure ; vous savez y maintenir les droits des sentiments les plus lointains, et les personnes qui ont été assez heureuses pour y obtenir un bienveillant accueil ne courent point le risque d'y être oubliées. » Il était repris à cette politesse de bonne compagnie, à cette conversation légère et profonde, fine et rapide, produit naturel et exclusif du vrai Paris, « admirable union de la science et de l'esprit, de la profondeur et de l'amabilité, du fonds et de la forme qui fait le charme de certains salons parisiens[2] ».

Et de salon en salon, il monte jusqu'aux Tuileries ; le 6 février 1838, il est présenté au roi Louis-Philippe qui l'accueille avec son habituelle bienveillance et lui parle de son père, et le jeune dandy est frappé de la « charmante tournure » du duc d'Orléans. Il assiste à un concert à la cour, remarque que les princes circulent dans toute la salle, causent avec tout le monde. « La reine a aussi parlé à beaucoup de dames. La duchesse d'Orléans grande, maigre, bien faite, mais peu jolie. »

Avec ses belles amies, il va au spectacle. Grands théâtres ; à l'Opéra où l'on entend « de la musique délicieuse » avec Duprey, qui « a produit une révolution dans la manière de chanter », au Théâtre-Français où l'on joue Hernani, sur

1. *Diario*, 1er août 1837, p. 253.

2. Cavour à la comtesse de Circourt, 1836, 1838 ; Nigra. *Le comte de Cavour et la comtesse de Circourt*, p. 27 et suiv.

lequel Camille rend ce curieux jugement : « Scènes magnifiques, positions absurdes. Tirades admirables, vers pitoyables. Mélange, contraste de ce qu'il y a de plus beau et de plus absurde en fait de littérature [1]. » Petits théâtres, au Vaudeville, où « Arnal a un rôle si plaisant, qu'on est obligé de rire à gorge déployée malgré les protestations de la raison et du bon sens ».

Et tout cela était très bien ; mais ce n'était pas tout, et le reste était moins bien. Il avait rencontré à Paris, en juillet 1837, un très ancien ami de Turin, Cigala, qui avait de bien charmantes, mais bien mauvaises relations. Cavour les fit siennes, et l'argent de la bonne duchesse roula vivement ; le vieux marquis le sentait, qui s'étonnait des fréquents appels de fonds et ajoutait : « Vraiment 32 francs par jour, étant logé et dînant quelques fois dehors, me semble comprendre quelques soupers d'Emma et Mirza. Aimez-vous la blonde, aimez-vous la brune ? »

Par Cigala il avait fait la connaissance de quelques « lions » des boulevards, « les plus mauvais sujets de Paris ». Ces messieurs avaient voulu à toute force le présenter au Jockey-Club, de fondation récente, et point encore le cercle de haute distinction qu'il est devenu par la suite. Ce qu'était alors le Club, Cavour lui-même l'a dit à un ami dans une longue lettre [2], dont on ne peut donner ici que quelques extraits : « Le Jockey-Club a été fondé après la révolution de juillet par quelques jeunes gens ayant lord Seymour en tête, dans le seul but d'importer en France les courses à l'anglaise et s'y acclimater le goût des chevaux, des paris et des habitudes du turf. Il se composa d'abord d'un très petit nombre de personnes qui occupaient un modeste appartement dans une des

1. *Diario*, 29 janvier 1838, p. 263.
2. Archives du Jockey-Club, document inédit.

rues adjacentes au boulevard des Italiens, la rue du Helder. Le local étant devenu trop étroit, le club loua la maison qui fait le coin du boulevard (lire faubourg) Montmartre et de la rue Grange-Batelière... L'appartement du club est vaste et élégant... l'ameublement est... commode, cependant il n'a rien d'extraordinaire, ni quant aux meubles, ni quant au service. Au club on joue, on fume, on cause, on lit les journaux et l'on dîne. Tous les jours à six heures et à sept heures deux tables sont servies... Ces dîners sont fort bons et servis fort élégamment, on paye six francs le vin non compris... Les Français sont en majorité au club. On en trouve de tous les partis et presque de toutes les classes de la société. La politique est bannie, celui qui voudrait élever une discussion de ce genre serait rappelé à l'ordre par le comité, et s'il récidivait on l'exclurait du club... Les seuls jeux permis sont le billard et le whist. On joue un jeu très gros ; un soir j'ai gagné soixante mille francs (?) et j'en ai reperdu trente le lendemain [1]. Cependant la partie ordinaire est plus modérée et six à sept mille francs passent pour un joli gain... Jamais femme n'a passé le seuil du Jockey-Club, mais en revanche elles font le sujet de la plupart des conversations de ces messieurs... On ne voit pas au club de gens de lettres et peu d'hommes célèbres. L'élégance, la mode y sont seules estimées... D'après cette relation exacte et fidèle, vous vous convainquerez que le Jockey-Club n'est ni plus ni moins, qu'une réunion de gais jeunes gens qui aiment peut-être un peu trop à s'amuser, même aux dépens des mœurs ; mais qui du reste ne sont ni plus méchants, ni plus corrompus que le reste de la Société et que la foule qui peuple les salons. »

1. La phrase est si exagérée, qu'elle pourrait faire douter de l'authenticité de la lettre ; pour Cavour 250 francs était une perte sérieuse (*Diario*, p. 254), 2.200 francs la cause d'un profond désespoir, *ibid.*, pp. 264 et 348.

Ainsi entré dans cette aimable compagnie, où il n'avait que peu de temps à demeurer[1], Cavour « s'en donna » comme certain personnage de Meilhac et Halévy. Il commit bien des folies, dont il se confesse dans son *Diario* : « Souper : orgie complète... Profond désespoir (grosse perte de jeu que combla son frère)... Bal du Casino, aventure avec un masque... » On comprend que sa mère s'inquiétât, que son père lui rappelât qu'après le carnaval vient le carême, et que lui-même, trop intelligent pour ne point sentir le vide et le danger d'une pareille existence, quittât sans regret ces délices à la fin de mai 1838. Il passa par Genève, pour assister au mariage de sa cousine Amélie de Sellon, qui épousait M. Revilliod, et rentra à Turin dans le courant de juin.

Deux ans après, il revenait en France, autant pour le règlement de la succession Clermont-Tonnerre, que pour terminer la malheureuse affaire de la *Compagnie savoyarde*[2] : ses coactionnaires lui avaient demandé instamment de régler les intérêts communs avec les associés lyonnais, devenus des adversaires ; Cavour passa une semaine à Lyon, tout occupé à la « rude tâche » d'arrêter les comptes définitifs de la liquidation ; et, au milieu du mois d'août 1840, il s'installait à Paris, de nouveau à l'hôtel Mirabeau, pour deux mois. Il comptait reprendre son agréable vie de 1837 et 1838, mais les circonstances étaient changées, la France vivait des heures graves, et lui-même, en s'engageant avec imprudence dans les jeux de la politique et de la Bourse, reçut une dure leçon.

1. Cavour ne fut du Jockey-Club qu'à titre temporaire et comme membre étranger : son nom ne figure point au registre des admissions. Renseignements du comte Paul de Pourtalès.

2. *Supra*, p. 179.

Au moment où il arrivait à Paris, les difficultés d'Orient, la crise égyptienne, prenaient un caractère d'extrême acuité. M. Thiers s'était lancé à protéger Mehemet Ali avec une audace qui avait lié en coalition contre la France les quatre autres grandes puissances européennes, Angleterre, Prusse, Autriche et Russie. Nul ne savait si de ce choc la guerre ne résulterait pas : « La situation me paraît inquiétante, écrivait M. Duchâtel à M. Guizot le 8 août. Nous sommes, comme en 1831, sur la lame d'un couteau et le défilé n'est pas facile à passer. » Et M. Thiers mandait lui-même le 22 août à M. de Barante : « La situation est fort grave..., bien des accidents peuvent se produire qui amèneraient une catastrophe [1]. » Dans les divers pays intéressés, l'opinion publique s'énervait, mordante en France, amère en Angleterre, ardente en Allemagne. Les gouvernements armaient ; M. Thiers fortifiait Paris.

En traversant la France, Cavour est frappé de l'état du pays. « J'ai trouvé, écrit-il, sur toutes les routes, sur le bateau, dans les villes, une grande quantité de conscrits qui rejoignaient leurs corps. Les bruits de guerre, qui se sont répandus depuis quelque temps, les avaient animés, ils étaient en général pleins de feu et d'enthousiasme. Lorsque l'on réfléchit au mouvement qui s'est développé en France depuis quelques années, aux progrès que toutes les parties du territoire ont fait en peu de temps, on ne peut douter que la France ne fût en état d'entreprendre une guerre européenne. Dieu veuille qu'on ne l'y force pas [2]. »

Il arrive à Paris, où il ne compte passer que peu de jours [3],

1. Thureau-Dangin. *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. IV, p. 237.

2. Cavour à sa mère, 2 août 1840.

3. Cavour à Mme X, 18 août 1840. Manuscrits inédits de la Bibliothèque nationale, N. A. F., 21.536.

il se met en quête des nouvelles; il est en état d'être bien informé, car ses relations sont nombreuses, diverses, et sans cesse il en recherche d'autres. Premiers renseignements pris, il n'est point pessimiste. Et il écrit à son cousin Maurice Sellon, à son ami Santa-Rosa que « la paix est plus probable que la guerre... si quelqu'un me forçait à parier, je mettrais trois contre un en faveur de la paix ; mais pas davantage... » Il juge les choses avec clairvoyance ; il voit bien qu' « au fond toutes les puissances, la Russie exceptée, désirent sincèrement la paix. La France néanmoins (et ceci est très bien vu) est tellement engagée qu'il peut y arriver plus d'un événement qui la force à intervenir les armes à la main, et une fois le premier coup de canon tiré, Dieu sait ce qui arrivera ». Il croit, et c'était l'avis de M. Thiers, que « la France est parfaitement à même de faire la guerre à toute l'Europe ». Car en présence d'un péril extérieur, toute la nation se solidariserait, « une guerre servirait à tous les gens sages du parti (légitimiste) de motif ou de prétexte pour passer dans les rangs des Philippistes conservateurs » ; la force du gouvernement en serait augmentée[1]. Et il ajoutait : « La France serait aidée par des sympathies populaires de plus d'une nation. » D'une nation, peut-être ; d'un monarque, non, et en tout cas point de celui de Cavour ; à ce moment même M. Thiers faisait auprès du gouvernement sarde, avec beaucoup de prudence et par voie indirecte, des ouvertures pour l'attirer dans notre jeu[2]. C'était mal connaître un monarque craintif et fuyant, un ministre tout acquis à la politique autrichienne. M. de la Marguerite révélait ces avances à la cour de Vienne, tout en affirmant à l'ambassadeur de France,

1. Cavour à Santa-Rosa, août 1840, à Maurice Sellon, 31 août 1840.

2. Thureau-Dangin. *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. IV, p. 275.

marquis de Dalmatie, sa bienveillance envers le cabinet de Paris; et en même temps le gouvernement piémontais appelait deux contingents sous les drapeaux, mettait en état de guerre ses forteresses sur la frontière française, et des officiers de l'état-major russe se promenaient, comme par hasard, sur les crêtes des Alpes[1].

Cependant de jour en jour la situation s'aggravait; l'ultimatum de l'Angleterre à Mehemet Ali, la déchéance du pacha prononcée par le sultan, le bombardement de Beyrouth semblaient les premières étapes d'une conflagration générale. La Confédération germanique bouillonnait d'une ardeur guerrière, prête à mobiliser sur le Rhin toutes ses colères et toutes ses ambitions. En France, l'opinion publique se montait, arrivait à un énervement que l'attentat d'un criminel sur le Roi, le 15 octobre, souligna brutalement. Au début d'octobre, la guerre paraissait inévitable. Cette quasi certitude porta Cavour à une imprudence dont il se repentit amèrement et qui lui servit de forte leçon[2].

Il était entré en relations, par quelque ami du monde où l'on s'amuse, avec la maîtresse du chargé d'affaires anglais, Bulwer, et il en avait obtenu certains renseignements qui lui avaient permis de gagner à la Bourse une quinzaine de milliers de francs. Il se crut infaillible. Un jour, le 7 ou 8 octobre, on vint lui annoncer que M. Thiers avait rédigé une note belliqueuse, approuvée par les ministres, acceptée par le roi, et conçue en termes tels, — Camille en avait copie d'une partie —, qu'elle équivalait à une déclaration de guerre.

1. Le marquis de Dalmatie à M. Thiers, 25 août, 19 septembre, 23 octobre, 3 novembre 1840. *Archives des Affaires étrangères*, fonds Turin, t. CCCXIV.

2. L'histoire de l'aventure a été reconstituée par M. Ruffini, *La Giovinezza di Cavour*, t. II, p. 199 et suiv., sur des documents inédits : une lettre essentielle lui manquait, mais son sens peut être facilement établi.

Demain la Bourse allait s'émouvoir, prise de panique ; une telle indiscrétion, pour un joueur audacieux, c'était la fortune. Cavour se précipite chez son agent de change, et malgré de sages conseils, fait une grande opération à la baisse sur la rente française. Le soir on lui annonçait que le roi avait résisté, M. Thiers n'était plus ministre ; c'était la paix et la hausse. Désespoir. Mais le bruit était faux, M. Thiers restait au pouvoir. Reprise d'espérance. Seulement la note était de ton conciliant, — oh ! les renseignements des maîtresses de diplomates, — et bien accueillie à Londres ; la rente montait. C'était le krach pour Cavour ; il perdait 45.000 francs, qu'il n'avait pas, ses gains antérieurs étant déjà évanouis.

Le jeune homme fut affolé, coup sur coup, il écrit deux lettres désespérées à son père [1], où se mêlent l'amertume de la perte, l'humiliation de l'erreur commise, la honte de la faute à confesser ; il supplie le marquis de lui ouvrir un crédit de 45.000 francs, car « il faut payer ou se brûler la cervelle » ; il offre en garantie une hypothèque sur le Torron — le bien qu'il a acheté mais non encore payé ; il propose à son père de renoncer à ses bénéfices sur Léri, jusqu'au remboursement de sa dette ; il est persuasif, pressant, émouvant, — en réalité atteint à fond, et termine par ces mots qui dénotent l'agitation de ce cœur fier : « Mon cœur se serre en pliant cette lettre, mon père, ne m'en voulez (*sic*) pas trop. Je vous jure que la leçon que je viens de recevoir me rendra meilleur sous tous les rapports. Peut-être un jour la considérerai-je comme un événement heureux. Je vous demande encore une fois pardon de la peine que je vous fais ; ma vie entière sera employée à la réparer. Votre fils. »

1. La première est perdue ; la seconde est du 18 octobre 1840. Ruffini, t. II, p. 201.

La réponse du père est un modèle de sagesse et de bienveillante sévérité ; naturellement il transmet la lettre de crédit si humblement sollicitée, mais il en profite pour envoyer à l'enfant prodigue une admonestation où il passe en revue toutes les « sottises » accumulées par le jeune présomptueux, et il en met : précipitation dans les affaires déplorables de Lyon, dépenses ridicules à Paris, recherche des plaisirs les plus coûteux et les moins honnêtes, et, malgré un solennel serment à sa mère, jeu à la Bourse, « parce que tu crois avoir les secrets de l'Etat ». En face de ce tableau hideux, le portrait de ce qu'aurait pu être la vie du jeune homme : un bon mariage, avec « une femme douce, aimable, vingt à vingt-cinq mille livres de rente », une existence utile, où développer ses talents et qualités. Ces reproches faits, le père en appelle aux nobles sentiments de son fils. « Sois Camille de Cavour. Laisse aller la bonté de ton cœur, l'élévation de tes sentiments, la noblesse de ton caractère... Maintenant la leçon est faite, profitons-en, et qu'elle serve à consolider notre bonheur. Je veux bien te dire la vérité telle qu'un père la doit à son fils ; mais je ne veux rien t'écrire qui puisse froisser ton cœur..., je désire que tu sois persuadé que ceci n'altère en rien et ma tendresse pour toi et le cas que je fais de tes talents et de tes qualités. Je les apprécie... je crois que tu peux en tirer un grand parti ; c'est une mine mal exploitée, mais dont le filon est riche : travaillons-la ensemble. » La lettre est belle [1].

La morale de la Bourse l'est moins ; dans ses secousses, la rente baisse de nouveau, et, prenant conseil de son agent de change plutôt que d'une petite dame, Cavour put liquider à temps pour résoudre sa perte à 20.000 francs. Mais il

1. Le marquis Cavour à Camille, 18 octobre 1840. Ruffini, II, 212.

n'eut point à regretter ses heures d'agitation et de désespoir : le coup porté était rude, mais bien asséné ; Camille avait été atteint dans sa fierté ; il avait risqué son honneur ; il avait frémi dans son cœur droit et noble : et comme il l'avait écrit à son père, il put considérer la leçon « comme un événement heureux ». *Félix culpa.* Avec elle se termine sa jeunesse.

Il partit peu après pour les forêts de Mme de Clermont-Tonnerre en Franche-Comté, traversa Genève, et rentra à Turin vers la fin de décembre, plus pauvre d'argent qu'à son départ, plus riche d'une expérience et d'une résolution qui, de son aveu, « valaient un million ».

Sa jeunesse était passée ; Cavour avait trente ans ; pour un homme d'action, c'est l'âge des premières réalisations. Camille n'en était malheureusement point encore là. Ecarté de l'armée et du gouvernement par ses opinions franchement professées et par un monarque inquiet et méfiant, jeté de la vie régulière du soldat dans l'oisiveté d'un jeune désœuvré, il avait gâché son existence pendant quelques années et risqué de compromettre sa brillante intelligence. D'heureuses influences s'étaient exercées sur lui, il avait voyagé à l'étranger et en lui-même, il s'était mis avec passion, parfois avec maladresse, aux affaires agricoles et financières. Il y avait acquis, tout au moins, un riche bagage d'expériences fort variées. Désormais, il va s'assagir, régulariser son oisiveté parfois brouillonne, se mêler au noble mouvement intellectuel et national qui va remuer son pays, comme pour se préparer à des événements qu'il n'était point possible dès lors de prévoir, et, ainsi que l'y avait engagé son père un jour de forte semonce, « il sera Cavour ».

CHAPITRE VIII

PUBLICISTE ET HOMME D'AFFAIRES

(1841-1847)

§ I. LES VARIATIONS DE LA POLITIQUE SARDE. Les effets de la crise de 1840 en Europe : en Piémont, premières escarmouches politiques ; M. de la Marguerite et sa coterie ; les ministres progressiste : Pralormo, Barbaroux, Gallina, Villamarina. — Les hésitations de Charles-Albert : sa politique de bascule. — La liberté de l'enseignement : les Jésuites et Cavour. — Difficultés avec l'Autriche.

§ II. LA FORMATION D'UNE OPINION PUBLIQUE EN ITALIE. Carbonarisme et Jeune Italie : complots et représailles. — Méfiance envers Charles-Albert. — L'aristocratie libérale en Piémont : ses desseins ; le *Risorgimento*. — Gioberti et le *Primato*. — Balbo et les *Speranze*. — M. d'Azeglio et les *Ultimi Casi*. — La fortune des trois livres. — Nouvelles publications. — L'émotion produite en Italie.

§ III. LES DÉBUTS D'UN GRAND JOURNALISTE. La *Bibliothèque universelle*. — L'article sur les *Voyages agronomiques* de M. de Châteauvieux. — Les *Considérations sur l'état de l'Irlande* : la situation et l'avenir de l'Ile. — Articles agricoles. — La *Question des céréales* en Angleterre : la future liberté du commerce ; nouvel article dans l'*Antologia italiana ; « nostra Patria »*. — Le grand article sur les *Chemins de fer en Italie* et la *Revue des Deux Mondes ;* conséquences des voies ferrées pour Turin, pour l'Italie ; la nationalité italienne ; la monarchie nationale.

§ IV. LES ASSOCIATIONS. La *Société du Whist*, foyer d'opposition libérale. — L'*association agraire ;* but officiel, dessein secret ; ses résultats. — Luttes intérieures : Cavouriens et Valériens ; Cavour battu.

§ V. NOUVEAU VOYAGE A PARIS ET EN ANGLETERRE. L'héritage de Mme de Clermont-Tonnerre. — Les grands cours de l'Université de Paris : Sorbonne et Collège de France ; à l'Institut. — La vie mondaine : salons, théâtres et musées. — A Londres ; la poli-

tique, la liberté du commerce ; les affaires, visites d'usines, docks et voies ferrées. — La grande culture dans les comtés. — La tristesse du retour. — La Révolution de Genève et les événements de Suisse.

§ VI. Les sources d'une fortune. Les longs séjours à Léri : le domaine en plein rendement. — L'industrie agricole ; machines et engrais : projet d'usine de produits chimiques. — L'enseignement technique et les classes ouvrières ; une banque de l'agriculture. — Les grandes affaires : la canalisation du Rhône ; les voies ferrées. — Banque de Gênes et Banque d'Escompte de Turin. — Entreprises et projets nombreux.

Modification du caractère de Cavour : la joie dans la production.

Le Piémont en 1846.

I

Les événements politiques de 1840 avaient produit dans toutes les nations de l'Europe une secousse violente et durable en ses conséquences. La colère et la crainte, l'ambition des uns, le patriotisme des autres avaient été excités à un tel point que les peuples en demeurèrent tout vibrants, dans l'attente : 1840 est le prodrome de 1848. Les gouvernements ne comprirent pas, ou ne voulurent pas comprendre la puissance de ces passions populaires et chacun reprit son train d'antan ; en France, le cabinet s'immobilise dans le bercement d'une splendide éloquence ; en Allemagne, les petits princes se rendorment sur le mol oreiller de l'absolutisme paternel ; le roi de Prusse, Frédéric Guillaume IV, bourdonne, prophétise et piétine pendant six ans ; Metternich se raidit et s'entête dans un régime dont, même après sa chute, il louera la perfection. En Italie, le roi de Naples, Ferdinand, ruse et brutalise ; le pape Grégoire XVI, avec douceur, avec tendresse, refuse toute réforme ; le grand-duc de Toscane Léopold II sourit, car son joug est doux et son fardeau léger ; à Milan, le vice-roi Régnier, et, dans toute la Lombardie-

Vénétie, les fonctionnaires autrichiens sont charmants pourvu qu'on ne leur parle ni de liberté, ni de patrie, ni d'indépendance, ni de progrès, ni de rien, par ailleurs d'aimables compagnons, les plus indulgents aux moqueries et les plus accessibles aux flatteries [1]. Et les grands-ducs renchérissent. Ainsi, partout, scission nette entre les monarques et les peuples.

Il en était de même en Piémont. Dans ce pays si calme et si souple — Gênes excepté, — dans sa capitale, où les diplomates ne trouvaient « qu'un monde froid, peu empressé, méfiant [2] », et ses propres fils « un excès de régularité, de formalisme,... une absence totale de tout symptôme de vie et d'énergie [3] », la lutte se faisait, plus vive chaque année, entre le parti de la stagnation et le groupe des hommes de progrès. Le combat était jusque dans le ministère, profondément divisé.

Le premier secrétaire aux Affaires étrangères, M. de la Marguerite, était à la tête d'une coterie puissante, appuyée sur le clergé régulier et séculier, — les Jésuites spécialement, — profitant de leur influence sur le roi pour imposer sa domination et que l'on appelait le parti prêtre. A ses côtés, se pressait une camarilla active, tenace, avec M. de Maistre, gouverneur de Nice, le général Paulucci, gouverneur de Gênes, les deux frères Collegno, ministres d'Etat, tous unis par des idées religieuses exaltées, la haine de la France, foyer d'athéisme [4], l'admiration pour la personne et la politique du prince de Metternich. Aux grands jours de péril,

1. M. d'Azeglio. *Mes Souvenirs*, trad. Douesnel, t. II, p. 385.

2. Le comte Ney à M. Guizot, 25 novembre 1840. *Archives des Affaires étrangères*, fonds Piémont.

3. M. d'Azeglio, *loc. cit.*

4. Le comte Mortier à M. Guizot, 18 novembre 1845.

ils faisaient appel à l'ancien ministre des Affaires étrangères, le comte de Latour, confiné dans la retraite dorée de gouverneur de Turin, mais ayant conservé une forte action sur le roi, parce qu'il était seul à jouir du droit d'entrer chez lui chaque jour et à toute heure [1], qu'il avait conservé ses relations personnelles avec Metternich et la légation autrichienne, et qu'il en recevait des arguments à développer dans l'intimité pour le grand bien de l'Eglise et de l'Etat absolutistes. Le programme de ce parti était net et court : l'immobilisation. Son idéal était atteint lorsque les diplomates se bornaient à résumer la politique du royaume par ces seuls mots, que l'on trouve pendant cinq ans dans leurs dépêches comme un refrain monotone : « ici rien de nouveau », et les jeunes secrétaires, désireux de briller, ne pouvaient que constater avec mélancolie : « Tout marche ici dans des voies dès longtemps tracées... et la tâche du chroniqueur m'y paraît assez ingrate [2]. » Point de progrès, car c'est un produit du diable ; point de développement de l'industrie, car « notre gouvernement voit en elle l'auxiliaire du libéralisme et éprouve pour elle une répugnance qu'il ne peut pas vaincre [3] ; pas de chemins de fer, car avec eux s'introduiraient dans le pays le trouble, l'immoralité, les idées révolutionnaires [4]. Qu'importe si « les affaires sont d'une lenteur désespérante, s'il y a un arriéré effrayant [5] ». Tout est sauvé, il n'y a pas dans la muraille administrative la moindre fissure où puisse se glisser la Révolution.

Ce parti, tout puissant sous Charles-Félix et aux débuts

1. Le comte Mortier à M. Guizot, 13 juillet 1845.
2. M. de Mareuil à M. Guizot, 4 janvier 1844.
3. Cavour à M. Naville de Chateauvieux, 1844. *Lettere*, I, p. 339.
4. M. de Mortier à M. Guizot, 26 août, 18 octobre 1845.
5. Cavour à M. Naville, *loc. cit.*

du nouveau règne, exerçait encore en 1840 une influence prépondérante, et faisait du Piémont,« un espèce d'enfer intellectuel..., un pays où l'intelligence et la science étaient réputées choses infernales, » et de Turin une ville « où il fallait se cacher pour échanger quelques idées, qui sortent de la sphère politique et morale où le gouvernement voudrait tenir les esprits enfermés[1] ». Mais ces conservateurs étaient combattus et jusque dans le ministère par les progressistes, moins unis, plus intelligents, moins habiles, mieux soutenus par la noblesse libérale qui allait prendre la direction du mouvement italien. En 1840, quatre ministres refusaient de se soumettre au joug de la Congrégation, aussi la camarilla s'efforçait de les éliminer. Le comte de Pralormo, ministre de l'Intérieur, mordit le premier la poussière, tombé « par le parti congréganiste qui depuis longtemps lui faisait une guerre à mort », et, quoiqu'il manquât de formes et que ses manières fussent un peu brutales, « sa retraite a été un malheur pour le pays..., car c'était un parfait honnête homme, aimant le bien pour le bien, administrant dans l'intérêt du pays et non dans l'intérêt d'une secte ou d'un parti[2] ». Le groupe de la réaction se remua « excessivement » pour qu'il fût remplacé par un de ses adeptes, M. de Collegno ou le comte de Maistre ; le roi s'en tira en confiant par intérim le portefeuille de l'Intérieur au comte Gallina, déjà ministre des Finances, le provisoire était dans le système du souverain. L'excellent garde des sceaux, M. Barbaroux fut le second à quitter le pouvoir et d'une manière plus tragique : son intelligence sombra dans un travail excessif, il chercha le repos dans la mort. Son premier adjoint, le comte Avet, le

1. Cavour à Auguste de La Rive, 24 août 1843.

2. Cavour à Navilie de Châteauvieux, juillet 1841. Le comte Ney à M. Guizot, 10 avril, 21 juillet 1841.

remplaça, homme nouveau, peu connu, bon esprit. Le comte Gallina porta pendant trois ans le lourd fardeau de deux départements : les affaires se ressentirent de ce dualisme, la santé du ministre était atteinte, la camarilla en joua, et le comte donna sa démission en août 1844. Malgré les efforts du parti prêtre, ses successeurs, le comte Revel aux Finances, M. Desambrois à l'Intérieur, n'appartenaient point à la réaction, le second passait pour « un des hommes les plus modérés du royaume[1] ». Des quatre ministres indépendants, un seul demeurait, menacé depuis 1840, dont, à chaque crise, on annonçait le départ parce que « ses principes étaient trop différents de ceux de M. de la Marguerite », mais qui toujours restait solide au poste.

M. de Villamarina, ministre de la Guerre, de la Marine et des Affaires sardes, qui résistait si vaillamment, était « un enfant de ses œuvres » quoique issu d'une noble famille de Sardaigne ; tout jeune il s'était enfui de la maison paternelle pour servir dans les armées de la République française ; devenu capitaine, il était revenu dans l'île aux supplications de son père, avait pris quelque temps du service sous le drapeau autrichien, mais n'avait pu se faire au régime impérial, et était retourné dans sa patrie, à la cour du roi Victor-Emmanuel Ier réfugié en Sardaigne. Trop indépendant pour être un bon courtisan, il s'était livré à des travaux d'économie politique et lié avec les libéraux de la Restauration. Quelque peu mêlé au mouvement de 1821, il était demeuré longtemps à l'écart du gouvernement. Enfin Charles-Albert l'avait appelé au ministère pour réorganiser l'armée et rénover la Sardaigne, demeurée jusqu'alors sous le régime féodal ; il avait réussi dans cette double mission, et ainsi

1. Le comte Mortier à M. Guizot, 11 septembre 1844.

acquis « une immense influence dans le pays et surtout sur l'esprit du Roi ». Exempt de bigotisme, il prétendait renvoyer le clergé à l'Eglise en l'écartant du pouvoir. Il ne voulait point bouleverser l'Etat par l'introduction immédiate du régime constitutionnel, mais procéder par « des réformes sans secousse, avec ménagement et prudence » ; adversaire de toute pression étrangère, « il croyait à la nation piémontaise, à son avenir », et en réformant l'armée entendait « assurer l'indépendance de sa patrie [1] ». Il ne voulait point se soumettre à la camarilla, qui le combattait furieusement mais vainement. Il avait ses amis dans la noblesse indépendante, les Balbo, les Alfieri, tous amis de Camille Cavour. C'est à son influence qu'est en partie due l'arrivée du marquis César Alfieri en 1844 à la direction de l'Instruction publique, ce qui fut un événement, car jusqu'alors l'enseignement était entre les mains des Jésuites, et c'était tout un changement de régime que de mettre à sa tête un libéral, nettement adversaire de La Marguerite et consorts.

Entre ces deux fractions de son ministère, Charles-Albert hésitait, indécis, taciturne. Ceux qui l'approchaient étaient la plupart des réactionnaires, de La Marguerite, de La Tour, le marquis Cavour « tout à fait de l'intimité du Roi » constatait l'envoyé de France [2], mais devenu si impopulaire que la police devait arracher des placards collés dans les rues de Turin et renfermant contre lui les propos et les insinuations les plus diffamatoires [3]. Ainsi le souverain vivait-il, triste,

1. Le comte Mortier à M. Guizot, 19 juin 1846. Archives des Affaires étrangères. Piémont, t. CCCXIX. Cette importante dépêche présente le tableau de la politique du royaume en 1846 : en marge, M. Guizot a noté au crayon : « confidentielle et réservée, à me rendre quand le Roi l'aura lue... »

2. Le comte Eugène Ney à M. Guizot, 12 avril 1841.

3. Le comte Mortier à M. Guizot, 29 mai 1846.

sans amis, sans énergie, sous l'influence de qui lui parlait le dernier. Il voyait de grandes choses à faire, mais sentait lui-même qu'il n'aurait ni la résolution ni la volonté nécessaires pour les réaliser. Et ainsi son gouvernement semblait reposer sur « un système de bascule[1] ».

Tantôt l'influence de La Marguerite et du clergé l'emportait, de la Congrégation surtout qui agissait fortement sur son âme dévote : alors tout progrès était arrêté, la censure saisissait livres et journaux, les *Débats* de Paris étaient interdits comme « empreints de protestantisme », les diplomates calvinistes n'obtenaient point d'établir une chapelle hors de leur hôtel, les Jésuites exerçaient partout une influence étouffante. « En Piémont, écrivait Cavour, ils sont tout-puissants[2]. » Alors, encore, la politique extérieure était à la dévotion de l'Autriche ; l'on envoyait aux cantons du Valais, en lutte avec les radicaux, des fusils, des munitions ; les prétendants au trône d'Espagne et de Portugal, don Carlos et don Miguel, étaient traités en souverains légitimes ; et, lors du mariage du fils aîné du roi, le duc de Gênes, qui sera Victor-Emmanuel II, avec une princesse autrichienne, fille du vice-roi Régnier représentant de l'empereur à Milan, tout semblait porter la monarchie piémontaise vers la maison de Habsbourg.

Si, au contraire, dominait l'influence des ministres indépendants, Gallina, Villamarina, Desambrois, tout allait au progrès et aux idées françaises. Alors, on activait les réformes législatives : on adoptait le principe d'une Cour de révision, remplaçant dans tout le royaume les Sénats aux jurisprudences divergentes ; on rédigeait un Code d'Instruction criminelle aux idées modernes ; on autorisait la création d'une

1. Le comte Mortier à M. Guizot, 19 juin 1846, dépêche précitée.
2. Cavour à Naville de Châteauvieux, 29 mai 1844. *Lettere*, V, 112.

société nationale d'agriculture, dont nous dirons plus loin les origines et le but ; on préparait les plans des lignes de chemins de fer et on rédigeait les décrets pour leur mise en œuvre ; on sapait en Sardaigne les derniers vestiges du régime féodal ; le roi signait à l'occasion du mariage du prince royal une amnistie pour effacer les dernières conséquences de la répression de 1821 ; on passait avec le pape une convention donnant aux tribunaux laïques la connaissance des crimes et délits d'ordre pécuniaire commis par des prêtres, première atteinte aux immunités ecclésiastiques ; et, pour affranchir l'enseignement public, on appelait le marquis Alfieri à sa tête. Cette dernière mesure avait une importance spéciale, car elle marquait nettement l'influence française. A la même époque, de grands débats étaient engagés au Parlement de Paris sur la question de l'enseignement, que Cavour suivait avec une curiosité passionnée. La liberté de l'enseignement était réclamée par le parti des jeunes catholiques, que Cavour appelait la théocratie démocratique [1], et en son nom, avec une splendide éloquence le comte de Montalembert revendiquait les libertés, les droits de l'Eglise. Représentant de la Société de Jésus, le père de Ravignan faisait l'apologie de l'Ordre, dont « il réclamait publiquement sa part d'héritage ». Mais ni l'un ni l'autre ne convainquaient Cavour et le parti libéral en Piémont, car « tandis qu'en France, les évêques soutiennent une polémique si ardente au nom des principes les plus libéraux, leurs confrères ici dans leurs mandements et leurs décisions attaquent avec un redoublement de virulence toutes les libertés, depuis celle de la parole jusqu'à celle de la pensée [2] ». Quant aux révérends

1. Cavour au baron Maurice, 1844. Ruffini, II, 377.

2. Cavour à Mme de Circourt, 15 mars 1844. Nigra, *Le comte de Cavour et la comtesse de Circourt*, p. 50.

Pères, « les Jésuites et le clergé ont chez nous non seulement la liberté, mais le monopole de l'enseignement. Eh bien! qu'ont-ils obtenu sur l'esprit public? Rien, absolument rien[1]... Ils n'ont rien appris, rien oublié ; leur esprit, leurs méthodes sont les mêmes. Malheur au pays, malheur à la classe qui leur confiera l'éducation exclusive de la jeunesse. A moins de circonstances heureuses qui détruisent dans l'homme les leçons de l'enfance, ils feront dans un siècle une race abâtardie et abrutie... quelque chose qui tient le milieu entre l'homme et la brute[2] ».

Ce qu'avec cette éloquence, cette colère, réclamait Cavour, « chasser les Jésuites, ôter l'enseignement des mains des prêtres », c'était le programme même du parti libéral, qui était catholique, religieux, — non clérical. C'était en quelque mesure par avance la formule : « Libera Chiesa nell' stato libero ». C'était, surtout, le principe même de l'enseignement public en France. Et ainsi la nomination du marquis Alfieri était une victoire tout ensemble du parti libéral et des idées françaises. Il était donc logique que le comte de la Marguerite et sa camarilla, dévoués à l'Eglise et aux Pères, le fussent également à l'Autriche, en même temps que dépourvus de toute sympathie pour la France[3] ; que les ministres indépendants, Villamarina le premier, fussent favorables à la France ; qu'à mesure que grandissait l'autorité du parti libéral l'opinion gouvernementale se fit anti-autrichienne, et les relations plus cordiales entre les cabinets de Turin et de Paris.

Un incident diplomatique avait souligné cette évolution : en 1843, une vive discussion s'éleva entre les gouvernements

1. Cavour au baron Maurice, 1844.

2. Cavour à Mme de Circourt, 15 février 1844.

3. M. Guizot au comte Ney, 1er août 1842, le comte Mortier à M. Guizot, 13 juillet, 18 octobre 1845.

de Vienne et de Turin, à propos du passage par le territoire piémontais de sel à l'usage du Tessin et qu'un vieux traité réservait à la Lombardie-Vénétie ; la discussion traîna pendant trois années et brusquement l'Autriche frappa de droits prohibitifs les vins piémontais (avril 1846) ; l'opinion publique s'irrita dans le petit royaume ; M. de la Marguerite se rebiffa, patriotiquement, contre les prétentions autrichiennes qu'il taxa de représailles ; Charles-Albert, pour la première fois, redressa la tête avec fierté ; une revue passée par le roi, en mai, fournit à son peuple l'occasion d'une manifestation de sympathie à laquelle il n'était pas habitué ; — mais c'était un mouvement populaire, ce qui amena un retour offensif du parti réactionnaire. Le débat s'apaisa doucement, prêt à se réveiller ; car le souvenir en était resté vif dans le peuple piémontais, outré de l'arrogance autrichienne, et fier de cette première émancipation de son roi. Les événements de la fin de 1847 ranimèrent ces sentiments avec intensité.

Pendant qu'ainsi, six années durant, la « bascule » portait l'action politique tantôt à droite, tantôt à gauche, une opinion publique se formait, puissante, d'initiative personnelle, en dehors du gouvernement. Des idées étaient remuées, des passions soulevées, des projets formés auxquels Cavour participait avec ardeur ; un grand parti se fondait, qui de piémontais allait devenir italien, dont Cavour devait être un modeste adhérent d'abord, un actif collaborateur ensuite, le chef enfin.

II

Depuis 1821, il n'y avait plus de parti libéral en Italie ; sans doute on rencontrait à Gênes, à Milan, à Florence quelques hommes ayant et même parfois manifestant des aspira-

tions à l'indépendance nationale, à la liberté individuelle et publique : mais ce n'étaient là que des personnalités sans groupement et sans influence. Or, comme dans toute l'Italie existaient d'âpres besoins d'indépendance, que de partout s'élevait le cri de « jeter dehors les Autrichiens et leurs princes », comme les peuples, quand ils n'étaient point insouciants, étaient lassés et irrités d'un régime d'éteignoir doux ou brutal, et jaloux de conquérir la liberté obtenue de vive force par leurs frères de France ou d'Angleterre, — toutes les espérances s'étaient portées vers le parti révolutionnaire : de là le succès du carbonarisme et de la Jeune Italie.

Pendant une trentaine d'années, les conspirations s'étaient multipliées ; mais les grands chefs s'étaient éloignés de la terre italienne ; ils conspiraient de loin, de Paris ou de Londres, réunissaient dans quelque salle obscure leurs affiliés où la police avait ses représentants [1], et fomentaient une insurrection qui éclatait au jour dit dans les Romagnes, à Parme, dans le Napolitain : bravement, leurs lieutenants s'y faisaient tuer, sur le champ de bataille ou au mur d'exécution, et l'ordre était rétabli, durement. L'inutilité de ces petits complots, le gaspillage d'existences qui résultaient de représailles trop certaines, frappaient tous les hommes de bon sens et de vue lointaine [2]. Au cours d'un voyage dans l'Italie centrale, Massimo d'Azeglio trouvait « tout le monde convaincu que la Giovana Italia, que les factions, que les conspirations, que les révolutions sans tête ni queue étaient autant de folies et qu'il fallait penser à d'autres moyens [3] ». Mais quels moyens ?

Parfois les regards se reportaient vers le seul monarque

1. Voir les rapports de la police de Sûreté de Paris, 4 juillet, 6 août, 27 septembre 1845, etc.

2. Bolton King. *Histoire de l'unité italienne*, t. I, p. 163.

3. M. d'Azeglio. *Mes souvenirs*, t. II, p. 432.

national, celui dont certains gestes, quelques réformes intelligentes, la réserve taciturne même permettaient l'espérance : il avait ces trois forces : l'argent, l'armée, la race italienne ; n'en ferait-il point usage ? Mais le passé de Charles-Albert inquiétait les plus confiants, sa fuite en 1821, sa dure répression du mouvement populaire en 1833 ; son entourage était suspect, formé de réactionnaires, de cléricaux, d'amis de l'Autriche ; son caractère était un mystère ; à qui faisait campagne en sa faveur, on répondait avec dédain : ce traître... Et Massimo d'Azeglio, lui-même, quoique son partisan, après un entretien avec le roi ténébreux, recevant de lui de vagues promesses, même une accolade émue, se prenait à murmurer : « Ne t'y fie pas[1]. »

De ces questions douloureuses s'entretenaient sans cesse quelques hommes modérés et instruits ; ils habitaient la ville la plus morne et la plus réservée de toute l'Italie, Turin ; ils appartenaient à de très anciennes familles du Piémont, riches, honorées, entourant le trône ; ils avaient tout du passé, la fortune, l'élégance de tenue et d'esprit, la situation enviable et sûre ; mais, et c'est leur gloire, leurs regards se tournaient vers l'avenir ; loin de se cantonner dans le souvenir de splendeurs antiques, ils avaient l'ambition d'un ordre nouveau, d'une Italie renouvelée, et c'est dans leurs luxueux salons que naît, se prononce, s'affirme ce mot, demain dans toutes les bouches italiennes : le *Risorgimento*. Leur programme n'a rien de révolutionnaire : la tournure de leur esprit, la sagesse de leurs réflexions, leur prudence naturelle les portent vers l'évolution, non vers la Révolution ; activer les réformes dans le royaume, instruire le peuple en le libérant du joug des Jésuites, faire ainsi de Turin la capitale intellectuelle de

1. M. d'Azeglio, *loc. cit.*, p. 415.

l'Italie et amener tous les peuples à considérer le Piémont comme l'Etat sauveur, tel est leur dessein. Leur activité est d'abord purement littéraire, se bornant à éditer quelques brochures, de rares livres, un journal modéré ; elle se développera dans des associations ou dans des congrès scientifiques qui, à intervalles périodiques, réunissent les esprits libres de toute la péninsule ; puis elle se portera, selon l'expression de l'un d'eux, « sur le champ de la pratique et des réformes politiques[1] », elle entraînera le roi, et au jour du grand mouvement national, elle en prendra la direction.

En deux ans, trois livres vont affirmer les nouvelles espérances.

Le premier en date, ne sort point, il est vrai, de ce milieu piémontais, car il est d'un prêtre et d'un exilé, l'abbé Gioberti, et l'ouvrage est avant tout catholique, relié à la tendance néo-guelfe dont les *Fiancés* de Manzoni avaient été la splendide représentation. Mais Gioberti est né à Turin, il a fréquenté les salons des Balbo, des Cavour, et, dans son exil de Bruxelles, il est resté en relations avec ses compatriotes dont il reçoit les lettres et les visites ; Camille Cavour n'a point manqué de le voir lors de son voyage en 1835. Ainsi Gioberti a-t-il suivi une voie parallèle au chemin parcouru par les libéraux piémontais ; leurs souffrances sont communes si leurs espérances ne sont point identiques. En 1843, il expose les unes et les autres dans son *Primato*, panégyrique de l'Italie ancienne, cri d'espérance à l'Italie nouvelle, qu'il dédie au grand poète piémontais, Silvio Pellico, parce qu'il a été persécuté pour son patriotisme[2]. « L'homme, dit-il en son début, ne peut mettre ses forces en valeur et exercer complètement

1. Balbo. *Histoire d'Italie*, t. II, p. 224.

2. *Del primato* (Primauté) *morale e civile degli Italiani*, Bruxelles, 2 vol. 1843.

toute sa puissance, s'il n'a d'abord conscience de les posséder. De même une nation ne peut tenir dans le monde le rang qui lui revient, sinon au degré où elle se croit digne de l'occuper; par conséquent la modestie excessive, quelquefois louable chez les hommes privés, est toujours blâmable chez un peuple dont elle affaiblit la vigueur nécessaire pour les grandes actions. » Et pour affermir la confiance des Italiens en eux-mêmes, il va prouver leur « primauté morale et civile ». Pour dire vrai, ont remarqué ses compatriotes mêmes, en ces années-là les Italiens non seulement ne pouvaient se vanter d'aucune primauté, mais se trouvaient au comble de l'humiliation et de la misère [1]. Gioberti de s'en indigner et de le reprocher à ses contemporains. « Que faisons-nous de beau et de grand, nous autres Italiens? quelles sont nos prouesses de courage et d'intelligence? où sont nos flottes et nos colonies? nos envoyés dans les cours étrangères, quelles places y tiennent-ils...? De quel poids pèse le nom italien dans la balance européenne? Les étrangers visitent-ils et connaissent-ils encore notre pays pour autre chose peut-être que pour jouir de l'invariable beauté de son ciel et contempler ses ruines. » Avec franchise, il rend les Italiens responsables de leur propre bassesse, et comme il les a beaucoup loués il leur envoie ces véhéments reproches : « Tout cela arrive par votre seule faute; avec un peu de bonne volonté et de force, nous pourrons, sans secousses, sans révolution, sans injustices, être encore une fois un des premiers peuples du monde. » Ainsi, hors d'union, point de salut pour l'Italie; et sous l'égide de qui s'unir, sinon du pape, vicaire de Dieu, souverain de Rome, la ville éternelle. Cette confédération pacifique et perpétuelle des princes italiens, dirigée par le Pon-

1. Orsi. *L'Italie moderne,* p. 118.

tife, Gioberti ne la recommande qu'avec d'infinies précautions ; car s'il dit au pape : « A vous l'empire du monde », il ajoute aussitôt pour les laïques : « Cet empire du monde est un arbitrage moral. » S'il annonce aux patriotes : « J'élève une maison de libéraux », il déclare au clergé : « Une maison de libéraux avec les armoiries du pape. » Aux peuples, il proclame : « Je demande pour vous l'indépendance et la liberté », et pour les princes, il fait cette réserve : « Mais pas de révolutions, pas de républiques, pas de bouleversement constitutionnel, tout au plus un Sénat d'hommes éminents. » Et s'il crie à l'Italie : « Lève-toi et marche », il ajoute pour rassurer Charles-Albert et Grégoire XVI : « Marche, mais sous le drapeau de ton prince et sous la croix de ton Dieu [1]. » Ainsi, conclut-il en mélancolique retour sur sa propre situation, tous seront heureux, mais sous le ciel serein de la patrie, il n'y aura plus d'Italien pleurant sur la terre étrangère.

Ce volume, plein tout ensemble de hardiesses et de prudence, eut par là-même un succès extraordinaire ; nul n'en vit les fins réelles, qui étaient révolutionnaires, — sauf les Jésuites qui attaquèrent vivement l'œuvre et l'auteur. Mais, à le relire, les modérés piémontais ne furent point sans inquiétude ; car s'ils acceptaient, et avec enthousiasme, les données premières de Gioberti, l'humiliation de l'Italie contemporaine, sa renaissance par l'union de tous les peuples de même race, ils ne pouvaient envisager qu'avec méfiance la solution proposée ; avec le pape, chef de la Confédération italienne, ils voyaient intervenir toutes les congrégations, la Propagande d'abord, la Société de Jésus, ensuite, et aussi l'influence de la catholique maison d'Autriche ; et tout cela ne présageait point d'un sérieux progrès, d'une « renaissance » totale. Aussi

1. Marc Monnier. *L'Italie est-elle la terre des morts ?* Paris, 1860.

le chef du groupe modéré de Piémont, le comte César Balbo, crut-il devoir répondre, quelques mois plus tard, en exposant à son tour « les Espérances de l'Italie[1] ».

L'ouvrage est dédié à Gioberti ; mais tout en le louant fort, tout en protestant qu' « il marche sur ses traces », Balbo expose dès son début « qu'il en diffère sur plusieurs points, qui sont ou me paraissent importants pour notre patrie commune ». Tous deux partent d'un même postulat : l'organisation politique actuelle de l'Italie n'est pas bonne. Mais par quoi la remplacer ? ici les opinions diffèrent et quatre modifications profondes ont été proposées : ou créer un nouveau royaume d'Italie, mais que fera-t-on du pape ? sera-t-il roi ? personne n'y songe ; sujet ? ce serait contraire à tous les intérêts, à toutes les destinées de la chrétienté. Ou mettre toute la péninsule sous le joug autrichien, rêve renouvelé des anciens Gibelins, intolérable aux Italiens comme aux grandes puissances, fors l'Autriche. Ou laisser la péninsule se diviser en une multitude d'Etats populaires, utopie dangereuse, hostile à tout progrès. Ou, enfin, organiser une Confédération de l'Italie ; c'est, actuellement, la seule solution possible, Gioberti la proposait, mais sous l'autorité du pape, et c'est de quoi diffère Balbo ; avec non moins de précautions que son devancier, dans un désordre et un fouillis peut-être voulus, il va vers une autre fin ; il commence par exposer que la Confédération de l'Italie est impossible tant qu'une grande partie de l'Italie est terre étrangère ; il faut donc, avant toutes choses, que l'Autriche abandonne ses riches possessions et elle le fera volontiers si on lui remet en échange l'empire turc, qui croule de lui-même ; et c'est le *Drang nach Osten*, pratiqué par Bismarck lors du traité de Berlin, la Bosnie

1. Cesare Balbo. *Delle Speranze d'Italia*, Paris, 1844. Traduction Leopardi, *Des Espérances de l'Italie*, Firmin-Didot, 1844.

et l'Herzégovine remises à la maison de Habsbourg en remplacement de la couronne allemande, — ou italienne. L'Autriche évincée d'Italie, les petits princes s'esquivent de Toscane, Modène, Parme, etc... La papauté est écartée en principe et surtout par prétérition. Restent deux monarchies, Naples et le Piémont et c'est ici que la prudence s'impose à l'auteur, car pour être lu dans toute l'Italie, il ne faut encourir la censure ni du pape, ni de l'Autriche, ni de Naples, ni même du Piémont. Mais entre « gens d'esprit on peut apprécier les raisons ». « Or, « l'Italie septentrionale a deux avantages qu'on ne peut lui enlever, celui des dangers et celui des accroissements possibles. La monarchie de Savoie, voisine des provinces esclaves de l'étranger, peut seule les rendre italiennes, ce qui est le point capital de l'entreprise. » Il faut commencer par libérer le sol national, le Piémont seul en a le pouvoir ; l'ouvrage se termine par un hymne en l'honneur de l'indépendance. Et la conclusion, demandera-t-on ? c'est au lecteur à la donner, car tout l'art de l'auteur est de l'amener à celle-ci : l'accroissement de la maison de Savoie, la formation sous son sceptre de la Confédération italienne d'abord, de l'unité italienne comme but suprême ; tel est le programme du nouveau parti piémontais.

Le succès du livre ne fut pas moindre que celui du *Primato* : malgré toutes ses réticences, la pensée apparaissait plus nette que dans celui-là, sinon sur l'organisation constitutionnelle de l'Italie future, du moins sur l'expulsion de l'Autriche. « On est ici, écrivait l'envoyé de France à Turin, fort occupé d'un ouvrage publié récemment à Paris sous le titre de *Speranza* (*sic*) *dell'Italia* et qui paraît écrit dans des vues tout à fait opposées à la politique de l'Autriche[1]. »

1. M. de Mareuil à M. Guizot, 27 avril 1844. Cpr. marquise d'Azeglio née Alfieri, *Souvenirs historiques*, p. 60.

Balbo portait ainsi un coup direct à M. de la Marguerite, dont les sympathies pour la cour de Vienne était notoires, et il cherchait ouvertement à séparer Charles-Albert de sa diplomatie officielle. C'est ce qu'indiquait Cavour par sous-entendu en se disant « persuadé que l'appel éloquent que M. de Balbo a adressé à tous les Italiens aura fait vibrer plus d'une poitrine recouverte des insignes des premières dignités de l'État, et qu'il aura éveillé plus d'un écho parmi ceux qui, fidèles aux traditions de leurs ancêtres, font du principe de la légitimité la base de leurs croyances politiques[1] ». Lisez : le roi. Mais la prudence même des deux volumes avait paru exagérée à certains qui ne comprenaient la propagande politique qu'à coups de fusil : la *Jeune Italie*, les carbonari plaisantaient ces patriotes muscadés et circonspects. Il parut aux modérés nécessaire de manifester à nouveau leur programme dans une forme moins touffue, d'une lecture plus facile, mieux à la portée de tous : c'est ce que fit Maxime d'Azeglio en publiant au début de 1846 sa brochure sur les *Derniers événements de Romagne*[2].

Massimo d'Azeglio était, parmi les aristocrates libéraux de Turin, le plus richement doué des qualités les plus diverses ; peintre aimable de la campagne lombarde, il prétendait, quoique de vieille race, tirer ses revenus de son pinceau et il vivait à Milan, plus favorable que Turin à une existence indépendante ; là, il rencontre Manzoni, il est gagné à la cause italienne par la parole chaleureuse du poète et les beaux yeux de Mlle Manzoni, qu'il épouse ; lui aussi, il sera littérateur, et, sous l'influence de son beau-père, il écrit deux

1. Chiala. *Lettere di Cavour*, I, p. 57 et suiv. Cf. Lettre de Cavour à un ami français. Berti, *Cavour avanti il 1848*, p. 261.

2. *Degli ultimi casi di Romagna, reflessioni di Massimo d'Azeglio*, janvier 1846

romans historiques *Ettore Fieramosca* (1833) et *Nicolo de Lapi* (1841) où, sous couleur de retracer les temps passés, il glorifie la patrie italienne et appelle des temps nouveaux. Il est lancé désormais dans le mouvement national, non point dans le groupe de la « Jeune Italie », qui le « dégoûte[1] », mais dans les masses obscures, parmi ceux qui sont écrasés, qui souffrent, qui se révoltent et « sont persécutés pour la justice ». C'est ainsi qu'en automne 1845 il voyage dans le centre de l'Italie, alors qu'éclate dans les Romagnes une insurrection fomentée par Mazzini et ses amis, entraînant de pauvres garçons qui se font tuer, et durement réprimée par les troupes du Saint-Père. A Florence, où il séjourne, Azeglio reçoit les poignants récits des réfugiés de Rimini ; une généreuse colère naît en lui contre l'abominable régime du gouvernement pontifical, contre l'influence désastreuse des Autrichiens dans un pays où ils n'ont ni pied ni droit. Tout frémissant, il revient à Turin, s'entretient avec Balbo, s'installe dans la villa de son ami, et d'un jet, il écrit ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, ce qu'il en conclut. Ce n'est point ici un gros livre de doctrine et d'histoire, comme ceux de Gioberti ou de Balbo, mais, sur un ton passionné, parfois déclamatoire[2], une violente attaque contre ces deux maux : le pouvoir temporel, la domination autrichienne ; et pour finir un éloquent appel à l'opinion publique : « protester contre l'injustice, contre toutes les injustices, ouvertement, publiquement, telle est la formule qui exprime la nécessité majeure de notre époque en Italie, le moyen le plus utile et de l'action la plus efficace quant à présent[3] ». Remarquez : « quant à présent » ; la protestation ce n'est

1. M. d'Azeglio, *Memoires*, t. II, p. 448.
2. Marquise d'Azeglio, née Alfieri, *Souvenirs historiques*, p. 72.
3. *Ultimi Casi*, p. 127.

qu'un moyen provisoire ; il faudra une autre action, et, l'Autriche comme le pape écartés, elles ne peut revenir qu'à Charles-Albert.

Ce bref mais énergique appel a une fortune éclatante. L'opinion publique s'émeut à ce troisième coup porté contre l'Autriche, à ce troisième cri d'indépendance. Les gouvernements attaqués comprennent cette fois l'importance de l'attaque, interdisent la publication du livre en Lombardie, dans les États romains ; et le cabinet de Turin est bien embarrassé, car volontiers, La Marguerite eût crié « Brûlez », et Villamarina « Bravo » ; Charles-Albert, à son ordinaire, ne dit rien, peut-être touché à son tour par ces appels venant d'hommes modérés, royalistes sincères, appartenant à des familles attachées à sa maison depuis des siècles. Et comme le remarque malicieusement le chargé d'affaires français, il faut croire que les idées de l'auteur plaisent au Piémont car, « la censure, tout en ne repoussant point, dit-on, les réclamations du Saint-Siège et de l'Autriche, a cependant fermé les yeux et a toléré l'introduction de cette brochure[1] ».

Désormais un nouveau parti est né ; il a sa doctrine : l'odieux du régime actuel en Italie, le besoin d'indépendance, l'expulsion des Autrichiens, la refonte de l'unité italienne, la liberté politique et privée ; et livres ou brochures se pressent dont les auteurs diffèrent sur les moyens, s'accordent sur le but final, qui est la renaissance de la Patrie ; c'est un véritable combat de papier. Les Piémontais continuent à donner : le comte Petitti annonce le rapprochement des peuples italiens par les chemins de fer qui les relieront et les noueront ; Durando expose les principes de la *Nationalité italienne*. Et le mouvement se propage dans toute l'Italie, moins littéraire

1. Le baron d'André à M. Guizot, 6 avril 1846.

que politique, varié d'idées, néo-guelfe avec Tommaseo, radical avec Berchet, mais partout vibrant d'un patriotique enthousiasme. C'est le Réveil.

Depuis des années, un aristocrate laboureur était entré dans la lice, et à Turin ou à Léri, Cavour avait rédigé des articles prudents, sensés, chacun marquant une étape dans la marche de sa pensée et de son parti.

III

Depuis son étude sur la loi des pauvres en Angleterre (1835), Cavour n'avait écrit que quelques notes très succinctes pour la commission de statistique. Ce n'est point que son cousin de La Rive ne lui réclamât un article pour la *Bibliothèque universelle*, mais Camille se défiait de sa propre capacité, prétendant n'avoir ni l'éducation ni le style qui font l'écrivain : « Je vous l'avoue sans détour, répondait-il au directeur de la Revue [1], je ne me sens pas de force pour rendre d'une manière agréable tout ce que je pense. Faute d'exercice, si ce n'est de moyen, j'éprouve une grande difficulté à rédiger mes idées de façon à pouvoir les présenter au public. » Et cela, par la faute de son éducation première, plus scientifique et technique que littéraire [2]. Mais Auguste de La Rive, revient à la charge, Camille bouillonne d'idées, grille d'envie de les répandre et il propose du même coup un essai, puis un article « bien long, bien pédant, bien ennuyeux ». L'autre accepte avec joie ; Camille glisse son essai, son article, puis d'autres encore, et ainsi en quatre années il publie cinq gros morceaux de fonds, une lettre

1. Cavour à Auguste de La Rive, 24 août 1843. *Lettere*, t. I, 330 et V, 93.
2. *Supra*, p. 50.

programme sur le protectionnisme, des notes dans la *Gazette de l'association agraire*, et encore a-t-il dans son tiroir plusieurs « inédits », — qui ne seront jamais publiés.

Tout ce qu'il a donné à l'impression dans cette première phase de sa vie littéraire est soigné et fini, car il écrivait à son heure, quand la pensée était mûre, sans la hâte de la composition nécessaire. Mais tout n'a point une égale portée : parmi ces articles, plusieurs sont techniques et d'intérêt relatif, mais deux sont de maîtres morceaux.

Pour son début il donne dans la *Bibliothèque universelle* de septembre 1843, en une vingtaine de pages, un compte rendu de l'ouvrage d'un riche érudit de Genève, M. Lullin de Châteauvieux, mort depuis peu et dont avait été publié un honnête récit sur ses *Voyages agronomiques en France* : Cavour l'avait connu et aimé [1] et lui rendait un pieux hommage en brodant sur son ouvrage un joli panégyrique de la vie aux champs [2]. Il faisait certainement retour sur son propre destin, lorsqu'il écrivait : « Au premier abord, l'agriculture a peu d'attrait... Il est tout naturel que l'habitué des salons éprouve une certaine répugnance pour des études qui commencent par l'analyse des fumiers, et qui s'achèvent au milieu des étables ; il trouvera d'abord ces travaux champêtres fastidieux, monotones, puérils même. Cependant s'il parvient à surmonter ce premier dégoût, s'il peut se résoudre à diriger les plus simples opérations agricoles, à faire semer un champ de pommes de terre, ou à élever une jeune génisse, il s'opérera presque à son insu une transformation dans ses goûts et ses idées ; il découvrira dans la pratique de l'agri-

1. Cavour à Naville de Châteauvieux, 7 octobre 1841.

2. Camille de Cavour. *Voyages agronomiques en France de M. Lullin de Châteauvieux*, dans la *Bibliothèque universelle et Revue Suisse* de Genève, septembre 1843. M. Lullin de Châteauvieux était mort en 1841, ses *Voyages* ne parurent qu'en 1843, 2 vol. Paris.

culture un intérêt croissant, et ce qui le rebutait le plus ne tardera pas à avoir pour lui un charme qu'il n'avait jamais soupçonné. » De toute évidence, c'est l'histoire de sa vie que Camille retrace ainsi, le jeune mondain de Turin, le dandy du Jockey-Club, heureux à Léri.

L'article plut; il était agréable, élégamment composé puis écrit, rien de plus. Mais encouragé par ce joli succès, Cavour se décida à traiter un plus vaste sujet, à se lancer dans la « grande politique ». Il avait en 1843 fait avec Auguste de La Rive un grand voyage d'études en Angleterre, il en avait rapporté des notes et des impressions sur une question poignante alors, — hélas comme aujourd'hui : le régime de l'Irlande. Ainsi décide-t-il de rédiger une étude d'ensemble, avec une introduction historique puis l'étude serrée du problème [1]. Mais, à donner tout leur développement à ses réflexions, « il en est venu à écrire un petit volume [2] ». Il reprend son sujet, vingt fois sur le métier il remet son ouvrage, enfin le termine, l'envoie, et... pendant qu'on l'imprime, il ouvre la *Revue d'Edimbourg* et y trouve un long article sur l'Irlande; l'article n'est pas signé, Cavour s'inquiète, l'auteur est son ami M. Senior, « l'esprit le plus éclairé d'Angleterre [3] ». Désolation, correction sur épreuves, enfin l'article de Cavour paraît [4], et il est excellent, — bien supérieur à celui de M. Senior.

Le puissant mouvement soulevé par O'Connell avait provoqué une attention générale en Europe et l'opinion publique

1. Ed. Rossier. *Cavour et la Bibliothèque Universelle*, dans la *Bibliothèque* de septembre 1910.

2. Cavour à Auguste de La Rive, 24 août, 5 novembre et 24 novembre 1843. *Lettere*, V. 92, 97, 103.

3. Cavour à Mme de Circourt, 23 février 1844. Nigra, *loc. cit.*, p. 55.

4. Camille de Cavour. *Considérations sur l'état actuel de l'Irlande et sur son avenir, Bibliothèque universelle*, janvier-février 1844.

n'était pas favorable à l'Angleterre ; la politique trop souvent cassante du Foreign Office, le triste état des catholiques irlandais, avaient déterminé dans la presse du continent des protestations de tous les partis : des libéraux au nom de la liberté ; des conservateurs, au nom de la religion catholique. Cavour essaie de pénétrer, en son début, « les causes véritables du mouvement qui agite les esprits en faveur de l'Irlande ». Pour lui, et avec équité, il « manifeste hautement sa sympathie pour ces Irlandais à qui les siècles ont légué un pesant héritage de misères et de souffrances », et il ne veut pas « être injuste envers la nation puissante », tout ensemble opposée aux bouleversements violents et à l'immobilisation de la société. A grands traits, il retrace « la longue et triste histoire des malheurs de l'Irlande ; pendant huit siècles ce pays a souffert tous les genres d'oppression et de persécution ». Et l'admiration de Cavour pour l'Angleterre ne l'empêche point de proclamer « les efforts généreux que les Irlandais ont fait pour maintenir leur indépendance », de s'indigner contre les persécutions politiques et religieuses et spécialement contre « cette législation monstrueuse qu'on a nommée la *loi pénale*, et dont le but avoué était de maintenir les catholiques dans la pauvreté et l'avilissement, en les frappant tout à la fois dans leur culte, dans leurs droits publics et privés, enfin dans leurs plus chères affections ». La loi pénale a été abrogée, son souvenir est resté, « véritable origine de cette antipathie profonde et de cette hostilité permanente... qui rendent étrangers l'un à l'autre le paysan irlandais et le propriétaire du sol, et qui forment le plus puissant obstacle que rencontrent ceux qui voudraient sincèrement travailler à l'amélioration matérielle et morale du pays ». A la fin du XVIII[e] siècle, la persévérance des patriotes irlandais trouva un aide inespéré dans le ministère

de Fox qui déclara que jamais le Parlement anglais n'a eu le droit de faire des lois pour l'Irlande, ni de porter atteinte à l'indépendance du Parlement irlandais ; il est vrai, ce dernier « n'avait qu'une ombre d'indépendance », car il était corruptible et corrompu, soumis à l'autorité des propriétaires anglais. Aucune réforme sérieuse n'était entreprise, lorsque survient la Révolution française : de colère, les patriotes tentent un mouvement insurrectionnel en 1798, et Pitt, dirigé par sa politique extérieure, pour mieux assurer dans sa lutte contre la France la force nationale, fait voter par les deux Parlements l'acte d'union de 1800 : les deux royaumes d'Angleterre et d'Irlande n'en forment plus qu'un et ont désormais un même et unique Parlement. Pitt avait « considéré l'acte d'union comme le seul moyen de consolider en Irlande la paix religieuse et d'y établir un régime politique équitable ». Mais les patriotes irlandais ne trouvent suffisante ni l'indépendance politique, car (ceci n'a point été assez développé par Cavour) les députés sont élus selon un système favorable aux propriétaires anglais, puis à Westminster ils se trouvent noyés dans des masses anglaises cinq ou six fois plus nombreuses, — ni l'indépendance religieuse, car ils visent à la complète émancipation de l'Église catholique.

De là, le malentendu qui pèse sur l'Irlande, que le cabinet de Londres a vainement essayé de dissiper en abolissant les incapacités politiques pesant depuis des siècles sur les catholiques, en augmentant lors du *Reform bill* de 1852 le nombre des députés irlandais. Palliatifs insuffisants, et depuis 1832, à la voix puissante d'O'Connell « l'agitation s'est réveillée sous un aspect plus menaçant », sous des formes multiples, pacifiques avec les adresses au Parlement et la campagne chartiste, brutales avec les désordres agraires et les associations de prolétaires révoltés. Les unes et les autres,

sont des manifestations de souffrances trop réelles; car l'Irlande souffre et le principal de ses maux, c'est sa déplorable organisation agraire (et ici Cavour, le cultivateur de Léri, écrit en pleine compétence) : « Depuis cent ans, l'Irlande est divisée en deux classes ennemies; l'une qui possède, et l'autre qui exploite le sol. La population se compose de propriétaires protestants, intolérants, hautains, traitant avec mépris ceux qu'ils ont vaincus; et de tenanciers pauvres, ignorants, superstitieux, animés d'une haine invétérée pour les spoliateurs de leur pays. Un tel état social n'a pas d'analogue en Europe. » La mauvaise organisation du travail agricole, l'intervention de *middlemen*, sortes de fermiers généraux agissant pour le compte de landlords toujours absents, l'injuste lourdeur des impositions, l'intolérance des clergés ont encore aggravé les souffrances et surexcité les colères des prolétaires irlandais.

A ces maux, exposés si largement et avec tant de pénétration, quel remède apporter? O'Connell et l'association irlandaise réclament comme une panacée « le rappel de l'union », la totale indépendance de l'île. Cavour ne croit point à l'efficacité d'une mesure qui affaiblirait la force anglaise et abandonnerait l'Irlande, « livrée à elle-même ». Il esquisse un système quelque peu timoré, où ne se montre point encore la souple poigne de l'homme d'État qu'il sera : réformes dans l'instruction populaire, le commerce et l'industrie; exécution de grands travaux publics; organisation des secours et de l'émigration; amélioration des lois civiles qui règlent la distribution de la propriété et les rapports des propriétaires et des fermiers. Depuis qu'écrivait Cavour, ces premières mesures ont été prises en grande partie, elles n'ont point ramené la paix dans la malheureuse Irlande; la réforme de la propriété territoriale, essentielle au jugement du publiciste

de 1844, n'a été qu'en partie réalisée. Et dans sa conclusion, Cavour, pressentant la lenteur de cette modification indispensable, annonçait de nouveaux combats, redoutait une insurrection irlandaise, à la suite « d'une guerre étrangère qui épuiserait les forces de l'Angleterre ». Il faisait appel, non sans éloquence, à de mutuelles concessions, du gouvernement anglais « qui fera pour l'Irlande ce qu'il a fait pour le Canada », du parti irlandais qui trouvera « dans des réformes progressives et mesurées... de quoi le dédommager des rêves brillants d'indépendance nationale qu'il ne pourra jamais réaliser ».

Cet article, soigneusement étudié, écrit sans relief mais avec une clarté saisissante, est aujourd'hui encore d'une douloureuse actualité : il se fait lire et fait réfléchir.

Camille était sacré publiciste, et sous sa plume les articles vont se multiplier; les uns sont purement techniques : telle est une longue lettre à son ami Bixio, en date du 28 mars 1844, sur la *Situation des producteurs de laine* [1], où, en bon campagnard, il expose l'élève des moutons mérinos, les profits à en tirer, et, logique avec ses théories d'économie politique, se déclare en faveur du libre échange ; tel est encore un article sur le *Congrès agraire de France* paru dans la *Gazette de l'Association agraire* du 24 mai 1844 [2], et contenant d'intéressants détails sur l'organisation de la propriété foncière en France, spécialement sur la division du sol qui aboutit à une excessive fragmentation des tenures. Un autre article a des vues plus ambitieuses, et sous prétexte d'exposer *la question*

1. La lettre a été publiée en article dans le *Journal d'agriculture pratique*, d'avril 1844 : l'original est aux manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Fonds Bixio, N. A. F., 22735, II.

2. Cet article est en italien, le premier en cette langue des grands articles publiés par Cavour à cette époque. Il est reproduit au tome V des *Lettere*, p. CXLVIII et suiv.

relative à la Législation anglaise sur le commerce des céréales, l'auteur développe tout un système d'économie rurale [1].

Cet article était encore un produit du grand voyage d'études en 1843 ; alors que Cavour parcourait l'Angleterre, il avait été frappé de l'agitation pour l'abolition des lois sur les céréales, qui devait aboutir au bouleversement économique de 1846. Cavour avait considéré ce mouvement « comme un des faits les plus importants pour l'avenir de l'humanité du XIXe siècle. Le jour où la Grande-Bretagne admettra librement les matières premières alimentaires, aussi bien que celles qui alimentent son industrie manufacturière, la cause de la liberté du commerce dans le monde entier sera définitivement gagnée, elle marchera à pas de géant, et une génération ne se passera pas sans qu'elle ait triomphé des obstacles que rencontre sa marche et qui paraissent insurmontables [2] ». Au moment où il donnait à son cousin l'article sur l'Irlande, il en annonçait un autre sur la question vitale du libre échange, mais il mit plus d'une année à le composer, tant il y apporta de soin, et la *Bibliothèque Universelle* le donna dans ses numéros de janvier et février 1845. C'est un très bel exposé de science économique écrit par un homme de pratique. Le cultivateur est volontiers protectionniste, parce qu'il croit à la hausse de ses produits par suite de la défense des importations ; mais Cavour est producteur à Léri, importateur à Gênes ; aussi estime-t-il que la culture indigène peut lutter contre l'introduction des céréales étrangères en se faisant plus habile et plus scientifique. La doctrine de la liberté du com-

1. Camille de Cavour. *De la question relative à la législation anglaise sur le commerce des céréales*, dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, janvier et février 1845.

2. Cavour à Auguste de La Rive, 24 novembre 1843.

merce, dit-il, est la plus rationnelle qui soit, puisque seule elle permet le ravitaillement de toutes les classes sociales, de même qu'elle excite la culture et l'industrie à réaliser d'incessants progrès. Le protectionnisme outré, tel que le mettent en pratique les lois anglaises sur les céréales, est d'un empirisme exécrable, car il fait la vie chère et engendre la routine. Si la Grande-Bretagne ouvre ses frontières aux céréales d'outre-mer, elle amènera ses fermiers à une culture plus intensive, par l'application des sciences de la chimie et de la physiologie végétale à l'agriculture ; elle trouvera dans le développement de son industrie et de ses usines la compensation des pertes éprouvées par l'arrivée du blé étranger. Les expédients employés par sir Robert Peel pour atténuer les fâcheuses conséquences de la législation sur les céréales ne sont que des moyens sans portée et Cavour prévoit une « large réforme » des tarifs, s'étendant dans un prompt avenir à l'importation des céréales et entraînant la chute de « toutes les barrières protectrices qui ont si longtemps entouré l'industrie agricole et manufacturière de la Grande-Bretagne ». Ainsi l'Angleterre aura donné l'exemple d'une nation accordant ses lois commerciales avec les principes de la science ; cet exemple exercera partout une influence salutaire et les préceptes de la science « finiront par triompher sur le continent des préjugés et des fausses doctrines économiques, dont l'empire peut paraître indestructible ».

Avec une merveilleuse précision, Cavour avait prédit des événements imprévus, inévitables et prochains : un an après, au début de 1846, sir Robert Peel se convertissait brusquement au libre échange, et, malgré l'opposition de son propre parti, faisait voter l'abolition des lois sur les céréales ; il tombait au jour même de son succès, mais il avait arraché au Parlement une réforme féconde et bienfaisante. « Le devoir de sir

Robert Peel, écrivait plus tard Cavour, était de sacrifier sa *consistency*, son pouvoir comme chef de parti au salut de la patrie. Oui, la réforme de Peel a été le salut de l'Angleterre... Elle doit des statues à Peel. Un jour, il les aura[1]. »

Au moment où les idées de sir Robert Peel triomphent, où le ministre vainqueur succombe, Cavour désire exposer une fois encore aux lecteurs italiens les principes de liberté commerciale, de libre échange, qu'il tient pour la vérité scientifique, le salut pratique. Il veut que ces vérités profitent à la nouvelle Italie telle que ses amis et lui-même, les modérés, l'espèrent et la préparent : le 31 mars 1847, il publie un important article dans l'*Antologia italiana*, revue fondée depuis peu par Predari avec la collaboration du comte Balbo, l'auteur des *Speranze d'Italia*, et dans l'esprit de ce livre. Sous ce titre « De l'influence que la nouvelle politique commerciale anglaise doit exercer sur le monde économique et sur l'Italie en particulier », Cavour établit quels avantages l'Angleterre a tirés de la modification douanière, quelle influence celle-ci exercera sur l'action économique du royaume à l'étranger, par conséquent de quelle portée universelle a été la réforme de 1846. Et s'attachant spécialement au sort de son pays, il conclut : « Je crois avoir démontré que de telles réformes ont une action morale et une action matérielle. La liberté commerciale est un point vers lequel gravitent tous les peuples civilisés. Le mouvement qui y pousse la société italienne peut être plus ou moins lent ; mais elle l'atteindra sans faute tôt ou tard. Il convient donc d'examiner de suite quelles modifications dans les conditions économiques de *notre patrie* le triomphe des pures doctrines doit apporter. Une telle étude n'est pas prématurée. » *Nostra patria,* ici comme dans la

1. Cavour à William de La Rive, 20 janvier 1847.

lettre à Balbo en 1835, ce n'était point pour Cavour le Piémont, mais l'Italie, et ce qu'il fallait dès lors prévoir et préparer, c'était le régime italien.

Avec plus d'éclat encore, il avait, une année auparavant, pris prétexte d'une autre question économique, l'établissement des chemins de fer, pour annoncer la prochaine renaissance de l'Italie : et cet article de 1846 doit être considéré comme le plus important qu'ait écrit Cavour dans cette période de sa vie.

La construction des voies ferrées était alors à Turin l'objet de vives contestations ; les unes provenaient de la géographie même du royaume, car si la vallée du Pô était un plancher idéal pour l'établissement des voies, les Apennins et les Alpes opposaient des obstacles alors presque insurmontables aux lignes qui devraient rattacher le Piémont à ses deux ailes, Gênes et la Savoie. Les autres portaient sur le choix du régime économique : qui construirait, qui exploiterait les chemins de fer, l'Etat ou des sociétés ? D'autres, enfin, et non les moins graves, étaient d'ordre moral et presque sentimental : par la barrière des Alpes, le vieux royaume était protégé contre les idées mauvaises qui provenaient de France et de Suisse ; aussi le parti clérical repoussait-il l'établissement de chemins ferrés qui introduiraient dans la monarchie l'immoralité et la pensée révolutionnaire ; les libéraux s'agitaient, parce qu'ils comprenaient que le Piémont ne pouvait rester en dehors des nouvelles méthodes, sous peine de perdre son avenir et sa richesse ; le menu peuple, qui ne voyait que son blé, sa viande et ses pastèques à expédier ou recevoir, accusait le gouvernement d'incurie ; et le roi hésitait, à son ordinaire[1].

1. Le comte Mortier à M. Guizot, 16 novembre 1844, 5 février, 18 octobre 1844.

Cavour était naturellement un chaud partisan des voies ferrées : par doctrine économique, d'abord, puisqu'il tenait à la liberté du commerce et à la facilité des échanges ; par intérêt, ensuite, comme producteur et importateur de céréales, et parce qu'avec des amis, banquiers de Turin et de Gênes, il voulait prendre une participation dans l'établissement et l'exploitation des lignes[1] ; par patriotisme italien, enfin, parce qu'il voyait dans les chemins de fer le plus sûr moyen de fondre en un tout les diverses parcelles de la péninsule. Il voulut donc se prononcer dans les discussions engagées, et assez fortement pour que sa voix parvînt jusqu'au monarque et rompît ses hésitations. Encore fallait-il que l'article parût dans une Revue jouissant d'une autorité telle qu'elle fût de nature à influencer le roi ; il n'en était qu'une, et à Paris : la *Revue des Deux Mondes* ; Cavour envoya donc sa prose à M. Cousin pour qu'il la remît à M. Buloz, et sachant peut-être que l'illustre philosophe n'était point des plus serviables, — par simple distraction de savant évidemment, — il pria son amie, Mme de Circourt, d'en remettre une copie à M. Michel Chevalier afin que celui-ci à son tour agît sur le souverain maître de la Revue[2]. Tant et si bien que l'article parût... dans la *Revue nouvelle*[3] ; pourquoi Buloz le refusa-

1. Voyez notamment la correspondance avec Emile de La Rüe, banquier à Gênes, rapportée par Bert, *Nouvelles Lettres inédites de Cavour*, *Infra*, p. 288.

2. Cavour à la comtesse de Circourt, de Turin, 1846. Nigra, *loc. cit.*, p. 75.

3. Camille de Cavour. *Des chemins de fer en Italie, par le comte Petitti, conseiller d'Etat du royaume de Sardaigne*. *Revue nouvelle* du 1er mai 1846. L'article parut précédé d'une courte note de la Direction appelant « l'attention sur ce travail que nous devons à M. C. de Cavour. Le nom de M. C. de Cavour, un de ces étrangers qui ont su se faire une place distinguée dans les lettres françaises, est bien connu en Europe de ceux qui suivent avec intérêt la marche des questions économiques. Récemment un article de M. de Cavour, sur les lois céréales du Royaume-Uni, obtenait en Angleterre un retentissement mérité... » Voyez les larges extraits dans le 1er volume des *Lettere*, p. 49 et suiv.

t-il ? L'histoire ne le dit point ; on racontait, dans le monde diplomatique, que le prudent directeur n'avait point voulu « insérer un article qui était de nature à lui faire retirer le privilège d'être reçu en Lombardie [1] ». En tout cas, il eut tort, car à l'occasion des chemins de fer, Cavour traitait toute la question italienne, et il avait écrit là un maître morceau.

L'auteur commence par constater l'influence qu'exerceront sur tout l'univers les voies ferrées « cette merveilleuse conquête du XIXe siècle... Dans les pays arrivés à un haut degré de civilisation, ils imprimeront à l'industrie un magnifique essor ; leurs résultats économiques seront dès le début magnifiques, et ils accéléreront le mouvement progressif de la société. Mais les effets moraux qui doivent en résulter, plus grands encore à nos yeux que leurs effets matériels, seront surtout remarquables chez les nations qui, dans la marche ascensionnelle des peuples modernes, sont demeurées attardées. Pour elles les chemins de fer seront plus qu'un moyen de s'enrichir, ils seront une arme puissante, à l'aide de laquelle elles parviendront à triompher des forces retardatrices (ceci pour M. de la Marguerite et son parti), qui les retiennent dans un état funeste d'enfance industrielle et politique... Nul pays plus que l'Italie n'est en droit de fonder sur l'action des chemins de fer de plus grandes espérances. L'étendue des conséquences politiques et sociales qui doivent en découler dans cette belle contrée témoignera, mieux que ce qui se passera partout ailleurs, de la grandeur du rôle que ces nouvelles voies de communication sont appelées à jouer dans l'avenir du monde. »

Cavour expose ensuite les difficultés à surmonter et les projets à l'étude. « Le chemin de fer de Turin à Chambéry,

1. M. de Bourgoing à M. Guizot, 30 juin 1846. *Archives des Affaires étrangères.*

dit-il spécialement, à travers les plus hautes montagnes de l'Europe, sera le chef-d'œuvre de l'industrie moderne ; ce sera le plus beau triomphe de la vapeur, le complément de sa gloire ; après avoir dompté les fleuves les plus rapides et les flots orageux de l'océan, il ne lui reste plus qu'à venir à bout des neiges éternelles et des glaciers qui s'élèvent entre les peuples comme d'infranchissables barrières. Ce chemin sera une des merveilles du monde : il rendra immortel le nom du roi Charles-Albert, qui aura eu le courage de l'entreprendre et l'énergie de l'exécuter. » (Décidez-vous, monarque hésitant.) Et enthousiasmé, l'écrivain montre toutes les villes italiennes rapprochées de Londres et de Paris, « ces foyers ardents de lumière », et Turin devenue « ville européenne, et le point d'union du nord et du midi, le lieu où tous les peuples de race germanique et ceux de race latine viendront faire un échange de produits et de lumières, échange dont profitera surtout la nation piémontaise, qui participe déjà aux qualités des deux races. Admirable perspective ! magnifique destinée que Turin devra à la politique éclairée des rois auxquels elle sert depuis des siècles de fidèle capitale ! »

Sans doute, l'Italie est en retard pour de tels travaux ; il n'y existe qu'une courte ligne, de Monza à Milan, et encore son exploitation eût-elle périclité sans « l'intervention puissante et généreuse du gouvernement autrichien... Dans cette occasion on doit reconnaître que le cabinet de Vienne s'est montré animé envers ses sujets italiens de sentiments aussi éclairés que bienveillants. » (Ceci pour faire passer la suite.)

Objectera-t-on que la ligne ferrée de Milan à Turin augmentera « les moyens d'influence de la maison d'Autriche sur l'Italie entière et facilitera l'action de ses forces pour la maintenir sous sa dépendance ? » Cette objection n'est pas fondée. (Et ici l'article prend toute sa signification.) « Si l'avenir

réserve à l'Italie des destinées plus heureuses, si cette belle contrée, ainsi qu'il est permis de l'espérer, est destinée à reconquérir un jour sa nationalité, ce ne peut être que par suite d'un grand remaniement européen, ou par l'effet d'une de ces grandes commotions, de ces événements en quelque sorte providentiels sur lesquels la facilité de faire mouvoir plus ou moins vite quelques régiments que procureraient les chemins de fer, ne saurait exercer aucune influence. *Le temps des conspirations est passé : l'émancipation des peuples ne peut être l'effet ni d'un complot, ni d'une surprise, elle est devenue la conséquence nécessaire du progrès de la civilisation chrétienne, du développement des lumières.* »

Voilà l'ami de Gioberti et de Balbo en plein dans son sujet, et il va de manière éclatante se rattacher à leurs grandes espérances, les *Speranze d'Italia*. Ici il faudrait tout citer, car c'est du Cavour de 1856 et de 1860. « Les malheurs de l'Italie sont de vieille date, dit-il... Mais nous croyons pouvoir établir que la cause première doit en être attribuée à l'influence politique que les étrangers exercent depuis des siècles parmi nous, et que les principaux obstacles qui s'opposent à ce que nous nous affranchissions de cette *funeste influence*, ce sont, d'abord, les divisions intestines, les rivalités, je dirai presque les antipathies qui animent les unes contre les autres les différentes fractions de la grande famille italienne (de *notre patrie*, écrit-il ailleurs) et ensuite la méfiance qui existe entre les princes nationaux et la partie la plus énergique de la population.

« Si l'action des chemins de fer doit diminuer ces obstacles, et peut-être même les faire disparaître, il en découle naturellement cette conséquence que ce sera une des circonstances qui doit le plus favoriser l'esprit de nationalité italienne. Un système de communications qui provoquera un mouvement

incessant de personnes en tous sens, et qui mettra forcément en contact des populations demeurées jusqu'ici étrangères les unes aux autres, devra puissamment contribuer à détruire les mesquines passions municipales, filles de l'ignorance et des préjugés, qui déjà sont minées par les efforts de tous les hommes éclairés de l'Italie. »

Cette organisation défectueuse de l'Italie, elle provient du Congrès de Vienne, dont l'œuvre ne s'appuyait que sur la force, était dépourvue de toute base morale. « Un tel acte devait produire des fruits amers. » A larges traits, Cavour retrace les secousses nées des déceptions de la Restauration, en 1821, en 1830, les répressions et les révoltes : mais en Italie, terre où la propriété est partagée, où l'ordre est respecté, « les doctrines subversives de la *Jeune Italie* ont peu de prise », les passions se sont calmées, tout prouve que nous marchons vers un meilleur avenir. « Cet avenir, que nous appelons de tous nos vœux, *c'est la conquête de l'indépendance italienne, bien suprême que l'Italie ne saurait atteindre que par la réunion des efforts de tous ses enfants, bien sans lequel elle ne peut espérer aucune amélioration réelle et durable dans sa condition politique, ni marcher d'un pas assuré dans la carrière du progrès*. La précieuse conquête de notre nationalité ne peut être opérée que moyennant l'action combinée de toutes les forces vives du pays, c'est-à-dire par les *princes nationaux* franchement appuyés par tous les partis. » (Or, de « prince national », il n'en est qu'un, à Turin ; et Cavour insiste.) Les révolutions militaires ou démocratiques ont peu de portée en Italie, il faut que tous les amis sincères du pays se groupent « autour des trônes qui ont des racines profondes dans le sol national, en secondant sans impatience les dispositions progressives que manifestent les gouvernements italiens..., afin de mettre le pays à même de *profiter, pour s'at-*

franchir de toute domination étrangère, des circonstances favorables que l'avenir doit amener ».

Et Cavour termine en rappelant les réformes réalisées en Piémont, elles attestent « que l'illustre monarque, qui règne avec tant d'éclat sur le royaume, est décidé à maintenir cette politique glorieuse qui, dans le passé a fait de sa famille la première dynastie italienne, et qui doit dans l'avenir l'élever encore à de plus hautes destinées ». Et c'est pourquoi l'action morale des chemins de fer sera « comme le présage d'un meilleur avenir ».

En 1846, dans un petit Piémont endormi, à côté d'une Autriche toute puissante, dans une Italie divisée, pour annoncer ainsi, comme choses dues et certaines, la fuite de l'étranger et l'émancipation de la Patrie italienne, il fallait un courage tranquille, une sûre connaissance des lois politiques et surtout un vigoureux optimisme, « arme des vaillants et des forts ». L'article arrivait à son heure, en ce mois de mai où la brutalité de l'Autriche suscitait à Turin une manifestation patriotique[1], au moment où l'avènement d'un nouveau pontife allait déclancher le mouvement national. Plus nettement que Gioberti ou Balbo, Cavour posait le programme du nouveau parti, et nul ne s'y méprit : arrivé, — clandestinement bien entendu, — à Turin, imprimé en tirage à part, l'article glissa sous le manteau de mains en mains jusqu'au roi[2] ; mais qu'en pensa-t-il ? *Chi lo sa ?*

Dès lors Cavour était reconnu pour un des plus vigoureux publicistes de son temps : son dernier article, spécialement, par sa prudente hardiesse s'était imposé à l'attention des

1. *Supra*, p. 237.
2. Chiala. *Lettere*, t. I, 62.

gens avisés [1]. Lui-même s'était pris de passion, — comme à tout ce qu'il faisait, joyeusement, — à ce métier qui imprime la pensée d'un homme dans le cerveau de ses lecteurs ; à titre d'exercice, il écrivait pour lui-même, une série d'articles retrouvés dans ses cartons, sur les classes laborieuses, sur la taxe du pain, sur les productions agricoles [2] ; et il plaisantait ses « articles mort-nés [3] », sachant bien qu'il ne perdait point son temps à se garnir ainsi par avance d'études et de documents : tout se retrouverait. Mais surtout, avant tout, il tendait à ce but suprême « l'émancipation de notre patrie », et pour l'atteindre il frayait à ses amis une seconde route : avec la presse, l'association.

IV

Dans un pays où la censure coupe dans les journaux tous les passages contenant la moindre critique du gouvernement, où les publicistes sont contraints de chercher un asile dans les recueils étrangers pour les introduire clandestinement dans leur patrie, la liberté ne trouve place que dans les conversations. De là, l'importance des associations et des congrès. Cavour en était convaincu, qui contribua à la formation de deux sociétés, l'une de tournure mondaine, l'autre fondée pour la défense de l'agriculture, mais qui prirent vite toutes deux une allure politique.

Peu de mois après son retour de Paris, en mars 1841, Camille se réunit avec le comte Pralormo, le marquis Alfieri

1. Le baron de Bourgoing à M. Guizot, 30 juin 1846. *Archives des Affaires étrangères.*

2. Berti, *Cavour avanti il 1848*, p. 276, 282, 294 donne quelques renseignements sur ces inédits.

3. Cavour à la comtesse de Circourt, 11 avril 1845.

et quelques autres amis de son monde pour fonder un cercle qui prit le nom de « Société du Whist » ; en la forme, le modèle était évidemment le Jockey-Club de Paris, mais l'esprit était tout autre : les hommes modérés et progressistes qui l'organisaient, avaient de mêmes pensées et de communes espérances ; ils étaient curieux de livres nouveaux, — c'est Cavour qui pourvoyait des dernières publications la bibliothèque du Club[1] ; — ils aimaient à se retrouver chaque soir dans un même salon pour s'entretenir de leurs lectures et de leurs préoccupations ; leurs conversations roulaient naturellement sur la renaissance de l'Italie, ainsi arriva-t-il que leur réunion devint un centre politique, foyer d'opposition aux idées de M. de la Marguerite et de la camarilla. La police en prit ombrage ; elle avait d'ailleurs prévu la tournure que prendrait la Société, et multiplié les obstacles à sa fondation ; pour les franchir, Cavour avait dû déployer toute sa persévérance et toute son habileté. Il était difficile au gouvernement de dissoudre un cercle dont étaient membres un ministre et le directeur de l'Enseignement, dont le fondateur était le propre fils du *Vicario* de Turin ; la police dut donc fermer les yeux, et ainsi continuèrent à se réunir les aristocrates raisonnables et éclairés qui formaient le parti modéré du Piémont.

Un tel club ne pouvait avoir qu'une influence restreinte ; de toute autre portée a été l'*Association agraire*, dont Cavour fut un des plus zélés fondateurs.

Lorsque, le 31 mai 1842, le marquis Alfieri, le comte Petitti, le chevalier Vegezzi Ruscalla, le comte C. de Cavour, quelques autres — tous de cette même noblesse sage et libérale — demandaient au secrétaire d'Etat à l'Intérieur l'autorisa-

1. Cavour à Mme Maurice de Sellon, 1er mars 1845.

tion de fonder une Société agricole, ils ne parlaient que « du développement de l'agriculture et des arts et industries s'y rapportant ». Ils donnaient d'ailleurs toute garantie de loyalisme et même de pure morale, nul ne devant entrer dans l'association « s'il n'appartenait à la religion chrétienne » ; dès que l'Association aurait deux cents membres, elle élirait son Président et son bureau, soumis d'ailleurs à l'acceptation du ministre et à la surveillance d'un commissaire royal. Le comte de la Marguerite, s'il avait été consulté, se fût méfié, la réunion de tous ces aristocrates indépendants ne lui aurait dit rien qui valût ; mais le ministre de l'Intérieur était le comte Gallina, point fanatique, ami personnel de plusieurs des postulants ; il consentit et le 25 août 1842 le roi Charles-Albert signa le brevet qui donnait vie à l'un des plus puissants organes du *Risorgimento*.

Les fondateurs avaient, en effet, pour dessein secret de consacrer tous leurs efforts, toute l'autorité de leur association, au développement du sentiment national et à la recherche d'institutions libérales [1]. Il était à prévoir qu'en s'entretenant du blé ou du maïs, les cultivateurs seraient amenés à parler du régime financier et douanier ; qu'en étudiant la législation immobilière, ils prendraient exemple des pays les plus avancés, la France et l'Angleterre ; et qu'à se réunir ainsi pour exposer, discuter, réclamer, ils acquerraient vite le besoin d'avoir leurs représentants auprès du gouvernement. Ainsi advint-il.

Les débuts de la Société furent faciles et brillants : dès le mois de février elle comprenait six cents membres, dont le premier était S. M. Il Re ; le 17 février, elle élut pour Président, le marquis Alfieri, dont le nom seul donnait à

1. Chiala, dans l'introduction du tome V des *Lettere*, p. CXIX et suiv., donne une véritable histoire de l'association.

la Société sa couleur libérale ; le bureau était en majorité du même parti. Cavour, alors en long et lointain voyage d'études, ne fit point partie du premier conseil, mais à son retour il fut appelé au Comité de statistique agraire et dès lors devint un véritable pilier de commission.

Pendant plusieurs années, l'Association agraire développa son activité sans incidents ; elle tenait chaque année un congrès dans une ville du Piémont, Albe, Pignerole, Mortara, où grande était l'affluence et nombreux les orateurs, tous d'ailleurs éloquents ; elle favorisait les comices agricoles qui, dans un climat béni, réunissaient cultivateurs, bestiaux, curieux et fruits savoureux ; elle organisait à Turin, d'accord avec la Chambre d'agriculture et de commerce, une exposition nationale du plus haut intérêt [1] ; enfin elle publiait un Bulletin destiné à répandre les meilleurs procédés de culture et aussi des idées très saines sur le destin de l'Italie. Et Cavour ne manquait point de se rendre à chaque congrès, d'envoyer aux comices ses meilleurs taureaux et moutons mérinos ; de rédiger pour le Bulletin les articles les plus sensés.

Avec les années, l'influence de l'Association ne cessa de s'accroître : cette action était grande sur la vie agricole, car par les expositions, les concours, les leçons d'agronomie scientifique et pratique, la Société poussait les cultivateurs à sortir de leurs ornières, et Cavour prêchait de parole comme d'exemple ; mais l'influence de la Société était plus importante encore sur la vie morale des populations agricoles ; comme ses fondateurs l'avaient prévu, ses membres et ses participants prenaient l'habitude de la discussion, de la libre initiative, et même des Etats voisins les propriétaires

1. Cavour à Rocco Colli, 11 mars 1843, 3 août 1844.

ou fermiers venaient prendre un sain enseignement de vie publique. Ainsi dans tout le nord de l'Italie, les hommes éclairés cherchaient à se réunir, à se connaître et à mettre en commun inspirations et idées [1]. Dans les congrès, la discussion, toute pratique d'abord, terre à terre, dirait-on volontiers, s'élargissait et il était difficile qu'elle n'abordât point le terrain politique [2].

La politique faillit tout gâter : une scission se produisit, dans le sein de l'Association, entre ses membres dirigeants, tout au moins, par contradiction de deux esprits, deux tendances différentes ; les aristocrates modérés, riches propriétaires la plupart, qui l'avaient fondée, voulaient la maintenir dans une voie prudente, de sage évolution ; les petits propriétaires, plus turbulents, réclamaient à grands cris une action plus prompte et forte ; et comme les aristocrates étaient sous l'inspiration de Cavour, les démocrates sous la conduite de Valerio, esprit ardent voire agité — « Caïus Gracchus », disaient de lui ses adversaires, — on catalogua les belligérants en Cavouriens et Valériens. En mars 1845, le président de l'Association, Alfieri, ne put conserver ses fonctions, étant appelé à la Direction de l'Enseignement, et l'Assemblée générale fut convoquée pour le remplacer ; la lutte fut vive entre les deux partis, chacun présentant un candidat, les aristocrates le comte de Salmour, les démocrates le comte Avogrado di Colobiano ; Cavour se lança avec ardeur dans le combat « non seulement, écrivait-il, parce que Salmour est mon ami d'enfance, mais encore parce que je suis fermement convaincu que son élection assure le salut de la Société, et je ressens une forte indignation contre les

1. Gualterio, *Gli ultimi rivolgimenti italiani*, t. III, p. 199 et suiv. ; Costa de Beauregard. *Les dernières années du roi Charles-Albert*, p. 536.

2. Le comte Mortier à M. Guizot, 25 avril 1846.

intrigues dont on voulait le rendre victime [1]. » Les Cavouriens l'emportèrent, Salmour fut élu président, mais la Société ne fut pas sauvée.

L'attention de la police avait été éveillée par les échos de ce combat électoral et de quelques discussions plus ardentes que ne le comportait l'art de semer et récolter. Dans une monarchie absolue, il ne faut pas éveiller l'attention de la police. Celle de Turin guettait l'Association agraire, prête à sévir à la première imprudence. Au début de 1846, au cours d'une assemblée périodique, on mit en discussion l'abolition de l'impôt sur le sel : le sujet paraissait anodin ; mais quelques orateurs se crurent permis d'émettre, non sans ménagements, des opinions personnelles sur les affaires commerciales et politiques du pays, et même, *horribile dictû*, à ne point tout approuver. C'était épouvantable et « l'événement, mande gravement l'ambassadeur de France [2], prit de grandes proportions ». Pris de terreur, le président, comte de Salmour, donna sa démission. La police tenait son scandale et elle en profita pour modifier les statuts de l'Association : un brevet royal, en date du 17 mars 1846, enleva la nomination du président et des vice-présidents à l'Assemblée pour la remettre au roi, et, ceci est assez singulier, le choix du souverain pour la Présidence se porta sur le comte Avogrado de Colobiano, le candidat malheureux des démocrates au scrutin de l'année précédente. Les Cavouriens étaient battus, et par le gouvernement.

D'ailleurs, l'Association suivit docilement les indications du pouvoir ; aux élections de la fin de 1846, Cavour, vivement combattu par Valerio et ses amis qui le taxaient « d'ultra-

1. Cavour à Giovanetti, mars 1845.
2. Le comte Mortier à M. Guizot, 23 avril 1846.

retardataire »[1], fut exclu de tous les comités. Il en conçut quelque chagrin, et dix-huit mois après il écrivait avec mélancolie : « Je ne suis plus du tout populaire. Dans la Société Agraire j'ai combattu avec énergie un parti libéral exagéré. Le gouvernement a soutenu ce parti, m'a donné tort et j'ai perdu en même temps ma position dans l'Association et la faveur des libéraux. Je n'ai rien fait pour l'acquérir de nouveau[2]. »

Il s'en consola ; son action avait exercé quelque influence, et cela seul importait.

V

Avant de s'absorber entièrement dans l'agriculture et les affaires, et, comme il disait, « de suer sang et eau pour acquérir son indépendance », Cavour voulut faire un dernier voyage d'études à Paris et en Angleterre. Il réalisa ce projet à la fin de 1842 et au début de 1843. Le séjour à Paris, qui se prolongea pendant cinq mois, de novembre à avril, eut un caractère tout différent des précédents : moins de musarderies aux boulevards, pas d' « aventure avec un masque », point de spéculations à la Bourse ; mais la fréquentation des grands cours à la Sorbonne et au Collège de France, des réceptions académiques, des salons politiques et mondains, des théâtres les plus variés : c'est la visite à Paris d'un amateur éclairé, et non d'un étranger pour tournées des grands-ducs.

Après quelques jours passés à Chambéry, à Genève, à Vauvillers, Camille arrive donc le 13 novembre à Paris où il retrouve son frère Gustave et une caravane d'amis piémon-

1. Cavour à William de La Rive, 7 mars 1847.
2. Cavour au marquis Costa de Beauregard, octobre 1847.

tais, le comte Alexandre de Casanova, le comte de Salmour, les frères San Marzano, Nigra, etc... Lui-même donne pour raison officielle — ou pour prétexte — de son voyage les affaires de sa tante, la duchesse de Clermont-Tonnerre ; il est d'ailleurs son héritier présomptif, et son premier devoir, comme son naturel souci est de soigner l'héritage[1] ; mais lorsqu'il a vendu des coupes à Vauvillers, discuté à Paris avec des hommes d'affaires ou des acquéreurs de forêts, il s'estime quitte et trouve qu'il a suffisamment gagné les subsides que la bonne tante lui remet avec générosité ; puis il monte les hauteurs du quartier latin, qu'il avait fréquenté déjà en 1835.

Il avait préparé à l'avance la liste des cours auxquels il voulait assister, il l'avait rédigée avec goût et intelligence, il la suivit avec persévérance, et, à lire ses notes, on conçoit une fière idée de ce qu'était à cette époque l'Université de Paris : dans le *Diario* de Camille défilent tous les grands noms de la pensée française[2]. Pour les sciences juridiques et économiques, c'est Royer Collard avec un cours de Droit des gens, Wolowski avec les « leçons extrêmement remarquables » sur le système douanier dans l'ancienne monarchie, Rossi en droit pénal « mauvaise prononciation, débit lourd et traînant, geste noble et expressif », Michel-Chevalier qui étudie les moyens de production, les voies de communication et les institutions de crédit : ce sont ici matières familières à Cavour, qu'il a étudiées dans les livres et dans la vie pratique ; il a serré de près, la plume à la main, les ouvrages du professeur, il va le voir, pour recevoir son inspiration personnelle, et disciple fervent devient ami fidèle.

En philosophie, c'est toujours et avant tous Jouffroy, mort depuis quelques mois, qui l'attire et ne pouvant plus entendre

1. Marquise d'Azeglio née Alfieri. *Souvenirs historiques*, p. 59.
2. Cavour. *Diario. Note autobiografiche, 1842-1843*, p. 267 et suiv.

cette parole grave et mélancolique, avec une pieuse reconnaissance il copie dans son Journal quelques phrases du noble penseur sur la destinée de la vie humaine. Il se rend à quelques-unes de ces réceptions du dimanche où Cousin, en un splendide monologue, expose ses idées sur l'organisation de l'enseignement public, les lois de la littérature, le développement de l'histoire européenne ; il le consulte « sur la conduite qui convient au parti libéral en Piémont ; au fond ses conseils sont sages et modérés » ; à la Faculté des Lettres, il suit les leçons de Jules Simon sur la philosophie grecque et note la classification des diverses écoles, si finement établie par le jeune et déjà illustre professeur ; à la Faculté de Théologie catholique, il reçoit forte impression du cours de l'abbé Cœur, professeur d'éloquence sacrée, sur la mission du XIXe siècle. « Pour la première fois, écrit-il, j'ai entendu un prêtre, interprète officiel des doctrines de ses confrères, prêcher du haut de la chaire qu'il faut regarder en avant et non en arrière ; que s'il y a un juste, il y a pour le genre humain une réhabilitation qui se poursuit lentement, mais constamment à travers les siècles à l'aide de la lumière divine que le Christianisme a répandue sur le globe, lumière qui grandit au lieu de s'affaiblir à mesure qu'elle se reflète dans l'intelligence de plus en plus développée de l'humanité. Les doctrines de l'abbé Cœur ont pénétré dans mon intelligence et remué mon cœur... [1] ».

En littérature, il suit les cours de Philarète Chasles sur l'Allemagne au XVIe siècle et l'influence de l'imprimerie dans la renaissance de la pensée ; il trouve un vif intérêt aux leçons — pourtant austères — de M. Letrône sur la civilisation égyptienne et les origines de l'écriture hiéroglyphique.

1. Cavour à Santa-Rosa, 1843, de Paris.

Le savant Ozanam l'ennuie, et il se rattrape avec Sainte-Beuve, qu'il rencontre dans divers salons, et dont le séduit la conversation vive, brillante, nourrie de faits et d'idées. Au Collège de France régnait alors le superbe trio Michelet, Quinet, Mickiewicz : la jeunesse se pressait dans les vieilles salles, trop étroites pour contenir les auditeurs enthousiastes ; après une vaine tentative où il ne peut passer la porte, il parvient à entendre Michelet à deux ou trois reprises ; le grand historien développe un sujet où il excelle, les idées du XVIe siècle, mais, mal préparé à cette éloquence splendide et décousue, Cavour en est déçu, « leçon sans suite ni liaison dans les idées », et cela n'est pas pour étonner, car l'esprit sage et ordonné de Camille n'était point fait pour cet enseignement de passion et de poésie. Il comprend mieux les cours de Quinet, et est frappé spécialement d'une leçon sur les Niebelungen où le séduisent la science et la pénétration du professeur ; enfin il participe avec de belles auditrices au cours de Mickiewicz sur Byron.

Ainsi heure après heure, Cavour s'est pénétré de ce qu'il y avait alors de plus noble, de plus élevé dans la culture française ; son indépendance, son éclectisme ne l'ont point attaché à tel système ou à telle doctrine ; il a cherché mieux, et trouvé la Pensée.

Ces philosophes et ces littérateurs, il les suit jusque dans leur asile le plus pur, à l'Institut : séances intimes à l'Académie des Sciences Morales et Politiques ou à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, parfois d'une austérité excessive pour un non initié, « M. Burnouf me met en fuite » ; séances solennelles à l'Académie française, vrais régals de lettrés, le discours du chancelier Pasquier « bien écrit, bien pensé, mais qui fatigue par trop de longueurs et de diffusions » et la réponse de M. Mignet « étincelante d'esprit, d'à-propos, de

mots heureux », la réception de M. Patin par le baron de Barante.

Cet esprit fin, élégant, mesuré, Cavour va le retrouver dans les salons mondains et politiques, avec la conversation brillante, rapide, passant avec souplesse des sujets les plus graves aux plus profanes, que le jeune Piémontais fera revivre dans sa pensée avec délices pendant les soirées solitaires de Léri. Son *Diario* est comme un « Tout-Paris » du meilleur monde : vers la fin de l'après-midi, il se rendra en visite chez les belles lettrées du faubourg Saint-Germain, la duchesse de Rohan, la comtesse d'Haussonville, la baronne de Barante et cette bonne langue de Mme de Boigne, bien ingrate envers le jeune étranger, car s'il en parle souvent dans ses notes elle n'écrit même point son nom dans ses mémoires ; puis il dînera chez une de ses élégantes compatriotes, Mme de Brignole, Mme de La Cisterna, la princesse Belgiojoso, la duchesse de Galliera, Mme de Circourt, Italienne d'affection, ou chez quelque riche Genevoise, Mme Odier, Mme Eynard, et là il assistera à une joute d'esprit entre « toutes belles » décolletées à la duchesse et seigneurs en frac à col de velours et cravate blanche à cinq tours ; et il se rendra enfin à quelque soirée chez Mme de Girardin, M. Bixio, Mme de Castellane où il s'entretiendra avec les grands hommes de la politique ou des lettres, pour passer du comte Molé à Alexandre Dumas, qui lui contera l'histoire de ses duels, de Victor Considérant à M. Duvergier de Hauranne qui le mettra au courant de tous les secrets parlementaires. Et la vénération de Camille va toujours au duc de Broglie, si droit, si pondéré, et parfois si profond, « l'homme d'État le plus honnête qui ait jamais existé[1] ».

1. Cavour à Mme de Circourt, 1843, de Paris, à Auguste de La Rive, 3 novembre 1843, etc....

Ces divers salons, c'est le Paradis du jeune Piémontais. « Il n'y a rien de comparable au monde..., écrit-il. C'est le seul endroit où les hommes d'État, les savants, les littérateurs et les gens de bonne société se rencontrent habituellement pour échanger leurs idées, leurs impressions, leurs opinions [1]. » Et il y remarque le goût des esprits vers les hautes spéculations de la philosophie et de la science. « Il y a un retour très marqué vers les idées religieuses et catholiques. » L'observation était juste, c'était le début du mouvement dont Montalembert devait être le splendide représentant.

Tant qu'il le peut, Cavour fréquente les deux Assemblées parlementaires. Il assiste à la séance royale du 9 janvier 1843 où Louis-Philippe lit avec une émotion profonde le premier discours du trône auquel n'assiste pas le brillant duc d'Orléans, mort tragiquement six mois auparavant. Il retourne souvent à la Chambre des députés, pour la discussion sur le droit de visite, intéressé par les débats vifs, voire passionnés, un peu froissé par la virulence des invectives et des interruptions. Il préfère le milieu plus calme de la Chambre des Pairs, et va y assister à la discussion de la réponse au discours du trône ; les orateurs y sont diserts, raisonnables, modérés dans leur contradiction, Guizot les domine de son « admirable » éloquence, et tout va son train, noble et régulier. Les impressions intimes de Cavour sont-elles épanchées dans des lettres actuellement perdues? les a-t-il conservées pour lui-même ? Ou encore sa pénétration habituelle est-elle en défaut ? Il ne paraît point avoir compris la situation politique du jour : la disparition du duc d'Orléans écartant du pouvoir toute influence libérale ; le cabinet dominé par la formule « et surtout pas de difficultés » ; les défaillances dans leur vie pri-

1. Cavour à Santa-Rosa, 1843.

vée de quelques hommes au pouvoir, soupçonnées dès cette époque, créant une atmosphère de méfiance ; et le fossé se creusant entre la nation et le gouvernement, entre le suffrage restreint des censitaires et les « nouvelles couches » écartées du scrutin. Il est vrai, quel contemporain a vu ces choses ?

Dès qu'il a une soirée disponible, Cavour la passe au spectacle : ici encore il est éclectique, et d'un même cœur il rit au Palais-Royal ou aux Variétés, s'amuse aux « Pilules du Diable » et s'émeut au Gymnase, mais il préfère les théâtres de bonne compagnie, qui sont comme les succursales de ses salons bien-aimés, les Italiens, les Français surtout où Mme Rachel « est sublime » dans le rôle d'Andromaque et « fait pleurer » dans le rôle de Phèdre.

Quelques heures au musée du Louvre ou dans les galeries particulières, des visites dans des établissements de charité, au Muséum, à l'Hôtel de Ville, au château de Versailles, quelques parties au Jockey-Club (où il s'était fait inscrire à nouveau), au bal des Artistes, au bal de l'Opéra, et vite passaient les journées et les mois. Avant de rentrer à Turin, Cavour tenait à voyager en Angleterre ; ainsi s'arracha-t-il à la fin d'avril aux délices de la capitale, dont il avait connu pendant un semestre les plaisirs les plus raffinés de la pensée et de la parole, et l'on comprend son exclamation au moment de son départ : « Paris est évidemment la capitale intellectuelle du monde. »

Lorsqu'en compagnie de son cousin, Auguste de La Rive, il arriva en Angleterre, il se proposait un double objet : reprendre à Londres ses relations politiques, étudier la grande culture dans les comtés. Pendant les journées de Londres, il semble avoir été, toutefois, plus préoccupé d'industrie que de politique ; il n'y avait point les mêmes relations qu'à Paris dans le monde officiel, point de parent ou d'ami intime dans

l'aristocratie très fermée aux étrangers non « présentés » ; s'il passa, comme en 1835, dans quelques salons de la *gentry* voire même du *peerage*, il n'y était point à son aise et disparut promptement, avec un soupir pour constater que « l'Angleterre est un pays d'immenses ressources... mais ce que l'on y chercherait vainement c'est le charme de certains salons parisiens [1] ». Il séjourna davantage dans les cercles politiques, et là il constata que la question avant tout discutée, et avec quelle passion, c'était le problème commercial : l'Angleterre resterait-elle protectionniste ou passerait-elle au libre échange [2], et tous les débats, toutes les combinaisons politiques revenaient à ce dilemme. Avec perspicacité, Cavour constatait, dès ce printemps de 1843, que la liberté du commerce faisait chaque jour des progrès « dans le monde intellectuel ; il n'y avait plus un homme un peu fort qui ne fût, au fond, pour l'abolition des tarifs protecteurs ». Et il annonçait une rupture dans le parti tory, sir Robert Peel s'unissant avec les wighs modérés pour débarrasser le pays du régime protectionniste : ce qui était bien exact.

La politique le menait ainsi aux affaires ; il s'y intéressa avec passion. Son compagnon, Auguste de La Rive, était lié d'amitié avec le consul de Suisse à Londres, M. J.-L. Prévost ; ce genevois n'était pas un diplomate de carrière, mais un homme d'affaires, connaissant les principaux négociants et industriels de la cité et du port, esprit cultivé d'ailleurs, et le meilleur guide dans le monde anglais. Avec lui les deux cousins visitèrent ateliers, comptoirs, manufactures, chemins de fer, et Cavour reprit ses interrogatoires de 1835 ; chez lui, a écrit le fils de son compagnon [3], le désir de voir était

1. Cavour à Mme de Circourt, 1843, de Londres.
2. Cavour à M. Naville de Châteauvieux, 1843, de Londres.
3. W. de La Rive. *Camille de Cavour,* p. 135 et suiv.

inséparable de la résolution de savoir ; devant une machine nouvelle, il s'arrêtait, examinant les moindres rouages, demandant le pourquoi du plus petit ressort, s'informant avec une persistance sans pitié. Dans l'ensemble, si complexe et varié, de l'industrie à Londres, deux branches l'intéressaient particulièrement, parce qu'il en voyait pour son pays l'application immédiate et pratique : la construction des machines agricoles, où l'Italie était alors très retardée, le développement des voies ferrées, et il n'en était point dans son pays. « J'ai déjà assez voyagé sur les chemins de fer, écrit-il. Ce que j'en ai vu me fait plus que jamais désirer de les voir établir sur le continent. Les distances n'existent plus en Angleterre. »

Bientôt il part pour la campagne anglaise où il veut étudier sur place les procédés de la grande culture. Le hasard d'un dîner l'a mis en relation avec M. Davenport, l'un des plus importants propriétaires du Cheshire, qui lui propose de séjourner dans son château. Cavour ne manque d'accepter, et dans une des terres les mieux aménagées d'un des plus riches comtés de l'Angleterre, il étudie à loisir les procédés généraux et les perfectionnements les plus récents de l'agriculture [1]. De là il passe dans le Norfolk et le Worcestershire où il complète ses observations ; il les a consignées dans une longue note, retrouvée dans ses papiers [2], peut-être destinée à la publication, et dont il s'est servi pour rédiger plusieurs de ses articles : il y constate les « merveilleux changements » opérés dans l'agronomie par l'application de la science à la culture : l'adoption d'un meilleur système d'assolement, l'emploi des amendements calcaires et des tourteaux d'huile, l'utilisation des engrais chimiques ; en même temps l'application de la mécanique à l'agriculture a diminué les frais de

1. W. de La Rive. *Le comte de Cavour*, p. 139.
2. Dans Chiala. *Lettere di Cavour*, t. V, p. CXXVII et suiv.

production en augmentant la masse des produits, par l'usage de houes, herses et semoirs mieux combinés et des machines à battre, multipliées dans tout le pays ; des progrès analogues ont été réalisés pour l'éducation des animaux domestiques par la création de races nouvelles et si bien en chairs, que l'équilibre a pu se maintenir entre la production et une consommation sans cesse croissante. Enfin la multiplication des voies de communication, routes, canaux et *railways* a puissamment contribué au progrès et au développement de l'agriculture sur toute l'étendue du royaume, en facilitant, dans les meilleures conditions, le transport des céréales, légumes et bestiaux.

Ces observations sur place, c'est tout un programme de renaissance économique qu'il va mettre en application sur ses propres terres, dont il réclamera l'adoption dans sa patrie avec une persévérance et une activité de chaque jour.

Au début de l'été de 1843, il rentre en Piémont : son voyage lui a été profitable, plus encore peut-être en Angleterre qu'à Paris, car si dans notre capitale il a joui des plus fins plaisirs que peuvent donner le monde et les lettres, dans le Royaume-Uni il a ramassé un riche trésor de constatations dont il va tirer parti, soit dans ses articles, qui en sont presque tous tirés, soit au mieux de ses intérêts privés.

Après huit mois de Genève, Paris et Londres, « retomber tout à coup à Turin, passer sans transition des salons du duc de Broglie et du marquis de Landsdowne dans ceux où l'esprit rétrograde règne sans opposition, la chute est violente ». Et — non moins qu'en 1835 —, Cavour s'en déclare « tout meurtri, au moral comme au physique »[1]. A cette meurtrissure, il n'est qu'un bon remède, le travail, et Cavour s'y met furieusement.

1. Cavour à Auguste de la Rive, 24 août 1843.

Jusqu'en 1848, il ne quittera plus le Piémont que pour de courts séjours dans sa famille de Genève : il y a assisté, au mois de novembre 1841, en curieux intéressé, à la révolution locale qui a fait de la ville conservatrice un foyer de radicalisme et fut un des prodromes du mouvement qui va transformer la Suisse[1] ; lui-même suit avec attention les événements qui aboutiront à l'explosion de 1847, assez embarrassé pour donner son opinion en toute franchise, car ses amis, ses parents sont conservateurs ou libéraux, et comme tels expulsés du pouvoir, mais ses opinions et ses préférences personnelles vont vers les radicaux, dont il désapprouve d'ailleurs la brutalité de procédé, si bien « qu'il serait obligé de dire des choses dures[2] » aux uns comme aux autres, et, par affection familiale autant que par sagesse politique, imite de Conrart le silence prudent.

VI

Les années qui suivirent furent de rude labeur et de féconds résultats. On a déjà vu l'activité de Cavour par la plume dans quelques beaux articles, par la parole dans l'Association agraire. Mais publications et organisations n'absorbaient point son existence ; il consacrait la majeure partie de sa vie à l'agriculture et aux affaires.

Il prolongeait avec joie ses séjours à Léri, surtout après son retour de Paris et d'Angleterre en 1843. Rien ne lui plaisait, à cette époque, comme l'existence large et laborieuse du grand propriétaire sur ses terres[3] : vaquer aux soins agricoles

1. La question a été longuement traitée par Ruffini. *La Giovinezza di Cavour*, t. II, p. 258 à 365.

2. Cavour à Mme de La Rive, 13 février 1848.

3. Cavour à William de La Rive, 7 mars 1847, au marquis Costa de Beauregard, octobre 1847.

du moment, entreprendre avec son ami Alfieri un voyage d'étude — una peregrinazione agricola — dans les riches domaines de la Lomelline[1] où landes et marais sont devenus terres fertiles, recevoir en séjour quelques parents de Genève qui ont conté « cette grande hospitalité, vie de ferme et non point de château ; départs à l'aube, retours tardifs, journées courtes, dîners abondants préparés par la vieille gouvernante qui apportait elle-même les grands plats de gibier et le risotto fumant sur une longue table de chêne où courait après le dessert un joyeux lansquenet[2] » : là était son plaisir.

Là aussi sa consolation à bien des tristesses et des déceptions : l'amie de la vingtième année, la mélancolique Anna Giustianini, avait disparu, en 1841, et celles qui lui avaient succédé, étaient les unes oubliées, les autres oublieuses. Les essais de Cavour en politique, au sein de l'Association agraire, n'avaient réussi qu'à demi, sans résultat tangible pour lui, et ses adversaires l'avaient évincé. Ses articles, publiés la plupart à l'étranger et en langue française, n'avaient en Italie qu'un succès d'estime, sans éclat ; qu'était-il à côté d'un Gioberti, d'un Balbo, d'un Azeglio. Toute part au gouvernement lui était refusée.

Léri, c'était pour lui le refuge de l'indépendance. « Les travaux agricoles, écrivait-il à cette époque, sont les seuls auxquels on puisse s'adonner en toute sûreté dans ce pays où l'on jouit dans toute sa plénitude de cette liberté intellectuelle dont le clergé voudrait doter la France. Lorsqu'on veut vivre en paix en Piémont, il faut s'occuper de champs et de prés[3]. »

A Léri, au moins, il avait pleinement réussi et chaque année

1. Cavour à Giovanetti, 4 octobre 1844, à Naville de Châteauvieux, 2 novembre 1844.

2. W. de La Rive, *Le comte de Cavour*, p. 61.

3. Cavour à Mme de Circourt, Turin, 1843.

lui permettait de constater quel franc succès lui avaient assuré son travail, son intelligence, ses recherches, son esprit d'initiative. Désormais, l'organisation du domaine était parfaite ; les canaux d'irrigation donnaient à plein flot, et l'eau ne fécondait la terre qu'après avoir mis en mouvement les roues des moulins et des machines. S'il n'avait point été possible d'assainir complètement le pays, car les rizières sont en eaux croupissantes et les moustiques y pullulent, du moins Cavour avait-il restreint le mal en creusant quelques fossés, et l'avait-il combattu en améliorant les habitations et en installant une pharmacie[1].

De plus en plus, il s'efforçait de perfectionner la culture en y apportant des procédés scientifiques. Sans doute, en bon rural, il se déclarait avant tout homme de pratique et raillait les purs théoriciens, ces « farceurs à établissements modèles[2] ». Mais, dans cette pratique, il voulait apporter tous les perfectionnements des sciences, alors à leurs splendides débuts. En posant, après une longue étude, un ouvrage de Boussingault, l'illustre chimiste français, Camille écrivait : « Depuis la lecture de ce livre, l'agriculture a pour moi tout l'attrait d'une science[3]. » A son retour de France, d'Angleterre surtout, il avait pu constater combien les agriculteurs italiens étaient en retard à cet égard : chez eux, disait-il, grande habileté pratique, mais peu de science. Il voulait garder la première, développer l'autre, chez lui, autour de lui. Ses voyages, ses études l'avaient mis en avance d'un demi-siècle : il prétendait dès 1845 industrialiser l'agriculture.

Il y tendait par tous moyens : par la machinerie d'abord, car le progrès et la concurrence n'admettent plus la houe

1. Paul Matter. *Chez Cavour*.
2. Citation de Berti. *Cavour avanti il 1848*, p. 294.
3. Lettre de Cavour, sans date, mais probablement de 1843.

antique et le battage au fléau. Entré en relations avec un ingénieur de Novare, M. Rocco Colli, savant, curieux de nouveautés, il entretenait avec lui la correspondance la plus suivie, — les lettres se suivent presque tous les mois[1], — et lui commandait sans cesse les outils de la plus récente invention : herses Valcourt et herses brevetées en Angleterre, coupe-paille de nouveau modèle, ventilateur pour batteuse de riz, roues hydrauliques à réaction... Pendant des années il médita et prépara, enfin il réalisa la construction de certain moulin « à l'américaine » qui devait économiser le temps et les forces de ses ouvriers.

Il voulait accroître la fécondité originaire du sol par de nouveaux engrais ; aux fumures naturelles, produits de ses troupeaux, il s'était contenté d'abord d'ajouter le guano. C'était alors presque une nouveauté en Piémont et Cavour en avait constaté les heureux résultats obtenus par les agriculteurs anglais ; il en fait donc venir quelques sacs d'Angleterre, en féconde ses terres, ses voisins sont émerveillés, demandent au propriétaire de Léri de leur en céder, et voilà Cavour devenu marchand de guano, qu'il fait venir en masse d'Angleterre par l'intermédiaire de son banquier gênois, de La Rüe[2]. Désormais les cultivateurs piémontais sont convertis aux fécondants exotiques et ajoute Cavour, « voyant le succès prodigieux que le guano obtient auprès de nos agriculteurs, je me suis dit que le pays était mûr pour une fabrique d'engrais[3] ».

C'était là une véritable révolution économique, l'introduction de la chimie dans la culture, et qui ne devait point être

1. Cette correspondance avec Colli, très intéressante, est trop technique pour être reproduite ici, et se trouve dans Chiala, *Lettere*, t. I et V, années 1843 et suiv.

2. Cavour à de La Rüe, 31 août 1844, 22 octobre 1845, 26 octobre 1846, etc.

3. Cavour à W. de La Rive, 7 mai 1847.

improvisée. Avant de rien entreprendre, il veut se renseigner, écrit en Angleterre, étudie les livres spéciaux, Boussingault, Liebig, Dombasle. Ces études préalablement mûries, il s'entretient de l'usine future avec deux spécialistes de Turin, et projette « de fonder un établissement à la porte de Turin où l'on préparerait des engrais sur une vaste échelle ». Son plan est d'industrie toute moderne : vaste fabrique d'acide sulfurique, puis usine de phosphore, et fabrication de tous les produits destinés à la culture ou à l'industrie : sulfates de fer et de cuivre, sulfate de magnésie, carbonate de soude. Et Cavour de réunir les capitaux, de répandre ces notions de la culture moderne tout autour de lui, à l'Association agraire, dans les comices.

Car si Cavour tient à s'enrichir, il ne le veut pas égoïstement, et entend que les autres bénéficient de ses propres essais et initiatives ; de son travail il veut que son pays profite. Il déplore son ignorance scientifique : « Je donnerais, écrivait-il à M. de La Rive, je ne sais combien de sacs de riz pour acquérir ces connaissances théoriques qu'on trouve en Ecosse[1]. » Mais au lieu de se borner à de stériles regrets, il désire que la jeunesse piémontaise ait toute facilité pour obtenir l'instruction scientifique qui lui manque : il entretient longuement ses voisins de la nécessité de créer un enseignement agricole, il en parle à son ami Alfieri, qui prend à ce moment la direction de l'Instruction publique ; car il y voit ce double avantage, assurer à l'agriculture de meilleurs rendements, faire du Piémont le pays de civilisation en Italie, le noyau naturel de la patrie future.

Et, dans le même esprit, il s'intéresse à ses ouvriers agricoles, car il sait qu'il n'y a point pour le propriétaire de juste

1. W. de La Rive. *Le comte de Cavour*, p. 65.

gain si ses collaborateurs n'y ont leur part. On a trouvé dans ses papiers des notes inédites sur les classes laborieuses en France et en Angleterre et il écrivait alors à un correspondant anglais, Abercromby : « Agriculteur moi-même..., je puis certifier que si pendant l'époque des très bas prix des produits agricoles le produit net de nos terres a diminué, nous n'en avons pas moins tiré de bons revenus et ce que nous avons perdu a été gagné et au delà pour les classes ouvrières qui ont joui pendant des années d'un surcroît d'abondance [1]. »

Enfin, pour développer l'industrie comme l'agriculture, l'argent est nécessaire, nerf de la paix ; il en a eu, lors de ses débuts, la cruelle expérience. Il médite donc dès lors la création d'une banque agricole pour assurer « à l'industrie agricole une institution sur des bases analogues à celles des banques françaises [2]... Grave question, écrit-il, que de déterminer la forme à donner aux institutions de crédit dans notre pays, où l'industrie du sol est tellement prédominante [3] ».

Son esprit alerte est sans cesse en gestation de nouveaux projets : vastes coupes de bois, introduction en Piémont de la culture de la betterave, exportation des asperges, création d'une raffinerie de sucre, importation de nouvelles races de moutons ou de gros bétail. Mais tout flamme pour inventer une nouvelle affaire, il est tout calme et sagesse pour la lancer : la betterave réussira-t-elle dans le sol gras du Piémont ? les raffineries de sucre n'ont-elles point donné de médiocres résultats en Angleterre et dans le nord de la France ? Sept années durant, il étudie ces questions [4] ; et ainsi,

1. Berti. *Cavour avante il 1848*, p. 285.

2. Le crédit foncier, d'ailleurs assez mal organisé en France à cette époque.

3. Cavour à Giovanetti, 7 et 10 janvier 1844.

4. *Supra*, p. 193.

concevoir avec ardeur, exécuter avec sagesse, ce sera toute sa politique des grandes années.

Une telle gestion assurait au propriétaire de Léri les plus beaux bénéfices ; à lire ses comptes annuels, sa correspondance avec ses hommes d'affaires, on constate l'aisance remplacer la gêne d'antan et faire place à la fortune ; le riz — et c'était la grosse production de Léri, — déborde au moulin et dans les sacs d'expédition ; les troupeaux s'accroissent ; les machines agricoles se multiplient, de nouvelles terres ont été achetées et le riche campagnard peut consacrer des capitaux importants aux industries annexées à l'agriculture.

D'ailleurs de nouvelles sources contribuent au flot de sa fortune, car l'activité naturelle de Cavour, son imagination créatrice l'ont entraîné de la culture à l'industrie, des usines aux affaires financières.

Il avait eu, à cet égard, de piètres débuts ; on sait déjà la triste histoire de la Compagnie Savoyarde et sa déconfiture ; Camille traînait là un poids mort et qui exigea trop souvent de nouveaux sacrifices ; sa correspondance avec ses associés ne tarit pas en imprécations contre ces maudites affaires, « ce calice qu'il faudra boire jusqu'à la lie ». Et, lorsqu'il avait voulu se livrer à des spéculations de Bourse, il avait couru en 1840 une aventure qui avait failli tourner au tragique. Mais, mûr de ces expériences, bien conseillé par son banquier de Gênes, Emile de la Rüe, par quelques amis de Genève et de Turin, il se lance dans des affaires qui lui donnent d'heureux résultats : il ne le fait plus qu'à bon escient, profitant de ses relations dans le monde officiel pour s'entourer, avant d'agir, de tous avis et renseignements ; car s'il n'est point destiné à prendre part au gouvernement, il y a des amis et sans cesse va les entretenir des grandes affaires qui doivent déve-

lopper l'activité du Piémont et par conséquent son influence en Italie[1] : c'est sa grande pensée.

Les voies de communication le préoccupent d'abord, plus que toutes autres affaires. Non sans prévoyance, il a compris l'intérêt de la canalisation du Rhône (et peut-être espérait-il y trouver le salut de la Compagnie Savoyarde) ; profitant d'un séjour à Paris, en 1843, il intrigue auprès des représentants de la région et « tâche d'exciter leur zèle en faveur de la canalisation de ce fleuve » ; il croit déjà que le ministre est acquis au projet d'un canal de Genève au Rhône (le ministre se préparait alors une renommée moins glorieuse, c'était M. Teste) ; et Cavour s'indigne contre l'opposition des ingénieurs des Ponts et Chaussées, s'enthousiasme sur des cartes et des plans, « si la paix est maintenue, dans dix ans la France sera couverte de routes, de *railways*, de canaux qui doubleront sa richesse actuelle et rendront léger le fardeau des dettes qu'elle sera obligée de contracter pour achever les grands travaux entrepris par son gouvernement[2] ». Il tient donc « comme assurée » la canalisation du Rhône, du lac Léman à la mer. Et il ajoute : « Ce n'est plus qu'une question de temps ». Dans ces derniers mots, il est un peu d'ironie.

Plus prompts seront les travaux des voies ferrées auxquels il va s'intéresser avec ardeur. On a déjà dit les difficultés soulevées par la création des chemins de fer et l'article que Cavour écrivit en leur honneur[3]. Mais il ne se contentait pas de prêcher dans les Revues ; il prenait une part directe et personnelle à la construction des voies, poussé par Emile de

1. Cavour au marquis L. Costa de Beauregard. 1844. 11 août 1845, 26 août 1846.

2. Cavour au marquis L. Costa de Beauregard, 13 février 1843, de Paris.

3. *Supra*, p. 259.

la Rüe, dont la maison de banque y avait de grands intérêts. Pour le compte de son ami, il suit les travaux de la commission chargée d'étudier le système général pour le Piémont, lui donne les grandes lignes de barêmes et les prévisions des bénéfices, lui recommande « d'écrire à M. Adolphe d'Eichthal qui est de première force pour ce qui concerne les chemins de fer ; il est probable qu'il s'unirait à vous pour traiter cette affaire[1] ». Et comme l'État décide d'entreprendre lui-même la construction des grandes voies, Cavour conseille à son banquier de se rejeter sur les lignes secondaires (comme celle de Pignerol), sur la fourniture des rails, et lui-même engage des capitaux dans de telles affaires, d'ailleurs parfaitement honorables. Certes il n'est pas infaillible, il annonce que « le projet de percer les Alpes pour unir la Suisse allemande avec les lacs de la Haute-Italie est sérieux..., la route est faisable mais pour sûr ne peut être profitable... Les lignes qui vont à la frontière ne valent rien[2] ». M. Thiers ne se serait pas trompé plus complètement. Mais Cavour a de l'activité, de la flamme, il secoue les ministres, « murmure contre l'inactivité du gouvernement », lui-même, il veut être le fouet du coche.

Pour toutes ces entreprises, comme pour les usines à créer, il faut de l'argent ; et de même que Cavour a projeté le développement du crédit agricole, il pense aux moyens les plus propres à fournir des ressources aux industriels et aux commerçants. Certes les banques abondent dans toutes les grandes villes du royaume, mais il s'agit de les transformer, de les « moderniser » pour les mettre en état de satisfaire les

1. Cavour à Emile de La Rüe, 14 juin 1844. On ne peut que résumer ici, très rapidement, la longue correspondance de Cavour avec le banquier génois sur la question des chemins de fer. Cf. Berti. *Nouvelles lettres de Cavour.*

2. Cavour à E. de La Rüe, 22 octobre 1845.

besoins nouveaux, et Cavour entrevoit la nécessité de deux grands établissements, l'un à Gênes, l'autre à Turin. La fondation de la Banque de Gênes ne soulève pas de graves objections, et le ministre des Finances, comte Gallina, que Cavour en entretient[1], s'y montre de suite favorable ; la seule difficulté réside dans la répartition des actions, car le gouvernement n'en accorde qu'un tiers aux fondateurs et veut que les deux autres tiers soient répartis par la Chambre de commerce entre les divers souscripteurs : or ceux-ci sont nombreux et Cavour ne prévoit pour chacun qu'une faible participation, signe favorable. A Turin, Cavour veut créer une Banque d'Escompte, convaincu qu'elle trouvera de riches débouchés dans le commerce des soies, des céréales, du vin ; ici, les résistances sont plus vives, le comte Gallina ne croit pas « le projet fort avantageux pour le pays », il y a des adversaires à convaincre comme ce banquier qui « pérore pendant une heure contre la Banque de Turin », déclare l'affaire détestable, et finit en demandant une participation d'un quart ; et Cavour « de partir à ces mots d'un grand éclat de rire[2] ». Finalement « tout le monde veut en être », et c'est un nouvel embarras, car plusieurs émettent la prétention d'un véritable privilège, or Cavour entend conserver une part sérieuse : lanceur de l'affaire il doit en tirer bénéfice. Le projet s'enlise, puis il reprend sous l'énergique impulsion de Camille et finalement la Banque de Turin est fondée le 16 octobre 1847 : Cavour est membre du premier conseil d'administration[3].

A ce moment Cavour est au premier rang, en vedette.

1. Cavour à E. de La Rue, 17 mars 1844 et suiv.

2. Cavour à E. de La Rüe, 14 juin 1844.

3. Par décret du 14 novembre 1849, approuvé par la loi du 9 juillet 1850, la banque de Turin fusionna avec la banque de Gênes pour devenir la banque nationale des Etats sardes.

parmi les agriculteurs et les hommes d'affaires du Piémont. Il n'est entreprise à laquelle il ne s'intéresse : création de vastes usines, introduction du gaz dans les principales villes du royaume, importation ou exportation des céréales, de la soie et du vin, spéculation sur le change, etc... « Ainsi disséminée sur une foule d'objets, a écrit un de ses parents, l'énergie intelligente de Cavour semble être tout entière consacrée sur chacun, tant il met de feu à organiser une affaire, de sagesse à la mûrir, de persistance à la conduire ; le dessein du jour ne lui fait pas oublier celui de la veille, ni pour un instant négliger l'œuvre déjà entreprise[1]. » Il a réalisé le projet de sa jeunesse : « cadet de famille », il s'est « créé un sort à la sueur de son front [2] » ; de son activité, il a tiré une fortune[3], et il peut donner libre cours à son goût de vie large et dispendieuse.

Près de six années avaient ainsi passé au cours desquelles s'étaient transformés l'existence et le caractère même de Cavour. Par les voies diverses de l'agriculture, du négoce, de l'industrie, de la finance, il est parvenu à la richesse ; par son activité à l'Association agraire, il a pris contact avec les discussions publiques et même, à son détriment, avec le suffrage électoral ; par ses articles, il s'est assuré une réputation de bon aloi. Et, en toutes affaires publiques et privées, il a acquis une compétence singulièrement étendue, qui lui permet de débattre sur le champ les questions les plus diverses, d'agronomie comme d'économie politique, de

1. W. de La Rive. *Le comte de Cavour,* p. 69.

2. Cavour à W. de La Rive, 1836.

3. En 1850, lorsque Cavour est entré aux affaires, sa fortune personnelle s'élevait à deux millions environ.

science financière comme de relations internationales. A cette activité son caractère s'est harmonisé : plus de regrets stériles ou de désespérances « ne portant qu'à un vain pessimisme » ; mais un « entrain contagieux [1] », une activité prodiguée sans fatigue, une joie dans la production. Parfois se souvient-il de ses visées politiques ? de l'obstination du roi à l'écarter du gouvernement ? et que si quelque étranger parle de lui pour un ministère, on sourit ? oui, peut-être, mais sa bonne humeur n'en est point troublée, car, avec son robuste optimisme et mieux encore que son souverain il « attend son astre ». M[me] de Cavour déplorait, en 1841, « l'état flottant » de son cadet [2] ; elle a pu mourir rassurée [3], car l'enfant a fixé son destin.

Sur un seul point, rien n'est changé en lui, l'amour, la passion de la Liberté. « Si j'étais libéral en 1831, écrivait-il, je le suis encore en 1843. » Ni réactionnaire, ni révolutionnaire, mais partisan du progrès sans moyens violents ; et d'ailleurs nulle divergence « entre ma manière de voir actuelle et celle que j'avais à vingt ans [4] ». Oui, et ceci s'est produit : son opinion paraissait en 1831 une originalité, presque un vice, et qui l'a fait chasser de l'armée ; mais d'autres l'ont partagée, manifestée, professée, et ainsi s'est-il formé, à côté de lui, dans sa classe et parmi ses amis, un parti libéral. Il n'en est point de tel ailleurs en Italie : à

1. Mazade. *Le comte de Cavour*, p. 28.

2. Journal intime de la marquise de Cavour, décembre 1841. Ruffini, II, 253.

3. M[me] de Cavour est morte à Turin le 23 avril 1846, et elle a été enterrée dans le caveau de famille Cavour à Santena. Camille la pleura douloureusement. « Je puis dire en toute vérité, écrivait-il alors à sa cousine M[me] de La Rive, que le peu de bon qu'il y a en moi, c'est à elle que je le dois. Auprès d'elle on se sentait devenir meilleur, les sentiments égoïstes s'affaiblissaient, on éprouvait le besoin de s'améliorer pour lui ressembler. »

4. Cavour à Santa-Rosa, 1843.

Rome, à Naples, à Bologne, à Florence, sauf de rares exceptions, point de « juste milieu » : chacun, s'il ne tient point du mouton endormi, est soit réactionnaire et clérical, soit carbonariste avec la Jeune Italie. En Piémont seulement, il y a un groupe libéral, capable de prendre à l'improviste le gouvernement, et ce parti commence à former une opinion publique.

Sans doute Charles-Albert est toujours solitaire et ténébreux, le comte de la Marguerite sous l'influence des Jésuites et de l'Autriche, les ministres partagés et paralysés ; mais on commence à sentir que cela ne peut pas durer. « Il semble que des événements graves se préparent ici », écrit l'ambassadeur de France le 7 mai 1846[1]. On en a assez du gouvernement par la Congrégation, des insolences autrichiennes, de l'étouffement partout. Et au moment du conflit douanier avec l'Autriche, en mai 1846, Charles-Albert devant passer une revue, déjà l'on annonce que les soldats piémontais vont marcher sur Milan, déjà une manifestation se prépare au cri de : « A bas les Autrichiens. A bas les Jésuites. A bas La Marguerite ». Et la police (c'est le marquis Cavour, le destin familial a des rapprochements singuliers) s'entend avec les meneurs pour qu'on se contente de crier : « Vive le Roi »[2].

Telle était la situation en Piémont, lorsque se produisit au début de mai 1846 ce double événement, fatal et périodique, la mort d'un vieux pape, l'avènement de son successeur et ceci allait déclancher le mouvement national qui, tantôt sourdement, tantôt par brusques explosions, se préparait en Italie depuis trente ans.

1. Le comte Mortier à M. Guizot. *Archives des Affaires étrangères*. Fonds Piémont, t. CCCXVIII.

2. Le comte Mortier à M. Guizot, 15 mai 1846.

CHAPITRE IX

LE RÉVEIL DE L'ITALIE

1846-1848

§ I. L'AVÈNEMENT DE PIE IX. Rome et la réaction de 1814. — Grégoire XVI. — Le cardinal Mastaï : son élection au pontificat ; l'amnistie et les projets de réforme. — Formation d'une opinion publique. — Premières réformes et manifestations excessives. — La Toscane : un régime de bonhomie. — Les États de dure oppression.

§ II. LE PIÉMONT ET LA SITUATION DE CAVOUR. Relations tendues du Piémont et de l'Autriche. — Hésitations de Charles-Albert. — Le parti libéral et l'influence des réformes de Pie IX. — Les événements de Prusse, de Cracovie, de Suisse. — Impopularité des Cavour ; occupations de Camille ; visite de Cobden ; plus de politique. — Séjour à Léri.

§ III. LE *COUP* DE FERRARE. Occupation de la ville par les troupes autrichiennes ; l'effet en Italie ; le roi et l'opinion publique en Piémont : les espérances de Cavour ; la lettre de Charles-Albert ; les manifestations nationales.

§ IV. VERS LES GRANDES RÉFORMES. Premiers troubles à Turin. — Démission forcée de Villamarina et La Marguerite. — Émotion. — Le projet de Ligue douanière. — Nouveaux incidents en Italie et nouvelles manifestations en Piémont. — La brusque publication des actes royaux sur la presse, l'administration, la procédure, la police, etc... — Le Rubicon. — Manifestation et affirmation de l'opinion publique. — Voyage à Gênes et retour du roi. — Malentendus.

§ V. LE « RISORGIMENTO ». La presse avant les Lettres patentes. — Le nouveau régime : fondation de journaux politiques. — Réunion de Balbo, Cavour et leurs amis. — Un organe du parti libéral — Les fonds. — Activité de Cavour. — L'organisation du *Risorgimento*. — Le premier numéro : le programme de Balbo et l'article de Cavour. — Le second numéro et l'appel au roi Ferdi-

nand. — Cavour directeur du *Risorgimento* quotidien ; difficultés et succès. — Influence du *Risorgimento*. — Cavour journaliste.

§ VI. LE STATUT. Les événements d'Italie, la révolution de Sicile ; les troubles de Toscane, Parme et Milan. — L'opinion publique en Piémont. — Vœu d'une constitution : idées de Cavour. — Troubles à Gênes, pétition des libéraux. — Les réunions des journalistes et la position de Camille. — Lettre au roi : un *jamais* tôt démenti. — Révolution et constitution de Naples. — Émotion du Piémont, article de Cavour. — Les hésitations de Charles-Albert. — Conseil des ministres du 3 février. — L'impatience générale. — Le conseil extraordinaire du 7 février. — La proclamation et le plan du Statut. — Manifestations publiques et leur caractère ; article de Cavour. — Le défilé du 27 février. — L'attitude de l'Autriche. — La rédaction du Statut et la Commission pour les élections. — Organisation du parti libéral. — Promulgation du Statut.

La fidélité de la Couronne au Statut et ses effets.

I

C'est de Rome que vint la première secousse qui devait réveiller l'Italie entière. Les États pontificaux avaient vécu depuis 1814 sous le régime de l'éteignoir ; dès le retour de Pie VII à Rome, tous les progrès réalisés sous la domination française dans l'administration, les finances, les lois, la vie publique, avaient été supprimés et remplacés par les institutions du moyen âge[1]. La vie matérielle était douce, fors le brigandage ; la vie intellectuelle insupportable ; la vie politique inadmissible, et ses manifestations des crimes contre le pape, l'Eglise, Dieu. La tyrannie crée la révolte : les sociétés secrètes s'étaient multipliées, carbonari, sections de la Jeune Italie, pèlerins blancs ; et pour les combattre, les amis du

1. Bolton King, *Histoire de l'unité italienne*, trad. Y. Guyot (Alcan) 1901 ; Orsi, *Histoire de l'Italie moderne*, trad. Bergmann, 1911 : les diverses histoires contemporaines de Gualterio, Farini, Virmercati, etc. Paul Matter. *Rome et la Révolution de 1848*. Extrait des *Annales des sciences politiques* (Alcan), octobre 1893 et mars 1894.

Vatican avaient créé une contre-association, la ligue des Sanfédistes ; lutte à coups de stylet. A Rome, le peuple, engourdi, ne réclamait, comme ses grands ancêtres, que des distributions gratuites et de pompeuses cérémonies : *panem et circenses*. Les Romagnes, éloignées de la capitale, plus indépendantes, ne s'habituaient point au joug ; de là les révolutions qui parfois soulevaient Bologne, Ferrare, Urbin, Ancône ; le bras séculier intervenait de manière forte ; les grandes puissances insinuaient de bons conseils ; le Vatican gémissait ; puis tout rentrait dans l'ordre, — jusqu'à la prochaine insurrection.

Grégoire XVI, pendant les quinze années de son pontificat, n'avait rien fait pour remédier à ces maux, plutôt avait-il contribué à les empirer. Il n'avait nulle intelligence de son temps, vivait entouré de Sanfédistes et de Jésuites, grognon et renfrogné dès qu'on ne lui parlait point de linguistique orientale. Les plus fervents amis de l'Eglise l'ont jugé sans indulgence. « Raide, dur, austère, absolu, — a écrit l'un d'eux — Grégoire XVI avait été le type sans larmes, comme sans sourires, de la papauté [1]. » Il disparut soudain, ne laissant guère, pour toute oraison funèbre, que cette question : qui le remplacera ? Et les intrigues de se nouer : les partisans de la politique d'étouffement travaillaient pour le cardinal Lambruschini, secrétaire d'Etat ; les indépendants l'écartaient comme d'un caractère indomptable et d'idées antiques ; d'autres prônaient le cardinal Micara. Comme d'habitude, un inconnu mit tous les « papables » hors de combat, et, le 16 juin 1846, Jean-Marie de Mastaï-Ferretti devint Pie IX.

Le cardinal Mastaï n'avait eu pour éducation politique qu'une mission diplomatique de deux années au Chili ;

1. Costa de Beauregard. *Dernières années du roi Charles-Albert*, p. 21.

en 1825 il avait été nommé archevêque de Spoleti, en 1832 évêque d'Imola, et pendant vingt ans il n'avait guère quitté ces deux petites villes, doux pasteur, d'une charité inépuisable, aimé des pauvres et des bonnes sœurs. Il n'était pas resté inattentif au mouvement italien, sans en comprendre exactement l'intensité et le but. Parce qu'il était ami d'un esprit très indépendant, le comte Pasolini, parce qu'il avait lu les ouvrages de Gioberti et de Balbo, on le croyait libéral; mais il n'admettait de liberté que dans l'obéissance aux lois de l'Eglise, et de gouvernement que par la soumission des sujets aux rois ou aux prêtres, chargés, par mission divine, de les conduire au bonheur, paternellement. De cœur bon, la pensée toute préoccupée du bien, tantôt audacieux et tantôt timide, étonné le lendemain de ses hardiesses de la veille, influençable jusqu'à l'instant où il se butait dans une obstination catégorique, — tel apparaissait Pie IX en ses débuts. Il se jugeait exactement lorsqu'il disait, moitié riant, moitié sérieux : « Mon Dieu ! ils veulent faire de moi un Napoléon, alors que je ne suis qu'un pauvre curé de campagne. »

Son premier acte fut de bonté; le 16 juillet il signa une ordonnance accordant une large amnistie pour tous crimes et délits politiques. L'effet fut prestigieux, instantané : le soir même une foule immense se pressa sur la place du Quirinal, appelant Pie IX de ses acclamations : bientôt parut au balcon le Saint-Père, en robe blanche et mantelet rouge, au milieu des flambeaux. « Que Votre Excellence se représente, écrivait l'ambassadeur de France, une place magnifique, une nuit d'été, le ciel de Rome, un peuple immense ému de reconnaissance, pleurant de joie et recevant avec amour et respect la bénédiction de son pasteur, et Elle ne sera pas étonnée si j'ajoute que nous avons partagé l'émotion générale et placé

ce spectacle au-dessus de tout ce que Rome nous avait offert jusqu'ici [1]. »

L'enthousiasme dura plusieurs mois, entretenu par quelques mesures préparatoires, qui semblaient grosses de promesses : on invitait les corps municipaux, les ecclésiastiques, les notables à étudier et proposer les meilleures réformes de l'éducation populaire : on réunissait des commissions pour préparer la révision de la procédure civile ou criminelle et l'amélioration du régime administratif ; on parlait de chemins de fer, de sociétés de secours mutuels, d'associations commerciales ou agraires. « On touche à tout, mais on n'agit pas, écrivait encore Rossi ; ce n'est pas l'idéal de gouvernement, c'est le gouvernement à l'état d'idée. » Et à chaque occasion on illuminait, pavoisait, acclamait « Viva Pio ». Le mouvement était conduit par un portefaix, Cicervacchio, grand gaillard, de voix puissante, mi-convaincu, mi-farceur, le Porthos des places romaines.

Mais après avoir beaucoup crié et souvent dételé les chevaux du carrosse papal pour traîner le Souverain Pontife sous un dais de palmes, on s'aperçut que rien n'avait été fait, que de vagues promesses, et la lassitude vint. Les peuples ont leurs lendemains de fête, avec tête lourde et humeur chagrine. Et pour ne point accuser ni offenser le bon pape, on soupçonna son entourage de l'entraver et le cri public devint : « Viva Pio solo », Vive Pie seul, — c'est-à-dire à bas les cardinaux. Cependant une opinion publique se formait qui n'était point seulement dans la rue. La presse s'était subitement développée, ou plutôt créée, une trentaine de journaux paraissaient, dont plusieurs excellents, de tendance pratique,

1. Le comte Rossi à M. Guizot, 19 juillet 1846. Haussonville. *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français de 1830 à 1848*, t. II, p. 292.

réclamant une politique nationale et des institutions donnant au peuple une certaine participation à la vie publique. Dans l'aristocratie romaine un parti libéral se formait, de même que dans la noblesse piémontaise, et s'efforçait d'encourager le pape sans l'effaroucher ; les hommes d'antique souche sont timides et effrayés par les radicaux, mais à leur côté s'animent quelques « intellectuels », avocats, professeurs, artistes, que galvanise Massimo d'Azeglio de toute sa généreuse ardeur.

Sous l'influence de ce parti, quelques mesures sont prises : l'abolition de la censure préventive, suspendue en fait depuis plusieurs mois ; la création d'une garde civique, composée de volontaires qui se présentèrent en grand nombre ; l'institution d'un ministère, d'abord tout ecclésiastique, mais où les civils devaient bientôt paraître ; Pie IX promit une Consulte dont les membres seraient élus par les Conseils provinciaux et qui apporterait au gouvernement les vœux des populations. Mais le bon effet de ces dispositions était annulé par de maladroites mesures de réaction, prises sous l'influence du cabinet de Vienne pour réprimer le grand mouvement italien : à Rome comme à Turin, le « parti-prêtre » et l'ambassade autrichienne étaient unis dans de mêmes craintes et de mêmes haines.

Le 16 juin 1847, date anniversaire de l'élection pontificale, les manifestations furent si vives et bruyantes, que, peu de jours après, le pape interdit les rassemblements sur la voie publique. Alors Cicervacchio et sa bande contèrent qu'un grand complot était préparé par les Sanfédistes, avec recrutement dans les prisons de malfaiteurs prêts à incendier les dépôts de fourrage, à piller les magasins, à assassiner les amis du peuple ; et, après l'allégresse, Rome connut la terreur. On avait préparé de grandes réjouissances pour le 16 juillet, anniversaire de l'amnistie, on parvint à tout

arrêter, mais, sous la pression respectueuse de quelques aristocrates libéraux, le pape changea son secrétaire d'Etat et appela à la direction de la garde civique le chef du nouveau parti, duc de Rignano. Serait-ce un nouveau revirement, le début de nouvelles et plus importantes réformes? On vivait ainsi dans l'attente, car il était désormais certain qu'il y avait quelque chose de changé dans les Etats pontificaux, que la Ville Eternelle devenait à nouveau le centre des espérances italiennes, et qu'à la première secousse, le mouvement reprendrait, irrésistible.

Les événements de Rome avaient eu en Toscane une vive influence; la bonhomie des grands-ducs avait depuis longtemps permis à l'opinion publique de s'exprimer avec une certaine liberté; elle manifesta en faveur de Pie IX, de l'amnistie, des réformes avec d'autant plus de force que le ministère était clérical et venait d'autoriser les Jésuites à s'installer dans le pays; le cabinet voulut réagir, sollicita Léopold d'appeler à l'aide les troupes autrichiennes, mais avec son habituelle sérénité, le grand-duc s'y refusa, et comme les manifestations se multipliaient, qu'on avait acclamé à grands cris au passage de Cobden les principes libéraux qu'il représentait, le bon prince suivit le mouvement : en mai 1847, il décréta la liberté de la presse, une amnistie pour des troubles à Pise, la création d'une Consulte d'État, l'abolition de la peine de mort en matière politique, et la formation d'une garde nationale. Et dans cette Toscane où la culture est répandue, l'aristocratie point altière, la bourgeoisie nombreuse et intelligente, un mouvement d'opinion s'engagea, très profond et sans exagérations, conduit par une presse intelligente des besoins et des possibilités du jour. Les tout petits États ne voulaient point demeurer en arrière : aux cris de ses sujets, Florestan II, prince de

Monaco, accordait une Consulte et les magistrats de la république de Saint-Marin promettaient des réformes.

Toute différente était l'attitude des princes soumis à l'influence de l'Autriche, le roi des Deux-Siciles, Marie-Louise, grande-duchesse de Parme, le duc de Modène : là, tout était à la réaction, inspirée par la Cour de Vienne, pratiquée par elle chaque jour plus durement dans la Lombardie et la Vénétie. Des troubles éclataient, à Parme, dans la Sicile, à Naples, à Milan. Ainsi plus s'affirmait le mouvement national, plus Pie IX et quelques princes s'y laissaient entraîner, plus au contraire le gouvernement autrichien et les princes à sa dévotion s'affermissaient dans leur réaction brutale. La coupure se faisait chaque jour plus nette entre les deux systèmes ; c'était l'effet indirect mais certain des premières concessions de Pie IX, et il semblait à ce moment que la papauté tînt entre ses mains le sort de l'Italie [1].

Que devenait alors « l'astre » du roi Charles-Albert ?

II

La colère, suscitée à Turin en 1846 par les altières prétentions de l'Autriche, ne s'était point apaisée, mais elle subsistait latente, profonde, et comme en attente d'un nouvel éclat : le peuple piémontais est réfléchi, tenace en ses ressentiments comme en ses affections. Les relations officielles des deux Etats demeurèrent correctes en apparence, mais lès diplomates étrangers remarquèrent qu'en réalité elles étaient « de plus en plus froides », et qu'au moindre incident, — sur les tarifs douaniers toujours en discussion, sur le plan des chemins de fer, — elles « prenaient de jour en jour un

1. Vimercati. *Histoire de l'Italie de 1848-49,* p. 16.

caractère d'aigreur assez remarquable, les deux gouvernements se font une guerre sourde[1] ». Des brochures, exaltant l'indépendance de l'Italie, flétrissant la domination étrangère, paraissaient à Turin sans aucune objection du gouvernement. Le cabinet de Vienne adressait au cabinet de Turin de « vives, de très vives représentations », demandait des poursuites, que le ministère piémontais refusait d'engager. Alors, et sur l'initiative de la Hofburg, le gouvernement de Pétersbourg intervenait avec une arrogance qui rappelait ses algarades lors des congrès de Vienne ou de Vérone ; la presse autrichienne haussait le ton ; à la fin de décembre 1846, le *Lloyd* de Trieste donnait un article d'une malveillance si outrée, que, pour préciser les griefs du peuple piémontais, le comte Balbo publiait un article dans le *Messagero* avec l'approbation du ministère, et, disait-on, sur les corrections du roi[2]. En manière de réplique, l'officielle *Gazette de Milan* reprenait à son compte les accusations du *Lloyd*. D'où protestations réciproques des deux gouvernements, vive irritation de toutes les classes de la nation piémontaise où l'on tenait la formule « Vous êtes Autrichien », pour une calomnie infâme[3]. En Piémont, la haine de l'Autriche vint avant la soif de la liberté : et les réformes libérales furent d'abord tenues pour un moyen d'arriver à l'indépendance nationale.

Le roi Charles-Albert avait repris son attitude impassible ; en apparence, il semblait uniquement préoccupé d'un juste équilibre entre ses deux principaux ministres, Villamarina

1. M. d'André à M. Guizot, 23 août, 7 octobre 1846 ; le comte Mortier, 4 février 1847. Ces dépêches et toutes celles citées à la suite, inédites des archives des Affaires étrangères, fonds Turin, t. CCCXIX et suiv.

2. Marquise d'Azeglio née Alfieri, *Souvenirs historiques*, 14 juillet 1846, p. 76.

3. Le comte Mortier à M. Guizot, 10 janvier 1847.

inspiré par les libéraux et La Marguerite sous l'influence des réactionnaires. Il était d'ailleurs dans une crise d'affaissement, due en partie à sa mauvaise santé ; ses collaborateurs se plaignaient de ne pouvoir obtenir de lui une décision catégorique. Il paraissait n'avoir le regard que tourné en lui-même. En réalité, il était outré des procédés autrichiens, inquiet de l'avenir où il prévoyait une guerre qu'il n'osait préparer, ébranlé par les arguments serrés des aristocrates libéraux qu'il recevait régulièrement et qui ne manquaient pas d'exciter sa juste susceptibilité de patriote. Trop intelligent pour ne point comprendre, il était trop timoré pour entreprendre : à lui aussi, une nouvelle secousse était nécessaire.

Le parti rétrograde était dans le désarroi, car les représentations de l'Autriche étaient faites sur un ton tel, qu'à y acquiescer, il eût été lui-même balayé. M. de la Marguerite, qui se sentait le bouc émissaire [1] de son troupeau, manifestait envers le cabinet de Vienne une indépendance nouvelle ; le vieux maréchal de La Tour se terrait, pris de rhumatismes ; les burgraves du parti guettaient une occasion, troubles de Pise, exagérations à Rome, pour crier à l'anarchie. Et à Gênes, de bonnes religieuses avaient introduit dans leurs prières un *Oremus* « pour que le ciel voulût bien éclairer la raison du Saint-Père et le préserver de l'hérésie [2] ».

Le parti libéral, au contraire, se développait avec une sûreté, une sagesse, une ampleur qui devaient assurer son succès. Un secrétaire de l'ambassade française, définissait en termes fort heureux l'action de Balbo, Cavour et leurs amis. « Les chefs du parti qui, depuis longtemps, cherche à se former

1. Marquise d'Azeglio, *loc. cit.*, p. 78.

2. Le baron d'André à M. Guizot, 23 août 1846.

en Italie, sous le nom de *Parti patriote modéré*, ont donné pour mot d'ordre à leurs adhérents d'éviter toute manifestation violente et toute expression de sentiments propres à entraîner quelque mouvement révolutionnaire. C'est aux moyens pacifiques, disent-ils, qu'ils veulent seulement avoir recours ; ils espèrent par leurs publications, par les propos qu'ils tiennent, par l'impulsion qu'ils impriment autour d'eux, développer de plus en plus le sentiment national. En même temps, par l'éloignement qu'ils manifestent pour les réformes brusques et pour tout projet de changements qui n'émanerait pas de la sagesse des gouvernements, ils s'efforcent de faire tomber les prétentions que les Princes italiens et leurs conseillers peuvent nourrir contre eux et de repousser toute solidarité avec les partisans des idées démocratiques de la Jeune Italie et les membres des sociétés secrètes [1]. » Par cette action sage et continue, en insistant aussi sur la nécessité de réformes économiques, développement des lignes de chemins de fer, abaissement des taxes douanières, renouvellement de l'industrie, le parti développait sans cesse son influence en atteignant les classes les plus modestes de la société, les petits bourgeois, les cultivateurs. Il formait ainsi une opinion publique, moins bruyante mais plus sincère et plus profonde qu'à Rome, et profitait de chaque occasion pour l'éclairer et l'échauffer.

L'élection de Pie IX avait d'abord passé à peu près inaperçue en Piémont, où le cardinal Mastaï était inconnu de tous. Mais les premières mesures du nouveau pape, l'amnistie, le plan de voies ferrées, suscitèrent à Turin et à Gênes, une vive curiosité, puis un sincère enthousiasme. « L'éloge de Pie IX est dans toutes les bouches », écrivait l'envoyé de

1. Le baron de Bourgoing à M. Guizot, 30 juin 1846.

France le 30 juillet 1846. A mesure que se développaient les réformes dans les Etats pontificaux, timides d'abord, plus précises ensuite, les deux partis politiques du Piémont prenaient position : les rétrogrades, exagérant les scènes de la rue à Rome, annonçaient une prochaine réaction du Saint-Père ; les modérés encourageaient Pie IX d'être entré dans une voie qui était la leur, où ils voulaient pousser leur roi, où ils espéraient que passeraient tous les princes à la suite de leur chef spirituel ; car, réactionnaires ou progressistes, tous comprenaient que si les réformes s'affirmaient à Rome, « il serait bien difficile de résister au torrent et de s'opposer aux améliorations reconnues nécessaires dans l'intérêt de tous[1] ». Cavour suivait avec attention le cours des événements et écrivait dans le courant de l'été : « Les réformes du pape ont monté tous les esprits[2]. »

Un autre monarque absolu donnait à la même époque des institutions représentatives à son peuple ; Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, prince sonore et grandiloquent, avait tant juré d'accorder les Chambres promises solennellement par son père, trente ans auparavant, qu'après six années d'invocations, prosopopées et appels au Très-Haut, il avait dû convoquer le Landtag uni[3]. Immédiatement le parti libéral du Piémont avait signalé cette initiative comme très louable, cet exemple du nord comme digne d'être suivi en Italie. Mais le roi Charles-Albert s'était montré rétif, et même avec plus de vigueur qu'à son ordinaire. « Le Roi de Prusse s'est volontairement mis une corde au cou, aurait-il déclaré à un confident ; je désire qu'il s'en trouve bien, mais c'est

1. Le comte Mortier à M. Guizot, 22 mai, 25 juin 1847. Le baron de Bourgoing à M. Guizot, 9 août 1847.

2. Cavour à W. de La Rive, 6 septembre 1847.

3. Lettres patentes du 3 février 1847.

à mon avis une imprudence qu'un souverain ne doit pas imiter[1]. »

Presque à la même époque, un coup de force de l'Autriche, l'annexion de Cracovie[2], avait déterminé en Piémont une explosion de colère et de crainte ; car on se demandait si le même sort n'était point réservé aux Etats secondaires de l'Italie qui oseraient espérer l'indépendance italienne et rêver la liberté de leurs institutions[3]. La haine nationale contre l'Autriche était à nouveau surexcitée.

Enfin, sur les confins même de la monarchie piémontaise, les révolutions de la Suisse, les combats fratricides du Sonderbund[4], mettaient en conflit deux idées, deux tendances, deux partis. Cette lutte soulevait les passions au sud des Alpes, car les cléricaux appuyaient les sept cantons catholiques de tous leurs vœux comme de tout leur argent ; et les hommes de progrès à Turin, quoique effarouchés par le radicalisme de la Diète fédérale, désiraient son succès, parce qu'elle combattait les Jésuites et que le libéralisme en Suisse et en Italie avaient un même ennemi, l'Autriche. « Les gens les plus modérés, écrivait Cavour un peu plus tard, désirent le triomphe de la Diète par haine des Révérends Pères. C'est absurde, mais c'est ainsi[5]. »

Dans le parti libéral du Piémont, depuis les plus modérés avec Cavour ou Balbo, jusqu'aux plus avancés, presque radicaux, tels que Valerio ou Brofferio, tout était commenté et exploité au profit de ce programme : renaissance de

1. Le comte Mortier à M. Guizot, 25 juin 1847.

2. Traité de Vienne, 6 novembre 1846.

3. Le comte Mortier à M. Guizot, 10 janvier 1847.

4. Signature du Sonderbund par les sept cantons catholiques, 11 decembre 1845 ; élections de mai 1847, isolant le Sonderbund ; le vote de l'exécution fédérale et les combats ne sont que de novembre 1847.

5. Cavour à Auguste de La Rive, 22 novembre 1847.

l'Italie par l'expulsion des barbares, adoption d'un régime de libertés politiques.

Cavour avait suivi avec une attention un peu désabusée le cour de ces événements et le développement d'un parti dont il n'était encore qu'un simple lieutenant. En 1846 il avait publié le célèbre article sur les chemins de fer, en 1847 celui sur l'influence de la politique commerciale anglaise qu'il terminait en invoquant l'Italie *nostra patria*[1]. En constatant la fortune du libéralisme national, il pouvait s'en réjouir comme d'un succès personnel. Mais, à ce moment, sa jeune carrière politique semblait gravement compromise : quelles étaient donc les causes de son impopularité ? il est assez difficile de préciser en telle matière, car la faveur du peuple souvent varie, bien fol est qui s'y fie ; ici, plusieurs raisons se juxtaposaient ; Cavour était — ou semblait — alors à l'extrême droite du parti libéral ; sa lutte à l'Association agraire contre Valerio l'avait mis, plus peut-être qu'il n'aurait voulu, dans le camp des aristocrates, en opposition avec les démocrates ; on se souvenait que son père était une des forces du parti réactionnaire ; en juin 1847, le marquis Cavour avait dû résigner ses fonctions de vicaire de Turin, et, aux critiques professionnelles on avait ajouté le reproche, injustifié semble-t-il, qu'il « avait souci de ses propres intérêts plus que de ceux de la ville[2] » ; de cette calomnie, quelque chose retombait sur son fils qui était en train de réaliser une fortune autant par ses habiles spéculations que par ses succès agricoles : l'homme politique ne doit point donner

1. *Supra*, p. 257.
2. Chiala. *Lettere di Cavour*, t. I, préface. p. 71.

prise au soupçon de gagner sur la hausse des céréales et du bétail, indispensables à la vie publique ; on raillait ses théories d'économiste, destinées, disait-on, à couvrir d'un pavillon d'honnêteté ses entreprises d'accaparement, et lors du passage à Turin de Cobden, accueilli et comme piloté par les deux frères Cavour, on avait murmuré : « Voilà la liberté du commerce gardée par le monopole[1] » ; on critiquait même la vie privée de Camille, qui n'avait point été irréprochable, son caractère enjoué et sceptique, qui n'était point celui d'un doctrinaire gourmé. Bref, l'impopularité majeure.

Cavour en souffrait, plus qu'il n'en voulait convenir. Sans doute, il ne se désintéressait pas des affaires publiques, surtout dans leur côté économique et financier : un cours d'économie politique avait été fondé à l'Université de Turin, et sa création même paraissait un « notable événement, un signe du progrès libéral[2] » ; la chaire avait été confiée à un jeune professeur napolitain, Scialoia, qui était de la même école que Cavour ; celui-ci ne manqua point d'assister aux leçons et d'y donner le signal des applaudissements. Le père du libre-échange en Angleterre, Cobden, étant de voyage en Italie, s'arrêta quelques jours à Turin (mai 1847) ; Cavour et Scialoia se donnèrent grand mal pour lui préparer une réception enthousiaste, avec visite de l'Université, des associations, et, naturellement un banquet avec discours nombreux. Camille trouva l'illustre Anglais « d'un bon sens parfait et d'un esprit très fin et très adroit », et, au festin, lui décocha ce toast charmant : « De loin on vous admire, de près on vous aime. » « De mon discours, ajoutait-il, je me suis tiré tant bien que mal[3]. » Mais ce n'était là que les amuse-

1. Filippo de Boni, dans la *Cronaca*, imprimée à Lausanne, mai 1847.
2. Berti. *Il conte di Cavour avanti il 1848*, p. 264.
3. Cavour à Emile de La Rüe, 26 mai 1847.

ments de la politique et Cavour, qui ne s'en contentait pas, se croyait écarté à jamais des réalités. Depuis ses mésaventures électorales il n'intervenait que rarement aux réunions de l'Association agraire. Il évitait même de trop discuter avec ses cousins de Genève sur les affaires suisses, car il avait constaté, soit par leurs lettres, soit lors d'un court séjour à Présinge en juillet 1847, combien ses opinions différaient des leurs; les de La Rive, d'un libéralisme très modéré, voire conservateur, avaient horreur de la Diète, dont Cavour approuvait l'action anticléricale [1].

Découragé, il annonçait qu'il ne voulait plus s'occuper que d'agriculture et d'affaires. « Quant à la politique, ajoutait-il familièrement, je m'en bats l'œil. Pendant longtemps j'ai pris la chose au sérieux; il en est résulté que les ultras m'ont accusé de radicalisme et les radicaux d'ultraïsme; je me suis trouvé un beau jour honni par les deux partis. Sur ce, je suis venu à Léri renonçant à la folle idée de jouer un rôle dans ce bas monde, sur le théâtre de la politique [2]. »

Il prolongeait ses séjours à Léri, toujours en souci de quelque nouvel aménagement des eaux, de quelque amodiation plus productive de ses terres, de quelque machine agricole et sa correspondance à ce sujet se multipliait avec l'habile ingénieur Rocco Colli. « Je crois, mandait-il à son jeune cousin W. de La Rive, que l'agriculture chez nous est encore dans les langes, et qu'il y a des prodiges à opérer pour ceux qui sauront unir la science à l'industrie [3]. » C'est ce qu'il faisait dans ses terres, et avec un plein succès : il

1. Sur les jugements de Cavour dans les questions suisses, Ruffini. *Giovinezza di Cavour*, t. II, p. 359 et suiv.

2. Cavour à Emile de La Rüe, 26 septembre 1847. Cpr. à L. Costa de Beauregard, octobre 1847.

3. Cavour à W. de La Rive, 7 mai 1847. *Lettere*, t. V, p. 144.

poussait la production de sa fabrique d'engrais chimiques, s'enthousiasmait pour un arrivage de guano, de qualité supérieure car il « empestait » abominablement : tout dans la vie agricole arrêtait son attention, céréales, asperges, bestiaux, forêts, mûriers et vers à soie. D'ailleurs il continuait à traiter des affaires et pour de gros chiffres ; établissement de chemins de fer, marchés pour des rails ou des traverses, secouant le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Desambrois, « un gros lourdaud », rabattant des entreprises « avantageuses » pour la maison de La Rüe, dont il exigeait d'ailleurs « l'option en compte à demi [1] », et il portait son entregent, son activité dévorante sur la création de la Banque de Turin, qui, on l'a dit, devenait sa chose.

Alors il semblait, il déclarait ne plus vouloir être rien d'autre qu'un agriculteur et un homme d'affaires. Mais, « chassez le naturel, il revient au galop », sans cesse, entre deux phrases, paraît dans ses lettres un petit mot, un rien sur la politique, car il y pensait toujours.

Ainsi en cet été 1847, le pape hésitait sur la voie à suivre, « le Piémont n'avait point fait un pas [2] » suivant l'expression de Balbo, Cavour jurait de ne plus s'occuper de politique ; à ce moment, une maîtresse sottise de l'Autriche allait les secouer tous, et déclancher en Italie un mouvement d'une force telle que rien ne pourra l'arrêter ; cette maladresse, c'est l'occupation de Ferrare.

III

L'acte final du Congrès de Vienne, dans son article 103, donnait à l'empereur d'Autriche le droit de garnison dans la

1. Cavour à E. de La Rüe, 16 mars 1847.
2. Balbo. *Histoire d'Italie*, t. II, p. 233.

« place » de Ferrare ; jusqu'en 1847, les troupes autrichiennes n'avaient tenu que la citadelle ; la ville même, bien que fréquentée par les officiers et les soldats, n'était point occupée militairement. Dans la nuit du 1er au 2 août 1847, une altercation se produisit dans les rues de Ferrare entre un officier autrichien et quelques passants ; le commandant de la citadelle, mécontent des autorités municipales, inquiet de la surexcitation produite par ce léger incident, organisa des patrouilles de nuit dans l'intérieur de la ville ; le cardinal-légat protesta ; le gouvernement de Milan répliqua que de nouvelles mesures de « précaution » étaient nécessaires, et ordonna l'occupation militaire de Ferrare tout entière : le 13 août, une division autrichienne prit possession de la ville. Metternich, saisi de l'incident, déclara avec hauteur que l'Autriche était dans son droit, car la « place » de Ferrare comprenait la ville entière, dont l'occupation était « devenue militairement indispensable à la sûreté de la garnison [1] ».

L'effet de ce coup de force fut instantané et foudroyant : si le gouvernement autrichien avait désiré réveiller le sentiment national en Italie, secouer les apathies, soulever contre lui tous les partis de tous les Etats de la péninsule, il avait réussi et supérieurement ; à Rome, des cris de colère accueillirent une mesure que l'on rapprochait de la récente annexion de Cracovie ; le Secrétaire d'Etat, cardinal Ferretti, engagea avec fermeté une négociation qui aboutit en décembre au départ des Autrichiens de la ville même ; à Florence, une foule immense défila devant le palais Pitti en criant : « A mort les Autrichiens » ; et le débonnaire grand-duc renvoya ses ministres réactionnaires, les remplaça par des libéraux,

1. Note de Metternich au cabinet du Vatican, 19 août 1847. *Mémoires de Metternich*, t. VII, p. 467.

décréta la formation d'une garde civique ; à Lucques, les habitants chassèrent leur duc, qui en homme pratique vendit ses droits à son voisin de Toscane ; une insurrection éclatait à Messine et Reggio de Sicile ; Milan et Venise s'agitaient d'une manière inquiétante.

En Piémont, l'indignation n'était pas moins vive. « Ici l'émotion est extrême, écrivait l'envoyé français, on s'inquiète des vues ultérieures du gouvernement autrichien, on s'indigne de ses allures provocatrices, on se demande s'il y a à Vienne un parti pris de s'opposer à toute réforme entreprise dans les petits Etats d'Italie et d'y exercer une prépotence fatale au progrès... La haine contre l'Autriche est un sentiment commun à presque tous les Piémontais, sans acception d'opinion ou de classe [1]. »

Ce sentiment était général, même le roi le partageait et ne faisait rien pour le dissimuler. Il avait, dès la première heure, écrit à son bibliothécaire une lettre, évidemment destinée à une circulation discrète, où il désapprouvait l'occupation de Ferrare et se montrait disposé à appuyer de tout son pouvoir la résistance du Saint-Père [2]. Il avait, semble-t-il, été exposé à une démarche outrageante de la Hofburg ; d'après Palmerston, le ministre d'Autriche aurait été chargé d'avertir Charles-Albert que son gouvernement s'était adressé au grand-duc de Toscane, au duc de Lucques, à la duchesse de Parme afin de les prévenir que, s'ils établissaient une garde civique, leurs pays seraient occupés militairement, le roi aurait répondu que, quant à lui,

1. Le baron de Bourgoing à M. Guizot, 20 et 23 août 1847.

2. Mêmes dépêches inédites. — M. Costa de Beauregard. *Dernières années de Charles-Albert*, p. 41, a déjà cité après Bianchi une autre lettre du roi à son ministre Villamarina annonçant qu' « il ne séparerait jamais la cause du pape de la sienne ».

il était maître de son royaume et ne souffrirait pas que personne se mêlât de ses affaires [1].

Le parti libéral et patriote était furieux [2], mais point trop mécontent, car les maladresses répétées de la cour de Vienne étaient, pour lui-même, singulièrement opportunes et lui assurait de nouveaux adhérents. Il se formait ainsi en Piémont une opinion publique avec laquelle et sur laquelle le gouvernement devait compter. Elle se manifestait par de libres conversations dans les cercles, dans les lieux publics ; on y attaquait avec férocité tout acte de l'Autriche ; on y critiquait vivement la France, pour son inertie, son apparente complicité avec le gouvernement de Vienne ; le comte Balbo rédigeait un article qui constituait contre la grande voisine « une espèce de déclaration d'hostilité [3] ». Et dès lors apparaissait dans les entretiens ce propos qui, vingt années durant, sera le très noble mot d'ordre des patriotes : *Italia fara da se.*

Tels étaient également les sentiments de Cavour, et avec son esprit pratique, réaliste, il voyait immédiatement le parti à tirer des événements. « Les actes brutaux de l'Autriche ont redoublé la force du sentiment de haine que nous ressentons pour les étrangers. Cette agitation est, à mon sens, fort heureuse ; elle rappelle à la vie la nation italienne et cimente

1. M. Guizot au baron de Bourgoing, 7 septembre 1847. Ce renseignement avait été envoyé de Londres par le duc de Broglie qui le tenait de lord Palmerston. Sondé par l'envoyé de France, M. de la Marguerite démentit toute communication menaçante, mais on peut douter de la sincérité de ses paroles, car la hautaine démarche du ministre autrichien explique très bien l'exaspération du roi et sa manifestation du 2 septembre à l'Association agraire. Cpr. *infra,* p. 314.

2. « C'est une odiosité inutile », écrivait pittoresquement la marquise Alfieri le 29 août 1847.

3. Le baron de Bourgoing à M. Guizot, 10 septembre 1847. M. Guizot avait d'ailleurs manifesté au comte Apponyi la désapprobation par le gouvernement français de la brusque occupation de Ferrare.

les liens qui unissent les gouvernements nationaux aux peuples. Jusqu'à présent tout va bien. Si nos Princes sont en même temps prudents et habiles, fermes et conciliants, l'œuvre de notre régénération politique s'accomplira sans déchirements intérieurs [1]. »

Entraîné par ce mouvement général, Charles-Albert se livra à une nouvelle manifestation qui devait avoir un grand retentissement dans le parti libéral. L'Association agraire se réunit à la fin d'août à Casale, et, dans l'émotion nationale on s'y occupait plus de politique que d'engrais : on y prononçait des discours patriotiques, on y signait une pétition au roi pour lui demander des réformes libérales, on y criait sur l'initiative de Lanza « Vive l'Italie », lorsqu'un ami de Charles-Albert, le comte Castagneto, se leva le 2 septembre pour lire une lettre personnelle du monarque et qui se terminait ainsi : « Si jamais Dieu nous fait la grâce de pouvoir entreprendre une guerre d'indépendance, c'est moi seul qui commanderai l'armée et je suis résolu à faire pour la cause guelphe (*sic*) ce que Schamyl fait contre l'immense empire russe... Ah ! le beau jour où nous pourrons jeter le cri de l'indépendance nationale [2] ! ». Des cris d'enthousiasme accueillirent cette lecture, bientôt suivis de pareilles acclamations dans le pays entier où la lettre ne tarda point à être connue. Dans le courant de septembre, le roi fit un voyage dans le Montferrat et souleva des « manifestations bruyantes et inaccoutumées [3] » ; dans toutes les villes du royaume, même enthousiasme ; à Gênes, on dépassait un peu la limite et l'on glissait des « démonstrations » au tumulte avec quelque exagération. « Cela a fort préoccupé les esprits », mandait

1. Cavour à W. de La Rive, 6 septembre 1847. *Lettere*, V, 153.
2. N. Bianchi. *Scritti e Lettere di Carlo-Alberto*, p. 46.
3. Le baron de Bourgoing à M. Guizot, 17 septembre 1847.

Cavour dans une lettre d'affaires à son banquier génois [1].

De fait, les manifestations étaient politiques autant que patriotiques : convaincu que l'on n'arriverait à l'indépendance et à l'unité nationales que par la liberté, le peuple piémontais désirait que le gouvernement commençât par des réformes profondes dans l'organisation du pays, seules capables, selon lui, de donner au royaume l'ascendant et la force nécessaires pour réaliser de plus grands projets. Et c'était bien raisonné ; et c'est ce qui advint. Dans son « coin » de Léri, où il « ne songeait qu'à retirer du riz et du maïs », Cavour estimait « qu'on ne peut se résigner à rester en arrière de Rome et de la Toscane, après les démonstrations qui ont eu lieu à Casale et dans d'autres circonstances [2] ». Longtemps le roi avait pensé autrement et Balbo qui le connaissait bien, écrivait qu' « il était d'une ardeur sans égale pour l'affranchissement de l'Italie, mais qu'il ne se sentait pour la liberté qu'une affection relative [3] ». Mais déjà il était ébranlé, et pensait à octroyer à son peuple mieux que de simples lettres privées.

Telle était, en cette fin de septembre 1847, la situation faite en Piémont par l'occupation de Ferrare : loin de s'apaiser, l'émotion qui en était née allait croissant, « les symptômes d'agitation se multipliaient » dans le royaume et les diplomates ne s'y sont pas trompés lorsque, quelques mois plus tard, ils attribuaient au coup de force autrichien la cause originale de la transformation qui s'est si rapidement faite dans le Piémont, dans l'Italie entière [4].

D'autres incidents allaient entretenir le feu sacré.

1. Cavour à E. de La Rüe, 11 septembre 1847.

2. Cavour à E. de La Rüe, 26 septembre 1847, à L. Costa de Beauregard, octobre 1847.

3. Costa de Beauregard. *Dernières années de Charles-Albert*, p. 45.

4. Baron d'André à M. Guizot, 4 janvier 1848.

IV

Chaque soir, sous le beau ciel de Turin, des jeunes gens, de petits bourgeois avec leurs familles, se réunissaient sur la promenade des anciens remparts pour y chanter en chœur l'hymne à Pie IX et acclamer le roi : et quand leur gorge était lasse, ils s'en allaient coucher. Le 1er octobre 1847, veille de l'anniversaire de Charles-Albert, la manifestation se fit un peu plus animée et plus nombreuse ; on cria : « Vive le roi, vive Pie IX, vive les Lucquois[1], vive l'Italie et à bas les Jésuites. » Les manifestants, pour rentrer en ville, se dirigèrent vers l'hôtel du ministre d'Autriche, suivis naturellement d'une quantité de badauds ; la police fit un barrage, assez maladroitement ; la foule pressant sur les agents, on fit intervenir des carabiniers, et un peloton de soldats qui distribuèrent avec une générosité excessive force coups de plat de sabre et de crosse de fusils ; la foule se dispersa à grands cris, laissant sur le champ de bataille une belle collection de chapeaux et de bonnets ; les sbires arrêtèrent quelques manifestants, qu'il fallut bien relâcher le lendemain. Bref, un peu d'ardeur des patriotes, beaucoup de maladresse et de brutalité de la police, tel était le bilan de la soirée.

L'opinion publique, déjà excitée par ailleurs, s'émut, s'irrita, reporta sur le roi la faute de sa police, et le 2 octobre aucune acclamation ne fut poussée en l'honneur du souverain, ainsi qu'il eût convenu pour sa fête ; bien mieux, on fredonnait une chanson composée dans la nuit même par le jeune Carbone, où, représentant le roi entre ses deux ministres

1. En l'honneur de la révolution de Lucques, *supra*, p. 312.

ennemis, le libéral Villamarina et le réactionnaire La Marguerite, il raillait :

Il fut appelé Tentenna le premier
Tantôt le berçait Blaise, et tantôt Martin,
Mais l'un vite, l'autre lentement,
Et le roi disait : Vite, lentement,
Bien Blaise, très bien Martin [1].

Le syndic de la ville se rendit auprès du roi pour protester contre les brutalités des agents. L'Inspecteur général de la Police voulut couvrir ses subordonnés, et prit un arrêté interdisant les rassemblements de toute nature sur la voie publique, ce qui était d'une belle maladresse. « La réaction commence, notait Cavour, et les ultras relèvent la tête [2]. » Ainsi, dans la situation si nerveuse où se trouvait la capitale depuis un mois, l'affaire devenait mauvaise.

Le ministre de la Guerre et de la Police, Villamarina, se trouvait dans une position délicate ; naturellement les répressions policières avaient été faites en dehors, au-dessous de lui, et, libéral par nature et par politique, il ne pouvait que les désapprouver ; l'arrêté de l'Inspecteur général interdisant les rassemblements ne lui avait pas été communiqué ; et pourtant ministre de la Police il était responsable devant l'opinion publique des actes de ses subordonnés. Aurait-il voulu les frapper, il n'eût pu, une volonté plus haute que la sienne les couvrant. Pour se dégager de cette fâcheuse situation, il demanda au roi d'être relevé de ses fonctions pour la police seulement. Deux jours après, de bon matin, un grand laquais se présentait au ministère de la Guerre porteur d'une lettre du roi ; Villamarina y apprenait que toutes ces ovations

1. Orsi. *Histoire de l'Italie moderne*, p. 136.
2. Cavour à de La Rüe, 9 octobre 1847.

répugnaient extrêmement au roi. « Je suis né dans la révolution, continuait Charles-Albert, j'en ai parcouru les phases, et je sais ce que c'est que la popularité. Aujourd'hui : *Viva !* demain : *Mort* ». Et pour finir, il se disait assoiffé de « tranquillité [1] ». Villamarina ne s'y trompa point, c'était sa démission forcée ; il répondit en ce sens, congédia ses audiences, rassembla ses papiers, fit ses adieux à ses collaborateurs, et se retira dans son privé (9 octobre).

Charles-Albert était assez intelligent pour comprendre que dans l'état de l'opinion publique, la retraite forcée du ministre de la Guerre ne passerait point sans tumulte ; car, au pouvoir depuis longtemps, aimé de l'armée, très populaire dans le public qui lui attribuait tout ce qui s'était fait dans le sens des idées libérales, « Villamarina ne pouvait être frappé seul sans qu'il en résultât un vif mécontentement. Laisser M. de la Marguerite lui survivre dans le cabinet, c'eût été donner victoire complète au parti jésuitique et rétrograde [2] ». Le ministre des Affaires étrangères fut donc avisé qu'il était autorisé à prendre un repos bien mérité par ses longs services et sur-le-champ remplacé. Ainsi Samson dans sa chute entraînait le philistin [3]. Déjà on annonçait de nouvelles démissions ; il n'en fut rien, au contraire : M. Desambrois, qui n'était que Secrétaire d'Etat, reçut le titre de ministre de l'Intérieur. Les successeurs des deux grands déchus furent des hommes neutres et inconnus, à la Guerre le général de Broglie, qui commandait la brigade de Savoie, aux Affaires étrangères le comte de Saint-Marsan, ministre de Sardaigne à Naples ; l'un et l'autre habitaient loin de Turin, n'avaient point été mêlés aux incidents de l'été ; et

1. Bianchi. *Scritti e Lettere di Carlo-Alberto*, p. 52 et suiv.
2. Le baron d'André à M. Guizot, 11 octobre 1847.
3. Le marquis d'Azeglio à son fils, 11 octobre 1847.

ce « véritable coup d'Etat » se terminait par ceci, que le roi n'avait plus auprès de lui que « des conseillers soumis [1] ».

Cet événement ne se passa point sans vifs commentaires ; l'opinion publique ne craignait plus de s'affirmer, et elle était inquiète. Quel était le sens, et quelle la portée du congé des deux chefs des réactionnaires et des libéraux ? le roi allait-il diriger en personne le gouvernement et dans quel esprit ? « Quelle couleur prendra M. de Saint-Marsan » [2] ? Ces questions étaient posées « avec impatience », les réponses données par chacun dans le sens où le portait sa propre opinion. Et Cavour, tout détaché qu'il fût de la politique, n'était pas le moins curieux de l'avenir.

A ce moment, se précisait un projet dont l'initiative revenait au pape, mais qui répondait bien aux pensées de Charles-Albert. Pie IX et ses conseillers libéraux avaient estimé que pour unir les peuples italiens, rien ne serait plus efficace que de lier leurs intérêts économiques par une Ligue douanière, analogue à celle que la Prusse avait si heureusement réalisée en Allemagne par le Zollverein. La secousse produite par l'occupation de Ferrare ne pouvait qu'être favorable à cette union : ainsi les États pontificaux, la Toscane, Lucques (nouvelle manière), le Piémont formeraient une vaste agglomération, unie par de mêmes lois économiques. Un subtil prélat, Mgr Corboli, fut chargé de se rendre à Florence et Turin pour sonder monarques et ministres. Charles-Albert hésita-t-il, comme on l'a dit, exigeant pour assurer la préséance politique du Piémont des conditions auxquelles ne pouvaient souscrire ni Rome, ni Florence [3] ? En tout cas, à la fin

1. Le baron d'André à M. Guizot, 12 octobre 1847.

2. Cavour à E. de La Rüe, 22 octobre 1847.

3. Correspondance Italy, I, 193 ; *Rivista storica del Risorgimento*, I, 265 ; Bolton King, II, 202.

d'octobre, les bases de l'union douanière semblaient posées[1].

Mais ces négociations n'étaient connues que dans un cercle très restreint ; elles ne pouvaient donc exercer d'influence sur le grand public. Dans le sud de l'Italie de nouveaux incidents se produisaient, l'octroi d'une Consulte par Pie IX, la dure répression de la révolte de Sicile, qui surexcitaient en Piémont les esprits déjà nerveux. « L'opinion publique s'impatiente et devient chaque jour plus exigeante, écrivait à ce moment Cavour. L'excitation est immense et les moyens de compression ne pourraient avoir qu'un succès momentané. La maladie qui travaille le pays est grave, par la violence on viendrait à bout de l'état aigu, mais ce serait pour tomber dans un état chronique auquel la moindre secousse extérieure ou commotion intérieure pourrait devenir fatale[2]. » Et de fait, les manifestations avaient recommencé à Turin, avec cris de vive Pie IX sans allusion à Charles-Albert, peu graves en elles-mêmes, mais « dont la répétition faisait la gravité ». On ne pouvait s'y méprendre, « il se formait en Piémont, sinon une opposition violente et décidément hostile au pouvoir, tout au moins un parti qui blâmait ouvertement le gouvernement et se séparait assez nettement de lui : avocats, médecins, jeunesse des écoles, nombreux partisans dans la fraction considérable du clergé où les idées de Gioberti s'étaient popularisées et qui détestait les Jésuites[3] ». Or on préparait un prochain voyage du roi à Gênes. Qu'adviendrait-il dans cette ville au tempérament chaud, à l'expression vive ?

Charles-Albert se sentait à une heure décisive de sa carrière royale. Résistât-il, il risquait d'être entraîné, voire balayé par la colère populaire. Cédât-il, prît-il la direction du mou-

1. Le baron d'André à M. Guizot, 27 octobre 1847.
2. Cavour à L. Costa de Beauregard, octobre 1847.
3. Le baron d'André à M. Guizot, 25 et 27 octobre 1847.

vement, il pouvait assurer l'hégémonie de sa couronne et de son pays. Brusquement il se décida, avec la soudaineté des hésitants lorsqu'ils prennent un parti. Et, vers le 25 octobre, il donna ordre à ses ministres de préparer tout un plan de réformes administratives et judiciaires. Son cabinet ne put travailler dans un tel mystère que les diplomates, la cour n'eussent vent des mesures en préparation ; les hypothèses et les indiscrétions couraient ; Cavour annonçait « de grands projets..., des concessions, mais que seront-elles ? » Soudain tout éclata.

Le 30 octobre 1847, paraissaient ou plutôt étaient annoncés avec quelque fracas dans la *Gazette Piémontaise* une série d'actes royaux accordant, suivant le langage du temps, des *Réformes*. Le plus remarqué de ces actes consistait dans des Lettres patentes[1] destinées à faciliter la publication par la voie de la presse ; qu'on n'aille point croire à la liberté de la presse telle qu'elle existe aujourd'hui dans tous les pays libres : pour publier un journal, il fallait obtenir l'autorisation du ministre de l'Intérieur et déposer un cautionnement de deux à trois mille lires ; l'on ne devait d'ailleurs, dans la gazette, « offenser » ni la religion et ses ministres, ni la morale publique, ni le roi, ni le gouvernement, ni les autorités, ni les puissances étrangères, ni quelques autres choses sacrées ; il ne pouvait être publié de journaux politiques que dans les chefs-lieux de division, et la censure continuait une surveillance assidue autant que préalable. Mais, comparé à l'arbitraire de la veille, ce régime encore si sévère paraissait libéral ; car la censure passait à des commissions offrant quelques garanties, leurs décisions étaient susceptibles d'appel, le taux des amendes était déterminé, et il n'était désormais

1. Elles n'ont paru que dans la *Gazette Piémontaise* du 26 novembre, mais leur sens général était dès lors connu.

plus tout à fait impossible, avec beaucoup de protections et de prudence, d'organiser un journal indépendant : le tout était dans la manière. Un second édit établissait un système nouveau d'administration communale et provinciale : les conseillers communaux étaient désormais élus et les syndics (maires) choisis parmi eux ; les provinces devenaient des personnes civiles, administrées par des Conseils composés de membres choisis par le Roi parmi les candidats proposés par les communes et parmi les syndics des communes principales. Un autre édit publiait un code de Procédure criminelle ayant pour base la publicité des débats ; les juridictions exceptionnelles étaient abolies, une Cour de Cassation assurait l'unité de jurisprudence, et des tribunaux spéciaux étaient organisés pour connaître du contentieux administratif. On annonçait la translation de la police des autorités militaires à l'administration civile, la réglementation des rassemblements sur la voie publique, la tenue des registres de l'état civil par l'autorité civile. Enfin le roi affirmait sa détermination de convoquer au moins une fois par an les conseillers d'État extraordinaires, qui seraient portés au nombre de deux par circonscription et seraient choisis parmi les membres des Congrès de circonscription (*Congressi di circondario*) eux-mêmes élus par les conseillers provinciaux.

Il est vrai, de ces mesures les unes étaient étudiées et mûries depuis longtemps ; d'autres n'étaient annoncées qu'avec une imprécision voulue ; et d'autres n'étaient accordées qu'avec d'inquiétantes réserves, mais ce n'en était pas moins des réformes, de grandes réformes. D'ailleurs, il faut le reconnaître, toutes ces promesses furent exécutées l'une après l'autre, sincèrement et rapidement, dans un esprit de libéralisme et de franchise. « Le roi était décidé désormais, a écrit son premier ministre constitutionnel ; dès cet instant il ne

recula plus, il n'eut plus une défaillance[1]. » Et Cavour, avec un optimisme avisé, s'exclamait joyeusement : « Nous avons passé le Rubicon[2]. »

Dans tout le Piémont, l'impression fut profonde, d'autant plus que la surprise était grande, et l'enthousiasme déborda. « Fêtes, illuminations et cris sans nombre », mandait encore Cavour à son correspondant de Gênes. Chaque soir comportait sa manifestation, avec défilé devant le Palais-Royal, torches en flammes, bannières portant pour inscriptions « Vive le Roi, vivent les Réformes », et, sous la fenêtre du monarque bien-aimé, chant de l'hymne de Bertoldi.

« Monte en selle et soulève ton glaive,
« Avec la cocarde d'azur et la bannière,
« Nous nous lèverons tous avec toi. »

A Gênes, dans toutes les villes de province, dans les moindres bourgades, même enthousiasme, mêmes démonstrations. A son départ de Turin pour Gênes et durant tout son voyage, Charles-Albert passa devant des foules enthousiastes, accueilli au chant des hymnes composés à cette occasion et par des harangues qui développaient avec lyrisme ce thème invariable, désormais programme de tout le royaume : indépendance à l'extérieur assurée par la liberté à l'intérieur.

Il n'y avait point à s'y méprendre : la nation prenait conscience de sa force et manifestait sa volonté. Le ministre de France en discernait les raisons et les conséquences avec une pénétrante sagacité : « Pendant ces trois mois qui viennent de s'écouler, écrivait-il[3], l'opinion publique, tour à tour excitée et comprimée, passant de l'espérance au découragement, a

1. Balbo. *Histoire d'Italie*, t. II, p. 234.
2. Cavour à E. de La Rüe, 8 novembre 1847.
3. Le baron d'André à M. Guizot, 4 et 8 novembre 1847.

fini par s'aguerrir et elle vient de se montrer en plein jour avec une vigueur qui désormais doit imposer les plus grands ménagements pour elle et lui assurer une action considérable sur la marche du gouvernement... Le jour où elle manifesterait avec une semblable vigueur non plus sa satisfaction, mais son mécontentement, le gouvernement se trouverait en présence de troubles fort sérieux. C'est là une grave modification de la monarchie sarde où jusqu'ici la volonté du Roi avait été omnipotente et faisait varier la politique du pays suivant qu'il lui convenait. »

Le gouvernement le comprit ainsi, qui prit ombrage des manifestations et résolut d'y mettre un terme. Le 13 novembre, le roi écrivit aux gouverneurs des provinces une lettre, publiée à la *Gazzetta Piemontese* du 15, pour les charger de remercier les populations des marques d'attachement qu'elles venaient de donner à leur souverain et pour les engager à rentrer dans leurs habitudes. L'intention était sensée, la forme était maladroite : « On a fait écrire à notre bon roi, mandait Cavour, une lettre bien peu judicieuse[1]. » Et l'effet fut déplorable ; à Gênes les manifestations ne cessèrent point, mais elles dévièrent ; on acclama Gioberti et les Réformes, on conspua les Jésuites ou le gouverneur de la ville ; de Charles-Albert, mot ; sauf un jour où il traversait une place pour aller à la messe chez les Jésuites, la foule se précipita à sa rencontre en criant : « N'y allez pas, Sire, n'y allez pas[2]. » Dans certaines villes de province, les démonstrations prenaient un même caractère d'opposition politique : à Mortara des réunions publiques se tenaient au théâtre en faveur des réformes ; des officiers y assistaient, plutôt en curieux qu'en manifestants, « ni perturbateurs, ni factieux », tous furent mis

1. Cavour à Giacomo Giovanetti, novembre 1849.
2. Costa de Beauregard. *Dernieres années de Charles-Albert*, p. 68.

aux arrêts forcés[1]. A Turin, constatait Cavour avec satisfaction, « l'esprit, en général, est excellent..., les modérés ont le dessus ».

Le roi était attristé de ce revirement populaire ; il n'avait point compris la formation d'une opinion et d'une volonté publiques, vivant isolé, mal renseigné par ses conseillers, et il ne saisissait point que les réformes du 30 octobre développaient dans le peuple le sentiment de sa force. Charles-Albert était, comme on l'a écrit avec une involontaire ironie, « écœuré de popularité », et ceci était bien dans son caractère, qui le portait d'un extrême à l'autre, en un perpétuel balancement d'opinion. De là, la manière dont il rentra dans sa capitale ; on avait préparé pour ce retour une fête plus belle que les précédentes ; un comité, présidé par le marquis Robert d'Azeglio, avait organisé les délégations et les arcs de triomphe, les hymnes et les chorales ; le 5 décembre, chacun était à sa place, c'était « magnifique[2] »..., et le carrosse royal arriva à grande allure, toutes glaces levées, le monarque invisible ; à peine parut-il un instant au balcon. La déception fut vive, et non dissimulée. On excusa le roi par le mauvais état de sa santé, qui n'était que trop réel. Mais au fond tous devinaient chez le monarque une crainte à s'engager, un désir de se reprendre, une incapacité « à comprendre où l'emmènent les promesses qu'il a faites le 30 octobre[3] ».

Cependant ces promesses produisaient leurs conséquences nécessaires ; un nouveau ministre prenait le portefeuille de l'Intérieur, comte Borelli, peu connu, âgé, très prudent et réservé ; Alfieri, le libéral directeur de l'Enseignement, rece-

1. Cavour à E. de La Rüe, 23 novembre 1847.

2. Cavour à E. de La Rüe, 7 décembre 1847.

3. Lettre de Sonnaz, le fidèle compagnon du roi, 9 décembre 1847. Costa de Beauregard, p. 71.

vait le titre et la dignité de ministre d'État ; le personnel administratif était renouvelé, les « ultras » remplacés par des modérés, et le changement le plus significatif était le départ de l'impopulaire gouverneur de Gênes. Des mœurs nouvelles s'introduisaient. « Un esprit de vitalité s'est réveillé chez nous, écrivait la marquise d'Azeglio[1]. On parle, on va, on se remue, on s'aborde, on se réunit... Les préjugés de caste se neutralisent par le besoin de se fortifier dans l'union. La classe moyenne est la plus démonstrative et le peuple va par instinct, sans bien comprendre ce qu'on lui a accordé, sans se rendre compte des avantages qu'il en peut retirer, il sent qu'il peut y gagner et s'en réjouit. »

Comment éduquer ces « masses profondes » ? par la brochure, et le comte Balbo, chef des libéraux, donnait *Quelques paroles sur la situation nouvelle*[2] ; mais la brochure passe et n'atteint que peu de lectures ; — par les discours, et pour mieux attirer les auditeurs chaque parti organisait des banquets semblables à ceux dont allait surgir à Paris la Révolution de février ; — par la presse surtout, et on s'activait à fonder des journaux : c'était la maîtresse pensée de Cavour et l'objet de son travail quotidien.

V

Jusqu'en 1840, il n'y avait, dans le royaume, en dehors de l'officielle *Gazette Piémontaise*, point de journaux à nouvelles et polémiques[3] ; quelques recueils de technique, méde-

1. Marquise d'Azeglio à son fils, 28 novembre 1847. *Souvenirs historiques*, p. 162.

2. Comte César Balbo, *Alcune parole sulla situazione nuova*. Fin novembre 1847.

3. Cet alinéa d'après un opuscule inédit de R. Rey, le littérateur genevois, sur le *Journalisme littéraire et politique en Piémont*.

cine ou jurisprudence, une ou deux revues littéraires pour les sonnets et épithalames des lauréats des Académies locales, et de rares feuilles à faits divers, telle était la presse du royaume. Vers 1840 parurent des revues et journaux plus sérieux et se révélèrent deux journalistes de tempérament, appartenant l'un et l'autre au parti progressiste avancé, Brofferio et Valerio, l'adversaire de Cavour à l'Association agraire. Né pour l'agitation politique, poète dramatique, chansonnier populaire, avocat disert, écrivain à la plume rapide et séduisante, Angelo Brofferio avait « escarmouché » dans le *Daguerréotype*, où en manière de plaisanterie il glissait des vérités, puis écrit dans le *Messager de Turin* où avec beaucoup de prudence il combattait le parti austro-clérical. Valerio, avec sa chaude imagination, écrivait dans le *Subalpino*, revue grave et austère où lui-même ne pouvait donner sa mesure, dans les *Lectures populaires* supprimées pour leur hardiesse, ô combien relative, puis dans les *Lectures de famille* où il cherchait à intéresser le public aux questions sociales, aux œuvres de bienfaisance et d'utilité matérielle ou morale. Mais une censure soupçonneuse veillait, interdisant tout débat politique, cherchant partout des allusions, menaçant si bien de suspension ou de suppression les infortunés journalistes que ceux-ci pour obtenir leur pardon entonnaient à chaque fin d'article un pompeux éloge de Charles-Albert, leur souverain bien-aimé.

Les Lettres patentes sur la presse, qui furent publiées à la fin de novembre, assuraient un régime d'autant meilleur que le gouvernement montrait dans leur application un esprit très libéral : un édit de la Cour des Comptes réduisit à cinq centimes le timbre sur les journaux, « afin que la question financière ne formât pas obstacle à l'exercice de la presse » ; les censeurs, à Turin comme à Gênes, furent tous choisis

dans le parti libéral et leur modération coutumière permettait tout espoir aux futurs journalistes. Sur le champ, quatre journaux politiques furent fondés : le *Risorgimento* par le parti de l'aristocratie libérale, la *Concordia* par les progressistes qu'on appellerait aujourd'hui de gauche avec Valerio et Brofferio, l'*Opinione* par Giacomo Durando avec un programme analogue mais moins net, un peu plus tard la *Gazzetta del Popolo*, à bas prix « pour répandre le désir de la liberté et l'horreur de l'hypocrisie[1] ».

Dès le début de novembre, à peine connu le sens général des Lettres patentes sur la presse, un groupe d'amis politiques se réunit, probablement sur l'initiative de Cavour, — car c'est lui qui relançait les collaborateurs, — pour rechercher le meilleur moyen de combattre ce double péril, « à droite les tempêtes des exagérés et à gauche les résistances des rétrogrades »[2] ; ainsi résolurent-ils de fonder un journal qui développerait les idées de progrès par étapes, de sage liberté et d'indépendance nationale, déjà professées par le comte Balbo dans ses *Speranze d'Italia* et par Cavour dans ses différents articles. Le 10 novembre, le projet était arrêté dans ses grandes lignes. Balbo prenait la direction politique du journal ; à ses côtés, Santa-Rosa, Castelli, Franchi, et « beaucoup d'autres », et surtout Cavour.

Ces hommes étaient convaincus, intelligents, deux au moins d'une incontestable supériorité, mais leur inexpérience était complète en matière de presse, aucun n'avait idée de la direction d'un journal politique ni la moindre expérience de la rédaction rapide et d'actualité. Ils étaient d'ailleurs pressés de paraître le plus tôt possible, pour profiter des circonstances

1. Brofferio. *Storia del Piemonte*, fasc. V, p. 24 et suiv.

2. Cavour à Giovanetti, 10 novembre 1847.

favorables et s'imposer les premiers à l'attention publique. Ainsi durent-ils tout improviser en quelques jours, et leur succès est dû à leur activité.

Leur programme se trouvait dans leurs écrits précédents et Balbo n'avait qu'à en résumer les grandes lignes ; mais deux difficultés se dressaient devant eux, la question d'argent, l'organisation des services : à les résoudre, Cavour employa toute son expérience d'homme rompu aux grandes affaires.

Les fonds nécessaires pouvaient, heureusement, être réunis sans trop de mal, car le groupe appartenait à un monde fortuné et chacun de ses membres avait des relations étendues. Sur le conseil de Cavour, on décida la fondation d'une société au capital de cent mille lires, divisé en actions de deux cents lires. « Ainsi, écrivait Cavour, nous sommes certains de surmonter les premières difficultés qu'une telle entreprise doit nécessairement rencontrer en ses débuts. Je crois que nous n'aurons point de peine à placer en bonnes mains nos cinq cents actions[1]. » Et lui-même en prend un paquet à son compte, écrit à ses amis pour qu'ils souscrivent, et charge son banquier de Turin, Emile de La Rüe, de se faire le « démarcheur » du journal. Aux bulletins de souscription est joint un programme, qui n'est autre chose que la récente brochure de Balbo tailladée en raccourci. Et Cavour glisse à ses intimes : « Adressez-vous surtout et uniquement aux gens de l'opinion modérée. Dites-leur à demi voix qu'il s'agit de combattre l'influence d'un journal exagéré, *la Concordia*, et qu'il est de la plus grande importance de s'organiser promptement... On intrigue beaucoup contre nous. La médisance et la calomnie vont leur train[2]. »

1. Cavour à Giovanetti, 10 novembre 1847.

2. Cavour à Emile de La Rüe, 21 et 18 novembre 1847.

Les souscriptions vinrent, nombreuses et riches, mais trop lentes au gré du bouillant Camille. A la fin de novembre, le groupe que présidait Balbo décida de commencer immédiatement la publication d'une feuille hebdomadaire aux risques et périls des membres fondateurs, et de continuer à rechercher des souscriptions pour le journal quotidien qui verrait le jour quand on aurait réuni les cinq cents actions. Ces hommes de foi n'eurent pas longtemps, d'ailleurs, à attendre ; à la mi-décembre on avait souscrit aux cinq cents actions, et « avec cent mille lires nous pouvons vivre quatre années[1] » (temps heureux !) ; peu après l'Assemblée générale autorisa une augmentation de capital. Ainsi était résolu le problème financier.

Restait à constituer le journal même ; un tel organisme comporte au moins trois éléments, une direction politique, un secrétariat, le corps des rédacteurs. Balbo prenait la première en fait, sinon en nom ; Cavour s'emparait joyeusement du second et les rédacteurs, on les cherchait.

Le désabusé de Léri avait mis de côté son manteau de scepticisme qui lui allait mal ; revenu à Turin, il courait à droite et à gauche, organisait les délégations des commerçants et de la Chambre de commerce qui devaient aller à Gênes remercier le Roi de son projet d'union douanière ; le monarque, rentré dans ses doutes, annonçait qu'il ne voulait plus recevoir de députation. « J'en suis tout capot, écrivait Cavour, le pouvoir a fait un faux pas. Patience ! Il faut se résigner, car ce ne sera ni le seul, ni le dernier[2]. » Et il se rabattait sur la création de la *Gazette*, étonné lui-même de tout ce qu'elle comporte de détails et de soins. « L'organisation d'un journal

1. De tous ces détails les lettres de Cavour sont pleines et elles démontrent à quel point il était l'organisateur véritable du journal.

2. Cavour à Émile de La Rue, 18 novembre 1847.

politique est pour le moins aussi difficile que l'organisation d'une province[1]. » Mais, à tout il donnait solution. Il fallait obtenir l'autorisation du ministre de l'Intérieur : il l'a, sans grande difficulté d'ailleurs : — trouver une imprimerie, capable d'un tirage prompt et sûr : on s'adressa à la typographie Cotta et Pavesio ; — installer des bureaux, avec une permanence, « l'office du journal est ouvert de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi » ; — trouver des amateurs pour les annonces et insertions, car il n'existait point de courtier de publicité ; comme prix, on se contentera de peu, quinze centimes la ligne ; — enfin grouper des rédacteurs ; et c'était plus difficile ; car les hommes ne manquaient point dans le parti, mais beaucoup étaient des amateurs, incapables d'un travail suivi, rebelles aussi à toute discipline d'un parti, écrivant à leur heure et à leur gré, peut-être excellents publicistes, mais point journalistes. Balbo et Cavour firent donc leur choix. « Les collaborateurs du journal sont peu nombreux, écrivait celui-ci, Balbo fera tous ou quasi tous les articles politiques. Il en a contracté l'obligation formelle avec moi. Je dirigerai la politique extérieure. Santa-Rosa, Galvagno, Cassinis, Boncompagni traiteront les questions générales[2]. » Tel sera le cadre normal de rédaction et le comité tient sa première réunion le 30 novembre dans la maison du comte Rignon. Mais en outre, il est nécessaire de trouver des correspondants de province et de l'étranger, puis des collaborateurs exceptionnels : Cavour écrit à ses amis, il en a partout, et pour ajouter au grand nom de Balbo le grand nom de Maxime d'Azeglio, il relance le poète qui de Rome répond par des promesses un peu vagues[3], mais que Cavour tient pour des réa-

1. Cavour à Giovanetti, 17 décembre 1847.
2. Cavour à Gaudenzio Gautieri, à Giovanetti, novembre et décembre 1847.
3. Massimo d'Azeglio à Cavour, 13 décembre 1847.

lités en s'écriant : « Massimo d'Azeglio est avec nous[1]. » Il avait raison par avance ; M. d'Azeglio donna à son « très cher comte Camille » les plus précieux encouragements, séduit par l'allure du journal et du journaliste. Et de fait, ce diable de petit homme avait tant d'entrain et de bonne humeur que rien ne lui résistait ; partout il poussait les autres et se poussait au premier rang ; dès le second numéro de la gazette, Cavour y apparaissait comme directeur et rédacteur en chef.

Maintenant, il s'agit de composer le premier numéro. Quel titre adopter, qui indique à prime lecture le but même du journal ? que veut le groupe ? éveiller toutes les activités pour la renaissance du Piémont et de l'Italie, contribuer à la liberté politique dans le royaume et à son indépendance envers tout étranger, réaliser ainsi avec Balbo *les Espérances d'Italie,* faire de la Patrie, — de la grande Patrie, — la première des nations, *Il primato* ; bref « coopérer au grand œuvre de résurrection (Risorgimento) commencé par le gouvernement » — et le mot s'impose : le journal s'appellera le *Risorgimento*. Balbo rédige le programme, chacun écrit son article, Cavour porte le tout à l'imprimerie, surveille, revoit, corrige, dans la délicieuse émotion des « bonnes feuilles ».

Et le 15 décembre 1847, paraît le premier numéro du « *Risorgimento*, journal quotidien, politique, économique, scientifique, littéraire ». Un « programme » de César Balbo, des articles d'actualité rédigés par Balbo, Cavour, Castelli, Santa-Rosa, enfin un plan d'action signé par « la Direction », tel est l'ensemble ; il est hors de pair. Le programme de Balbo et l'article de Cavour méritent d'être spécialement signalés[2].

1. Cavour à Emile de La Rüe, 27 décembre 1847.

2. Le journal ne semblait point destiné par avance à la gloire, aussi les premiers numéros en sont-ils devenus fort rares ; les Bibliothèques publiques n'en possèdent généralement que des exemplaires isolés, heureusement la Bibliothèque de l'Université de Turin en a une collection com-

« A nombreuses reprises pendant les longs siècles de nos misères, on rêva de la résurrection de l'Italie. Le moindre rayon semblait une grande lumière à travers les ténèbres », ainsi commençait l'article-programme et il constatait les déceptions accumulées. Mais voici que, depuis peu, « on espère, on crie : « Risorgimento d'Italia ». Et à grands traits Balbo retrace l'histoire des derniers événements : « l' « acte d'indépendance » de Charles-Albert en mai 1846, l'avènement de Pie IX, les réformes du grand-duc de Toscane et du roi de Piémont, le projet de ligue douanière : ainsi ont fait les monarques. « Et les peuples ?... Le peuple italien s'est levé comme un seul homme, non pour une révolution, mais pour les réformes ; non pour combattre, mais pour s'unir à ses princes. » Comment le Risorgimento se développera-t-il ? sur ces cinq principes : 1° Indépendance ; — 2° Union entre les princes et les peuples ; — 3° Progrès dans la voie des réformes ; — 4° Ligue des princes entre eux ; — 5° Modération forte et ordonnée. « Maintenir et développer, c'est le devoir de tous. Et à maintenir et développer pour leur part, les soussignés, unis à quelques amis, ont fondé le présent journal : voilà tout leur programme. »

Rien de révolutionnaire, on le voit, rien qui pût effaroucher les princes ; et l'avenir, — dont les rédacteurs du journal « furent une grande part », — dépassa singulièrement les lignes de leur programme. Mais dans ce premier numéro du premier journal du nouveau régime, une ligne de conduite, une « politique » est tracée, si modérée que chaque monarque peut la prendre à son compte : et c'est bien pourquoi la direction l'a rédigé ainsi.

L'article de Cavour, écrit un peu à la hâte, exposait *l'In-*

plète et nous remercions M. Per', consul de France, des recherches qu'il a bien voulu y faire pour nous.

fluence des Réformes sur les conditions économiques de l'Italie et développait des idées chères à l'ami de Cobden, nées de ses voyages en Angleterre. La nouvelle vie publique qui va en s'étendant vite dans toutes les parties de l'Italie, y était-il dit en substance, ne peut qu'exercer une influence considérable sur ses conditions matérielles. La renaissance politique d'une nation ne se sépare jamais de sa renaissance économique. Un peuple qui progresse dans les voies de la civilisation, doit nécessairement progresser en richesse, en puissance matérielle. « Faisons que tous nos concitoyens riches et pauvres, les pauvres plus que les riches, profitent de la civilisation en progrès, de la richesse en accroissement, et nous aurons résolu, pacifiquement, chrétiennement, le grand problème social que d'autres prétendent résoudre par des révolutions terribles et des ruines effroyables. » C'était honnête, point transcendant, un peu d'eau bénite de cours d'économie politique.

Les exemplaires de ce premier numéro furent, par les soins de Cavour, répandus en grand nombre, sa composition même constituant la meilleure réclame. Ces débuts, sans être bruyants, eurent un certain retentissement, car ils révélaient une force, un groupe avec un programme précis. Rendant compte des trois nouveaux journaux en formation, le chargé d'affaires français écrivait. « Le *Risorgimento*, plus modéré que les deux autres, demande de nouvelles concessions et toujours l'indépendance italienne[1]. »

On attendait le second numéro, qui est la pierre d'achoppement de toute publication nouvelle. Il parut le 21 décembre. Tout l'article de tête, — ce que Cavour appelait par souvenir de voyage le *Premier Paris*, — était tenu par une supplique

1. Le baron d'André à M. Guizot, 25 décembre 1847.

des « Italiens de l'Union » au roi des Deux-Siciles. Seul des grands monarques italiens, — l'empereur d'Autriche ne pouvait compter pour tel, — le souverain de Naples n'avait rien accordé à son peuple, et, une révolution ayant éclaté en Sicile, il la réprimait durement.

Les journalistes du parti réformiste pensèrent qu'il céderait peut-être à leurs supplications. « Non sujets de Votre Majesté, écrivaient-ils, mais Italiens des autres *provinces* (c'est le mot textuel, l'Italie dans leur pensée ne devait plus être découpée qu'en *provinces*), et très intéressés par là au bien de vos peuples, de votre couronne, et de votre et notre *patrie commune* (la pensée est identique, sous une autre forme) nous nous approchons de votre trône, ô Sire, pour vous supplier de vouloir bien accéder à la politique de Pie IX, de Léopold et de Charles-Albert, à la politique italienne, à la politique de la Providence, du pardon, de la civilisation et de la charité chrétienne. » Dans un style lyrique, voire ampoulé, on montrait au monarque retardataire le mouvement qui secouait l'Italie et « triompherait de tous les obstacles, de toutes les puissances humaines ». Et l'article terminait par des supplications au roi des Deux-Siciles de répondre aux vœux de ses peuples et de la civilisation. C'était touchant, naïf, assez enfantin, le roi Ferdinand n'étant point homme à se laisser toucher par les prières d'une vingtaine de grimauds de lettres que volontiers il eût enfermé dans sa bonne citadelle de Gaëte. Et tous avaient signé, des plus modérés, avec Cavour et Balbo, aux plus avancés avec Brofferio.

Le reste du journal comprenait des nouvelles de l'Italie, notamment sur la mort de Marie-Louise « événement qui est un grand pas dans le Risorgimento », aucune allusion à l'existence de Napoléon ; des articles d'actualité de Sauli,

Reta, Briano ; et spécialement *Quelques paroles sur l'union adressées aux jeunes citoyens* par Carlo Alfieri. Le tout était de bon aloi, mais un peu terne, et, il faut le reconnaître, inférieur au premier numéro. Pourtant ces lignes si calmes soulevèrent de vives colères, à droite parce qu'on reprochait à ces aristocrates de pousser la monarchie dans un chemin périlleux [1] ; à gauche, parce que la politique si prudente et réservée du *Risorgimento* risquait d'encourager le gouvernement à une excessive lenteur ; à Gênes, le parti réformiste en était ému, et, par manière de plaisanterie solennelle, on brûlait le journal chez le marquis Doria. « J'en suis enchanté, écrivait Cavour, cela a fait parler de lui, c'était l'essentiel [2]. »

Cependant toutes les actions de la Société étaient souscrites, les fonds versés, et il était indispensable de publier le journal chaque matin si l'on voulait lui donner le plein de son influence. Les circonstances n'étaient guère favorables, Balbo était malade, d'ailleurs effrayé des opinions nettes et franches de ses collaborateurs, habitué aux phrases enveloppées de la brochure sous un régime autoritaire plutôt qu'aux articles hardis d'un journal en temps de liberté ; « s'exagérant, a-t-on écrit, les devoirs de la modération », il était en désaccord avec Cavour, lui toujours prêt à réclamer de nouvelles réformes. La concurrence des deux autres journaux, le *Messager* et la *Concordia* était vive. L'administration du *Risorgimento* était défectueuse, les exemplaires arrivaient en retard aux abonnés. « Excusez-m'en, écrivait Cavour à l'un d'eux, en considérant que nous sommes tous gens nouveaux à la besogne que nous avons peut-être entre-

1. Vives discussions entre Cavour et son frère Gustave qui « trouvait sa couleur trop anticléricale ». Cavour à Mme de La Rive, 13 février 1848.

2. Cavour à Emile de La Rüe, 23 et 27 décembre 1847.

prise avec témérité [1]. » Qu'importent ces défectuosités ; on y palliera ; et en avant. « Nous commençons les feux lundi prochain. Dieu nous soit en aide [2]. »

Tant de travail et de confiance méritaient le succès : il arriva sans tarder. Le *Risorgimento* était désormais lancé, il eut une belle carrière, et sous l'impulsion de Cavour, qui en conserva la direction jusqu'au jour de son entrée au ministère, il conserva sa ligne de conduite avec un remarquable esprit de suite : en la forme, une modération parfaite, une politesse de style et de pensée, un mépris de toute exagération, de droite comme de gauche [3], qui ne se démentirent jamais ; on a parfois raillé ces qualités de bonne compagnie ; c'était le journal des aristocrates qui désiraient « une constitution aimable en conservant intacts leurs anciens parchemins », ont dit avec quelque dédain leurs adversaires de gauche [4] ; c'était surtout l'organe de ceux qui avaient foi dans la liberté et dans le progrès ; jour après jour, avec une tenace persévérance, le *Risorgimento* demanda de nouvelles réformes dans le pays, plus de fermeté dans la politique extérieure, et chaque succès ne lui paraissait qu'un encouragement à en rechercher d'autres. Quelle fut son influence réelle ? il est assez difficile de le dire ; peut-être le *Risorgimento* ne portait-il guère sur le gros public, le *vulgum pecus*, habitué à des arguments plus sonores. Mais sur les classes éclairées, son action fut incontestable, et il est très significatif de constater que le groupe du journal fournit à l'Etat piémontais son premier Président du Conseil, Balbo ; son plus héroïque, Massimo d'Azeglio ; son plus grand, Cavour.

1. Cavour à Giovanetti, janvier 1848.
2. Cavour à Emile de La Rüe, 27 décembre 1847.
3. Cavour à Gautieri, 20 novembre 1847.
4. Brofferio. *Storia del Piemonte,* fasc. V, p. 24.

Dans l'intelligence si vive et variée de Cavour, s'était révélé un journaliste de race. Pendant deux années, il multiplie dans le *Risorgimento* les articles politiques, économiques, financiers. Sa prose manque de nerf, et l'on a remarqué qu' « il n'avait pas le style d'un journaliste » : en effet, rien ici du mordant de Carrel, de l'entrain de Marrast ; mais de la gravité, des sujets étudiés, le respect des lecteurs : Cavour prend au sérieux sa tâche, comme un bon professeur sa leçon ; s'il écrit, c'est pour instruire un public tenu jusqu'alors dans l'ignorance, pour le former à la doctrine que lui-même croit la meilleure pour l'avenir de l'Italie. Dans chaque article, apprendre quelque chose à ses lecteurs, — voilà la manière de Cavour journaliste. Aussi ses nombreux articles fourmillent-ils de renseignements pratiques comme de notions théoriques, utiles à lui-même en même temps qu'aux autres : car il s'instruit en enseignant, c'est de la bonne pédagogie. A traiter ou faire traiter par ses collaborateurs toutes questions de politique, il les pénètre jusqu'à leur tréfonds, si bien qu'arrivé au pouvoir il passera de l'un à l'autre ministère, en tiendra plusieurs en même temps, avec une égale souplesse. Il a reconnu les avantages de cette école du journalisme, lorsqu'il disait plus tard que « ce qui l'avait le mieux préparé au maniement des affaires et de la politique, c'était, après les mathématiques, d'avoir été journaliste [1] ».

VI

A la fin de 1847 et au début de janvier 1848, les incidents s'étaient multipliés en Italie. A Rome, le pape, continuant ses réformes généreuses, instaurait en grande pompe une Con-

1. Massari, *Il conte di Cavour*, p. 28

sulte, représentant la classe moyenne des Etats de l'Eglise et appelée à donner son avis sur toutes questions législatives et financières qu'on voudrait bien lui soumettre ; il appelait un militaire au ministère de la Guerre — qui n'avait jamais eu pour chef qu'un prêtre ; il continuait ses négociations sur l'union douanière. En Sicile, l'insurrection écrasée en septembre, était à nouveau préparée et fort méthodiquement ; un jeune avocat, Crispi, organisait son extension à Naples ; le 12 janvier, la révolution éclatait à Palerme, et se développait dans toute la Sicile avec une force irrésistible. En Toscane, dans ce pays ordinairement si calme, des troubles se produisaient partout : légers et bénins à Florence, ainsi que le comportait l'aimable caractère de ses habitants, âpres et passionnés à Livourne où s'esquissait même un mouvement séparatiste. La mort de l'archiduchesse Marie-Louise, la veuve très consolée, ouvrait une succession réglée à l'avance par de bons traités — naturellement contestés, et les habitants, que l'on n'avait point consultés, donnaient des avis non sollicités. A Milan, les patriotes, pour narguer le fisc autrichien, refusaient de fumer ; alors on distribua des cigares aux soldats qui en soufflèrent la fumée dans les rues au nez des bourgeois ; de là colères, coups, et l' « émeute du tabac ». De-ci de-là, à Côme, Laveno en Lombardie, à Cortone, Pistoia en Toscane, alternativement la population rossait le guet et était rossée par lui. Et partout, et toujours ce double cri : « Liberté politique. — Hors l'Italie les Autrichiens. »

En Piémont [1], l'évolution engagée par les Lettres patentes du 31 octobre se continuait sans que rien pût l'arrêter ; les ultras rugissaient vainement, les lois promises étaient l'une après l'autre promulguées avec une probe franchise et

1. D'après les dépêches de l'ambassade de France, 8 et 25 décembre 1847, 4 janvier 1848, etc.

un constant esprit de suite, plusieurs chefs du parti rétrograde avaient dû quitter des postes importants pour être remplacés par des hommes de mérite appartenant au groupe adverse. Le clergé était divisé, les bas prêtres gagnés à l'esprit nouveau, les prélats mécontents et inquiets et l'évêque de Pignerol, à qui l'on refusait la censure religieuse sur la presse, donnait en termes insolents une démission qui fut acceptée à son grand étonnement. Les progressistes triomphaient, bien décidés d'ailleurs à ne point s'arrêter sur un si beau chemin et comme ils entendaient que nul ne l'ignorât, ils l'annonçaient tous les samedis dans des banquets fraternels, en mangeant du veau et buvant de l'asti. Le marquis d'Azeglio qui organisait ces petites fêtes, était un excellent homme, jouant au « roi des Halles », bon esprit d'ailleurs car « il avait entrepris à lui seul l'émancipation des israélites et des protestants », mais un peu verbeux, et aimant en outre l'éloquence d'autrui, de telle manière qu'au banquet du commerce on prononça vingt-deux discours : et il en fut de même aux diverses réunions des ébénistes, des serruriers, des tailleurs, des matelassiers, etc... « On voit bien là, remarquait plaisamment la marquise, ce que c'est que de rendre la parole aux muets [1]. » « Où va-t-on » ? gémissaient les révoqués du parti clérical. C'était très visible : vers l'octroi d'une constitution.

Dans le courant du mois de décembre, les libéraux de toutes nuances avaient compris qu'ils pouvaient profiter des circonstances, de cette « allure générale des choses » qui fait l'histoire [2], pour obtenir non des bribes de réforme, arrachées l'une après l'autre aux hésitations de Charles-Albert, mais

1. La marquise d'Azeglio à son fils, 10 janvier 1848.

2. Le mot est d'Albert Sorel à son cours.

une transformation de tout le droit public du Piémont, une novation de la royauté absolue en monarchie parlementaire. Cavour, un des premiers, entrevit ce but immédiat. « Nous marchons vers une Constitution », écrivait-il le 8 décembre, et déplorant la maladie du roi, il ajoutait peu de jours après : « Sa mort serait fatale au pays. Son successeur, quoiqu'animé des meilleurs sentiments, ne sera pas en état de diriger l'œuvre difficile de l'arrangement progressif de l'Etat ; en vue d'une catastrophe ne croyez-vous pas opportun de pourvoir le pays d'institutions politiques indépendantes de la volonté du souverain[1]. »

Mais quelles institutions ? ici les libéraux se divisaient : les uns avec Balbo ne voulaient de représentation populaire que sous le contrôle de la monarchie et d'une Chambre des Pairs, héréditaire, forte, inébranlable appui du souverain ; les autres, les avancés, n'admettaient que des institutions démocratiques, une seule Chambre, issue du peuple, dominant le roi par le vote annuel du budget, et en face d'elle, tout au plus un Conseil d'Etat pour rédiger les textes. Il est curieux de voir que le circonspect Cavour, qui écrivait : « l'essentiel c'est de marcher avec ordre et prudence », s'était, après de longues réflexions et probablement sous l'influence de ses amis suisses, de ses longues séances au Palais-Bourbon, au Luxembourg et à Westminster, rallié à l'opinion la plus hardie. « Nous ne pouvons pas avoir de pairie héréditaire, mandait-il à son correspondant de Genève ; un Sénat ne ferait qu'affaiblir la Chambre des députés. Reste le Conseil d'Etat, comme vous le proposez[2]. »

Pour amener le roi à cette noble fin, le parti progressiste

1. Cavour à Auguste de La Rive, 8 décembre 1847 ; à Giovanetti, 17 décembre.

2. Cavour à Auguste de La Rive, 21 janvier 1848.

devait profiter de tous les incidents, tant dans le royaume qu'à l'extérieur, spécialement exploiter les maladresses de l'Autriche pour exciter en Charles-Albert les justes susceptibilités de son très sincère patriotisme. Dans les journaux, les attaques se multiplièrent contre le cabinet de Vienne, — si violentes dans la *Concordia*, qu'il fallut, sur une démarche humiliante de l'ambassadeur autrichien, révoquer un censeur trop facile, — plus tempérées en la forme mais non moins fortes dans le *Risorgimento*. « Nous serons forcés de faire beaucoup de patriotisme et de crier comme les autres contre l'Autriche », ainsi Cavour avait-il prévenu un parent favorable à la politique de Metternich [1]. En ce mois de janvier 1848, les incidents se multipliaient, qui donnaient aux libéraux l'occasion de presser sur l'indécis souverain.

Quelques troubles se produisirent au début du mois à Gênes, où l'atmosphère était plus nerveuse qu'à Turin. Une pétition circula, demandant le renvoi des Jésuites et l'institution d'une garde civique, et dix mille signatures l'appuyèrent : neuf notables furent chargés de porter ce document au roi, et arrivés à Turin demandèrent audience au Palais. L'événement fit grand bruit et les journalistes libéraux résolurent de délibérer en commun sur l'attitude qu'il leur convenait de prendre ; avant même la réponse de Charles-Albert [2], ils se réunirent, représentants de toutes les nuances du parti, à l'hôtel de l'Europe, sous la présidence du marquis d'Azeglio. Valerio et ses collaborateurs de la *Concordia*, qui représentaient l'élément avancé, demandèrent que l'assemblée se ralliât à la pétition des Gênois et envoyât au roi

1. Cavour à Auguste de La Rive, 22 novembre 1847.

2. La date exacte de ces réunions demeure imprécise ; en rapprochant les différents documents, lettres des participants, de l'ambassade de France, etc., on peut simplement conclure qu'elles se tinrent entre le 5 et le 9 janvier 1848.

une délégation pour l'appuyer : Cavour alors se leva et, au nom des rédacteurs du *Risorgimento*, déclara qu'il fallait comprendre plus largement la question ; les événements de Gênes n'étaient point un accident, ils démontraient l'insuffisance du régime gouvernemental ; plutôt que d'appuyer vainement la pétition des Gênois, on devait demander au roi s'il ne croirait pas le moment venu d'octroyer une loi organique qui en soutenant sous forme parlementaire sa propre autorité, la raffermirait, et lui donnerait le soutien, la « caution » des votes de la nation. Le refus ou l'acceptation de la pétition gênoise était sans intérêt décisif ; en demandant plus, une *Constitution* ou du moins un *Statut*, avec forme délibérative et représentative, toute la question serait nettement posée. Si le roi refusait, il aurait du moins connu les vœux de la nation ; s'il acceptait, il n'y aurait plus un gouvernement débile, mais un nouveau gouvernement qui ne serait plus responsable des faiblesses d'antan : alors suivraient tout naturellement les deux objets de la pétition, la garde civique et l'expulsion des Jésuites.

Ce discours, habile et hardi, mit le désarroi dans le groupe avancé ; Valerio répliqua par des arguments de prudence repoussant la proposition comme prématurée : probablement craignait-il que le projet de constitution, tel qu'il proviendrait du *Risorgimento*, fût trop modéré, en arrière des idées démocratiques de la *Concordia*. Mais un de ses amis politiques, Brofferio, fut plus loyal ; il déclara tout net qu'il voterait la proposition de Cavour : « J'irai, dit-il, toujours avec ceux qui veulent le plus. Et demander la constitution, c'est plus que demander l'expulsion des Jésuites[1]. » Alors une discus-

1. En l'absence de procès-verbal nous avons tenté, non sans difficulté, de concilier les divers récits sur ces réunions, cpr. Santa-Rosa à Gioberti, 18 janvier 1848, dans Saraceno, *Vita del Santa-Rosa*, p. 160. Brofferio,

sion confuse suivit ; Cavour répliqua, ses adversaires aussi, finalement le *Risorgimento* réunit la majorité sur une motion disposant « qu'en considération des graves événements de la Ligurie, on implorait de la magnanimité du souverain le grand bienfait d'une discussion publique en présence du pays, où seraient représentés les intérêts, les opinions et les besoins de toute la nation ». C'était évidemment un texte de compromis, rédigé dans la confusion d'une fin de séance agitée. En même temps, on priait les membres de la députation gênoise de suspendre toute démarche ; et l'on renvoya la suite de la délibération au lendemain.

La majorité — c'est-à-dire les partisans de la proposition Cavour — se réunit en effet, le jour suivant, dans l'hôtel du marquis d'Azeglio ; mais la réponse du souverain à la pétition gênoise était connue ; le roi avait refusé de recevoir les délégués en leur faisant dire qu'il fallait avant tout que les lois fussent exécutées et qu'elles le seraient si besoin était [1]. L'assemblée des journalistes décida d'envoyer néanmoins à Charles-Albert un mémoire exposant leurs vœux, Cavour se chargea de le faire parvenir au roi, et les directeurs du *Messagero*, du *Risorgimento* et de l'*Opinione* de le publier en tête de leur prochain numéro. A cette insertion, la censure, quelque douce fût-elle, opposa un absolu veto ; on dut donc recourir à la publicité des journaux de Florence et de Rome, Cavour rédigea avec ses confrères Predari, Brofferio et Durando une lettre au roi, en lui envoyant « la relation précise des faits qui se sont passés dans les deux réunions », et priant « Sa Majesté de daigner reconnaître que leur seul but a été de concilier la grandeur du trône, la force du gou-

loc. cit., p. 25 et suiv., de La Rive, *Cavour*, p. 186 et suiv., Chiala, *Lettere*, t. I, p. 79 et suiv.

1. Le baron d'André à M. Guizot, 10 janvier 1848.

vernement avec les véritables intérêts du pays [1] ». Un ami se chargea de remettre ces documents à Charles-Albert.

Aucune réponse ne vint, et Cavour n'en attendait point. Mais il sut que le monarque avait reçu et lu les pièces, car peu de jours après, s'entretenant avec le marquis d'Azeglio, et faisant certainement allusion aux réunions tenues sous la présidence de celui-ci, le roi déclara avec force : « Marquis d'Azeglio, je veux comme vous l'affranchissement de l'Italie, et c'est pour cela, rappelez-vous bien, que je ne donnerai *jamais* une Constitution à mon peuple. »

« Il ne faut *jamais* dire *jamais* », a dit un homme d'Etat sceptique ; Charles-Albert allait donner, à bref délai, un argument à l'appui de cet aphorisme en promettant et accordant une constitution. Il est vrai qu'il ne le fit que sur l'exemple du plus despotique des monarques italiens, Ferdinand, roi des Deux Siciles.

La révolution de Sicile s'était étendue de l'île sur le continent : le 25 janvier, elle était maîtresse dans la province de Salerne, déjà les insurgés s'avançaient sur la capitale et Naples se mit en mouvement le 27 janvier. Dans la rue de Tolède et les ruelles grouillantes, le peuple réclamait à grands cris la Constitution, — sans savoir très bien de quoi il s'agissait. Le roi consulta ses généraux qui lui répondirent que leurs troupes tenaient essentiellement à ne point se battre contre la population, et sur-le-champ il céda, aussi prompt à accorder une constitution que décidé à la répudier au jour propice.

Dans l'Italie entière, l'émotion fut profonde ; nulle part plus qu'en Piémont. « Ce soir, illumination générale, écrivait la marquise d'Azeglio le 1er février, et on criera vivent tous les

1. Chiala. *Lettere*, t. I, p. 82.

fratelli possibles. » Des milliers de personnes se réunissaient place Saint-Charles, acclamant le roi, Naples, l'Italie. En province, même surexcitation et à Gênes la nervosité était telle que le gouverneur ne sachant plus que faire pour contenir la population, mandait à son ministre : « Ou une constitution ou le bombardement de Gênes ; si le premier parti n'est pas pris, je me retire [1]. » Cavour voyait avec perspicacité les conséquences de l'événement, et, dans un article *sur la Constitution donnée par le Roi de Naples*, il écrivait : « Nous croyons fermement que l'adoption du régime constitutionnel marque pour le royaume de Naples une ère de régénération, de progrès et de prospérité... L'Italie a confiance. Rome, Florence et Turin sont sûrs que Pie, Léopold et Charles-Albert, magnanimes initiateurs de la renaissance italienne, sauront conduire à son achèvement leur glorieux et admirable dessein en fondant sur des bases fermes et profondes le plus splendide édifice des temps modernes : la Liberté italienne [2]. »

Tous attendaient la parole de Charles-Albert.

Le roi passait des jours de trouble et de douleur : pour tout homme, la difficulté de la vie est moins de faire son devoir que de savoir où est le devoir. Et dans cette âme de scrupules et d'hésitations, cette question se posait angoissante et pressante, que faire ? Accorder à son peuple le régime parlementaire, c'était parjurer la parole donnée en 1824 au roi, son prédécesseur, de renoncer à ses erreurs de jeunesse et de ne consentir jamais un statut amoindrissant ses pouvoirs souverains ; rompre avec la tradition huit fois séculaire de sa maison, qu'il ne devait point exister de lois hors la volonté du

1. Baron d'André à M. Guizot, 8 février 1848.

2. Le *Risorgimento* du 4 février 1848.

Prince ; manquer à la loi divine, qui avait confié au monarque, par délégation céleste, les pouvoirs de Dieu, et dont il ne pouvait se défaire au profit d'une nation aux mille volontés diverses ; risquer la guerre avec l'Autriche qui cherchait à circonvenir de sa puissance le petit royaume et formait avec les ducs ses vassaux une contre-ligue douanière, dirigée moins contre Rome que vers Turin.

Mais accorder cette constitution, c'était en même temps répondre à l'ardente demande de son peuple entier, des meilleurs serviteurs de sa couronne, ceux dont la famille était attachée depuis des siècles à sa race, les Balbo, les Azeglio, les Cavour ; assurer à son royaume une ère nouvelle, dans le progrès et la prospérité ; prendre, seul monarque de sang italien, la direction du mouvement national, et, par des luttes sanglantes peut-être, glorieuses certainement, refaire l'Italie.

Dilemme douloureux, où se débattait l'âme mystique de Charles-Albert, où tant de dangers paraissaient, quelque parti qu'on prît, que l'irrésolu monarque, *Il re tantenna*, plutôt que de décider, pensait abdiquer.

Le 3 février [1], il avait réuni ses sept ministres [2] en conseil de conférence ; différents d'origines et de tendances, ils avaient été d'un accord unanime sur la décision à prendre ; les uns, comme Borelli, « presque malgré leurs propres sentiments », les autres, comme Alfieri, avec une chaleureuse conviction, tous firent valoir que l'opinion publique réclamait le régime représentatif, avec une énergie telle, que résister

1. Sur la concession du statut : Zanichelli. *Lo statuto di Carlo Alberto secondi i processi verbali del Consiglio di Conferenza del 3 fibbraio al 4 marzo 1848*, Rome 1878. Manno. *La concessione dello statuto*, Pise, 1885 ; Racioppi et Brunelli. *Commento allo statuto del Regno*, t. I, Turin, 1909.

2. Borelli au ministère de l'Intérieur ; Saint-Marsan aux Affaires étrangères ; Avet à la Justice et aux grâces ; di Revel aux Finances ; des Ambrois aux Travaux publics ; Broglia à la Guerre et à la Marine ; Alfieri à l'Instruction publique.

amènerait la Couronne à céder honteusement, après des luttes fratricides, ce qu'elle pouvait accorder librement pour le bien de l'Etat ; eux-mêmes en étaient si convaincus, que, si le souverain ne croyait pouvoir se ranger à leur avis, ils le solliciteraient de les remplacer. Emu, mais hésitant encore, Charles-Albert ne put se décider, et, sur le conseil de Revel, résolut de consulter les grands serviteurs de la Couronne.

Après une nuit d'insomnie, le roi voulut prendre l'avis de Dieu ; il manda le doyen des prélats piémontais, l'archevêque de Verceil, Alexandre d'Angennes et lui exposa ses scrupules, spécialement au sujet du serment prêté en 1824 ; le prêtre le rassura et le réconforta. Charles-Albert fit alors convoquer pour le 7 février un Conseil extraordinaire de conférence[1].

Pendant ces tergiversations, l'opinion publique, qui les pressentait, se montait. Des attroupements se formaient sur les places, et pour les disperser le marquis d'Azeglio usait de toute son autorité, qui était grande n'étant point officielle. Les rédacteurs de la *Concordia*, reprenant l'idée émise par Valerio à l'hôtel de l'Europe, réclamaient l'institution immédiate d'une garde civique, qui, dans leur pensée, devait être une bonne arme pour presser sur la monarchie ; pour les réfuter, Cavour publiait dans le *Risorgimento* du 6 février un long article se terminant par un vigoureux et touchant appel au patriotisme de Charles-Albert. Dans une séance extraordinaire du Conseil municipal de Turin, un conseiller, Sineo, rédacteur à la *Concordia*, proposait à l'Assemblée de demander au roi l'organisation de la garde nationale, et à une forte majorité le conseil votait, tout au contraire, une motion sollicitant du roi l'octroi d'institutions représentatives.

1. Ces délibérations et scrupules du roi, dans Racioppi et Brunelli, p. 10 et suiv.

Et c'était au Palais Royal un défilé de gens venus donner leur avis : parmi les royalistes « purs » quelques-uns poussaient à « octroyer » de suite, pour éviter une Assemblée constituante [1], les autres, chaque jour plus rares, engageaient à la résistance.

Aboutir devenait une absolue nécessité.

Le 7, le roi tint un Conseil extraordinaire où, aux sept ministres, étaient adjoints une dizaine de hauts fonctionnaires et magistrats ; ni La Marguerite, ni Villamarina, les révoqués d'octobre, n'avaient été convoqués, et, ceci est plus singulier, non plus le prince héréditaire qui avait alors vingt-huit ans. L'unanimité ne se fit point, plusieurs se prononcèrent en faveur du maintien de l'état actuel, mais la majorité des membres extraordinaires déclara nécessaire une modification constitutionnelle, réclamée par le peuple, inévitable : Gallina, l'ancien ministre démissionnaire en 1844 à cause même de ses opinions libérales, Sclopis, avocat général à la Cour d'appel, soutinrent avec force que le Piémont, voisin de la France dont il subissait l'influence, devait, de toute évidence, avoir des organes légaux qui donnassent à l'opinion publique le droit de s'exprimer. Les sept ministres, consultés à leur tour, persistèrent dans leur précédent avis, qui était de modifier le régime politique en adoptant les principes de la Charte française de 1830. Les dissidents, « vaincus mais non convaincus », se rallièrent sur cette raison qu'il valait mieux que le roi octroyât une constitution avant que d'y être contraint.

Charles-Albert alors déclara qu'il se rangeait à l'avis de tous. La monarchie de Savoie entrait dans une nouvelle destinée.

1. Baron d'André à M. Guizot, 5 février 1848.

Cette décision, on résolut de l'annoncer au peuple piémontais par une proclamation et un avant-projet de constitution. Le texte en avait été arrêté la veille par des Ambrois, Borelli et Gallina, qui prévoyaient l'inévitable conclusion du débat. La proclamation contenait les phrases obligatoires sur l'affection du Prince pour son peuple, la confiance du peuple en son Prince, les bienfaits que les réformes assureraient au pays. Ainsi, déclarait le roi, « nous avons résolu d'adopter un statut fondamental pour instaurer dans nos États un système complet de gouvernement représentatif ».

Le projet de constitution est plus intéressant, car, dans ses grandes lignes, il contient tout le *Statuto*, qui régit actuellement l'Etat italien. En tête, cette affirmation, destinée à calmer les scrupules du roi, que « la religion catholique, apostolique est la seule religion de l'Etat. Les autres cultes existant actuellement sont *tolérés* conformément aux lois ». Dans l'ensemble, le régime adopté n'est autre que celui de la Charte française de 1830 : le pouvoir exécutif appartient au roi seul ; le pouvoir judiciaire émane du roi ; le pouvoir législatif est exercé collectivement par le roi et les deux Chambres ; pas d'allusion aux ministres, à leur action et leur responsabilité ; on fait belle la part du souverain, pour ménager les susceptibilités de Charles-Albert ; des deux Chambres, l'une est composée de membres nommés à vie par le roi ; la seconde sera élue sur la base d'un cens à déterminer. La presse est libre, non moins que l'individu. Enfin, et ceci pour répondre aux suppliques de Gênes et de Turin, une milice communale sera organisée.

Pendant les longues heures de ces délibérations la vie de la cité était comme suspendue, en attente de la décision. Une foule nombreuse stationnait devant le Palais Royal. Les deux syndics de Turin se rendirent au château, peut-être à l'inci-

tation de Cavour et de ses amis [1], ils virent le roi, ils lui parlèrent à nouveau du désir national : Charles-Albert leur répondit froidement qu'il ne déciderait rien tant qu'il verrait les grilles de son château encombrées par la foule ; la place fut rapidement évacuée. Le soir, rien n'était connu.

La matinée du 8 février se passa dans l'anxiété ; vers midi un groupe de journalistes libéraux se rendit aux nouvelles chez le garde des sceaux : à leurs questions, Avet répondit « d'un air à la fois discret et joyeux » qu'ils pouvaient avoir confiance dans la bonté du roi, qu'ils allaient en avoir la preuve [2]. Une heure après, le ministre des Affaires étrangères recevait les envoyés étrangers et leur annonçait que « le roi avait signé une proclamation donnant les bases d'une constitution qui serait le plus monarchique possible et qui, par conséquent, ressemblerait beaucoup à la Constitution française ». Ces paroles dites, M. de Saint-Marsan remettait aux ministres des différentes puissances une note insistant sur deux points : « L'octroi du statut qui forme l'objet principal de la proclamation est le résultat de la libre et entière volonté du Roi... Le respect des traités formera à l'avenir, ainsi qu'il l'a fait par le passé, la base de sa politique [3]. » En même temps on placardait sur les murs de Turin la proclamation avec le projet de statut.

Alors la joie éclata, délirante. Depuis trois mois, depuis la publication des Lettres patentes, le 31 octobre, Turin, toutes les villes du Piémont avaient connu bien des fêtes et des

1. Costa de Beauregard. *Dernières années de Charles-Albert*, p. 98 et suiv.

2. Le baron d'André à M. Guizot, 8 février 1848.

3. Note du premier secrétaire d'État aux Affaires étrangères à M. le baron d'André, chargé d'affaires de France, Turin, 8 février 1848. *Archives des Affaires étrangères de France*, à sa date.

manifestations : nulle comme celle de ce jour, car un sentiment nouveau naissait dans le pays. « Il est fier de son émancipation », écrivait le ministre de France. Fierté légitime, car, sagement conseillé, le roi avait « octroyé » pour ne pas être soit « contraint », soit déchu comme l'avaient été Charles X ou Ferdinand de Naples, comme devaient l'être Louis-Philippe ou Frédéric-Guillaume IV. Sans révolution, le peuple piémontais « se trouvait élevé au rang des puissances les plus avancées de la civilisation », et cela par la seule pression de l' « opinion publique », habilement guidée par les publicistes libéraux qui l'avaient tout ensemble contenue dans ses demandes et retenue dans ses excès. Ainsi, annoncé comme « un acte de la libre et entière volonté du Roi », le statut était une conquête de la Nation.

Et tel était le sens de l'article très respectueux, très « loyaliste » que Cavour écrivait le lendemain dans le *Risorgimento*. Sans doute, le journal comportait en tête les armes de la maison royale avec cette triple acclamation : *Viva lo Statuto, Viva l'Italia, Viva Carlo Alberto ;* sans doute, encore, l'article de « la Direction », annonçait « l'acte glorieux et spontané » du souverain. Mais il ajoutait : « Les grands principes, qui coûtèrent à l'Angleterre des siècles de guerre civile ; que la France a achetés par de douloureuses révolutions; que l'Espagne n'a pu encore obtenir après vingt ans de désastres et de massacres, *nous les avons obtenus* libéralement, pacifiquement, de la sagesse de notre Roi, de notre Père, de notre Charles-Albert. » Et l'article se terminait par ces lignes prophétiques : « Charles-Albert, en proclamant la liberté constitutionnelle, a fait faire un pas immense au grand dessein de la nationalité italienne ;... elle sera un jour représentée par les trois couleurs, emblème de l'unité italienne ;... jusqu'à ce jour notre seul symbole d'union sera la

cocarde d'azur, faite par Charles-Albert emblème de gloire et de liberté[1] ».

Les festivités continuèrent tout le mois, malgré le roi qui eût désiré « que toute démonstration cessât, que le calme se rétablît et que chacun reprît ses occupations[2] ». Elles furent closes le 27 février et par un défilé gigantesque, organisé par le marquis Robert d'Azeglio, bien entendu, avec délégations des cafetiers, des négociants en fromage, les vétérans défenseurs de la liberté entre les artistes dramatiques et les chapeliers, les journalistes conduits par Cavour, tout joyeux, la députation des Vénitiens et des Lombards en grand deuil, et des orphéons, des fanfares, des bannières... La nouvelle de la Révolution de Paris survint pendant la fête.

Les réjouissances ne pouvaient dissimuler les difficultés, qui étaient grandes, à l'extérieur comme à l'intérieur. Comment le cabinet de Vienne prendrait-il le nouveau régime, surtout avec le caractère de renaissance nationale que lui donnait le peuple entier ? On avait bien soin de lui communiquer le projet de constitution, de prendre son avis[3] ; mais depuis près de deux années, la politique du prince de Metternich était si hostile au Piémont, représentant du sentiment italien, que tout était à craindre. Sans doute, en Italie, l'Autriche ne trouverait point d'allié dans le grand-duc de Toscane, qui avait accepté le 12 février une constitution analogue au statut du Piémont, ni dans le pape tout acquis aux réformes, ni dans le roi de Naples, provisoirement du moins. Mais dans la lutte entre le grand empire et le petit royaume,

1. Le *Risorgimento*, du 9 février 1848.

2. Le baron d'André à M. Guizot, 12 février 1848.

3. Déclaration du comte de Saint-Marsan à l'ambassadeur de France. M. de Bacourt à M. Guizot, 25 février.

la fin était inévitable. Quelle puissance viendrait à la rescousse de la maison de Savoie? point la France, empêtrée dans ses difficultés intérieures et qui d'ailleurs donnait des conseils ressemblant à des admonestations [1]; point la Russie, si mécontente que le *Risorgimento* ayant quelque peu égratigné le tzar, le ministre de Russie, « qui se promettait de saisir la première occasion », fit passer au gouvernement sarde une note de hautaine protestation [2]; l'Angleterre? peut-être, et déjà, par un mouvement instinctif, la foule se portait devant la légation anglaise pour acclamer la politique de Palmerston dans les affaires d'Italie; mais la Grande-Bretagne est loin, lente à se mettre en campagne, et le péril pouvait éclater brusquement. « La seule question dangereuse, écrivait Cavour, la seule qui m'inspire de graves préoccupations, c'est la question extérieure. La haine contre l'Autriche, le désir d'affranchir l'Italie de toute domination étrangère augmentent chaque jour... L'Autriche fait tout ce qu'elle peut pour seconder le développement de ces sentiments populaires... Elle cherche à irriter et à exaspérer le sentiment populaire pour amener une conflagration [3]. » Et le ministre des Affaires étrangères disait presque en mêmes termes au nouvel ambassadeur de France: « S'il survient, *prochainement*, quelque catastrophe en Italie, c'est l'Autriche qui devra être accusée de l'avoir provoquée par sa conduite passée et actuelle [4]. » Très discrètement et prudemment, le ministre de la Guerre glissait quelques troupes vers la frontière et mettait en état ses forteresses orientales.

1. Note de M. Guizot à M. de Bacourt du 19 février, communiquée par celui-ci à M. de Saint-Marsan le 25.

2. Baron d'André à M. Guizot, 25 janvier 1848.

3. Cavour à Mme de La Rive, 13 février 1848.

4. D'après une dépêche de M. de Bacourt en date du 25 février 1848.

Ce nouveau régime, si menacé à l'extérieur, il fallait l'organiser à l'intérieur et passer en texte définitif les engagements de la proclamation royale. On croyait qu'une commission de rédaction serait constituée dont Balbo et Cavour seraient les membres dirigeants : n'avaient-ils point pris une part décisive au mouvement libéral, le premier par ses livres et brochures, le second par sa campagne dans le *Risorgimento* et son initiative au début de janvier? Cavour pouvait croire à mieux et probablement le bruit avait-il couru qu'il allait participer au gouvernement, car il écrivait ironiquement le 11 février à Emile de La Rüe : « Je vous remercie de ma nomination de ministre, à laquelle je ne m'attendais pas. En attendant que le Roi la ratifie, je pense à trouver un coin pour me faire élire[1]. » Il eut raison de ne point attacher d'importance à un simple racontar; il savait que le roi ne l'accepterait point comme ministre, — et il ne fut jamais collaborateur de Charles-Albert. Pour l'heure, il fit simplement partie de la Commission chargée de préparer la loi sur l'élection des députés : tout était à organiser, corps électoral, éligibilité, circonscriptions, et Cavour se mit au travail avec son ardeur coutumière, étudiant les législations étrangères, reprenant sa correspondance et ses souvenirs de voyage[2]. On avait proposé de faire des corps municipaux la cédule électorale, de constituer ainsi la Chambre en « grand Conseil des Communes du Pays », suivant l'expression de Gambetta pour le Sénat de la République; Cavour écarte cette procédure, par ce double motif qu'elle aboutirait au mandat impératif, partout repoussé, et qu'elle transformerait

1. Cavour à Emile de La Rüe, 11 février 1848. Bert. *Nouvelles lettres*, p. 187.

2. Cavour a utilisé ces travaux dans quatre articles du *Risorgimento*, des 12 et 19 février 1848, *Sur la loi électorale*, des 22 et 23 février, *De la circonscription électorale*.

les conseils municipaux en corps politiques. Il n'accepte donc que le vote individuel; mais quels citoyens y admettra-t-on, quel cens électoral fixera-t-on? Cavour veut ce cens variable, « d'après l'importance du loyer des magasins et des usines... le loyer *minimum* doit varier d'après les villes... Nous voudrions faire descendre les droits électoraux jusqu'au boutiquier qui jouit d'une petite aisance, qui a tous les jours un bon pot-au-feu[1] ». Enfin, entrant dans le feu d'une querelle, brûlante depuis un siècle, point éteinte partout, Cavour se prononce pour le scrutin d'arrondissement contre le scrutin de liste. Dans leurs grandes lignes, les idées de Cavour furent adoptées par la Commission et par la loi de mars 1848.

Ce régime nouveau, avec toutes ses incertitudes, tous ses aléas, exigeait une forte organisation des partis, et Cavour s'y activait pour le sien, car dès le statut promulgé, les élections auraient lieu, et il fallait s'y préparer de suite. « Pensons à l'avenir, écrivait-il à un correspondant de province. Il est nécessaire, indispensable de constituer un parti libéral conservateur... Nous devons nous attendre à voir se constituer un parti extrême impatient. Il est nécessaire de nous préparer à combattre pour donner un ferme, un efficace soutien[2]. » Malheureusement, à ce moment même, le groupe du *Risorgimento* se divisait et Balbo quittait le Comité de rédaction; depuis quelque temps la divergence d'opinions[3] s'accentuait entre les deux hommes; Cavour, malgré sa circonspection, voulant aller de l'avant; Balbo, trouvant l'autre trop hardi, presque radical et trop peu respectueux des droits de

1. Cavour à Emile de La Rüe, 1er mars 1848.
2. Cavour à Giovanetti, février 1848.
3. Voyez *supra*, p. 336.

l'Eglise[1]. Pour quitter le journal Balbo eut une raison bien trouvée, le roi l'appelait à former le premier cabinet parlementaire. Cavour conserva la direction du *Risorgimento* avec Cassinis pour sous-directeur et la plupart des membres du groupe pour collaborateurs

Tous ainsi travaillaient et le ministère plus qu'aucun autre : le 4 mars, le statut était arrêté dans sa forme définitive en conseil présidé par le roi : au nom de tous, le vieux comte Borelli exposa qu'à une situation nouvelle il fallait des hommes nouveaux et que les ministres résignaient leurs fonctions, puis doucement, il s'approche du monarque ; mit genou à terre et baisa la main qui avait signé le statut[2].

Le lendemain, le statut était publié.

Il était temps, et la concession du régime représentatif était, à ce moment précis, un coup de génie pour la maison de Savoie. Les trônes s'ébranlaient, dans un des plus puissants mouvements révolutionnaires qu'ait connus le monde : à Paris, à Berlin, plus tard à Vienne, à Rome, les monarques fuyaient ou s'humiliaient ; pour n'avoir point accordé quelque chose, ils perdaient tout. Et à cette même heure, le roi de Piémont, pour avoir octroyé le statut de la liberté politique, gagnait la confiance de l'Italie entière et assurait la renaissance de la Patrie. Sans doute, Charles-Albert ne devait lui-même dans cette révolution que connaître des déceptions et des désastres, et, sans voir l'Italie refaite, il allait mourir sur la terre étrangère. Qu'importe la disparition d'un homme, si l'idée demeure et triomphe. La monarchie de Savoie avait groupé autour d'elle ses enfants par un pacte de libre et volontaire solidarité. Aux jours de malheur ou de réaction,

1. Predari. *I primi vagiti*, p. 246 ; Cavour à Mme de La Rive, 13 février 1848.

2. Des Ambrois. *Notes et souvenirs inédits*. Bologne, 1901.

elle est demeurée fidèle à des concessions qu'elle avait sincèrement et définitivement accordées. Alors que d'autres princes se vengeaient et frappaient, elle a maintenu les libertés qu'elle avait reconnues le 8 février 1848, avant toute révolution ; le statut piémontais est toujours intact, — mais il est devenu celui de l'Italie régénérée. Car de cette loyauté est née en la parole du roi de Piémont une foi telle, qu'il a pu réunir sous son drapeau tous les peuples de l'Italie, non par la violence et le rapt mais par la confiance et la liberté.

Dans toute la force de ses trente-huit ans, riche de toutes ses études, mûri par toutes ses expériences, Cavour entre délibérément dans le mouvement national. Désormais sa vie privée se mêlera à l'histoire de son pays jusqu'à bientôt s'y confondre.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

CAVOUR OFFICIER

(1827-1831)

CHAPITRE V

LES TEMPS DIFFICILES

(1831-1835)

CHAPITRE VI

EN VOYAGE

(1834-1835)

CHAPITRE VII

FIN DE LA JEUNESSE

(1835-1840)

CHAPITRE VIII

PUBLICISTE ET HOMME D'AFFAIRES

(1841-1847)

CHAPITRE IX

LE RÉVEIL DE L'ITALIE

(1846-1848)

EVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY. 309.



